

Atlas du Gouvernorat du Kef



Préambule

L'Atlas du gouvernorat du Kef constitue une banque de données illustrées par des cartes, des graphiques et des données tabulaires et servira comme référence pour les opportunités de développement économique et social à l'échelle régionale. Les études ont été initiées par le Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire sous la coordination de la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire représentée par:

Monsieur Fethi Ben Aissa: Architecte général, Directeur Général de l'Aménagement du Territoire

Madame Dhouha Ayari : Urbaniste Principal, Chef Service et Chef Projet.

L'équipe intervenante au sein du bureau d'étude Hafedh Trabelsi est composée de

Hafedh Trabelsi : Architecte Urbaniste

Nadia Ghozzi: Géographe

Anis Jenhani: Géomaticien Cartographe

Rania Bouali: Informaticienne

En collaboration avec

Sabrine labassi : Architecte Urbaniste

Wiem Trabelsi: Technicienne supérieure en architecture et urbanisme

Table des matières

1.	Introduction	p.11			
	1.1. Les principaux indicateurs du développement économique et social du gouvernorat du Kef.....	p.12		4.1.3. Production.....	p.55
	1.2. Découpage administratif	p.13		4.2. Mines et industrie.....	p.60
2.	Milieu physique et environnemental	p.15		4.2.1. Les mines.....	p.60
	2.1. Relief.....	p.15		4.2.2. Substances utiles répertoriées.....	p.60
	2.2. Géomorphologie.....	p.17		4.2.3. L'industrie.....	p.61
	2.3. Pédologie.....	p.18		4.3. L'artisanat	p.63
	2.4. Hydrographie.....	p.19		4.4. Le tourisme.....	p.63
	2.4.1. Découpage par bassin versant.....	p.19		4.5. Le commerce du gros.....	p.65
	2.4.2. Les eaux souterraines.....	p.19		4.6. Le Transport terrestre	p.65
	2.4.3. Mobilisation et exploitation des eaux.....	p.21		4.7. Programme de développement intégré	p.66
	2.5. Climat.....	p.25	5.	Equipements et infrastructures	p.67
	2.5.1. Température.....	p.25		5.1. Infrastructures	p.67
	2.5.2. Vent	p.25		5.1.1. Le réseau routier.....	p.67
	2.5.3. Pluviométrie.....	p.27		5.1.2. Le réseau ferroviaire	p.67
	2.6. Couvert végétal et paysage	p.29		5.1.3. L'électricité.....	p.69
	2.6.1. Couvert végétal.....	p.29		5.1.4. L'eau potable	p.69
	2.6.2. Paysage	p.29		5.1.5. L'assainissement.....	p.70
	2.7. Etat et protection de l'environnement.....	p.31		5.1.6. Poste et télécommunication	p.70
	2.7.1. Erosion	p.31		5.2. Equipements.....	p.72
	2.7.2. Sensibilité à la désertification	p.32		5.2.1. Enseignement.....	p.72
	2.7.3. Programme d'action régionale de lutte contre la désertification.....	p.32		5.2.2. Enseignement supérieur.....	p.74
	2.7.4. Gestion des déchets	p.33		5.2.3. Formation professionnelle	p.74
3.	Milieu humain	p.34		5.2.4. Santé	p.75
	3.1. Densité et répartition par sexe et par milieu	p.34		5.2.5. Sport, enfance, jeunesse et culture.....	p.76
	3.2. Croissance et évolution de la population.....	p.36		5.3. Centres urbains et ruraux	p.78
	3.3. Migration.....	p.38		5.3.1. Hiérarchie démographique des villes	p.78
	3.4. Structure démographique.....	p.40		5.3.2. Hiérarchie fonctionnelle des villes.....	p.78
	3.5. Structure de ménages et les conditions du logement.....	p.42		5.4. Organisation de l'espace.....	p.79
	3.5.1. Structure des ménages.....	p.42		5.5. Potentialités de développement	p.80
	3.6. L'emploi	p.45	6.	Synthèse par délégation	p.81
	3.6.1. Population active occupée	p.45		6.1. Délégation Kef-Est.....	p.81
	3.6.2. Chômage.....	p.48		6.1.1. Indicateurs de la population.....	p.83
4.	Activités économiques.....	p.49		6.1.2. Indicateurs de l'équipement.....	p.83
	4.1. Agriculture.....	p.49		6.1.3. Indicateurs de l'éducation	p.83
	4.1.1. Structures agraires.....	p.52		6.1.4. Indicateurs de la santé.....	p.84
	4.1.2. Périmètres irrigués.....	p.52		6.1.5. Indicateurs de l'agriculture.....	p.84
				6.1.6. Indicateurs de l'économie.....	p.84

6.2.	Délégation du Kef-Ouest	p.85	6.8.	Délégation de Kalaât Sénan.....	p.109
6.2.1.	Indicateurs de la population.....	p.87	6.8.1.	Indicateurs de la population	p.111
6.2.2.	Indicateurs de l'équipement.....	p.87	6.8.2.	Indicateurs de l'équipement.....	p.111
6.2.3.	Indicateurs de l'éducation.....	p.87	6.8.3.	Indicateurs de l'éducation.....	p.111
6.2.4.	Indicateurs de la santé	p.88	6.8.4.	Indicateurs de la santé.....	p.112
6.2.5.	Indicateurs de l'agriculture.....	p.88	6.8.5.	Indicateurs de l'agriculture.....	p.112
6.2.6.	Indicateurs de l'économie	p.88	6.8.6.	Indicateurs de l'économie.....	p.112
6.3.	Délégation de Dahmani.....	p.89	6.9.	Délégation de Kalaât Khasba.....	p.113
6.3.1.	Indicateurs de la population	p.91	6.9.1.	Indicateurs de la population.....	p.115
6.3.2.	Indicateurs de l'équipement.....	p.91	6.9.2.	Indicateurs de l'équipement	p.115
6.3.3.	Indicateurs de l'éducation	p.91	6.9.3.	Indicateurs de l'éducation.....	p.115
6.3.4.	Indicateurs de la santé	p.92	6.9.4.	Indicateurs de la santé.....	p.116
6.3.5.	Indicateurs de l'agriculture.....	p.92	6.9.5.	Indicateurs de l'agriculture.....	p.116
6.3.6.	Indicateurs de l'économie.....	p.92	6.9.6.	Indicateurs de l'économie.....	p.116
6.4.	Délégation du Tajerouine	p.93	6.10.	Délégation de Nebeur	p.117
6.4.1.	Indicateurs de la population	p.95	6.10.1.	Indicateurs de la population	p.119
6.4.2.	Indicateurs de l'équipement.....	p.95	6.10.2.	Indicateurs de l'équipement.....	p.119
6.4.3.	Indicateurs de l'éducation	p.95	6.10.3.	Indicateurs de l'éducation	p.119
6.4.4.	Indicateurs de la santé	p.96	6.10.4.	Indicateurs de la santé	p.120
6.4.5.	Indicateurs de l'agriculture.....	p.96	6.10.5.	Indicateurs de l'agriculture.....	p.120
6.4.6.	Indicateurs de l'économie	p.96	6.10.6.	Indicateurs de l'économie	p.120
6.5.	Délégation du Sers.....	p.97	6.11.	Délégation de Sakiet Sidi Youssef	p.121
6.5.1.	Indicateurs de la population	p.99	6.11.1.	Indicateurs de la population.....	p.123
6.5.2.	Indicateurs de l'équipement	p.99	6.11.2.	Indicateurs de l'équipement	p.123
6.5.3.	Indicateurs de l'éducation	p.99	6.11.3.	Indicateurs de l'éducation.....	p.123
6.5.4.	Indicateurs de la santé.....	p.100	6.11.4.	Indicateurs de la santé.....	p.124
6.5.5.	Indicateurs de l'agriculture.....	p.100	6.11.5.	Indicateurs de l'agriculture.....	p.124
6.5.6.	Indicateurs de l'économie.....	p.100	6.11.6.	Indicateurs de l'économie.....	p.124
6.6.	Délégation d' El Ksour.....	p.101			
6.6.1.	Indicateurs de la population.....	p.103			
6.6.2.	Indicateurs de l'équipement.....	p.103			
6.6.3.	Indicateurs de l'éducation.....	p.103			
6.6.4.	Indicateurs de la santé.....	p.104			
6.6.5.	Indicateurs de l'agriculture	p.104			
6.6.6.	Indicateurs de l'économie.....	p.104			
6.7.	Délégation du Djérisa.....	p.105			
6.7.1.	Indicateurs de la population.....	p.107			
6.7.2.	Indicateurs de l'équipement.....	p.107			
6.7.3.	Indicateurs de l'éducation.....	p.107			
6.7.4.	Indicateurs de la santé.....	p.108			
6.7.5.	Indicateurs de l'agriculture	p.108			
6.7.6.	Indicateurs de l'économie.....	p.108			

Liste des cartes

Carte du Découpage administratif	p.14	Carte des Périmètres irrigués	p.54
Carte du Relief	p.16	Carte de la production végétale en 2011.....	p.56
Carte de l’Affleurement géologique	p.17	Carte de l’Elevage en 2011.....	p.58
Carte de Pédologie.....	p.18	Carte de Répartition des entreprises par délégation	p.62
Carte du Bassin versant.....	p.20	Carte des parcours touristiques.....	p.65
Carte des Eaux de surface.....	p.22	Carte du Programme de développement intégré.....	p.66
Carte des Eaux souterraines	p.24	Carte du Programme de développement rural intégré	p.66
Carte Bioclimatique	p.26	Carte du Réseau routier et ferroviaire.....	p.68
Carte des Pluies.....	p.28	Carte des Equipements et activités de la poste en 2010.....	p.71
Carte de l’Erosion	p.31	Carte des Elèves de l’enseignement de base.....	p.73
Carte de la sensibilité à la désertification	p.32	Carte des Elèves de l’enseignement secondaire.....	p.73
Carte de la Répartition de la population en 2004.....	p.34	Carte de Répartition des médecins.....	p.75
Carte de la Densité de la population en 2004.....	p.35	Carte de croisement de la population du Kef	p.78
Carte du Taux urbanisation en 2004	p.35	Carte d’Armature de villes urbaines	p.81
Carte des Migrations internes 1999 à 2004.....	p.38	Illustrations graphiques	
Carte des Migrations externes 1999 à 2004.....	p.39	Nombre des Ménages 2009	p.12
Carte Population active.....	p.46	Taux d’urbanisation en 2009	p.12
Cartes du Taux du chômage	p.48	Taux de Surface de chaque Délégation du Gouvernorat du Kef	p.13
Carte de la répartition des terres agricoles 2011.....	p.49	Taux de Puits du gouvernorat du Kef en 2011	p.23
Carte de l’Occupation du sol	p.50	Température Moyenne Mensuelle selon différentes régions	p.25
Carte des Forêts	p.51	La Moyenne Annuelle du Pluviométrie par rapport au saison 2010-2011	p.27
Carte de Parcours.....	p.51	Taux de la densité de la population en 2004	p.35
		Taux de Répartition géographique par milieu en 2004	p.35
		Evolution de la Population par sexe	p.36

Taux de Croissance.....	p.36	Production forestière	p.59
Taux des Indicateurs démographiques en 1994.....	p.37	Production du Fourrage	p.59
Taux des Indicateurs démographiques en 2004.....	p.37	Répartition des Entreprises selon les secteur.....	p.61
Taux des Indicateurs démographiques en 2009	p.37	Répartition des Postes de travail selon les secteurs	p.61
Nombre de la Population migrante entre les délégations.....	p.38	Nombre des Nuitées	p.64
Nombre de la Population migrante par délégations	p.39	Nombre de touristes arrivés par nationalité	p.64
Pyramide d'Age en 2004	p.40	Taux du Réseau routier en 2010	p.67
Projection de la Pyramide en 2014	p.40	Taux de Branchement en électricité.....	p.69
Taux de Scolarisation de la population par sexe et par niveau.....	p.41	Nombre des Etudiants par sexe	p.74
Statut matrimonial de la population du Kef.....	p.41	Taux des Centres de culture et d'animation dans le gouvernorat du Kef	p.77
Taux d'analphabétisme (1994-2004)	p.41		
Taux d'Evolution des ménages selon le milieu.....	p.42		
Evolution du Nombre des logements selon le mileu	p.42		
Taux de Branchement des logements.....	p.43		
logements Par nombre de pièces	p.43		
Typologies des Logements.....	p.43		
Evolution des Equipements des ménages.....	p.44		
Pyramide de la Population active en 2008	p.45		
Taux de la Population occupée par statut professionnel	p.45		
Taux de la Population active occupée et la population active selon les secteur d'activités.....	p.47		
Périmètres Irrigués	p.53		
Nombre de Ruches d'abeilles dans le gouvernorat du Kef	p.58		

Liste des Tableaux

Les Principaux indicateurs du développement économique et social du gouvernorat du Kef.....	p.12	Evolution du nombre des logements selon le milieu.....	p.42
Superficie et secteur par délégation.....	p.13	Logement par type d'utilisation en 2004.....	p.42
Répartition des superficies drainées par les principaux oueds.....	p.19	Logement par nombre de pièces en 2004.....	p.43
Capacité des barrages et lacs collinaires.....	p.21	Taux de branchement des logements en 2004.....	p.43
Exploitation des Eaux souterraines.....	p.23	Typologie des logements en 2004.....	p.43
Températures moyennes mensuelles.....	p.25	Evolution des équipements des ménages.....	p.44
Direction des vents.....	p.25	Équipements des ménages en 2004.....	p.44
Les précipitations.....	p.27	Répartition en 2004 de la population occupée par statut professionnel et par sexe....	p.45
Les centres de collecte des déchets.....	p.33	Population active occupé par délégation en 2004.....	p.46
Evolution de la population par milieu (1994 - 2011).....	p.34	Contribution des différents secteurs à l'emploi dans le gouvernorat du Kef.....	p.47
Répartition de la population par sexe et par délégation (1994 - 2011).....	p.34	Taux chômage selon le niveau d'instruction et le sexe.....	p.48
Evolution de la population(1994-2011).....	p.36	Répartition des terres agricoles.....	p.49
Evolution de la population par sexe(1994-2011).....	p.36	Répartition des terres par délégation.....	p.49
Taux de croisement de la population par délégation.....	p.36	Répartition des terres exploitées durant la saison 2010/2011.....	p.50
Evolution des indicateurs démographiques.....	p.37	Répartition des exploitations par classe de superficie saison 2010/2011.....	p.52
La migration interne.....	p.38	Périmètres publics irrigués en 2011.....	p.53
La migration externe.....	p.39	Périmètres privés irrigués en 2011.....	p.53
Evolution des classe d'âge.....	p.40	Répartition de la production végétal par type et par délégation.....	p.56
Statut matrimonial de la population par délégation.....	p.41	L'élevage en 2011.....	p.58
Evolution du taux d'analphabétisme par sexe (plus de 10 ans).....	p.41	La production forestière en 2011.....	p.59
Taux de scolarisation de la population par sexe et par délégation en 2004.....	p.41	Les substances utiles.....	p.60
Evolution des ménages.....	p.42	Répartition des entreprises par secteur.....	p.61
		Les investissements industriels.....	p.62

Répartition des entreprises par délégation et par régime.....	p.62
L'artisanat en 2010	p.63
Les établissements hôteliers	p.63
Réalisations touristiques	p.64
Arrivée par nationalité en 2011	p.64
Nombre des nuitées par nationalité en 2011	p.64
Tableau des sites historiques.....	p.65
Le commerce du gros en 2012.....	p.65
Caractéristiques du réseau routier en 2010	p.67
Electrification.....	p.69
Consommation des abonnés de la SONEDE.....	p.69
Taux d'adduction en eau potable.....	p.69
Indicateur de l'assainissement en 2012.....	p.70
Equipement et activités de la poste en 2010	p.70
Les infrastructures de télécommunication en 2010	p.71
Abonnés au réseau des télécommunication en 2010.....	p.71
Equipement du 1 er cycle de l'enseignement de base en2012.....	p.72
Equipement du 2ème cycle de l'enseignement de base en 2012	p.72
Equipement de l'enseignement secondaire en 2012	p.73
Etablissements universitaires en 2010	p.74
Consultation médicales en 2011	p.75
Strucures médicales en 2011	p.75
Equipements du sport en 2010	p.76
Equipements de l'enfance en 2010	p.76
Equipements de la jeunesse en 2010	p.77

Equipement de la culture 2010.....	p.77
Avancement de l'élaboration des plans AU des communes.....	p.79
Indicateurs de la population, l'équipement et l'éducation du Kef-Est.....	p.83
Indicateurs de la santé, l'agriculture et l'économie du Kef-Est	p.84
Indicateur de la population, l'équipement et l'éducation du Kef-Ouest.....	p.87
Indicateurs de la santé, l'agriculture et l'économie du Kef-Ouest.....	p.88
Indicateur de la population, l'équipement et l'éducation de Dahmani.....	p.91
Indicateurs de la santé, l'agriculture et l'économie de Dahmani	p.92
Indicateur de la population, l'équipement et l'éducation du Tajerouine	p.95
Indicateurs de la santé, l'agriculture et l'économie du Tajerouine	p.96
Indicateur de la population, l'équipement et l'éducation du Sers.....	p.99
Indicateurs de la santé, l'agriculture et l'économie du Sers.....	p.100
Indicateur de la population, l'équipement et l'éducation d'El Ksour	p.103
Indicateurs de la santé, l'agriculture et l'économie d'El Ksour	p.104
Indicateur de la population, l'équipement et l'éducation du Djérisa.....	p.107
Indicateurs de la santé, l'agriculture et l'économie du Djérisa.....	p.108
Indicateur de la population, l'équipement et l'éducation de Kalaât Sènan.....	p.111
Indicateurs de la santé, l'agriculture et l'économie de Kalaât Sènan	p.112
Indicateur de la population, l'équipement et l'éducation de Kalaât Khasba.....	p.115
Indicateurs de la santé, l'agriculture et l'économie de Kalaât Khasba.....	p.116
Indicateur de la population, l'équipement et l'éducation du Nebeur.....	p.119
Indicateurs de la santé, l'agriculture et l'économie du Nebeur.....	p.120
Indicateur de la population, l'équipement et l'éducation de Sakiet Sidi Youssef	p.123
Indicateurs de la santé, l'agriculture et l'économie de Sakiet Sidi Youssef.....	p.124

1. INTRODUCTION

Situé dans le haut Tell supérieur au Nord Ouest de la Tunisie où le milieu naturel est favorable à l'évolution et au développement des activités humaines, le gouvernorat du Kef est limité par les gouvernorats de Jendouba au Nord, Siliana à l'Est, Kasserine au Sud et à l'ouest par l'Algérie avec une frontière de 145 Km de longueur. La région du Kef, depuis la plus haute Antiquité, dominait le Nord-Ouest tunisien et une bonne partie de l'Est algérien, dont la Ville du Kef constituait, jusqu'à une date récente, le centre politique, le plus important centre religieux et la place forte. La présence, à proximité, du plus vieux site archéologique tunisien à Sidi Zin, dans la vallée de l'Oued Mellègue, laisse penser que la région du Kef fut l'une des premières régions occupées par l'homme préhistorique.

Plus tard les hauteurs du Kef (Djebel Dyr) formaient le lieu préférentiel, en raison de l'abondance de l'eau, d'un site facilement défendable au cœur d'une région giboyeuse ainsi qu'un refuge naturel dans les grottes locales. Le site du Kef fut également occupé très tôt, comme en témoignent les récentes découvertes, au cœur même de la ville, de vestiges d'industries lithiques néolithiques en rapport avec des activités agricoles (Oued El Aïn).

C'est sans doute à cette époque que remontent les premiers cultes autour de la source abondante de Ras El Aïn, située en plein centre-ville. L'époque mégalithique dut être florissante, si on en juge par les nombreux vestiges mégalithiques qui ont traversé les siècles pour parvenir jusqu'à nous (Hram de Sidi Mansour). Beaucoup ont malheureusement disparu, témoins des premiers foyers de peuplement sédentaire qui devaient donner naissance à la ville. L'influence carthaginoise atteignit la ville au 5^{ème} s. av. J.-C., comme l'atteste la découverte de restes de céramiques puniques du IV^{ème} s. av. J.-C., lors de la construction des remparts de la ville (Borj Glel). La ville passa par la suite sous le contrôle des Numides massaesytes. Syphax, roi des Numides, fit de Cirta (Le Kef) une résidence dès 205 av. J.-C. Massinissa (203-148 av. J.-C.), roi des Numides massyles, après sa victoire sur Syphax en 203 av. J.-C., renforça son rôle de capitale du royaume numide unifié, le Regum Numidia. Micipsa (148-118 av. J.-C.), son fils et héritier, l'embellit.

Les Anciens la qualifiaient de ville splendide, elle accueillait une importante colonie grecque et italique, généralement des lettrés, des architectes et des négociants en blé. Lorsque survint la mort de Micipsa, en 118, ses trois héritiers (Adherbal, Hiempsal et Jugurtha) se disputèrent le royaume.

Hiempsal fut très vite assassiné par Jugurtha. Ce geste eut pour conséquence de diviser les Numides en deux camps, l'un pour Adherbal, et le second constitué surtout par l'élite militaire favorable à Jugurtha. Echu à Adherbal par un arbitrage du Sénat romain, Cirta fut assiégée et investie par Jugurtha en 112 av. J.-C. Adherbal fut vaincu et égorgé la même année. Jugurtha était maître de toute la Numidie. Mais dès 110 av. J.-C., les combats reprirent contre l'armée romaine. La ville de Cirta se rendit aux Romains en 108 av. J.-C. Ceux-ci établirent, non loin, un camp permanent pour mener leur guerre contre Jugurtha, retiré dans le Sud.

Les combats prirent fin en 105, par la capture du chef numide. Celui-ci fut exilé à Rome et exécuté le 1^{er} Janvier 104. C'est en 46 av. J.-C., sous Jules César, que Cirta fut annexé à l'empire romain, avec le reste de la Numidie indépendante de Juba, au sein de l'Africa Nova. La ville était alors occupée par Sittius. En 42-40 av. J.-C., Cirta fut assiégée, en tant que résidence probable du gouverneur romain de cette nouvelle province, Sextius, lors des conflits qui opposa celui-ci à Cornificius, gouverneur de l'Africa Vetus. Après une première fondation coloniale de la Colonia Julia Cirta vers 40 av. J.-C., probablement à la suite d'un programme de J. César, la colonie fut renouvelée du temps d'Auguste, entre 36 et 27 av. J.-C., en une importante colonie, celle des Siccensis. La ville sera plus connue sous le nom officiel de Colonia Julia Veneria Cirta Nova Sicca, bien qu'on la désigna, assez tôt, au début de l'époque impériale, du temps de Tibère, sous le double nom de Cirta et de Sicca. Mais le nom usuel qui devait prédominer fut Sicca Veneria, nom composé reflétant son statut mixte et particulier, celui d'une ville-temple, où l'on distingue entre l'ordo des Siccenses civil et les Venerii religieux (colonia Siccensium et Veneris). La région du Kef, sous la direction de l'ordo des Siccenses, devait connaître une remarquable évolution urbaine et architecturale marquée par d'importantes réalisations.⁽¹⁾

Le gouvernorat, a plus d'une vocation qui détermine sa renommée, il renferme de nombreuses ressources et possède de nombreux domaines qui ne se réduisent pas à une seule activité pour servir d'attribut. La présence concomitante d'une multitude de ressources, convenablement exploitées ou encore épargnées, détermine sa richesse au détriment d'une seule vacance. Il se caractérise par un patrimoine riche et varié faisant la fierté de sa population profondément enracinée dans son histoire. Il est évident que la situation géographique privilégiée est à l'origine du développement du gouvernorat.

Cette situation est aujourd'hui consolidée par des infrastructures en plein essor. Fondée sur des ressources humaines compétitives et des richesses naturelles diversifiées, l'économie du gouvernorat est basée essentiellement sur l'agriculture, néanmoins elle est renforcée par une activité industrielle naissante. A travers l'histoire Le gouvernorat du Kef était le lieu de plusieurs événements qui marquaient la Tunisie pour des longues périodes. Ce fut le principal domaine de la colonisation romaine et il comptait parmi les régions préférées par l'occupation française. Le Gouvernorat comprend les terres les plus fertiles du pays, qui ont values à l'Ifriqiya son surnom de Grenier de Rome. La région occupait une position remarquable dans l'histoire de la dynastie Husaynide et avait un rôle décisif dans le conflit qui divisait la Tunisie entre partisans de Husseïn Ben Ali et Ali Bacha. Ce sort historique est du en grande partie à l'importance stratégique du site. Quasiment pendant toutes les conquêtes, Le Kef était considéré le lieu destiné à assurer la sécurité du territoire. Il est compté aujourd'hui parmi les plus forts lieux de la Tunisie. La ville du Kef située sur les hauteurs d'un massif, domine naturellement les grandes plaines du Sers et d'Oued Mellègue. En outre l'une des principales voies de connexion entre la Tunisie et l'Algérie passe à travers ce gouvernorat.

Le voyage à travers les routes saigneuses et vallonnées est une immersion dans les terres fertiles et le patrimoine inspirant de cette région formée par des chaînons montagneux entre lesquels s'allongent des plaines alluviales : les chaînons sont discontinus et les plaines se juxtaposent sans être toujours reliées les unes aux autres laissant une grande impression de fractionnement. Le paysage se présente comme des énormes tapis verdoyants ornés par le découpage géométrique des parcelles formant des thèmes nuancés correspondants aux différentes terres arables ou aux prairies naturelles. Les formations géologiques sont discontinues et ne sont homogènes que sur des espaces relativement restreints. De ce fait, le paysage est très diversifié ; il n'y a pas une zone de forêt et une zone de céréales : boisement et cultures alternent en une série de petites régions distinctes. L'élément caractéristique de la forêt est le pin d'Alep qui partage parfois son territoire avec l'eucalyptus et l'olivier et règne d'une manière absolue sur les versants nord ouest exposés aux vents humides. Les céréales sont la culture préférée. C'est un espace submergé de substance créatrice. Tout est favorable à l'épanouissement.

(1) Mohamed Tlili; Histoire du Kef

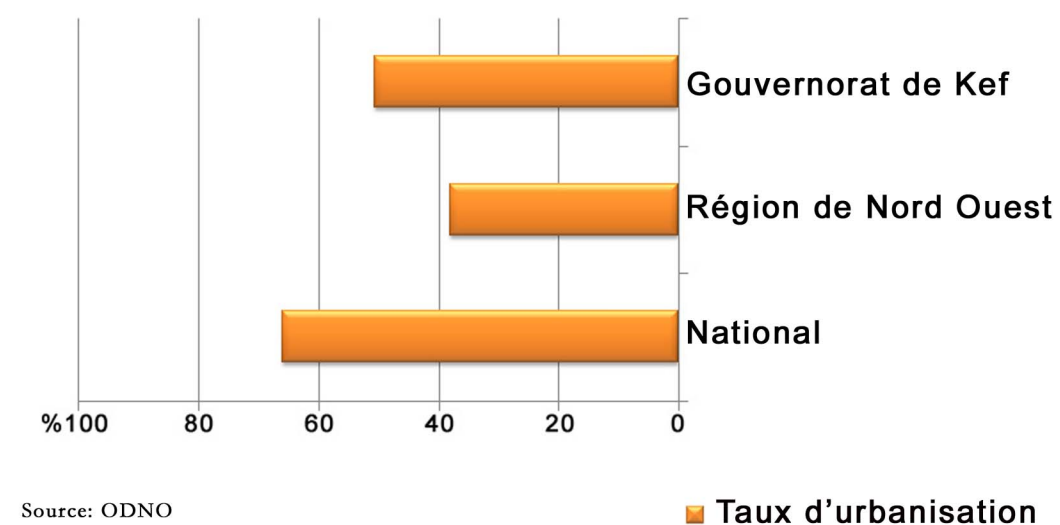
1.1. Les principaux indicateurs du développement économique et social du gouvernorat du Kef

Les principaux indicateurs du développement économique et social du gouvernorat du Kef

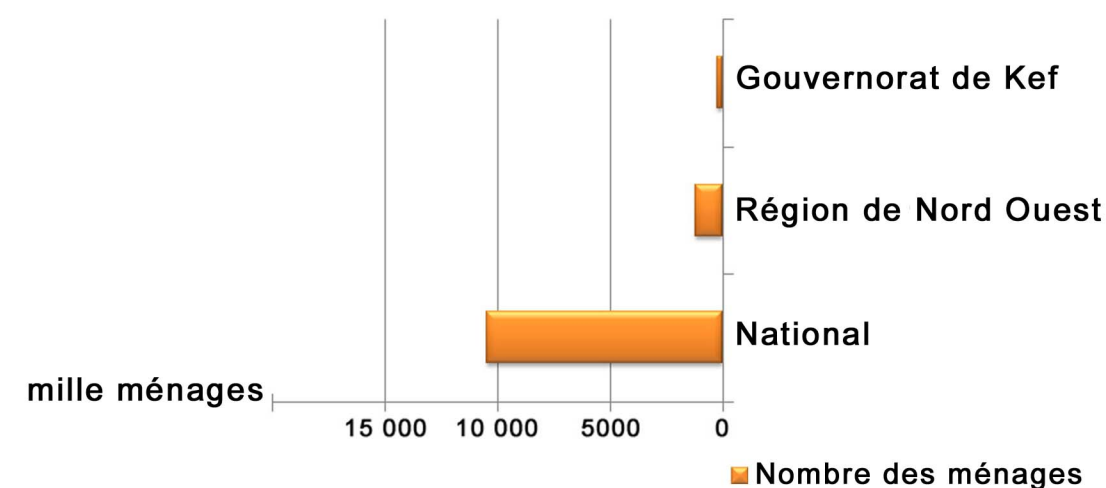
	Unité	Gouvernorat du Kef	Secteur du Nord-Ouest	National
Superficie totale	Km ²	5 081	16 565	162 155
Nombre d'habitants en 2009	Mille Hab	256,8	1219,1	10489,1
Densité de population	Hab/Km ²	54	73	64
Taux d'accroissement moyen annuel (1994-2004)	%	-0,51	-0,10	1,21
Taux d'urbanisation en 2009	%	50,7	38,0	66,0
Taux global d'électrification en 2010	%	99,6	99,1	99,5
Taux d'électrification en milieu urbain en 2010	%	99,6	99,7	99,7
Taux d'électrification en milieu rural en 2010	%	99,6	98,7	98,9
Taux global de desserte en eaux potable en 2004	%	85,1	84,4	95,6
Taux de desserte en eaux potable en milieu rural en 2004	%	77,4	75,1	87,4
Taux de branchement au réseau d'assainissement en milieu urbain en 2010	%	91,2	92,8	84,6
Densité téléphonique pour 100 habitants en 2010 (fixe)	Lignes	9,1	6,3	12,3
Densité téléphonique pour 100 habitants en 2010 (mobile)	Lignes	88,1	70,9	92,9
Nombre d'habitants par bureau de poste	Mille habitants	8,6	8,6	10,2

Source: ODNO

Taux d'urbanisation en 2009



Nombre de ménages année 2009



1.2. Découpage Administratif

Le gouvernorat du Kef est composé de 11 délégations et 87 secteurs.

Les délégations les plus étendues sont celles de Nebeur, Tajerouine et Sakiet Sidi Youssef, elles représentent des superficies qui varient entre 13 et 16% de la superficie totale du gouvernorat, alors que les délégations les moins étendues sont celles du Kef-Ouest, Kalaât Khasba et Djérissa avec des superficies de 3 à 4 %.

Les autres délégations qui sont : Dahmani, Kalaât Sénan, el Ksour, Sers et Kef-Est ont des tailles moyennes et représentent entre 8 et 10 % de la superficie totale du gouvernorat.

Le découpage des délégations en secteurs est de plus en plus affiné pour les délégations les plus étendues ;

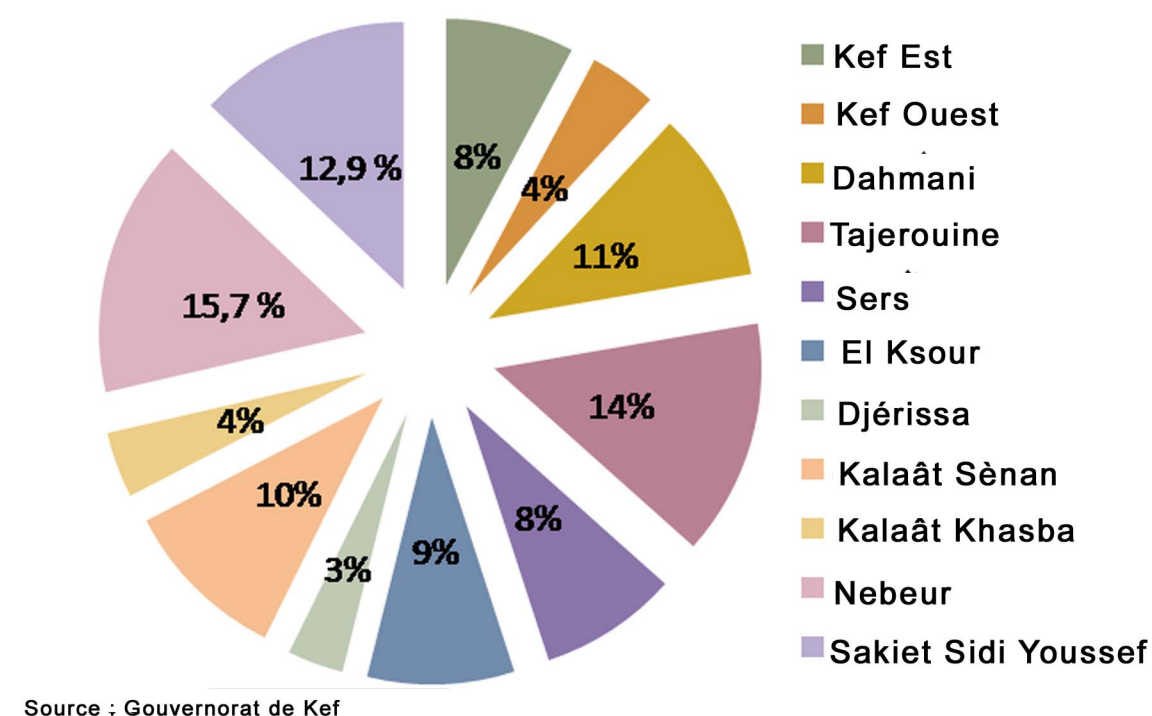
13 secteurs pour Nebeur et 12 secteurs pour Tajerouine. Tandis que pour les délégations les moins étendues le découpage se limite à 4 secteurs pour la Kalaât Khasba et 3 secteurs pour le Kef Ouest. Ce découpage administratif est renforcé par la présence des zones communales. En effet, le gouvernorat compte 12 communes ce qui est supérieur au nombre des délégations. Chaque chef lieu de délégation est une zone communale, à l'exception du Kef Ouest qui est régié par un arrondissement municipal. Par contre la délégation de Nebeur contient deux périmètres communaux ; Nebeur ville et Touiref et aussi la délégation de Tajerouine qui compte les communes de Tajerouine ville et Menzel Salem..

Superficie et Nombre de secteurs par délégation

Délégations	Superficie		Nombre de Secteurs
	Hectares	%	
Kef Est	39 480	7,8	08
Kef Ouest	20 770	4,1	03
Dahmani	52 730	10,4	09
Tajerouine	72 600	14,3	12
Sers	42 890	8,4	09
El Ksour	45 410	8,9	06
Djérissa	17 370	3,4	06
Kalaât Sénan	51 340	10,1	09
Kalaât Khasba	20 320	4,0	04
Nebeur	79 540	15,7	13
Sakiet Sidi Youssef	65 650	12,9	08
Total	508 100	100	87

Source: Gouvernorat du Kef

Taux de surface de chaque délégation de gouvernorat du Kef





2. Milieu Physique et Environnemental

2.1. Relief

La Tunisie doit ses reliefs à la chaîne de l'Atlas qui se déploie depuis l'océan atlantique au Maroc avec des hauteurs qui culminent au-dessus de 4000 m et s'abaisse progressivement jusqu'à atteindre en Tunisie le bassin oriental de la méditerranée.

La chaîne traverse la Tunisie en deux rameaux pratiquement parallèles. Le premier rameau est constitué de l'Atlas tellien au Nord, qui rejoint la méditerranée entre le cap Blanc et Ghar El Melh. Le second rameau est constitué par la dorsale qui est le prolongement de l'Atlas saharien qui traverse la Tunisie selon un axe oblique orienté Sud-Ouest Nord-Est rejoignant la méditerranée au Cap Bon. La région du Tell est celle située au nord de la dorsale. Elle se divise en Tell septentrionale au nord de la Méjerda et le Haut Tell entre la dorsale et la vallée de Méjerda.

Le gouvernorat du Kef appartient à la grande région du Haut tell. Ce gouvernorat frontalier se caractérise par un relief accidenté et compartimenté avec des plateaux ondulés et des plaines alluviales souvent isolées qui s'étendent entre les montagnes. Entre ces plaines et les versants montagneux en roches dures, existent des glacis encroûtés constituant des zones de transition très affectées par l'érosion. L'altitude des montagnes varie entre 700 et 1200 m, alors que celle des plaines varie de 450 à 600 m, ce qui indique qu'il s'agit de hautes plaines. D'autre part, le relief qui se caractérise par une alternance de montagnes et de plaines ou de plateaux, est orienté en général du Sud-ouest au Nord-est, de même direction que l'ensemble des plis de l'Atlas Tunisien. Par ailleurs en ce qui concerne la morphologie, le gouvernorat du Kef est constitué de plusieurs zones ou unités morphologiques qui permettent de subdiviser le gouvernorat en cinq parties physiques.

• La zone Nord :

Elle constitue la zone la plus accidentée du gouvernorat. En effet, elle se caractérise par une alternance d'anticlinal et de synclinal de direction Sud-ouest/Nord-est, donnant lieu à un relief très accidenté et de fortes pentes. Cependant, il existe de nombreuses dépressions qui contribuent à compartimenter le relief et à l'aérer tout en facilitant la circulation à travers cette zone. Cette unité qui s'étend du Dyr el Kef jusqu'au gouvernorat de Jendouba, englobe plusieurs montagnes d'altitude variant de 600 à 1100 m et dont notamment Dyr el Kef (1085 m), Jebel Grougit (796m), Jebel el Ghazlen (752 m), Jebel el Gfay (830 m), Jebel Ettouila (568 m), Jebel Echems (738 m), Jebel Bou Rebat (742 m), Jebel el Fayja 900 m), Jebel Ghar Ettine (988 m), Jebel Giboub (1059 m), Jebel Takrouna (955 m), Jebel Eddalga (1030 m) et Jebel Ourgha (912 m). Entre ces montagnes, on note la présence de micro-plaines de faibles étendues telles que Sidi Khiar, Sidi Dhil, Oum Smara, ...

• La zone du Centre Est :

Elle s'étend du Dyr el Kef jusqu'à Dahmani et au niveau de laquelle on distingue un relief discontinu formé par Jebel Maïza (887 m) à l'Est, Jebel Lorbos (758 m) au milieu et Jebel Ibba (820 m) et Kodiat Ziddine (737 m) vers l'Ouest. Cette séquence de montagnes s'étend vers Tejerouine par Kef Eslougui et Jebel el Houdh (850 à 955 m) et vers le Nord par Kodiat el Mrah, Kef En Nouidhir et Jebel Aragib (750 à 800 m). Entre ces différentes montagnes s'étendent les plaines des Zouarine à l'Ouest, la plaine du Sers à l'Est et la plaine du Kef Zaafrana au Nord.

• La zone du Centre Ouest :

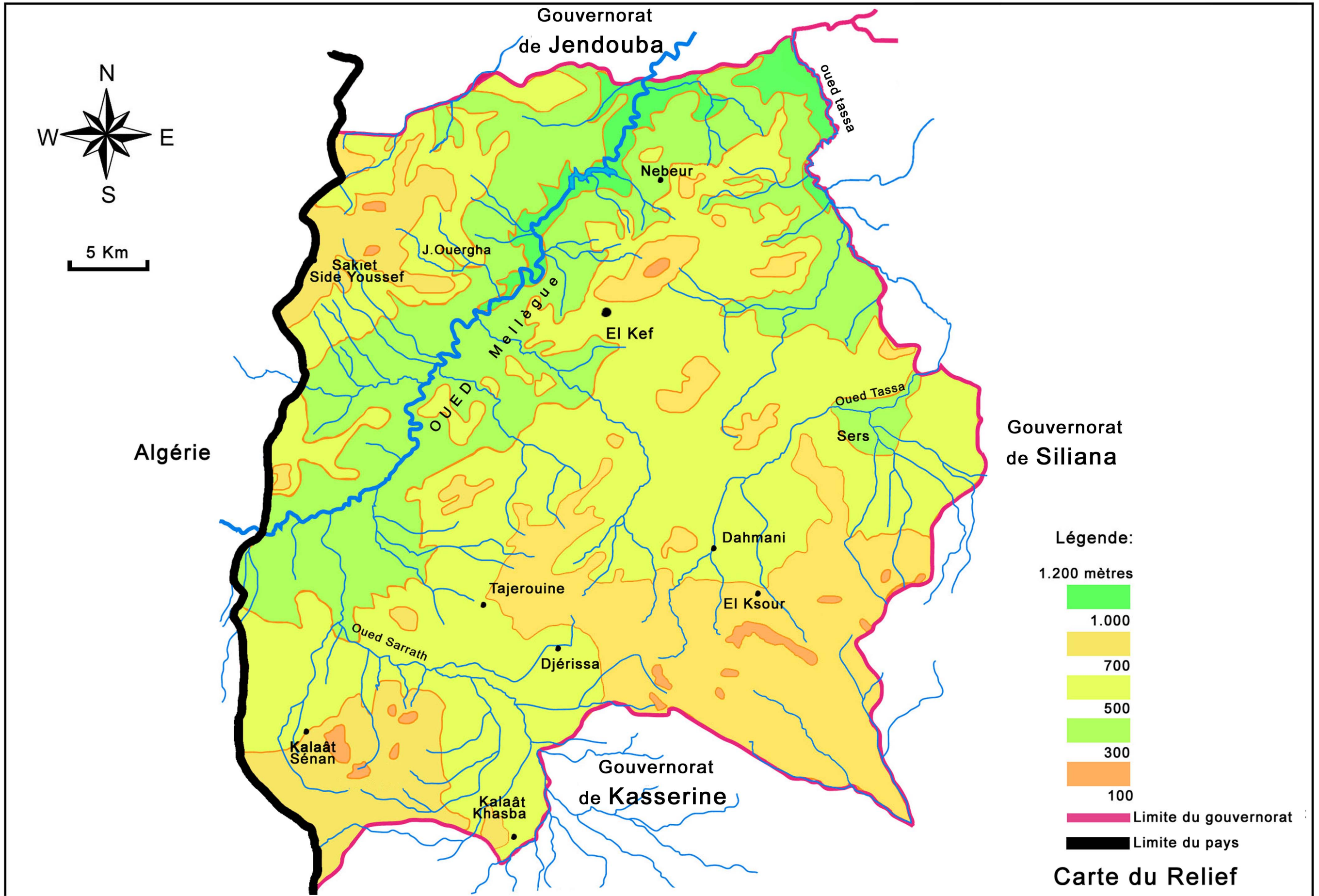
Elle s'étend de Sakiet Sidi Yousef jusqu'à Ouled Bou Ghanem, au Nord de Kalaât Sénan, et au niveau de laquelle on trouve un relief discontinu formé par Jebel El Mina et Jebel Saadin (600 à 800 m) au Nord, Jebel Garen Halfaya (905 m) à l'Est, Jebel Lejebel et Jebel Harraba (976 à 1045 m) à l'Ouest et Jebel Hmayma et Jebel Slata (687 à 1081 m) au Sud. Entre ces différentes montagnes assez pointues s'étendent des zones à relief peu accidenté et de pentes assez faibles constituant des plaines assez étendues d'altitude moyenne de 500 m

• La zone du Sud-Est :

Elle s'étend de Dahmani jusqu'aux environs de Rouhia. Cette zone qui se caractérise par un relief assez accidenté et des altitudes élevées variant de 800 à 1100 m, comprend le plateau de Sraouertaine situé au Nord de la plaine de Rouhia et constitué par les glacis et les piémonts des Jebels de Esmida (1050 m) à l'Est, de Bou Garfa et Ouled Soltan (1042 m) au Nord et d'el Ayata et Erouis (1050 à 1100 m) à l'Ouest. Ce plateau est traversé par les affluents amont d'oued Bab-bouche en particulier oued Slama. D'autre part, cette zone englobe plusieurs montagnes situées au Sud et à l'Ouest d'El Ksour, dont notamment Jebel el Zallez (1018 m), Jebel el Khazzen (930 m), Jebel Bou Ghorfe (1042 m) et Jebel Hadida (928 m).

• La zone Sud-Ouest :

Elle s'étend de Jrisa et Tajerouine jusqu'à Kalâat Khasba et Kalâat Sénan et qui constitue le bassin versant Median d'oued Serrat. Cette zone qui se caractérise globalement par un relief peu accidenté et à pente assez faible, comprend une partie à relief accidenté située à l'Est de Kalâa Snane. Cette partie est formée par la table de Jugurtha (1271 m) qui est entourée par Jebel Bou Jefna (1050 m) et Jebel Mzila (1047 m). En effet, cette zone est dominée par 3 sous zones de pente assez faible, à savoir Henchir de Ouled Bou Ghanem à l'Ouest, Henchir d'Ezghalma au Sud et Henchir d'El Khmamsa à l'Est.



2.2. Géomorphologie

L'ensemble du gouvernorat est constitué essentiellement par des formations calcaires dominant les longs versants marneux et les dépressions, allongés, abritant les principaux affluents de l'oued Mejerda.

Sur le plan géologique, par sa position aux fronts des nappes, l'Atlas septentrional est particulièrement une zone des diapirs, qui est montée par des perturbations liées aux jeux d'accidents majeurs. La série stratigraphique s'étend du trias au Quaternaire(*) :

- Les séries triasiques, en structures diapiriques sont gypseux, grés-pélique et argilo-dolomiques favorisant l'érosion différentielle. Les terrains jurassiques ne sont pas développés, ils affleurent à peine sous des faciès multiples : calcaire-dolomiques, marnes grises, avec intercalations de calcaires argileux.

Le jurassique est surmonté par un crétacé inférieur à dépôts gréseux dans le domaine Nord oriental et carbonaté dans le domaine Sud occidental ; avec de la base au sommet :

- Les alternances argilo-gréseuses inférieures ;
- Les carbonates sub-récifaux d'âges Gargasien ;
- Les alternances argilo-gréseuses supérieures du Gargasien supérieur Albin inférieur.

Au cénonien supérieur Turonien inférieur se déposent les calcaires en plaquettes (riches en matières organiques) ;

- La sédimentation se poursuit, au turonien moyen, avec des calcaires massifs. L'ensemble est relayé du turonien supérieur - Campanien inférieur et moyen, par des argiles et des marnes à faune planctonique. Au dessous, on trouve des calcaires crayeux blancs, à faune planctonique très ancienne ;

- Les calcaires du Maastrichtien sont surmontés par des alternances de calcaires argileux blanchâtres et de marnes grises ;

- Les terrains rapportés à l'Eocène affleurent sur de vastes superficies avec deux formations lithologiques : L'Eocène inférieur et moyen correspondant à des calcaires argileux et marnes à glauconie et phosphates et l'Eocène supérieur représente par des alternances argilo-grés carbonatées fossilifères ;

- Les terrains néogènes, comportant deux faciès :
 - Les alternances d'argiles grises à gypse à base, surmontées par des grès, et des sables peu fossilifères (Miocène inférieur et moyen) ;
 - Laguno-continentaux formés de grès, d'argiles et de calcaires lacustres, au sommet (Miocène supérieur).

- Le Pliocène est formé de conglomérats, d'argiles et de grès continentaux.

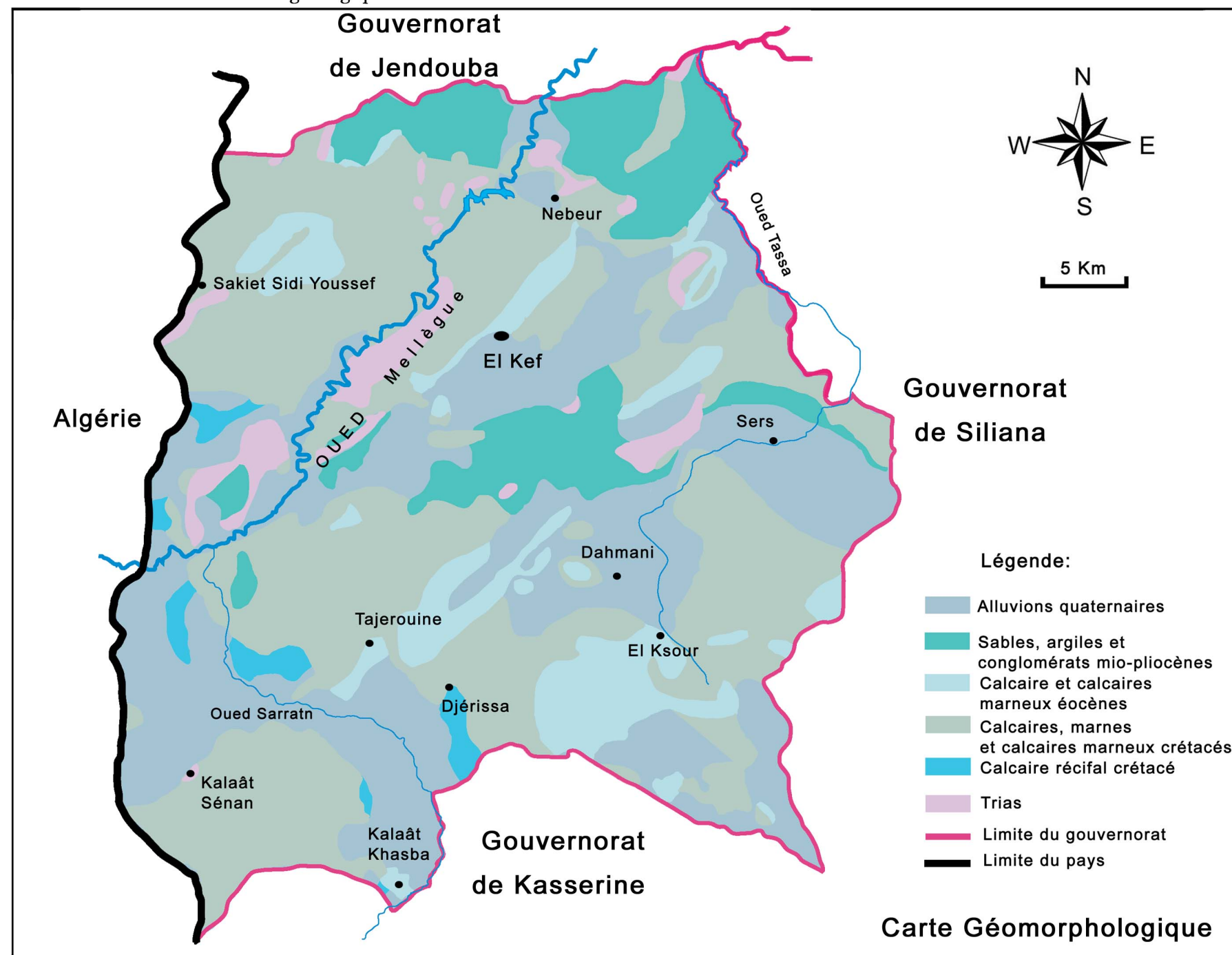
Les sols qui ne sont formés aux dépens des substrats géologiques carbonatés (calcaires ou marno-calcaires), se rattachent à la famille des sols calcimorphes qui couvrent 80 % de la superficie de la région. On distingue :

- Les sols calcimorphes humifères : affleurements de calcaire tendre, crayeux, marneux ou argilo-calcaire, sous forêt : sols profonds (50 cm à 1m). Ce sols sont sensibles à l'érosion « une fois découverts et cultivés sans précaution, à la suite de la perte de la matière organique qui assure leur cohésion » ;

- Les sols d'apport peu évolués, dans les bassins et cuvettes alluviales et parfois des sols à tendance holomorphe dans les cuvettes, ou se réalise le colmatage par des particules fines et imperméables.

Lorsque les cuvettes présentent dans leurs parties basses, des affleurements marneux ou argileux, les sols deviennent aptes aux cultures annuelles, mais ils restent sujets à de légères salinisations.

(*) Selon les travaux récents de Souquet et al. 1997, de Brusset et al...1997 et de Brusset, 1999 qui ont déterminé les différents horizons géologiques.



Source: Carte Géologique

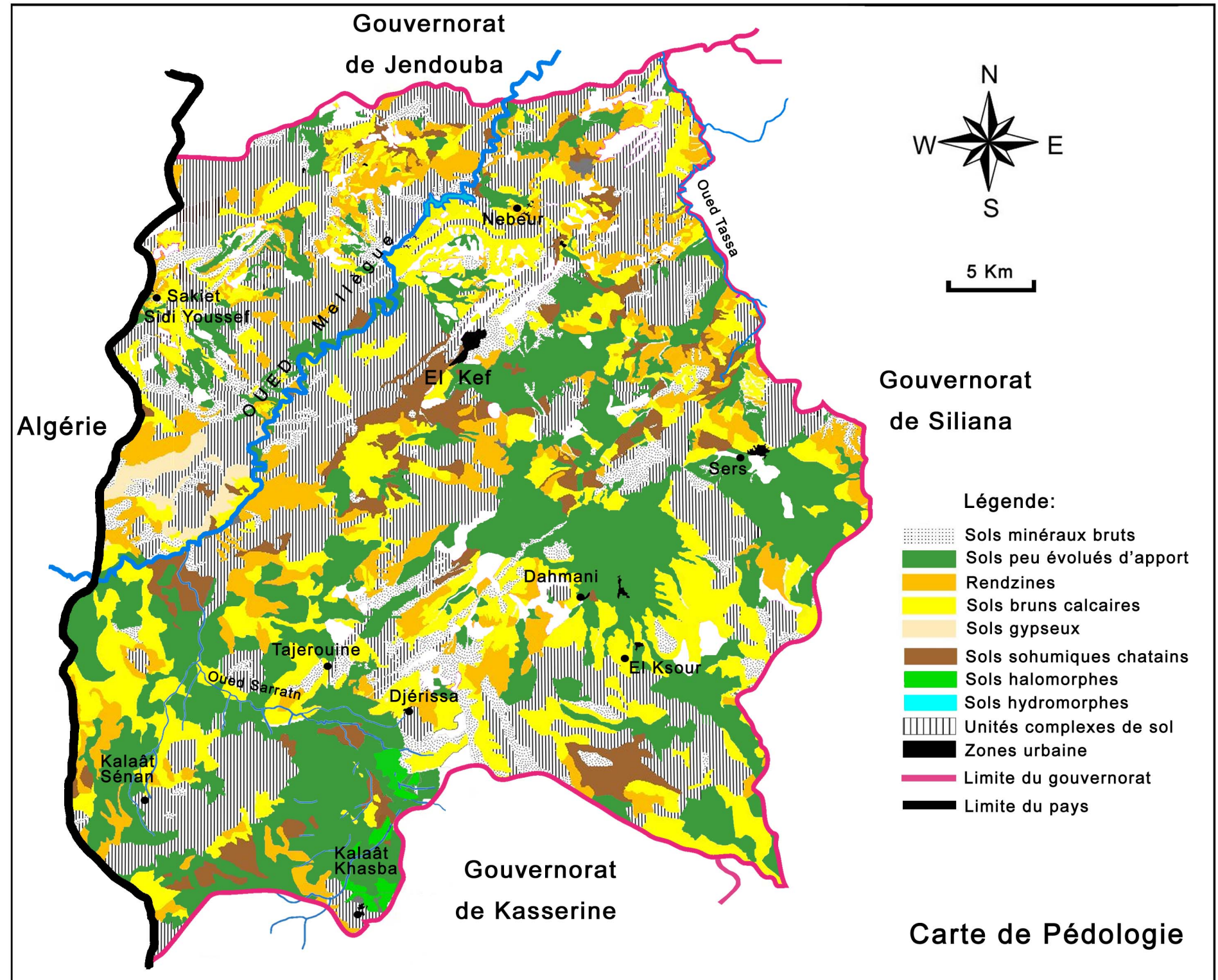
3.2. Pédologie

Le gouvernorat du Kef qui appartient aux étages bioclimatiques du semi-aride et du subhumide présente des conditions favorables à différents types de pédogenèses (Carbonatation et décarbonatation, vertisolisation, steppisation, « fertilisation », brunification, hydromorphie et salinisation). Ces pédogenèses sont plus ou moins actives selon le type de roche et l'abondance des pluies. C'est ainsi qu'on distingue dans les secteurs bien arrosés au Nord la présence de :

- Des sols profonds du type vertisol sur les roches tendres (marne et argile).
- Des sols rubéfiés sur les calcaires durs (sols rouges).
- Des sols iso humiques sur les roches livrant un produit d'altération à texture légère.
- Des sols peu évolués d'apport alluvial et colluvial dans les plaines et les piedmonts.

Dans les parties les moins arrosées, les roches tendres ont donné naissance à des sols peu évolués. Leur évolution est freinée par l'érosion continue et imperceptible des horizons de surface par décapage superficiel. Leur approfondissement par décomposition de la roche mère n'arrive pas à compenser ce décapage. Dans certains sites sur marne et sur calcaire, la carbonatation et la décarbonatation sont actives aboutissant à l'émergence de sols calcimagnésiques, de sols châtaîns et des sols rouges. La topographie est aussi déterminante pour le type de sol dans certaines situations. Sur les pentes raides menacées constamment par l'érosion, on a des lithosols et des régosols et dans les bas fonds où les alluvions les plus fines atterrissent, on a des vertisols, voire des sols hydro morphes dans les zones mal drainées.

Le gouvernorat se distingue par la prédominance des sols à texture fine, riches en calcaire et à teneur en matière organique plus ou moins élevée en fonction de leur utilisation. D'une façon générale, les sols qui ont subi le défrichement ont perdu beaucoup de leur richesse en humus. Leur exploitation avec très peu de restitution de matière organique a entraîné leur dégradation physique. Du point de vue profondeur et capacité de stockage d'eau, la région est bien pourvue en sols profonds pouvant constituer des réservoirs importants pour l'eau. Les sols érodés occupant les djebels et les ravins sont très variés allant des sols formés de sédiments profonds n'ayant aucune différenciation d'horizons (régosols) et de sols squelettiques sur roche dure et sur de fortes pentes.



Source: carte Agrigole

2.4. Hydrographie

Le gouvernorat du Kef est drainé par les principaux oueds suivants :

- Oued Mellègue : qui prend son départ en Algérie, est un affluent rive droite de la Medjerda, l'apport moyen enregistré est de 185 Mm³ / an. Ses affluents au Sud-Ouest parcourent des terrains en majorité imperméables.

Dans la zone de confluence avec Oued Serrat, le couvert forestier est peu dense. Les grandes cultures extensives dominent les terrains : la région du Kef à l'Est et l'Ouergha à l'Ouest. Le bassin de Mellègue se caractérise aussi par la fréquence des pentes très importantes qui facilitent l'arrivée des eaux de crue. Les apports en période d'étiage baissent à 37 Mm³, l'Oued Mellègue avec ses affluents, est classé parmi les Oueds pérennes. La fréquence des affluents salières du trias dans la région sont responsables de la médiocrité de la qualité des eaux du fait que la salinité atteint 1,8 g/l. En période de crue, elle baisse légèrement à 1,5 g/l ; mais en période d'étiage elle augmente jusqu'à atteindre 3 g/l et 4 g/l.

- Oued Serrath : qui prend son départ en Algérie, et traverse le gouvernorat de Kasserine, est un affluent rive droite de Mellègue. Son apport est entre 10 Mm³ / an et 15 Mm³ / an. La salinité est en moyenne 2 g/l.

- Oued Tessa qui est un affluent rive droite de la Medjerda et qui constitue plus ou moins la limite avec le gouvernorat de Siliana. Les apports annuels moyens de l'Oued est de 86 Mm³. La qualité de l'eau est semblable à celle de Mellègue avec une moyenne de 1,8 g/l. En période d'étiage la salinité monte à plus de 3 g/L.

Ces oueds présentent un nombre important des affluents et par conséquent le réseau hydrographique de la région est très dense. Cependant d'autres oueds prennent leur départ au niveau du gouvernorat du Kef, en particulier : les oueds Babbouche et Zguifa qui sont des affluents amont d'oued el Hatab qui constitue la branche Nord d'oued Zroud. L'oued Ezzana qui constitue le tronçon amont d'oued Mliz qui est un affluent rive droite d'oued Medjerda.

2.4.1 Découpage par bassins versants

Sur la base du réseau hydrographique présenté précédemment, le gouvernorat du Kef peut être subdivisé en cinq grands bassins de superficies variables et drainés par les principaux oueds de la région. Chaque bassin versant peut être divisé en plusieurs sous bassins et qui seront drainés par les affluents. Dans le tableau suivant, on donne la répartition des superficies drainées par les principaux oueds, dans le gouvernorat du Kef.

Répartition des superficies drainées par les principaux oueds

Oued/Bassin versant	Superficie drainée dans le gouvernorat	
	(km ²)	(%)
Mellègue (sans Serrath)	2 355	46
Serrath	850	17
Tessa	1 445	28
El Hatab	275	5,5
Mliz	165	3,5
Total	5090	100

Source : DGEQV

Comme le montre le tableau précédant, la grande partie du gouvernorat du Kef qui s'étend sur 3 205 km² (63 % de superficie) est drainée par oued Mellègue (46 %) auquel s'ajoute son principal affluent oued Serrat (17 %) et dans une moindre importance vient l'oued Tessa avec 28 %.

Les eaux de surface constituent l'une des principales ressources du gouvernorat du Kef malgré la médiocrité de la qualité des eaux en comparaison avec les régions du Nord. Les eaux de surfaces sont beaucoup plus importantes que les eaux souterraines qui se localisent dans les plaines.

2.4.2 Les Eaux Souterraines

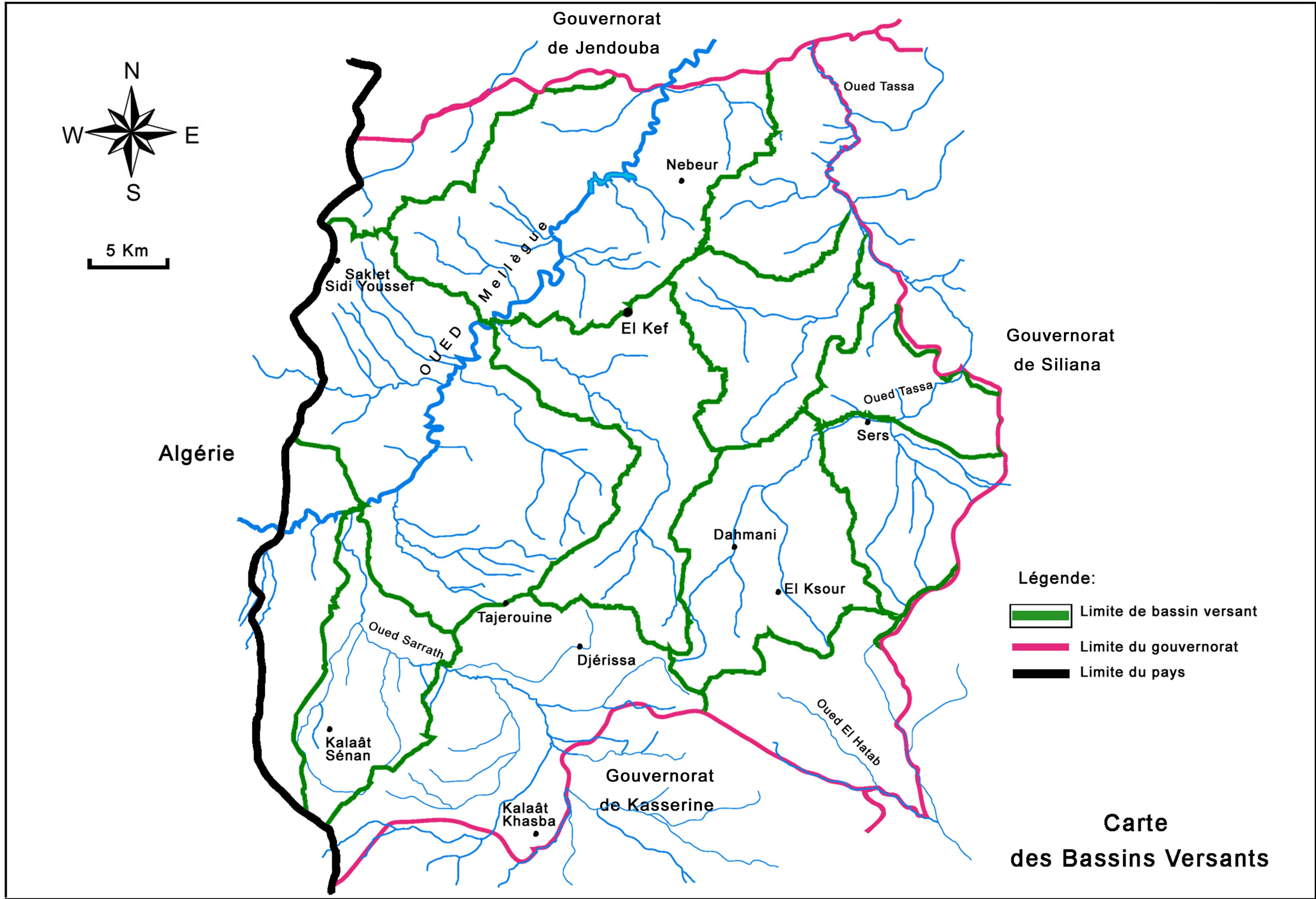
Les principales nappes phréatiques dans le gouvernorat sont ;

- La plaine du Kef qui est une plaine alluvionnaire caractérisée par des zones à salinité élevée telles que le centre de plaine et la région bordière de la plaine de Charène.
- La nappe de Bled Charène qui constituant le prolongement Sud Ouest de la plaine du Kef, se caractérise par une eau de bonne qualité où la salinité ne dépasse pas les 2 g/l, reflétant ainsi la nature lithologique du réservoir : sables argileux.
- La nappe du Sers qui est un fossé d'effondrement de direction Est – Ouest est entourée par des reliefs constitués par des terrains (marnes et calcaires) renfermant une nappe alluviale avec une eau de bonne qualité.
- La nappe de Zouarines qui appartient à la grande nappe du bassin de Tessa.
- La nappe de Bled Abida située dans une plaine alluviale perméable (sable).

Les principales nappes profondes sont ;

- La nappe profonde du Kef
- La nappe profonde de Bled Abida
- La nappe profonde de Bled Charène
- La nappe profonde Sidi Khiar

Les nappes phréatiques et profondes dans le gouvernorat du Kef sont discontinues. Mais elles recèlent près de 4% des ressources du pays. Le Gouvernorat est mieux pourvu que Jendouba et Siliana, qui se partagent l'équivalent des potentialités du Kef, soit 2% chacune. Les nappes profondes sont globalement sous-exploitées (26 %) constituent une ressource en eau potentielle (réserve de 34 Mm³) permettant le développement agricole du gouvernorat. L'utilisation des nappes profondes est répartie avec des proportions proches entre l'usage agricole (50 %) et pour l'alimentation en eau potable (43,5 %).



2.4.3. Mobilisation et Exploitation des eaux

a. Exploitation des eaux de surface

La prédominance des terrains imperméables, la dégradation du couvert naturel, l'accélération de l'érosion hydrique et le manque de site favorable aux grands barrages, sont parmi les facteurs qui ne facilitent pas la mobilisation des eaux de surface à outrance. Cependant les Directions concernées du Ministère de l'Agriculture s'affairent à tirer le maximum de profits pour équiper la région d'un important réseau de barrages et de lacs collinaires. Mellègue est le seul grand barrage, qui a été réalisé en 1954. Le but principal était la régularisation de Oued Mejerda, d'amortir les crues qui ont provoqué des inondations catastrophiques dans la partie aval. La capacité du barrage est de 80 Mm³. Le barrage Mellègue est parmi les plus menacés par l'envasement, avec 5,94 Mm³ par an. C'est l'un des rythmes les plus accélérés de la Tunisie du Nord. Un rythme comparable se rencontre dans la Steppe : barrage Sidi Saâd (5,4) et Marguellil (5,5). Cependant le barrage Lakhmès à Siliana au voisinage de Mellègue, n'est menacé que par 0,3 Mm³ par an.

Le gouvernorat du Kef compte un réseau de 24 barrages collinaires avec une capacité totale de 44,945 Mm³ et 71 lacs collinaires avec une capacité totale de 6,240 Mm³.

Capacités des Barrages et des Lacs Collinaires

Délégation	Grand barrage		Barrages collinaires		Lacs collinaires	
	Nbr	Capacités en Mm ³	Nbr	Capacités en Mm ³	Nbr	Capacités en Mm ³
Kef Est			2	10,800	6	0,575
Kef Ouest			-	-	2	0,217
Dahmani			5	6,940	9	0,801
Tajerouine			1	1,400	13	0,960
Sers			3	2,180	6	0,417
El Ksour			4	10,800	5	0,411
Djérissa			1	1,000	2	0,160
Kalaât Sénan			2	1,77	2	0,180
Kalaât Khasba			-	-	1	0,070
Nebeur	1	80	3	4,220	14	1,323
Sakiet Sidi Youssef			3	2,805	11	1,286
Total	1	80	24	41,91	71	6,400

Source: CRDA le Kef 2011

Le gouvernorat du Kef dispose des ressources propres en eau de surface et des ressources partagées avec l'Algérie et les 2 gouvernorats limitrophes, Kasserine et Siliana. En effet, l'oued Mellègue présente un bassin versant amont de 6 150 km² en Algérie, oued Serrath présente un bassin versant amont de 1 200 km² dans le gouvernorat de Kasserine et pour oued Tessa la majeure partie des sous bassins de la rive droite qui couvrent environ 900 km² se trouve dans le gouvernorat de Siliana. Le gouvernorat du Kef dispose d'environ de 128 Mm³ de ressources propres en eau de surface alors que les ressources partagées sont estimées à environ 160 Mm³.

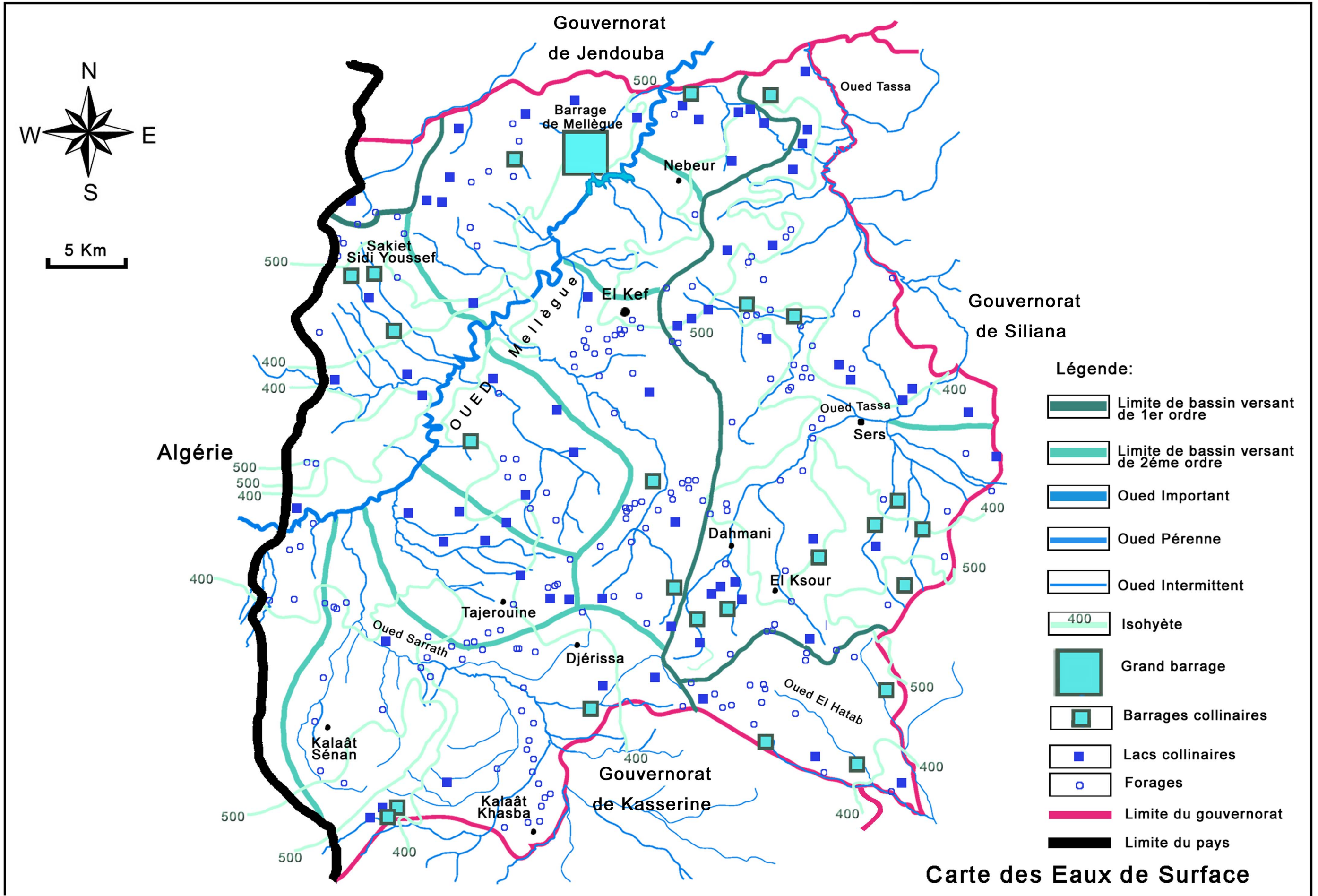
C'est ainsi qu'en considérant qu'environ 60 % des ressources partagées reviennent au gouvernorat du Kef, les ressources en eau de surface sont de l'ordre de 250 Mm³, dont 86 % sont mobilisables par les divers ouvrages hydrauliques soit environ 214 Mm³. Ces ressources ont été estimées sur la base des apports des oueds Mellègue (180 Mm³) et Tessa (70 Mm³). La salinité de ces eaux est généralement supérieure à 4 g/l.

D'autre part, les volumes d'eau mobilisés par les ouvrages hydrauliques sont d'environ 131 Mm³ en 2011, ils se sont développés par rapport aux années précédentes ; 112,5 Mm³ en 2002.

Cependant ces données montrent que les volumes d'eau mobilisés représentent environ 70 % des ressources mobilisables, ce qui indique que le gouvernorat du Kef dispose d'un potentiel en eau de surface assez important pouvant être mobilisé par la réalisation de nouveaux ouvrages hydrauliques.

En plus de ces volumes mobilisés, les pompages directs dans les oueds recours contribuent avec 26 Mm³ en 2011, c'est un recours de plus en plus fréquent par rapports aux années précédentes ; seulement 13 Mm³ ont été pompés directement en 2002.

Le gouvernorat compte une faible exploitation pour la réutilisation des eaux traitées provenant des stations d'épuration, en raison du manque des stations (une seule station opérationnelle dans le gouvernorat) et de l'abstinence des agriculteurs malgré les campagnes de sensibilisation. Seulement 1,8 Mm³ sont mobilisés pour l'année 2011. Une superficie irriguée à partir de la station d'épuration du Kef qui fournit 2500 m³/jour d'eau traitée, a été réalisée à Essoumana, elle couvre 180 Ha et elle n'est pas encore exploitée.



Source: CRDA le Kef

b. Exploitation des eaux souterraines

Les ressources en eau souterraines du gouvernorat du Kef sont d'environ de 73 Mm³, répartis comme suit :

- 25 Mm³ pour les nappes phréatiques,
- 48 Mm³ pour les nappes profondes.

L'exploitation globale des nappes phréatiques est estimée à 26 Mm³, correspondant à un taux d'exploitation de 103 %, du fait du développement des forages dans le gouvernorat en particulier dans les délégations de Tajerouine, Dahmanie, el Ksour et Sers. A l'échelle de chaque nappe le taux d'exploitation varie de 32 à 320 %, ce qui nécessite d'une part, la mise en œuvre de programmes de recharge à court et à moyen terme au niveau des nappes surexploitées et celles ayant un taux d'exploitation supérieur à 80 % et d'autre part, l'utilisation des techniques d'économie d'eau.

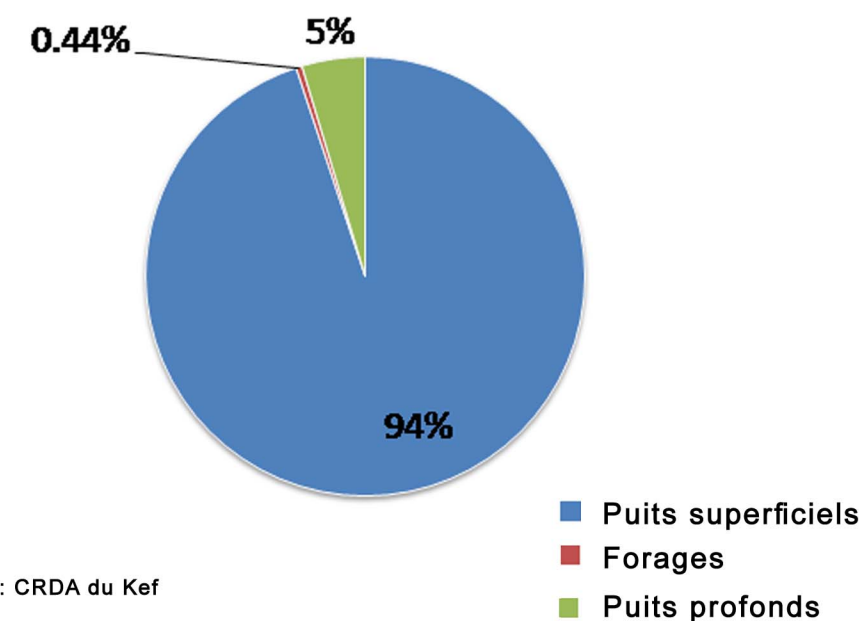
Les nappes profondes qui sont globalement sous-exploitées (26 %) constituent une ressource en eau potentielle (réserve de 34 Mm³) permettant le développement agricole du gouvernorat. L'utilisation des nappes profondes est répartie avec des proportions relativement équivalentes entre l'usage agricole (50 %) et pour l'alimentation en eau potable (43,5 %).

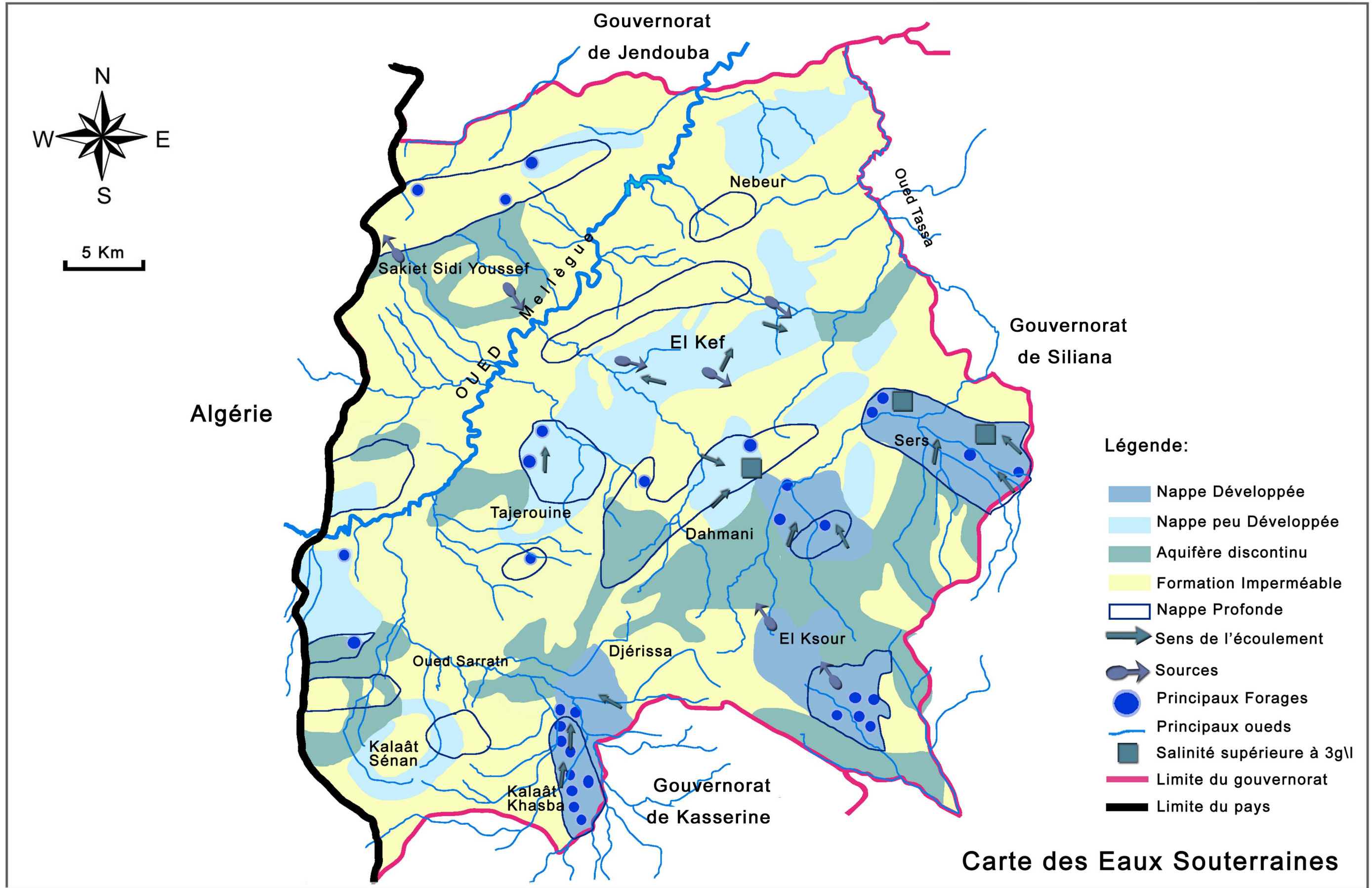
Exploitation des Eaux Souterraines

Délégation	Puits superficiels			Forages moins de 50m	Puits profonds		
	Equipés	Non équipés	Total		Equipés	Non équipés	Total
Kef Est	300	75	375		9	6	15
Kef Ouest	142	53	195	2	10	13	23
Dahmani	750	230	980	7	29	3	32
Tajerouine	260	140	400	3	20	13	33
Sers	760	225	985	1	12	8	20
El Ksour	356	89	445	6	26	3	29
Djérissa	51	49	100		3	0	3
Kalaât Sénan	226	54	280		6	12	18
Kalaât Khasba	240	160	400	1	23	10	33
Nebeur	192	90	282	1	4	4	8
Sakiet Sidi Youssef	35	5	40		4	2	6
Total	3312	1170	4482	21	146	74	220

Source: CRDA le Kef 2011

Taux de puits dans le gouvernorat du Kef en 2011





Source: CRDA

2.5. Climat

Le gouvernorat du Kef qui fait partie des gouvernorats du Nord Ouest de la Tunisie, se caractérise par un climat continental, du fait de son éloignement de la mer. L'hiver est rigoureux et les températures sont faibles, les minimales sont parmi les plus basses de la Tunisie. Les tombées de neige sont fréquentes sur les collines. Les gelés sont fréquentes et tardives au printemps ainsi que la grêle, alors qu'en été les plaines sont exposées aux vents chauds continentaux et au sirocco. Ces caractéristiques climatiques ont des répercussions sur les rendements des cultures notamment dans certaines zones du gouvernorat.

Le gouvernorat du Kef appartient en grande partie à l'étage semi-aride à hiver frais. Toutefois, la région Sud-ouest du gouvernorat (Kalaât Sénan, Kalaât Khasba, Djérissa, Tajerouine, Sidi Rabeh) se caractérise par un climat aride supérieur. Cependant, on trouve des zones au Nord-Ouest (Sakiet Sidi Youssef, Touiref) et au Nord-est (Nebeur) et même au Sud-ouest qui se caractérisent par un climat sub-humide à hivers frais.

Le gouvernorat du Kef présente ainsi un climat très varié dans l'espace (d'une région à une autre) et dans le temps (d'une saison à une autre).

2.5.1. Température

La température dans le gouvernorat du Kef varie d'une région à une autre, c'est pour cette raison qu'on dispose de plusieurs stations ayant des périodes d'observation assez longues, qui couvrent le gouvernorat du Kef et ses environs.

La température à l'échelle du gouvernorat du Kef varie d'une zone à l'autre et ce en fonction de l'altitude et de la situation de la zone. Les faibles températures ont été enregistrées au niveau des stations du Kef, Sakiet Sidi Youssef, Sers et Téjerouine, qui représentent plus ou moins la partie centrale du gouvernorat, alors que des températures plus élevées ont été enregistrées au niveau des stations de Mellègue au Nord. Les températures moyennes représentent la moyenne des températures maximales et minimales moyennes dont la différence constitue l'amplitude thermique qui est assez élevée pour le gouvernorat du Kef.

Le gouvernorat du Kef est subdivisé en 3 zones :

- Une zone Nord constituée par Nebeur, Mellègue et Touiref et caractérisée par une amplitude thermique annuelle variant de 18 à 19°C.
- Une zone centrale constituée par Sers, le Kef et Sakiet Sidi Youssef, et caractérisée par une amplitude thermique annuelle variant de 19 à 20°C.
- Une zone Sud constituée par la région d'el Ksour, Dahmani, Kalaât Khasba, Tajerouine et Kalaât Sénan et caractérisée par une amplitude thermique annuelle supérieure à 20°C.

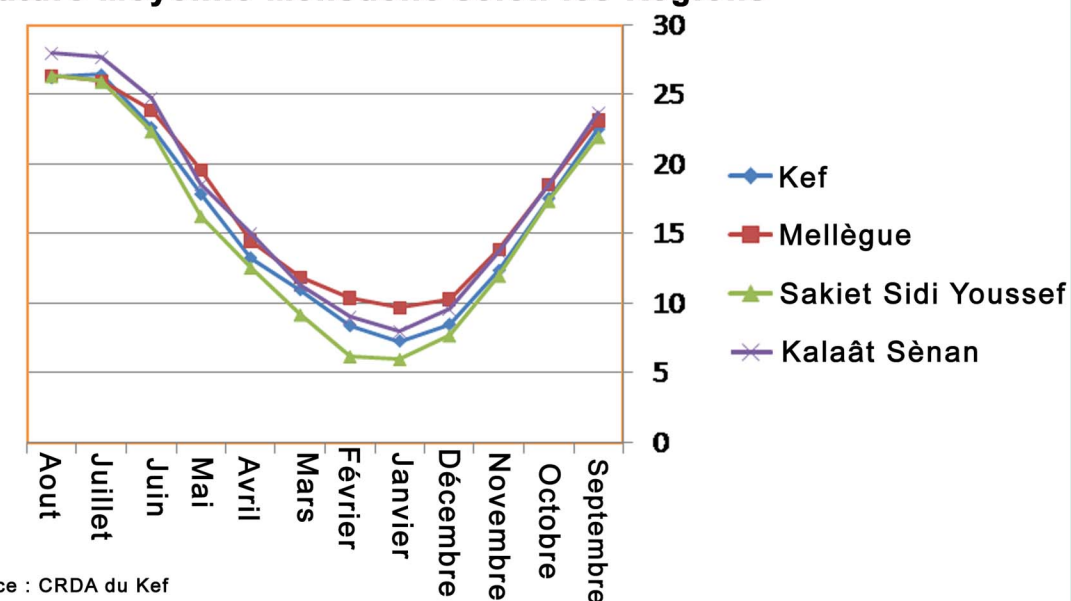
D'autre part, outre la variation de la température avec une amplitude moyenne de 18 à 21°C, celle-ci peut atteindre des valeurs extrêmes en hiver et en été comme l'indique le tableau ci-après.

Température Moyenne Mensuelle (C°)

Station	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
Le Kef	22,6	17,6	12,4	8,5	7,3	8,4	11,1	13,3	17,9	22,7	26,5	26,3
Mellègue	23,2	18,6	13,9	10,3	9,7	10,4	11,9	14,5	19,6	23,9	26,0	26,4
Sakiet Sidi Youssef	22,0	17,4	12,0	7,7	6,0	6,2	9,2	12,6	16,3	22,4	26,0	26,4
Sers	22,8	22,5	12,4	8,7	7,5	8,4	10,9	13,9	18,1	22,7	26,4	26,2
Tajerouine	22,6	16,5	11,6	8,1	7,0	8,0	11,1	14,8	18,9	24,0	27,1	26,2
Kalaât Sénan	23,7	18,6	13,7	9,6	8,0	9,0	11,3	15,0	18,6	24,8	27,7	28,0

Source: CRDA le Kef

Température Moyenne Mensuelle selon les Régions



Source : CRDA du Kef

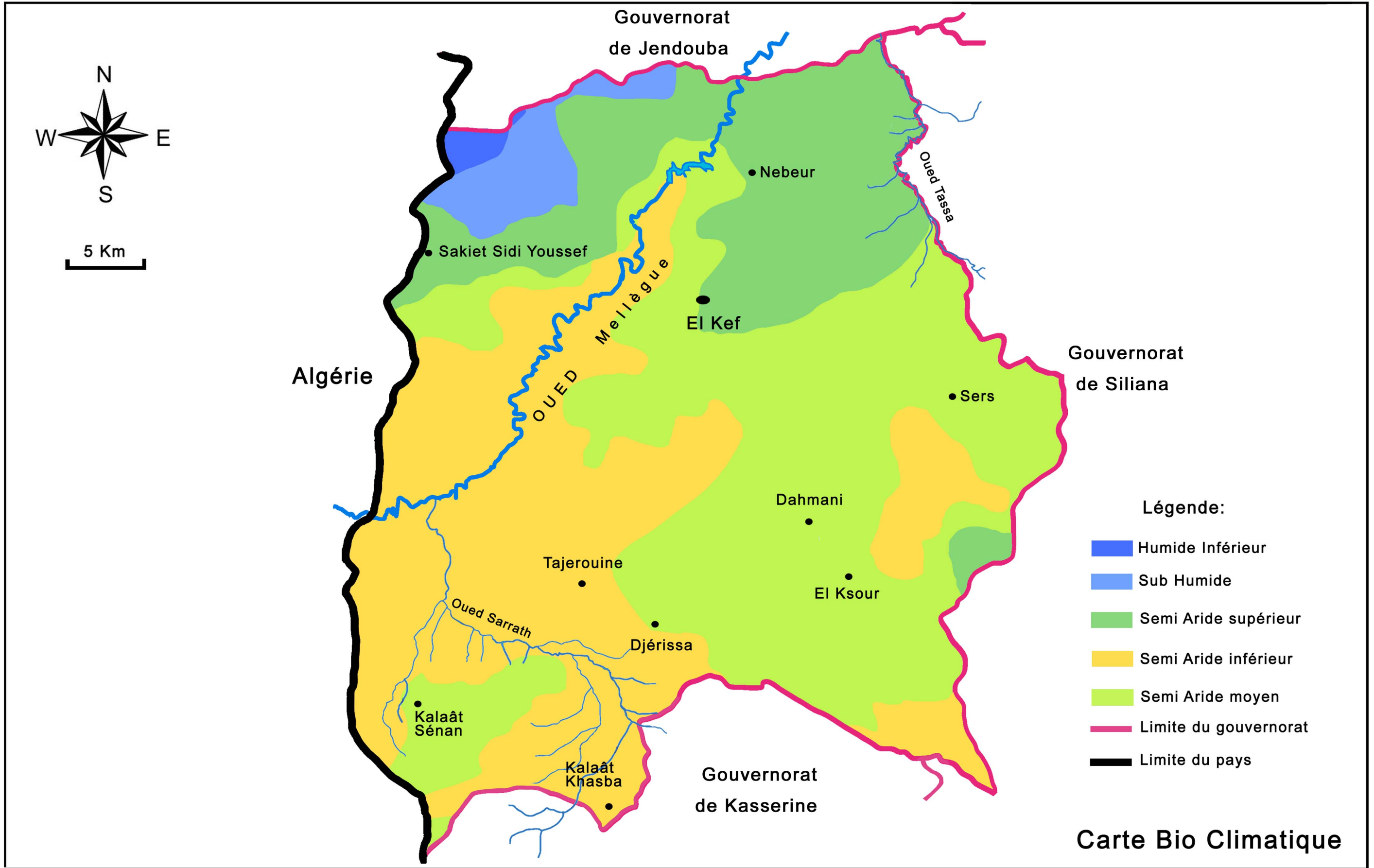
A l'échelle du gouvernorat les vents sont fréquents et soufflent presque de toutes les directions. En effet, les jours calmes varient de 4 à 9 %. Dans la région du Kef, les vents dominants viennent principalement du Nord (27 %) et dans une moindre importance de l'Ouest (18 %) et du Nord-Ouest (15 %). En outre les vents venant du Sud (SE, S et SO) sont assez fréquents et représentent environ 18 %.

Dans la région frontalière de Sakiet Sidi Youssef, la direction des vents dominants est du Nord-Ouest (37 %) suivie de la direction Ouest (26 %). Toutefois par comparaison à la région du Kef, les jours calmes sont plus fréquents (9 % contre 5 %) et les vents du Sud sont moins fréquents (8 % contre 18 %). Dans la région de Kalaât Sénan au Sud du gouvernorat, les vents dominants, soufflent du Nord (33 %) et de l'Ouest (34 %). Cependant les vents du Sud sont assez fréquents (13 %).

Direction des Vents (%)

Station	N	NE	E	SE	S	SO	O	NO	Calme
Le Kef	26,5	9,0	8,7	5,0	6,5	6,8	18,0	14,5	5,0
Sakiet Sidi Youssef	12,5	4,3	4	1,6	1,3	4,6	25,7	37,3	8,8
Rebiba	33,4	2,5	3,4	1,2	9,0	2,5	34,0	10,0	4,0

Source: DGEQV



Source: Carte Bioclimatique de la Tunisie

2.5.3. Pluviométrie

La pluviométrie au niveau du gouvernorat du Kef se caractérise par une variabilité spatiale assez importante. En effet, elle varie de 320 mm au niveau de la zone la moins arrosée située au Centre Ouest du gouvernorat, à 520 mm au niveau des zones les plus arrosées situées au Nord de Sakiet Sidi Youssef et de la ville du Kef. La variabilité spatiale de la pluviométrie est plus marquée au niveau des zones Nord et Est du gouvernorat où la pluviométrie varie de 400 à 520 mm, qu'au niveau des zones Centre et Sud-ouest où la pluviométrie varie de 320 à 380 mm.

Les Pluies exceptionnelles:

D'après l'étude de la pluviométrie du gouvernorat du Kef, élaborée par l'Arrondissement des ressources en eau, les pluies exceptionnelles enregistrées dans le gouvernorat du Kef, sont comme suit :

- Sakiet Sidi Youssef : 214 mm en septembre 1969.
- El Ksour Ecole : 241 mm en octobre 1969.
- Tajerouine Ferme : 186 mm en septembre 1969.
- Dahmani Municipalité : 215 mm en septembre 1969, 356 mm en octobre 1969, 215 mm en Mars 1973.
- Kalaât Khasba : 197 mm en septembre 1969, 394 mm en octobre 1969.
- Djérissa délégation : 180 mm en septembre 1969, 153 mm en octobre 1969.

En Janvier 2003, on a enregistré des pluies exceptionnelles au niveau de certaines stations:

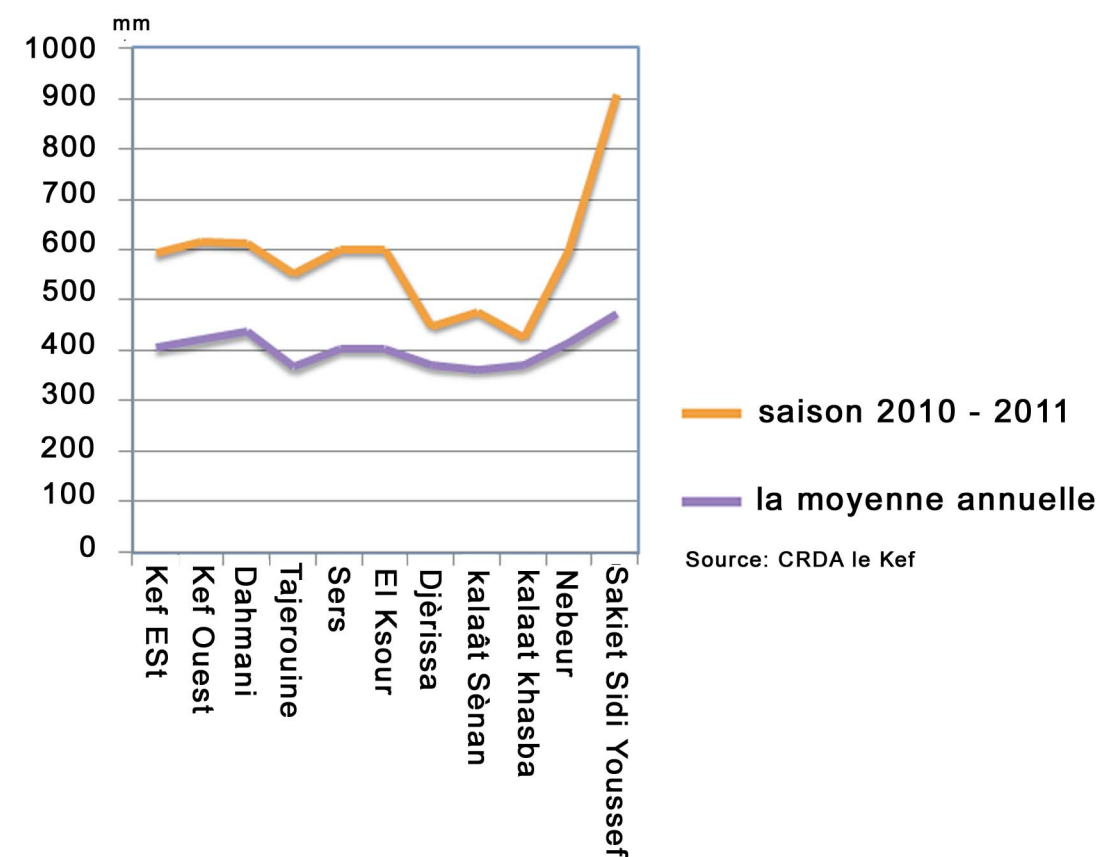
- Le Kef : 217 mm.
- Mellègue Barrage: 229 mm.
- Sakiet Sidi Youssef : 263 mm.

Les Précipitations

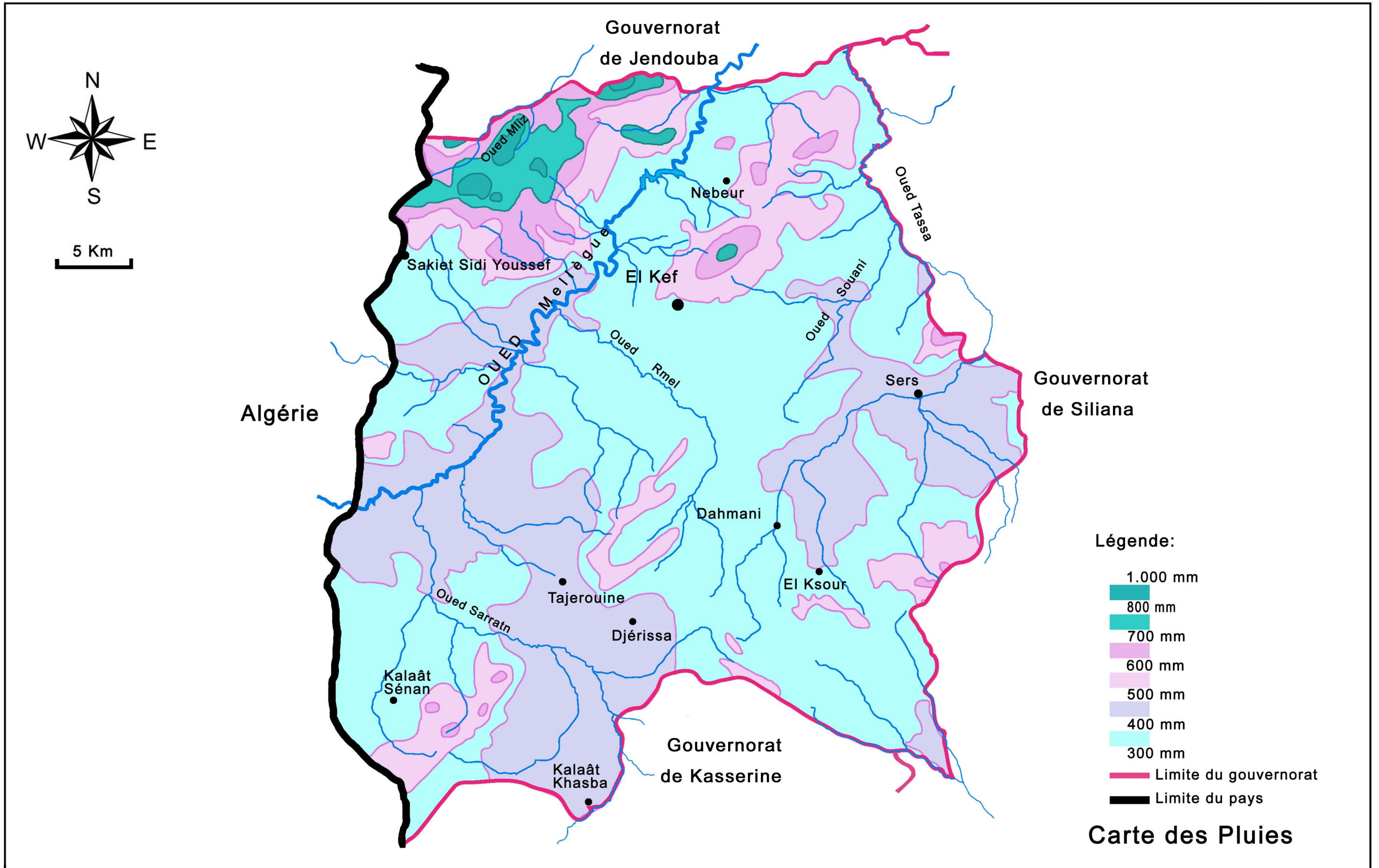
Délégation	Saison 2010-2011	Moyenne Annuelle mm
Kef Est	591.8	406.4
Kef Ouest	616.2	421.2
Dahmani	612	438.9
Tajerouine	552	367.3
Sers	599.5	405.2
El Ksour	599.5	405.2
Djérissa	447.8	372.2
Kalaât Sénan	477.1	365.4
Kalaât Khasba	426.4	373.2
Nebeur	595.8	415.2
Sakiet Sidi Youssef	908.2	474.9

Source: CRDA le Kef

La moyenne annuelle de pluviométrie durant la saison 2010 - 2011



Source: CRDA le Kef



Source: Carte de Précipitations

2.6. Couvert Végétal et Paysage Naturel

2.6.1. Couvert végétal

Le gouvernorat du Kef est doté d'une végétation constituée essentiellement par les forêts de Pins d'Alep et des chaînes vertes. Le chêne liège se rencontre sur des stations non calcaires isolées ou la pluviosité est supérieure à 600mm et sur les limites du présent système avec les Mogods Kroumirie. Le chêne vert occupe les sommets des Monts du Mellègue, pur ou en mélange avec le pin d'Alep. Hormis quelques sujets isolés (Forêts de Sakiet Sidi Youssef), le chêne vert est, soit à l'état de buisson quand il est en mélange avec le pin d'Alep, soit à l'état de perchis lorsqu'il est seul dans des conditions écologiques favorables. A ces essences principales s'ajoutent sporadiquement le Pistachier de l'Atlas et le Caroubier, ainsi que les espèces des bords d'oueds à écoulement permanent, dites espèces de la ripisylve (Peuplier blanc, Saule, Frêne, Aulne...). Le pin d'Alep est l'espèce forestière dont l'extension territoriale est la plus importante. Il s'étend sur l'ensemble des Monts du Mellègue, depuis la frontière tuniso-algérienne. Compte tenu de la diversité des espèces et de leur écologie, les Eucalyptus sont présents mais ils restent secondaires et avec des faibles proportions.

D'après les données du CRDA, les forêts et les parcours qui couvrent environ 137 500 ha, sont répartis comme suit :

- 91 700 ha de forêts et parcours étatiques,
- 10 300 ha de forêts privées soumises au régime forestier,
- 35 500 ha de terrain de parcours privés non soumis au régime forestier.

L'examen de ces données montre que :

- Les forêts et les parcours forestiers qui couvrent 102 000 ha, représentent 20 % de la superficie totale du gouvernorat.
- Les terrains de parcours privés représentent 7 % de la superficie totale du gouvernorat, ce qui est relativement faible compte tenu des besoins fourragers du cheptel.

Le couvert végétal moyen à bon représente uniquement 20 % de la superficie du gouvernorat, ce qui est relativement faible et par conséquent une bonne partie des sols est menacée par l'érosion. A ce risque naturel s'ajoutent les actions anthropiques et leurs effets néfastes (incendies, défrichements, surpâturage). Depuis les époques anciennes, l'homme exploite, défriche et brûle la forêt. Dans le gouvernorat du Kef comme le cas de tout le pays, la forêt a payé un lourd tribut durant les périodes coloniales romaine et française (Bonniard 1934, Despois 1940, Le Houérou 1969).

La sensibilité au feu est favorisée par la nature du climat et le tempérament des essences forestières. Intenses durant la première moitié du vingtième siècle, fréquents aujourd'hui, les incendies de forêts sont une menace réelle et permanente pour la pérennité des peuplements arbustifs.

2.6.2. Paysage Naturel

Le gouvernorat du Kef présente un potentiel paysager important qui pourrait être classé en six régions :

• Région de Nebeur :

A l'intérieur de la forêt de Touiref on rencontre la source d'eau thermale chaude de Hammam Oueljet Essadra, les grottes Joubar (avec formation de stalactites et de stalagmites), le lac et le site préhistorique de Com El Majen, le couvert forestier riche de Jbel Rassa et Jbel Ellaï. Outre cet ensemble de sites et des paysages naturels qui présente une grande richesse d'intérêts écologique, esthétique, culturel, social et économique.



Oued Mellègue



Barrage Mellègue

• Région de Tajerouine :

La forêt et le lac de Sbikha, connues communément sous le nom de Garn Halfaya, constituent un site écologique riche en faune et flore. Il présente un potentiel paysager non négligeable. La réserve de saddine ainsi que les grottes et les sites naturels d'El Houdh présente un intérêt écologique et scientifique considérable.



Lac de Sbikha

• Région de Kalâat Sénan :

Le plus important site qui peut faire partie du circuit des forêts est la Table de Jugurtha. Ce plateau rocheux qui se situe à une altitude de 100 mètres et s'étend sur 80 ha, comporte un ensemble de vestiges puniques conférant au site une valeur historique, archéologique et culturelle.

• Région d'El Ksour :

La forêt de sidi Mansour a une valeur écologique et paysagère et elle présente des potentialités qui lui confère le rôle de parc naturel pour la région.

• Région de Sakiet Sidi Youssef :

Le paysage montagneux de Gargour, où coulent de nombreux sources et oueds abritant une flore endémique et une faune sauvage (sanglier, chacals, renards), présente une valeur paysagère, écologique, culturelle et historique du fait de la présence de plusieurs vestiges historiques.

La forêt de Pin d'Alep de Jbel Ouergha, est un massif forestier à couvert végétal consistant ce qui le distingue des autres massifs environnants. Son sommet se situe à 912 mètres d'altitude offrant une vue claire sur les horizons.

• Région de Sers :

Le couvert forestier est faible, on note essentiellement la présence des lacs tel que ceux de Zanfour et Oued Zergua et vestiges d'Ellès et Zannfou.



Table de Jugurtha



Forêt de Sidi Mansour



Forêt de Sakiet Sidi Youssef



Lac Zanfour

2.7. Etat et Protection de l'Environnement

2.7.1. Erosion

Les zones d'Erosion

Selon le plan d'action régional de la lutte contre la désertification du gouvernorat du Kef, établis en Mars 2006 par la Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, le degré d'affectation par l'érosion varie selon quatre types de zones:

• Zones à forte d'érosion :

Elles sont constituées par les zones à forte potentialité érosive et les zones fortement affectées par l'érosion, correspondant généralement aux terrains en forte pente, aux parcours dégradés, et à des sols meubles au niveau desquelles, il y a un décapage superficiel intense avec un ravinement généralisé.

Cette Zone couvre 118 100 Ha soit 23% de la surface du gouvernorat.

• Zones à moyenne érosion:

Elles sont constituées par les zones à potentialité érosive moyenne et les zones moyennement affectées par l'érosion, correspondant généralement aux terres de cultures en pente moyenne, et à des sols relativement résistants et au niveau desquelles, il y a un décapage superficiel moyen avec un ravinement individualisé et généralisé ou un décapage superficiel intense avec un ravinement individualisé.

Cette Zone couvre 194 400 Ha soit 38 % de la surface du gouvernorat.

• Zones à faible érosion:

Elles sont constituées par les zones à faible potentialité érosive et les zones faiblement affectées par l'érosion, correspondant généralement aux terres de cultures en pente faible à moyenne et au niveau desquelles, il y a un décapage superficiel faible à moyen avec ou non un ravinement individualisé.

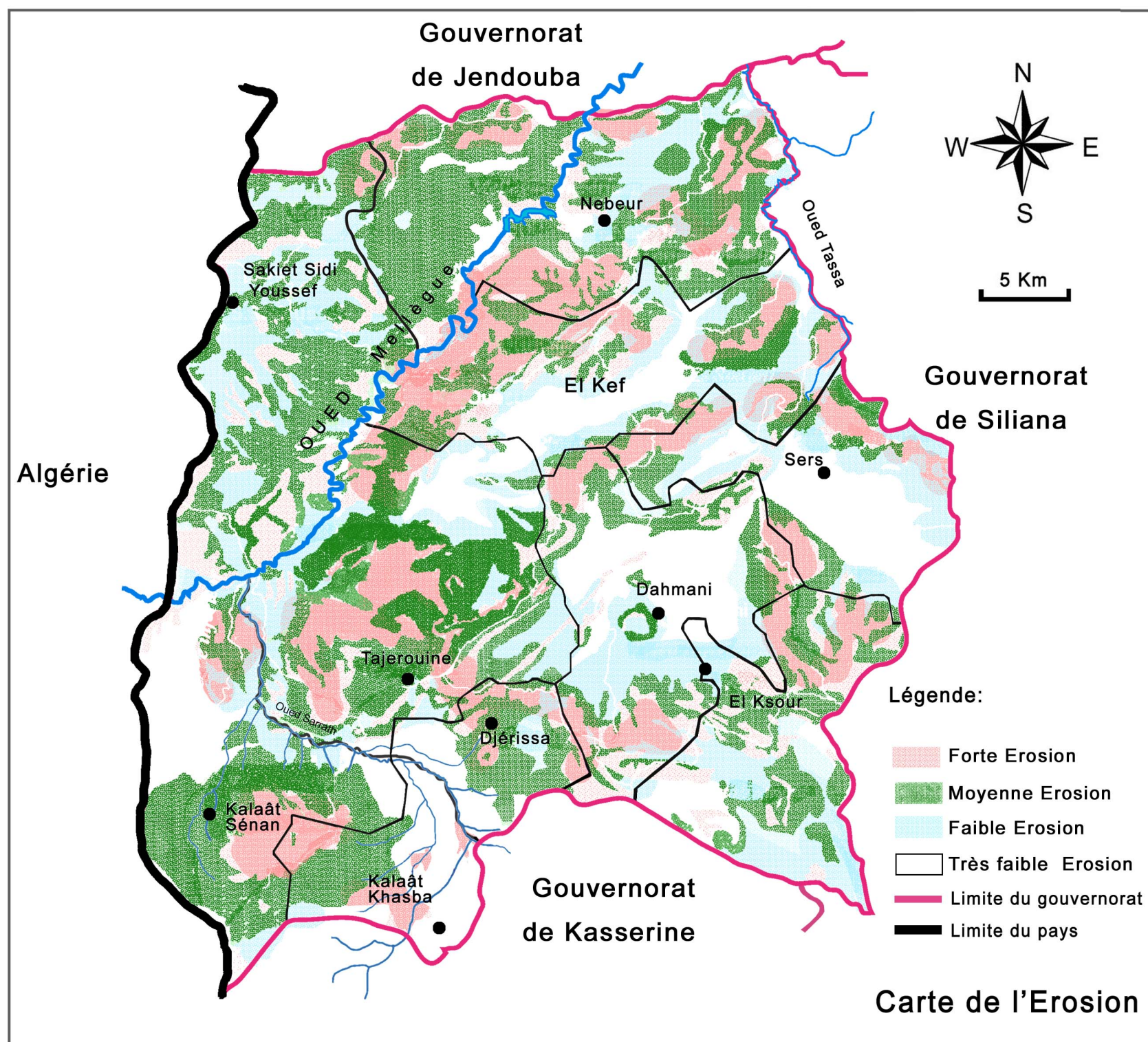
Cette Zone couvre 105 700 Ha soit 21 % de la surface du gouvernorat.

• Zones à très faible érosion :

Elles sont constituées par les zones stables et les zones très peu affectées qui sont assez stables et qui correspondent généralement soit aux terres de cultures en faible pente et au niveau desquelles, on trouve un faible décapage superficiel avec ou non un ravinement élémentaire, soit aux forêts denses et stables.

Cette Zone couvre 89 900 Ha soit 18 % de la surface du gouvernorat.

Le gouvernorat du Kef est très affecté par l'érosion. En effet, environ 61 % , (312 500 ha) de la superficie totale du gouvernorat est affectée par une érosion moyenne à forte. Les zones d'érosion faible et très faible, pouvant être protégées généralement par des méthodes et des pratiques culturales conservatrices, couvrent environ 195 600 ha soit 39 % de la superficie totale du gouvernorat.



Source: DGEQV

2.7.2. Sensibilité à la Désertification

Selon le plan d'action régional de la lutte contre la désertification du gouvernorat du Kef, établis en Mars 2006 par la Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, les sols du gouvernorat du Kef sont en bonne partie assez sensible à la désertification. En effet en dehors des zones forestières et des grandes plaines qui sont stables et moyennement sensibles, les autres zones sont considérées sensibles, soit très sensibles à la désertification. Ces zones sont constituées principalement par les terres de cultures labourables en pente et les parcours dégradés.

Selon le degré, de la sensibilité à la désertification le gouvernorat se divise en trois zones :

- Les zones sérieusement menacées par la désertification et qui sont constituées par des terres sensibles à très sensibles, couvrent 41 % de la superficie totale du gouvernorat.
- Les zones relativement menacées par la désertification et qui sont constituées par les terres moyennement sensibles, couvrent 34 % de la superficie totale du gouvernorat.
- Les zones stables et peu sensibles à la désertification couvrent 25 % de la superficie totale du gouvernorat.

Ainsi 3/4 des sols du gouvernorat du Kef sont assez menacés par la désertification, ce qui nécessite d'une part, la sauvegarde des aménagements existants et d'autre part, la mise en œuvre d'un programme d'aménagement à court et à long terme.

2.7.3. Programme d'Action Régional de lutte contre la Désertification

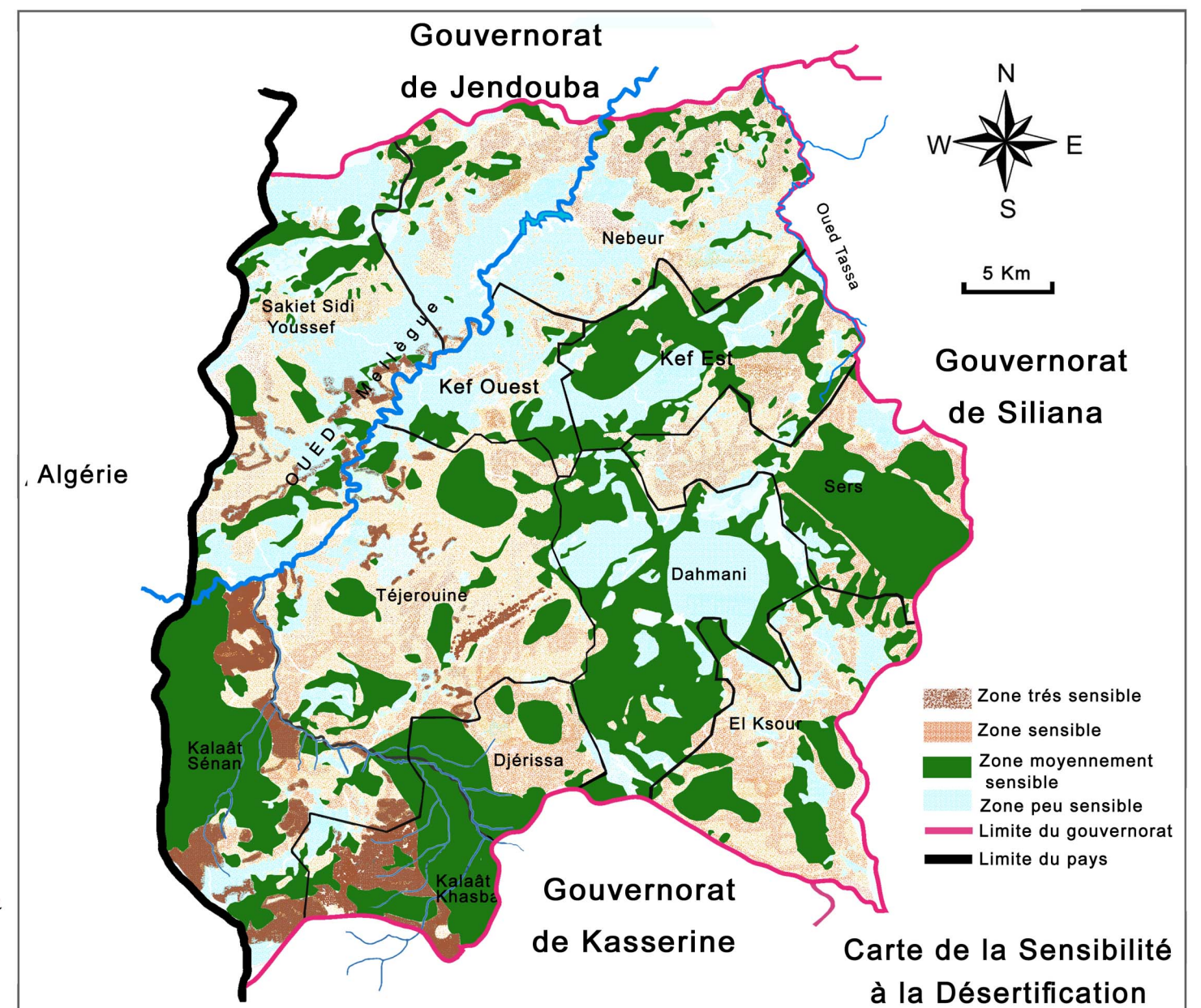
Les équipements et les infrastructures rurales sont importants dans le gouvernorat du Kef. Également les actions et les aménagements au niveau des bassins versants pour la mobilisation de ressources et la lutte contre la désertification sont énormes. Cependant, le manque de participation de la population sensible dans les projets de développement et le peu de coordination entre les intervenants sont des facteurs qui ont limité la réussite des actions de développement entreprises.

Le programmes d'action régional, mis en place par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable se base sur les stratégies suivantes :

- L'amélioration de la gestion des ressources naturelles
- La conservation et, éventuellement, la restauration des terres agricoles ;
- L'introduction de nouveaux itinéraires techniques destinés à augmenter les revenus agricoles ;
- La diversification des revenus ;
- L'amélioration du niveau de vie des populations rurales ;
- L'éradication de la pauvreté et le désenclavement des zones marginales ;
- L'établissement des liens de partenariat entre l'Administration et les collectivités locales, et la responsabilisation des usagers ;
- L'harmonisation des différentes interventions en milieu rural

Les mesures préventives pour empêcher la désertification des terres peu ou pas dégradées sont ;

- Promouvoir l'amélioration de la productivité des terres moyennement dégradées ;
- Appuyer les programmes de restauration de la productivité des terres gravement dégradées et appuyer le maintien et, si nécessaire la restauration, de la capacité productive des ressources naturelles ;
- Intensifier le dialogue entre les acteurs concernés au détriment de la transmission hiérarchique et encourager la participation et la responsabilisation des populations à leur propre développement.
- Accroître et diversifier la production du secteur primaire en vue d'atteindre l'objectif de sécurité alimentaire des générations présentes et futures ;
- Fournir aux ruraux des emplois, des revenus et des conditions de vie décentes ;



Source: DGEQV

Les différents programmes mis en place, sont conçus dans un esprit de complémentarité. Le programme de lutte contre la désertification englobe des actions et des opérations de gestion des ressources naturelles, de conservation des eaux et des sols, d'investissements agricoles et pastoraux, d'aménagement des périmètres, la réalisation d'infrastructures rurales, et les actions d'appui aux activités familiales. La participation des usagers est en outre le moyen le plus efficace pour la réalisation des activités du programme.

De ce fait, six axes de développement durables sont développés :

- La protection et la valorisation des ressources naturelles.
- Le Renforcement des capacités des associations.
- L'écotourisme et le tourisme alternatif
- La diversification de l'économie rurale locale et régionale.
- Le désenclavement, l'éradication de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie.
- La production de paquets technologique, le renforcement des connaissances de base et, le développement de système d'observation et de suivi des ressources naturelles.

La lutte contre la désertification nécessite un développement global qui doit toucher tout les domaines et doit entreprendre une mise à niveau de fond. Cela devrait se traduire par l'incitation à la création et l'introduction de nouveaux secteurs productifs suffisamment rentables qui toucheraient une large proportion de la population active, essentiellement celle des milieux ruraux. Ces activités économiques viendront renforcer les activités agricoles qui resteront encore pour longtemps le moteur du développement de la région. Mais le développement de l'agriculture doit préparer le terrain à l'apparition d'autres secteurs et doit favoriser leurs prospérités. Ces activités seront dans un premier temps en relation avec l'agriculteur mais dans le long terme des activités économiques indépendantes de l'agriculture doivent se déployer et occuper une position importante dans l'économie du gouvernorat du Kef.

2.7.4. Gestion des Déchets

Le gouvernorat du Kef compte une seule décharge contrôlée exploitée en commun avec le gouvernorat de Siliana. Cette décharge traite un volume important de déchet qui atteindra en 2014 selon les prévisions de l'Agence Nationale de Gestion des Déchets 90 Tonnes par jour. Le réseau de transfert des déchets est constitué de pratiquement un centre dans chaque délégation.

Le tableau suivant montre que la population urbaine génère le volume le plus important des déchets. En effet ce volume est le plus important dans l'agglomération du Kef, suivi par Tajerouine, Dahmani/Ksour et Djérissa qui est une délégation dont les habitants sont totalement urbains. Le projet Ecolef de collecte des déchets en produit plastique est composé de trois points de collecte au Kef, Djérissa et, Dahmani. Les difficultés pour la bonne maîtrise de la gestion des déchets est relui au manque des réalisations et des programmes pour la mise en place des centres de collecte et de trie.

Les Centres de Collecte des Déchets

Centre de collecte	Volume en tonnes/ jour
Kef	51
Dahmani et El Ksour	19
Tajerouine	15.3
Sers	10
Djérissa	8.3
Kalaât Sénan	6.5
Kalaât Khasba	3.2
Nebeur	9
Touiref	2.5
Sakiet Sidi Youssef	7.5

Source: ANGED 2011

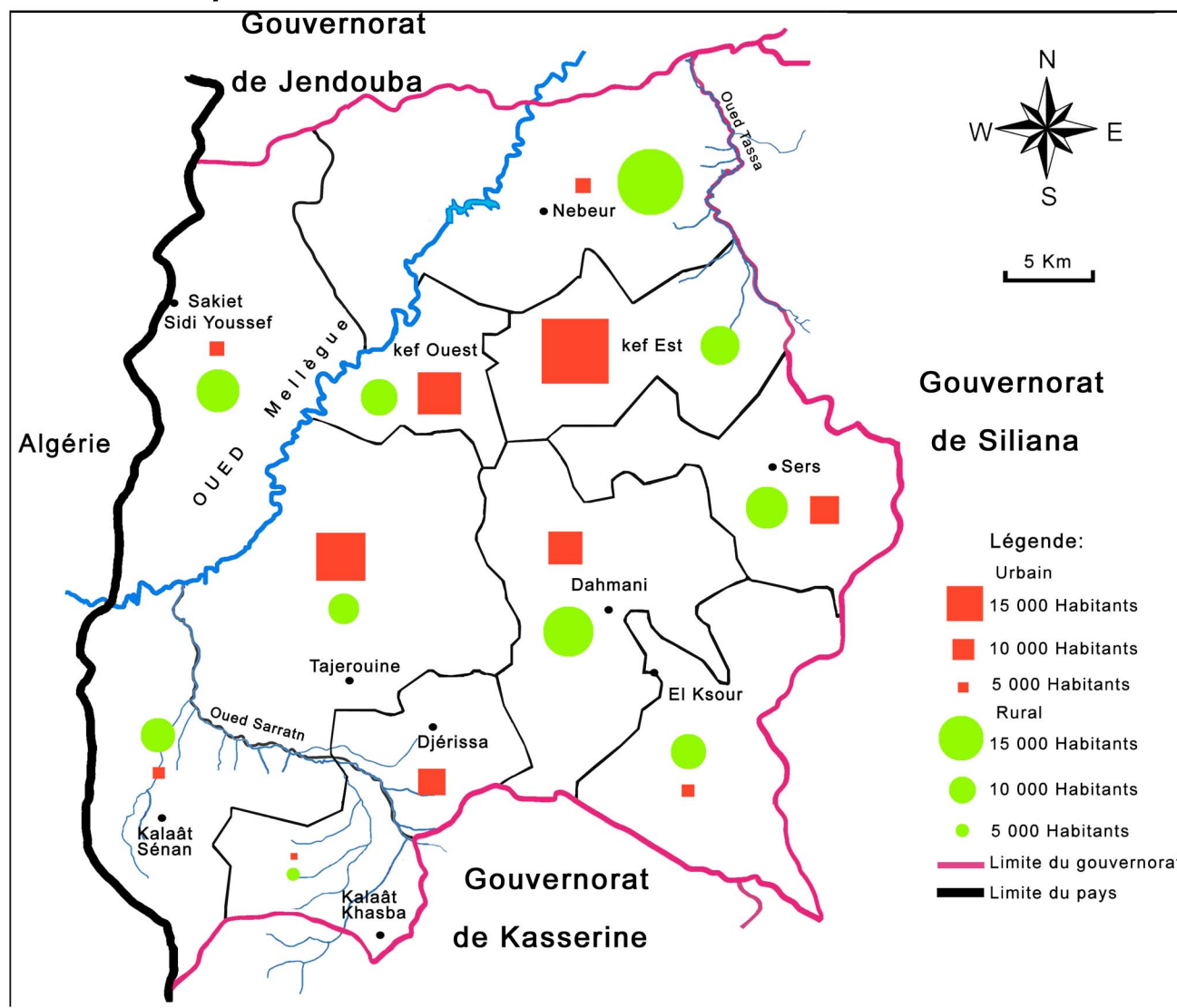
3. Milieu Humain

3.1. Densité et Répartition de la Population par sexe et par Milieu

Selon le recensement de 2004, le gouvernorat du Kef compte 258 790 Habitants. Ce poids démographique représente 2.6% de la population nationale ce qui donne une densité d'occupation de 54 habitants par km².

Le gouvernorat du Kef, garde un aspect équilibré de répartition de la population à l'échelle du gouvernorat, la population rurale représente 50,3% de la population totale contre 49,7 % pour la population communale en 2004. En 1994 il y avait un écart important de l'ordre de 6%. A l'échelle des délégations la situation est différente. En effet, en dehors des délégations du Kef Est, Kef Ouest, Tajerouine et Djérissa, la population garde un aspect largement rural. Ceci est dû à la migration de la population rurale vers les villes.

Carte de la Répartition de la Population selon le milieu en 2004



Source: Institut National de la Statistique

Les 11 délégations du gouvernorat présentent des niveaux de densités forts semblables. En effet à l'exception des deux délégations du Kef Est et Kef Ouest qui renferment l'agglomération urbaine de la ville du Kef. Les densités dans les autres délégations s'écartent peu de la densité moyenne de l'ensemble du gouvernorat. Les délégations de Dahmani, Sers, et Djérissa enregistrent des densités légèrement supérieures à la moyenne du gouvernorat.

Les délégations de Ksour, Kalaât Sénan, Kalaât Khasba, et Nebeur sont au-dessous de la moyenne de la densité du gouvernorat. Sakiet Sidi Youssef est la délégation la moins densément peuplée suite à l'immigration, ce phénomène de dépeuplement est accompagné par une déprise agricole (phénomène relativement rare en Tunisie).

Répartition de la population par sexe et par délégation en 2004

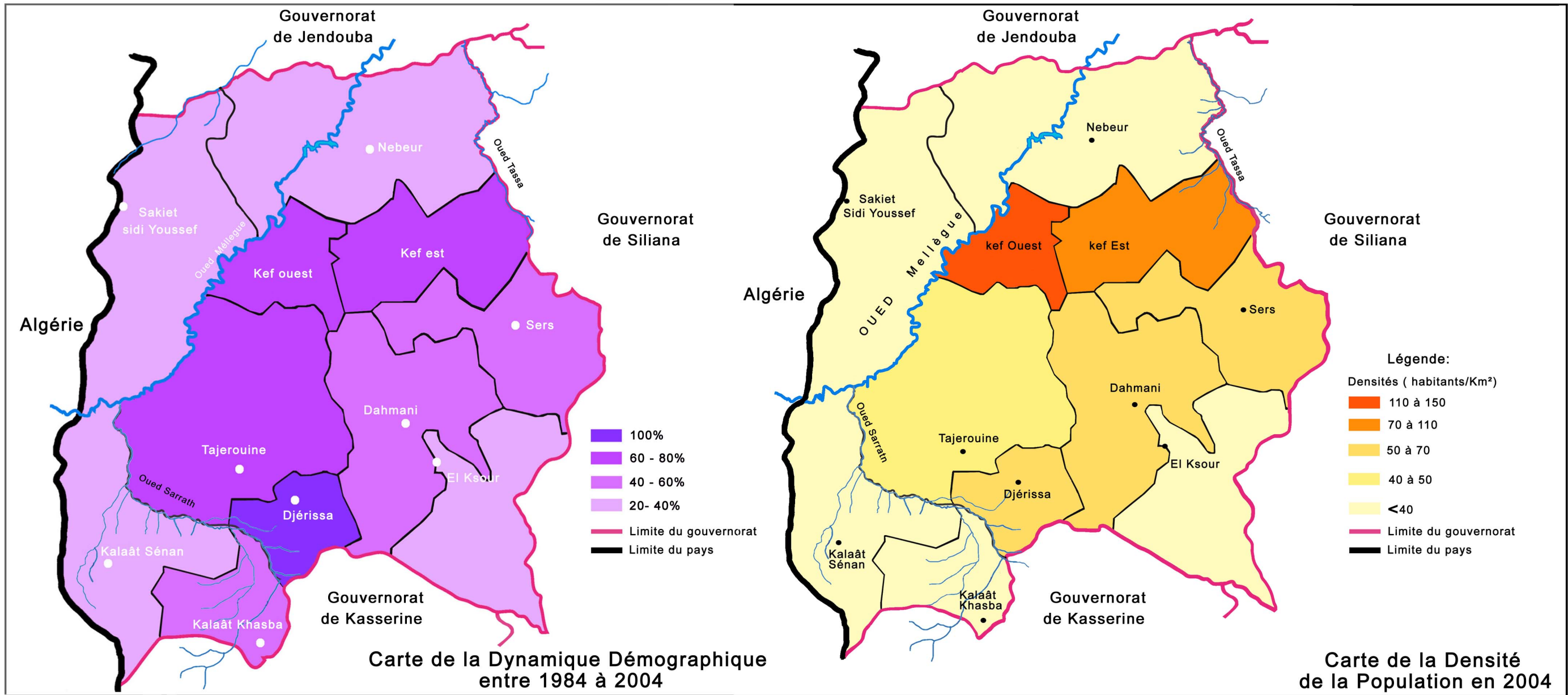
Délégation	Masculin	Féminin	Ensemble	Densité Hab/Km ²
Kef Est	20198	20258	40456	102,47
Kef Ouest	15095	14856	29951	144,20
Dahmani	15340	15409	30749	58,31
Tajerouine	14893	15766	30659	42,23
Sers	12618	13297	25915	60,42
El Ksour	8606	8494	17100	37,66
Djérissa	5507	5791	11298	65,04
Kalaât Sénan	8014	8440	16454	32,05
Kalaât Khasba	3535	3818	7353	36,19
Nebeur	13792	14536	28328	35,61
Sakiet Sidi Youssef	10169	10358	20527	31,27
Total	127767	131023	258790	54

Source: I N S

Répartition de la population par milieu(1994 - 2004)

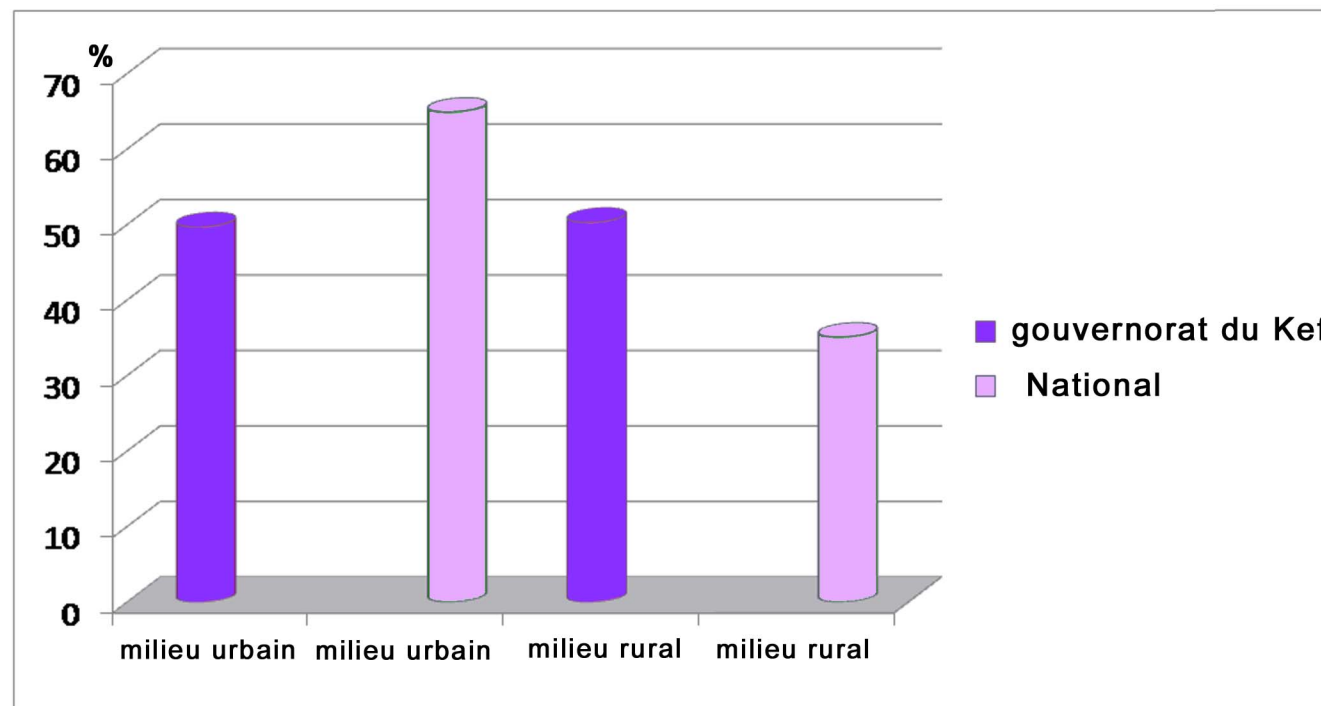
Population par milieu		1994		2004	
		Habitant	%	Habitant	%
Gouvernorat du Kef	Communal	128031	47,0	128671	49,7
	Rural	144321	53,0	130119	50,3
National	Communal	5361751	61,0	6429461	64,9
	Rural	3423613	39,0	3481411	35,1

Source: I N S



Source: INS

Taux de Répartition Géographique par Milieu année 2004



source : I N S

3.2. Croissance et Evolution de la Population

Le gouvernorat du Kef enregistre durant la décennie 1994 - 2004 un taux de croissance négatif de -0.51%, alors que l'évolution était encore positive lors de la décennie antérieure entre 1984 et 1994, soit 1%.

Les résultats présentés par le tableau précédent explique la stratégie suivie par le pays le long des années quatre vingt dix pour la diminution de taux de croissance, qui a passé de 2,3% à 1,21% à l'échelle nationale et de 1% à -0.51% dans le gouvernorat du Kef. La diminution de taux de croissance dans le gouvernorat du Kef est expliquée non seulement par cette stratégie mais aussi par le facteur d'émigration relativement important dans cette région.

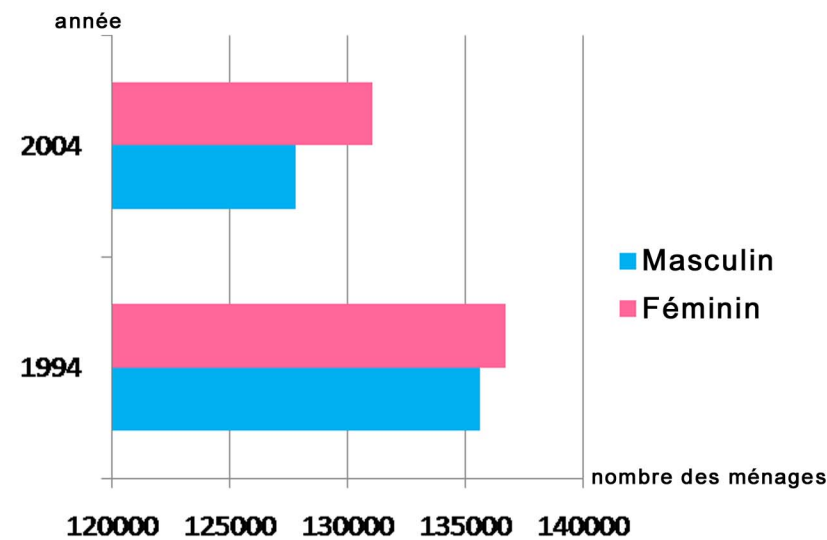
Entre le recensement de 1994 et celui de 2004, le gouvernorat du Kef enregistre une diminution du nombre des habitants, cette diminution est ainsi plus importante à l'échelle de la population masculine.

Evolution de la Population par Sexe (1994 - 2004)

Population par sexe	1994	2004
Masculin	135600	127767
Féminin	136700	131023
% masculin / féminin	49,9	49,4
% masculin / national	50,6	50,1

Source: INS

Evolution de la population par sexe (1994 - 2004)



Source : I N S (1994 - 2004)

Le taux de croissance est de plus en plus faible, ce ralentissement touche toutes les délégations du gouvernorat, dont la majorité enregistrent des taux négatifs. Ceci est indissociable de l'évolution des différents indicateurs de la croissance démographique de la population du gouvernorat en concomitance avec le recul des taux de mortalité générale et infantile dans le gouvernorat en rapport avec l'amélioration de la couverture sanitaire et des niveaux d'hygiène et de vie, les taux de natalité et de fécondité enregistrent une tendance continue à la baisse qui sont avec l'immigration les facteurs déterminants pour cette décroissance généralisée.

Evolution de la Population (1994 - 2004)

	1994	2004	Taux de croissance %	
			1984 - 1994	1994 - 2004
Population du gouvernorat du Kef	272 352	258 790	1,0	- 0.51
Population nationale	8 785 367	9 910 872	2,3	1,21

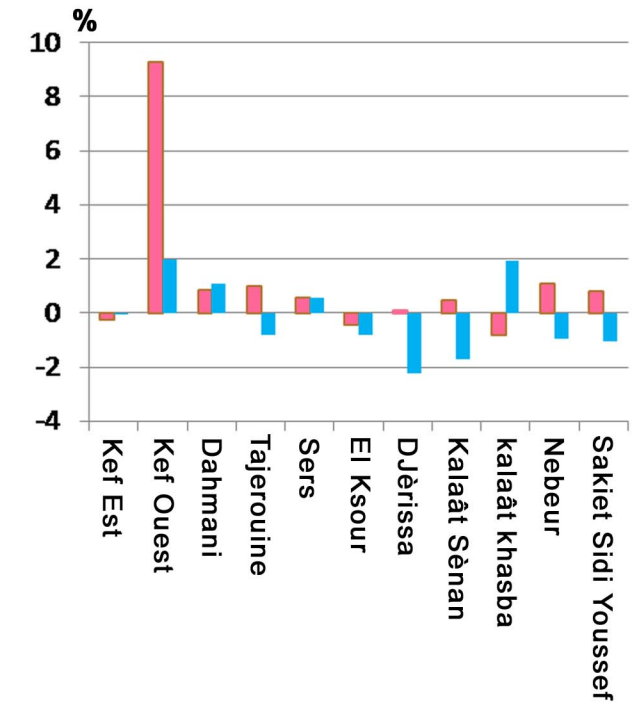
Source: INS

Taux de Croissance de la Population par Délégation

Délégation	Taux de croissance 1984-1994	Taux de croissance 1994-2004
Kef Est	-0,26	-0,01
Kef Ouest	9,27	1,99
Dahmani	0,85	-1,07
Tajerouine	0,97	-0,82
Sers	0,54	0,57
El Ksour	-0,45	-0,8
Djérissa	0,08	-2,24
Kalaât Sénan	0,47	-1,74
Kalaât Khasba	-0,82	-1,92
Nebeur	1,06	-0,94
Sakiet Sidi Youssef	0,77	-1,05
Tout le Gouvernorat	0,95	-0,51

Source: INS

Taux de Croissance



■ Taux de croissance(1984-1994)
■ Taux de croissance(1994-2004)

Le gouvernorat du Kef est marqué par une baisse sensible du taux de croissance, avec un taux de fécondité des plus faibles du pays et un indice synthétique de fécondité qui s'est réduit au cours des deux dernières décennies. Cette faiblesse atteint tous les gouvernorats du Nord-Ouest, mais une tendance mineure à la croissance des taux de fécondité et de natalité est remarquée en 2009, faible évolution qui a touché l'ensemble du territoire national.

Le taux de mortalité a baissé tout en restant supérieur au taux moyen national. Cependant, les résultats du RGPH de 2004 montrent une légère hausse du taux moyen de mortalité à l'échelle nationale et régionale.

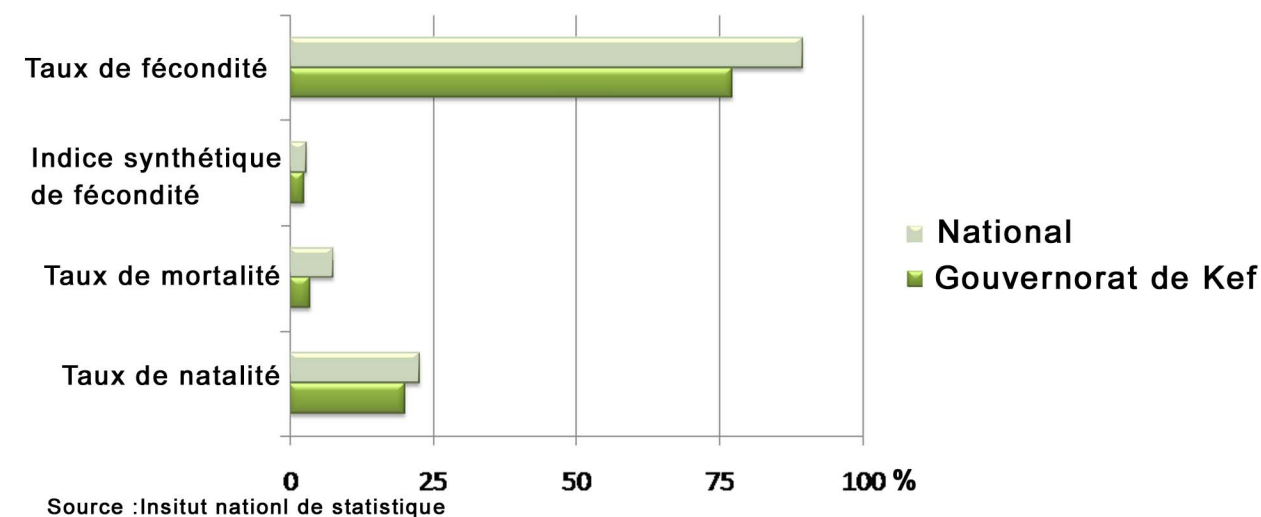
Les comportements démographiques aggravent la faiblesse du taux d'accroissement naturel puisque le gouvernorat reste caractérisé par les taux de natalité les plus faibles et des taux de mortalité encore élevés. Par ailleurs, les indices synthétiques de fécondité et le taux global de fécondité, sont aussi les plus faibles du pays. Ainsi, avec une natalité inférieure à la moyenne et en baisse continue, une mortalité encore élevée la situation se trouve aggravée par les migrations continues vers d'autres régions du pays et en partie vers l'étranger, ce qui a engendré une croissance démographique négative de -0.51%.

Evolution des indicateurs démographiques

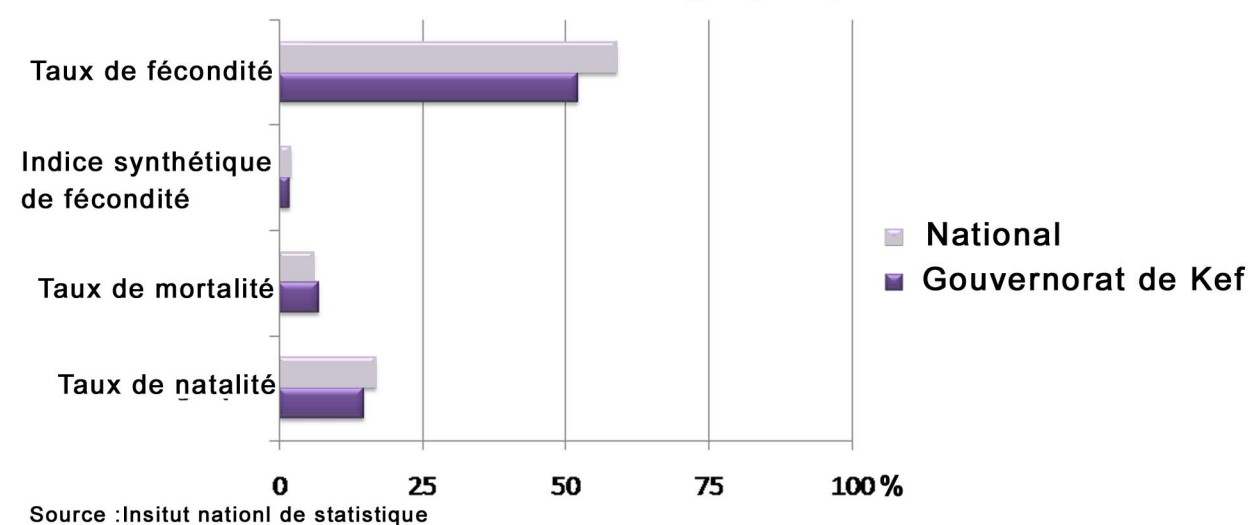
	1994		2004		2009	
	Gouvernorat du Kef	National	Gouvernorat du Kef	National	Gouvernorat du Kef	National
Taux de natalité (%)	20,1	22,7	14,7	16,8	15,9	17,7
Taux de mortalité (%)	3,6	7,5	7,0	6,0	7,5	5,7
Indice synthétique de fécondité (ISF)	2,56	2,87	1,85	2,02	2,03	2,05
Taux de fécondité	77,1	89,5	52,1	58,9	56,7	61,3

Source : Institut National de la Statistique

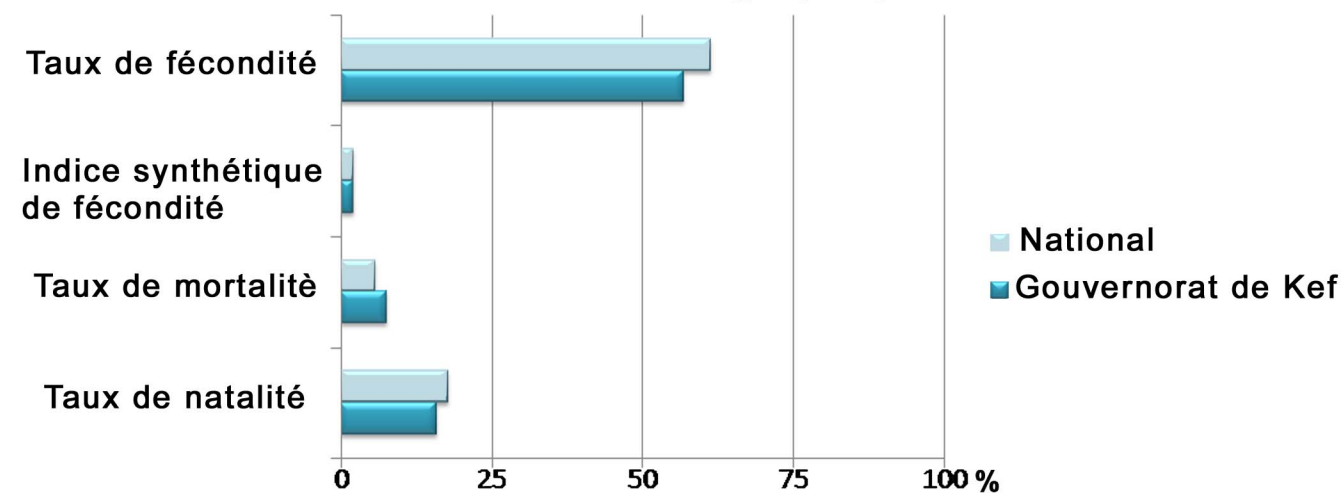
Evolution des indicateurs démographiques année 1994



Evolution des indicateurs démographiques année 2004



Evolution des indicateurs démographiques année 2009

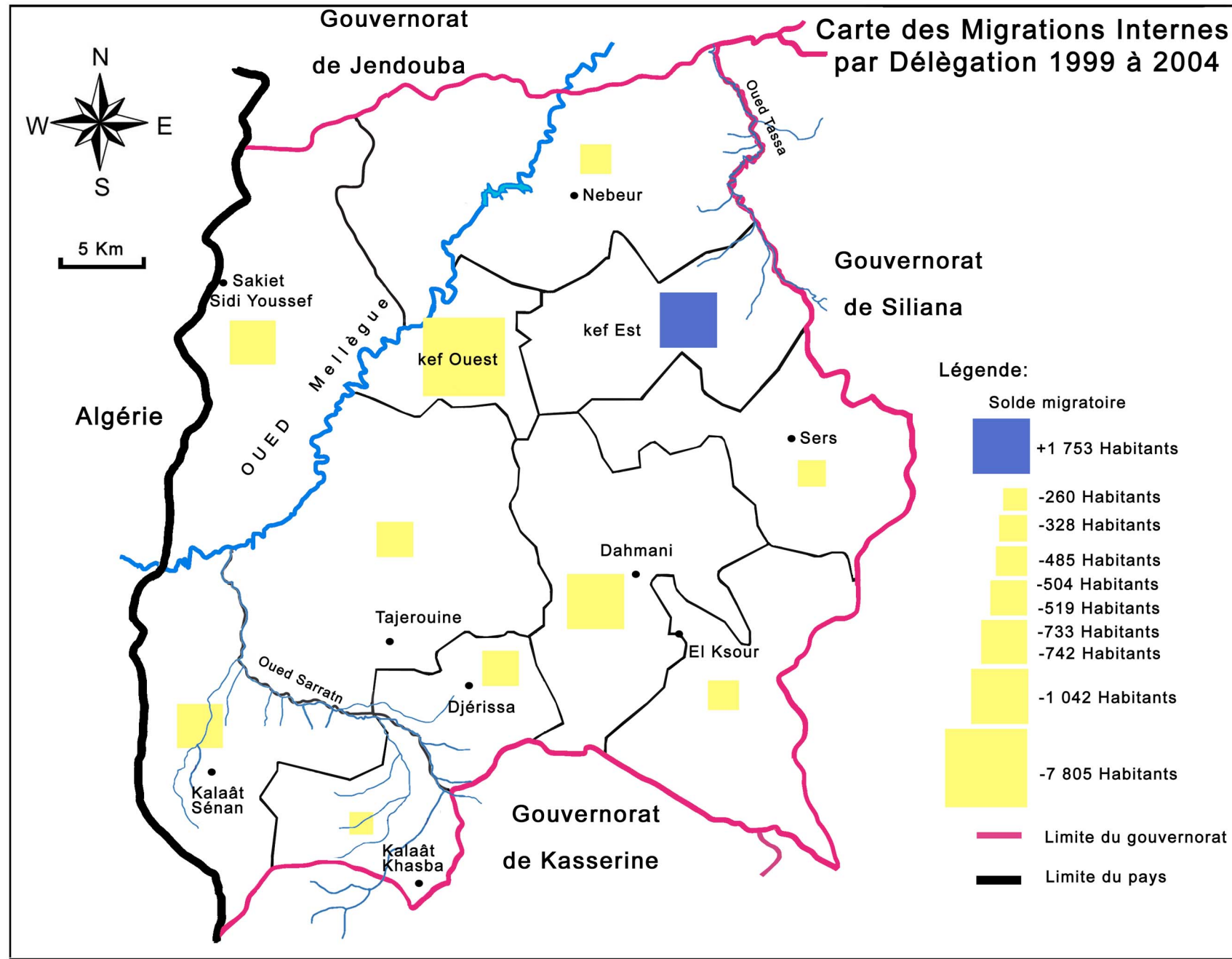


3.3. Migrations

a. Migration Interne

Les soldes migratoires dans l'ensemble des délégations à l'exception du Kef Est sont largement négatifs. Les soldes migratoires les plus déficitaires sont enregistrés dans les délégations du Kef Ouest et Dahmani qui sont les plus répulsives.

Ces deux délégations situées au voisinage du Kef Est ; la délégation la mieux équipée, du gouvernorat qui attire les populations environnantes à la recherche des meilleures conditions de vie, du fait de la diversité de ses activités économiques lui assurent d'exercer une attractivité territoriale interne en vue de retenir la population du gouvernorat et maintenir un faible solde de migration externe.



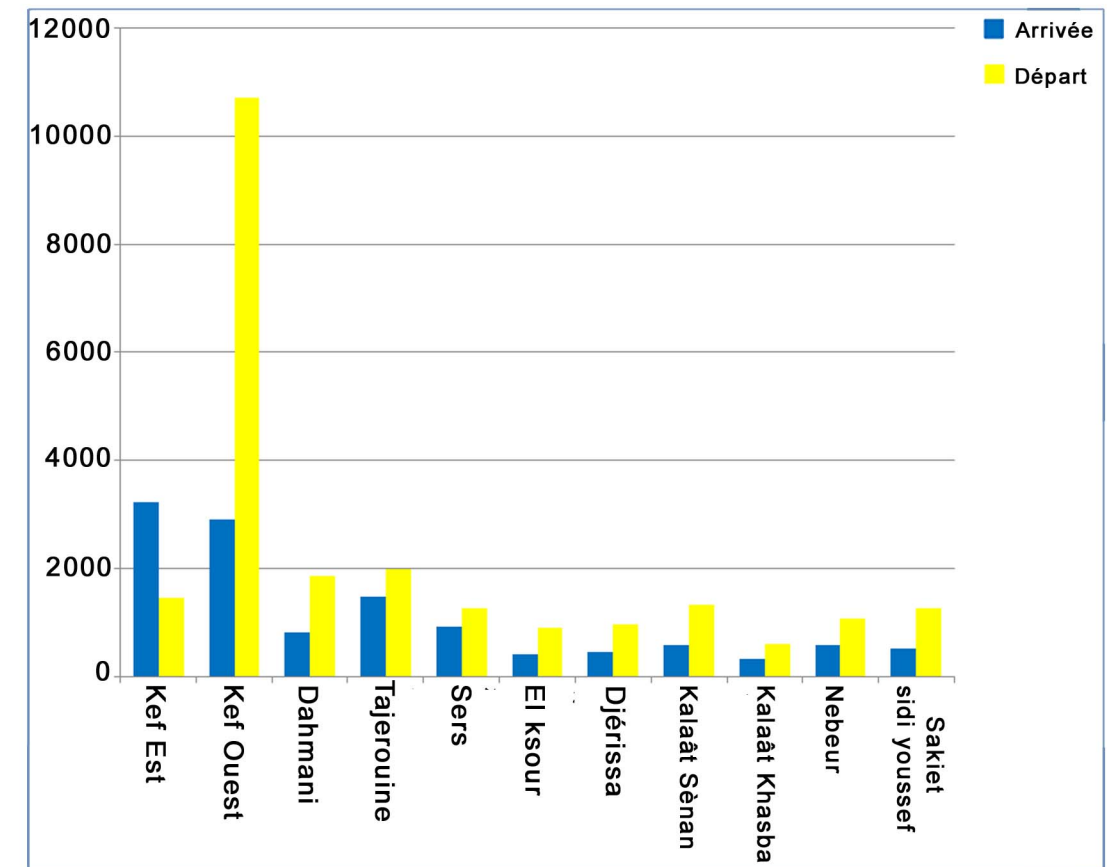
Source: I N S

La Migration Interne entre 1999 et 2004

Délégation	Arrivé	Départ	Solde migratoire
Kef Est	3214	1461	1753
Kef Ouest	2909	10714	-7805
Dahmani	812	1854	-1042
Tajerouine	1480	1984	-504
Sers	928	1256	-328
El Ksour	400	890	-490
Djérissa	438	957	-519
Kalaât Sénan	585	1318	-733
Kalaât Khasba	328	588	-260
Nebeur	582	1067	-485
Sakiet Sidi Youssef	510	1252	-742
Total	12186	23341	-11155

Source: Institut National de la Statistique

Nombre de la Population Migrante entre les Délégations

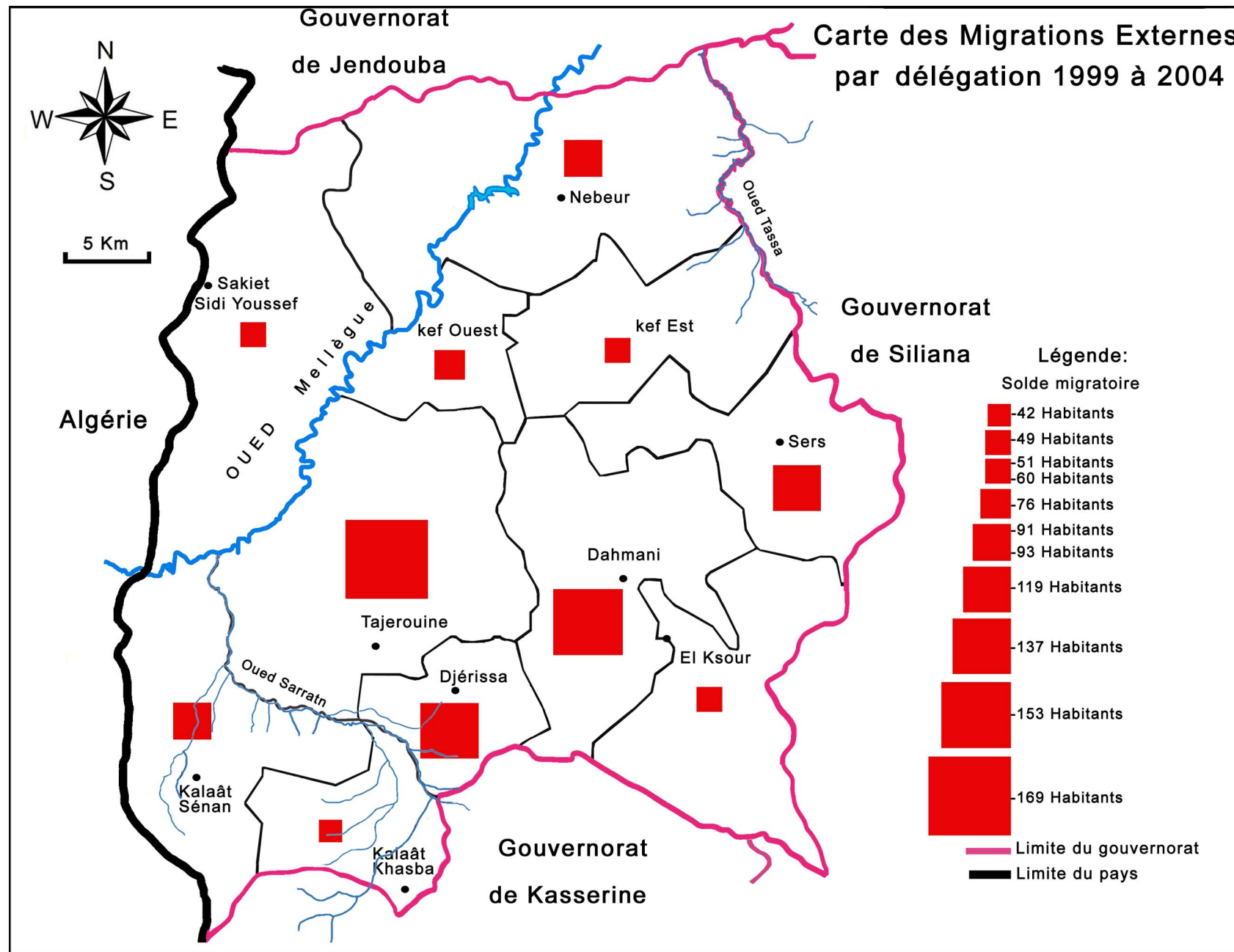


Source : INS

b. Migration Externe

Le tableau ci-dessous montre que les flux les plus importants des migrants partent des délégations intérieures et que celles de l'agglomération du Kef sont les plus réduites. Globalement, la population migrante s'oriente vers le reste du territoire national puisque le gouvernorat est globalement répulsif. Cet important exode rural est dicté à son tour par plusieurs facteurs parmi lesquels les catastrophes naturelles ont joué un rôle important ainsi que la succession des années de sécheresse et la régression des revenus agricoles.

Ce phénomène est aussi accentué par le morcellement des exploitations agricoles et la disparition progressive des exploitations à superficies viables à cause du partage irrationnel et répétitif des terres agricoles entre les héritiers. L'absence de diversification des activités agricoles et la fragilité des systèmes de production mis en place : systèmes basés sur la céréaliculture associée à l'élevage ovin conduit en extensif et, dans certains cas les difficultés liées aux éléments d'infrastructure de base.



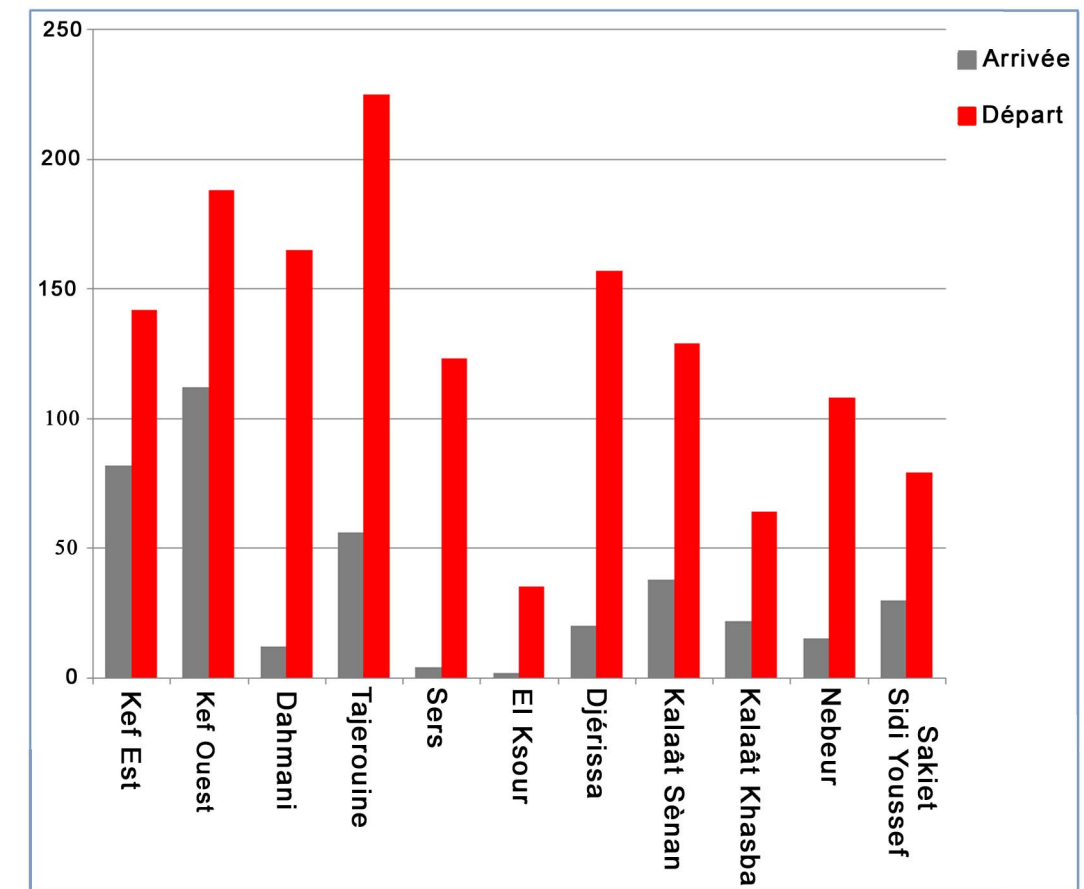
Source : I N S

La Migration Externe entre 1999 et 2004

Délégation	Arrivé	Départ	Solde migratoire
Kef Est	82	142	-60
Kef Ouest	112	188	-76
Dahmani	12	165	-153
Tajerouine	56	225	-169
Sers	4	123	-119
El Ksour	2	53	-51
Djérissa	20	157	-137
Kalaât Sénan	38	129	-91
Kalaât Khasba	22	64	-42
Nebeur	15	108	-93
Sakiet Sidi Youssef	30	79	-49
Total	393	1433	-1040

Source:INS

Le Nombre de la Population Migrante par Délégation



Source : I N S

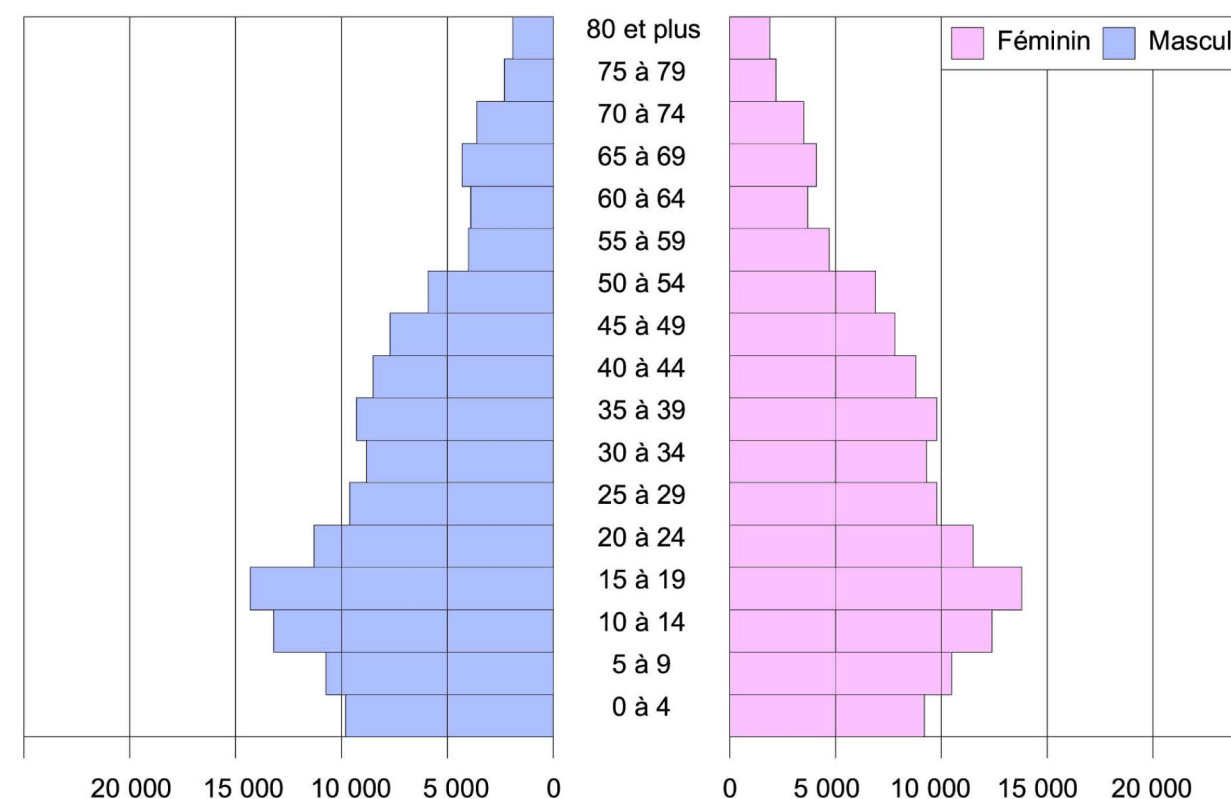
3.4. Structure Démographique

Les changements dans les comportements de natalité et de fécondité et leurs conséquences sur la baisse des naissances, ont eu des effets sur la structure par âge de la population : baisse de la part des enfants et des jeunes et augmentation de la part des adultes et des personnes du troisième âge.

Le gouvernorat du Kef est caractérisé par une population assez jeune, du fait que 35 % des habitants sont âgés de moins de 20 ans et que 31 % présentent un âge compris entre 20 et 40 ans. La population adulte (40 à 59 ans) représente 21% et, les personnes âgées (> 60 ans) ne représentent qu'environ 12 % de la totalité de la population du gouvernorat.

La répartition de la population par classe d'âge est fortement marquée par les effets de la transition démographique, elle est aussi marquée par les changements dans les pratiques sociales dont notamment le recul de l'âge du mariage et de la fécondité. Le progression des taux d'instruction et leur participation dans la vie active étaient en effet au détriment de la fécondité.

Pyramide des âges 2004



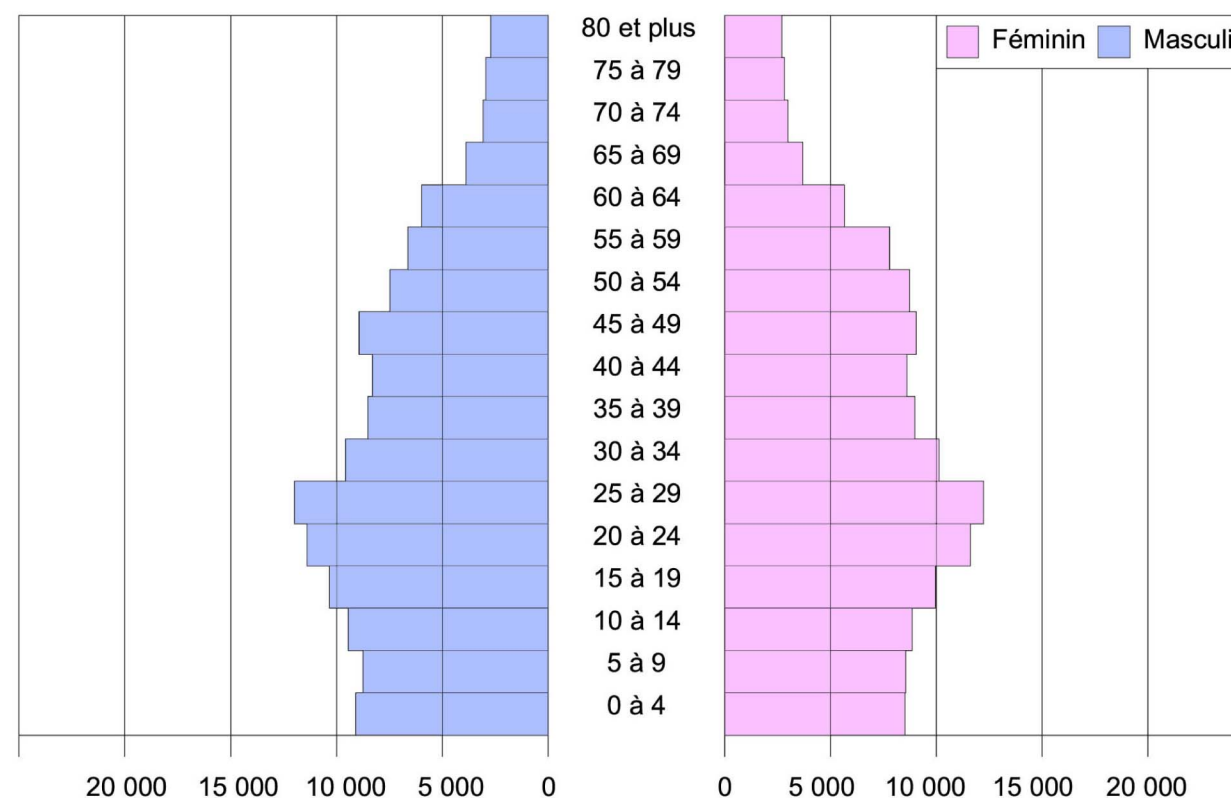
Source: I N S

Evolution des Classes d'Age

Classes d'âge	1994		2004		2009	
	Mille habitants	%	Mille habitants	%	Mille habitants	%
0-4	26,7	9,9	19,0	7,3	17,5	6,8
5-14	62,3	22,8	47,2	18,3	39,3	15,3
15-59	156,6	57,5	162,0	62,6	168,2	65,4
60 ans et plus	26,7	9,4	30,6	11,8	32,0	12,5
Total	272,3	100,0	258,8	100,0	257,0	100,0

Source: Institut National de la Statistique

Projection de la pyramide des âges 2004



Source: I N S

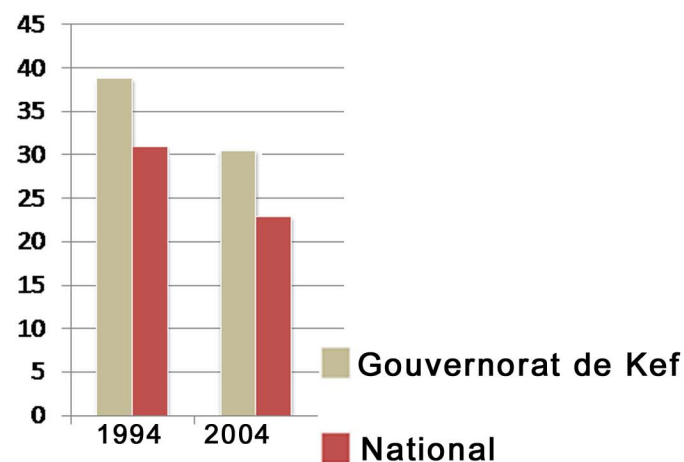
La diminution du taux d'analphabétisme par sexe entre 1994 et 2004 est plus importante chez la population féminine que chez la population masculine. Cependant les efforts déployés par les autorités publiques pour l'irradiation de l'alphabétisme restent insuffisants, puisque le taux d'analphabétisme demeure 2 fois plus élevé chez la population féminine que chez la population masculine et encore plus élevé que celui enregistré à l'échelle nationale.

Evolution du Taux d'Analphabétisme par sexe (plus que 10 ans)

		1994	2004
Gouvernorat du Kef	Masculin	27.2%	20.4%
	Féminin	50%	39%
	Total Gouvernorat	38.8%	30%
National	Masculin	21.2%	14.8%
	Féminin	42.3%	31%
	Total National	31.7%	22.9%

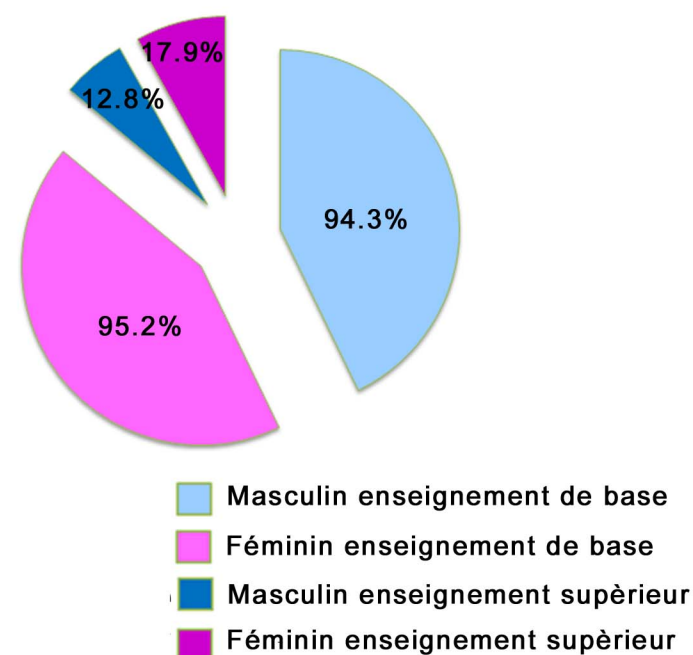
Source: I N S

Taux d'Analphabétisme entre 1994 - 2004



Le taux de scolarisation varie d'une délégation à l'autre notamment pour l'enseignement supérieur qui dépasse parfois la moyenne nationale à savoir 20,3% pour la population féminine et 16,2 pour la population masculine. Un rapport de féminité est marqué dans la relation à l'enseignement supérieur, les délégations les plus reculées et frontalières marquent une présence féminine plus importante dans la population estudiantine et c'est seulement dans les deux délégations de l'agglomération de la ville du Kef que les deux proportions sont équitables.

Taux de Scolarisation de la Population par Sexe et par délégation en 2004



Délégation	Enseignement de base 6 à 14 ans		Enseignement supérieur 19 à 24 ans	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Kef Est	95.4	97.0	21.0	22.1
Kef Ouest	96.6	97.2	18.5	19.2
Dahmani	92.1	95.9	9.8	15.1
Tajerouine	95.1	97.2	11.8	19.5
Sers	95.3	96.6	12.7	20.8
El Ksour	92.6	97.1	9.5	16.0
Djérissa	96.3	92.7	9.9	24.4
Kalaât Sénan	95.1	97.0	12.1	19.1
Kalaât Khasba	96.2	92.1	11.0	14.4
Nebeur	92.8	92.1	6.8	12.5
Sakiet Sidi Youssef	92.1	92.7	5.0	12.1
Total	94.3	95.2	12.8	17.9

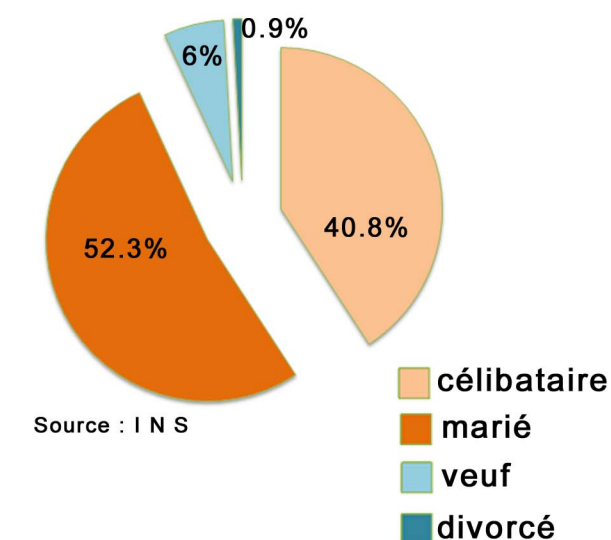
Source : I N S

Statut Matrimonial de la Population par Délégation

Délégation	Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé
Kef Est	40.3	52.1	6.4	1.2
Kef Ouest	39.8	54.5	4.7	0.9
Dahmani	42.0	51.1	6.1	0.8
Tajerouine	39.9	52.8	6.2	1.1
Sers	42.7	50.8	5.7	0.8
El Ksour	43.5	50.4	5.4	0.8
Djérissa	40.3	50.9	7.7	1.2
Kalaât Sénan	39.1	53.5	6.5	1.0
Kalaât Khasba	40.5	51.0	7.0	1.5
Nebeur	41.2	52.5	5.8	0.5
Sakiet Sidi Youssef	38.9	54.2	6.2	0.8
Tout le Gouvernorat	40.8	52.3	6.0	0.9

Source : I N S

Statut Matrimonial de la Population du kef



Source : I N S

3.5. La Structure des Ménages et les Conditions du Logement

3.5.1. Structure des ménages

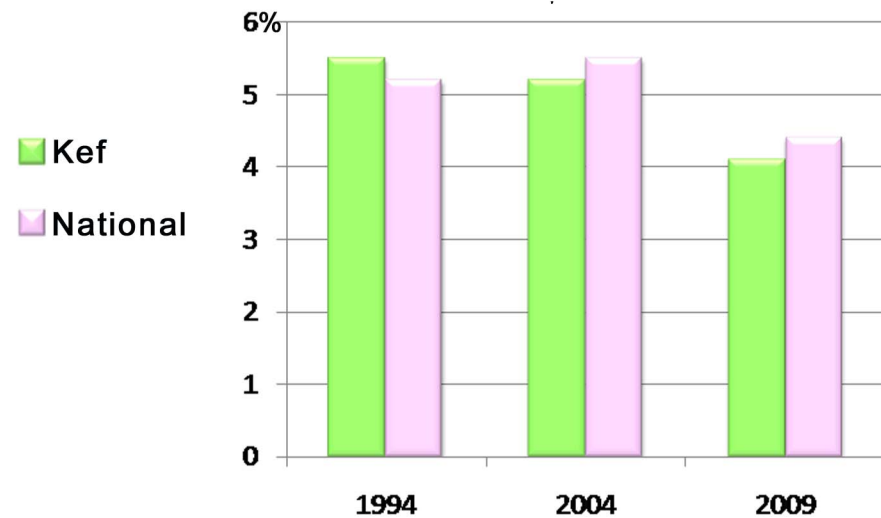
En 2009, l'ensemble de la population est constitué de 63 400 ménages, soit une taille moyenne des ménages de 4,1 personnes contre 5,5 personnes en 1994. Le nombre de ménages est en croissance continue en gardant quasiment le même taux annuel de 1,7% contre 3% à l'échelle nationale. Cette croissance est plus importante dans le milieu urbain, qui se trouve moins marqué par la migration que le milieu rural.

Evolution des ménages

	1994		2004		2009	
	Le Kef	National	Le Kef	National	Le Kef	National
Nombre des Ménages urbain	26 600	86 500	31 300	1488 600	34 900	1728 100
Nombre des Ménages ruraux	27 400	150 600	27 800	697 200	28 500	756 200
Nombre total des Ménages	54 000	237 100	59 100	2185 800	63 400	2484 300
Taille moyenne du ménage	5,5	5,2	4,38	4,53	4,1	4,4

Source : I N S

Taux d'Evolution des Ménages selon le Milieu



Source : I N S

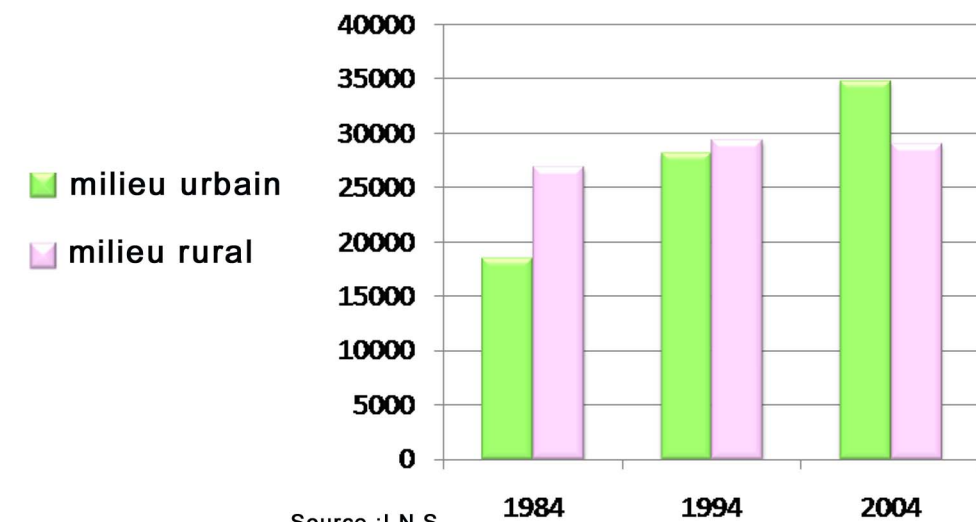
3.5.2. Logements

Evolution du nombre de logements selon le milieu

	1984		1994		2004	
	Le Kef	National	Le Kef	National	Le Kef	National
Nombre de logements	45 400	1313 100	57 600	1870 100	63 901	2 500 830
Milieu urbain	18 500	725 700	28 200	1212 200	34 820	1 725 979
Milieu rural	26 900	587 400	29 400	657 900	29 081	774 851
Nombre de logements par ménage	0,99	1,03	1,07	1,09	1,08	1,14

Source : I N S

Evolution du nombre des logements selon milieu



Source : I N S

a. Occupation des Logements

L'augmentation du nombre de logements s'est accompagné d'une augmentation de la part des logements vacants et des résidences secondaires, mais dans une proportion inférieure à la moyenne nationale.

Logements par type d'utilisation en 2004

Logement	Gouvernorat du Kef			Territoire National		
	Milieu urbain	Milieu rural	L'ensemble	Milieu urbain	Milieu rural	L'ensemble
Occupée	86,6 %	91,5 %	88,8 %	83,7 %	86,7 %	84,6 %
Résidence secondaire	2,4 %	0,9 %	1,7 %	5,3 %	4,3 %	5 %
Vacant	11,1 %	7,6 %	9,5 %	11,0 %	9 %	10,4 %

Source : I N S

b. Taille des logements

La taille des logements reflète le niveau de vie et permet de savoir l'adéquation entre taille de logement et taille des ménages. Le tableau ci-après montre que les logements ayant trois pièces constituent la proportion la plus importante notamment en milieu urbain, tandis que les logements d'une à deux pièces sont prédominants dans le milieu rural. Cependant les logements de tailles importantes (à partir de trois pièces) est inférieure à la moyenne nationale surtout dans le milieu rural, ce qui indique un manque et un retard au niveau du parc logement pour le gouvernorat en comparaison avec le reste du pays. Ce manque est plus explicite vu que la taille des ménages dans la région du Kef est supérieure à la moyenne nationale que ce soit en milieu urbain ou au milieu rural.

Logements par nombre de pièces en 2004

Logement	Gouvernorat du Kef			Territoire National		
	Milieu urbain	Milieu rural	L'ensemble	Milieu urbain	Milieu rural	L'ensemble
Une pièce	3.5%	913.9%	8.3%	3.5%	12.9%	6%
Deux pièces	23.6%	40.2%	31.2%	22.5%	34%	25.6%
Trois pièces	40.1%	28%	34.6%	40.2%	30.5%	37.6%
Quatre pièces	24.3%	13.1%	19.2%	23.9%	16.2%	21.8%
Cinq pièces et plus	8.5%	4.8%	6.8%	8.9%	6.4%	8.9%

Source: INS

c. Typologie des Logements

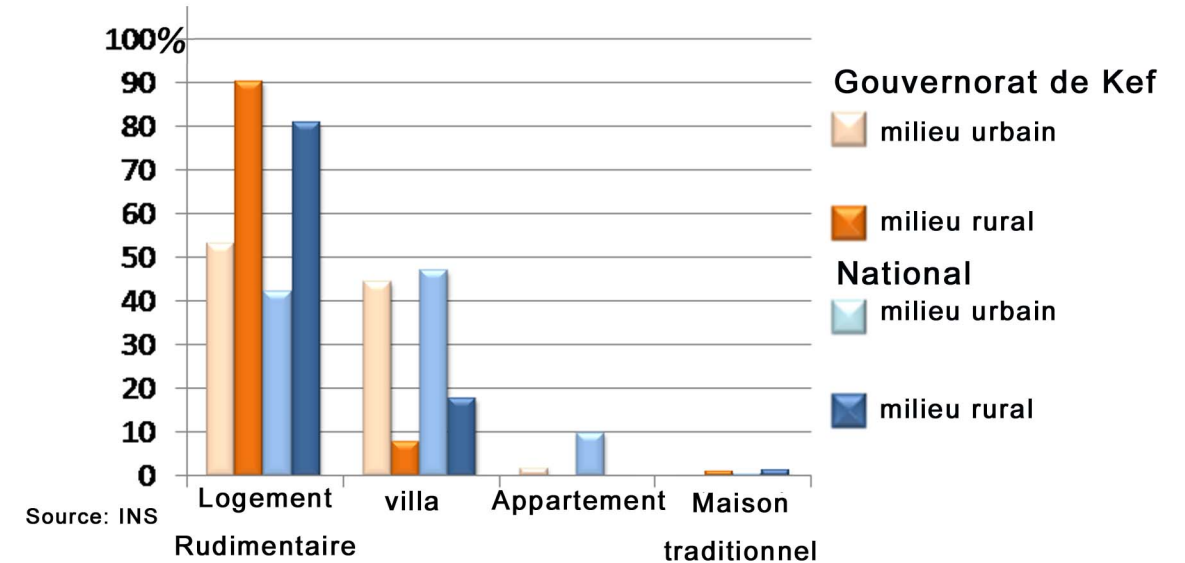
Le tableau ci-après montre que les logements traditionnels c'est à dire les maisons à patio sont prédominants et dépassent la moyenne nationale soit dans le milieu urbain ou rural. Les appartements et les logements collectifs ne se sont pas dans le gouvernorat du Kef, ce qui reflète plutôt le mode de vie de la population encore imprégné par la vie rurale nombreux et non pas les conditions économiques vu que les logements rudimentaires sont rares surtout en milieu urbain et que reste leur part inférieure à la moyenne du territoire national.

Typologie des logements en 2004

Logement	Gouvernorat du Kef			Territoire National		
	Milieu urbain	Milieu rural	L'ensemble	Milieu urbain	Milieu rural	L'ensemble
Logement traditionnel	53.3%	90.4%	70.2%	42.3%	80.9%	54.3%
Villa	44.5%	8.1%	27.9%	47.2%	17.7%	38%
Appartement	2%	0.4%	1.3%	10%	0.1%	6.9%
Logement rudimentaire	0.3%	1.1%	0.7%	0.6%	0.3%	0.8%

Source: INS

Typologie des Logements année 2004

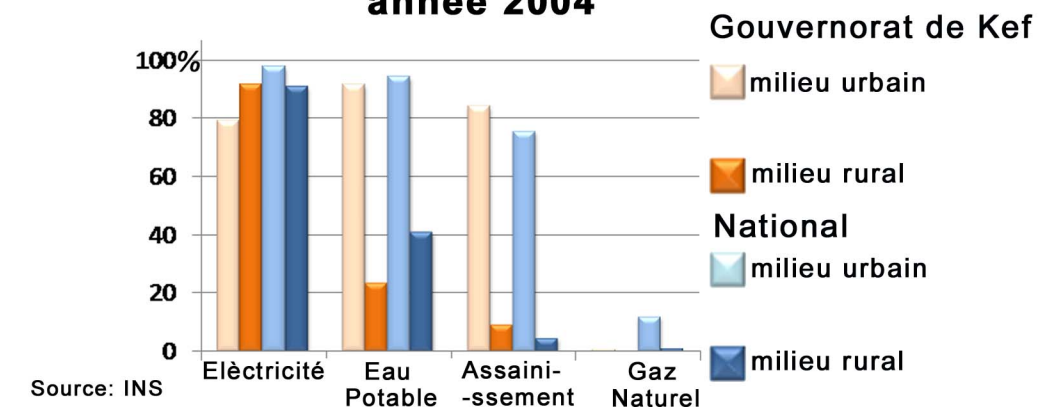


Taux de Branchement des logements en 2004

	Gouvernorat du Kef			Territoire National		
	Milieu urbain	Milieu rural	L'ensemble	Milieu urbain	Milieu rural	L'ensemble
Electricité	97.3%	91.9%	94.9%	97.8%	91%	95.7%
Eau potable	91.6%	23.7%	60.9%	94.4%	41%	77.7%
Assainissement	84.2%	9.1%	50.2%	75.6%	4.7%	53.5%
Gaz naturel	0.7%	0.4%	0.6%	11.9%	1%	8.5%

Source: INS

Taux de Branchement les Logements année 2004



Source: INS

d. Equipement des Logements

La croissance du parc logement n'est pas seulement une croissance quantitative mais aussi qualitative, étant donné qu'on assiste à une amélioration du type du logement et du mode de vie des ménages qui sont devenues de plus en plus équipés. Le taux de branchement des logements au réseau électrique s'est généralisé pour environ 94,9 % des ménages du gouvernorat bien qu'il reste un taux inférieur à celui enregistré à l'échelle nationale qui est de 95,7 %. Cependant le taux d'adduction en eau potable est inférieur à la moyenne nationale, notamment dans le milieu rural où il ne dépasse pas 23,7 %, bien que le gouvernorat du Kef dispose des ressources hydrauliques parmi les plus importantes du pays.

Evolution des équipements des ménages

	1994		2004		2009	
	Le Kef	National	Le Kef	National	Le Kef	National
Réfrigérateur	38,9 %	55,4 %	73,9 %	81,7 %	80,3 %	88,4 %
Télévision	71,2 %	79 %	88,9 %	90,2 %	91,7 %	94,2 %
Voiture	10,1 %	15,7 %	13 %	21 %	12,7 %	19,9 %
Ordinateur	-	-	3,1 %	7 %	5,1 %	9,6 %

Source: INS

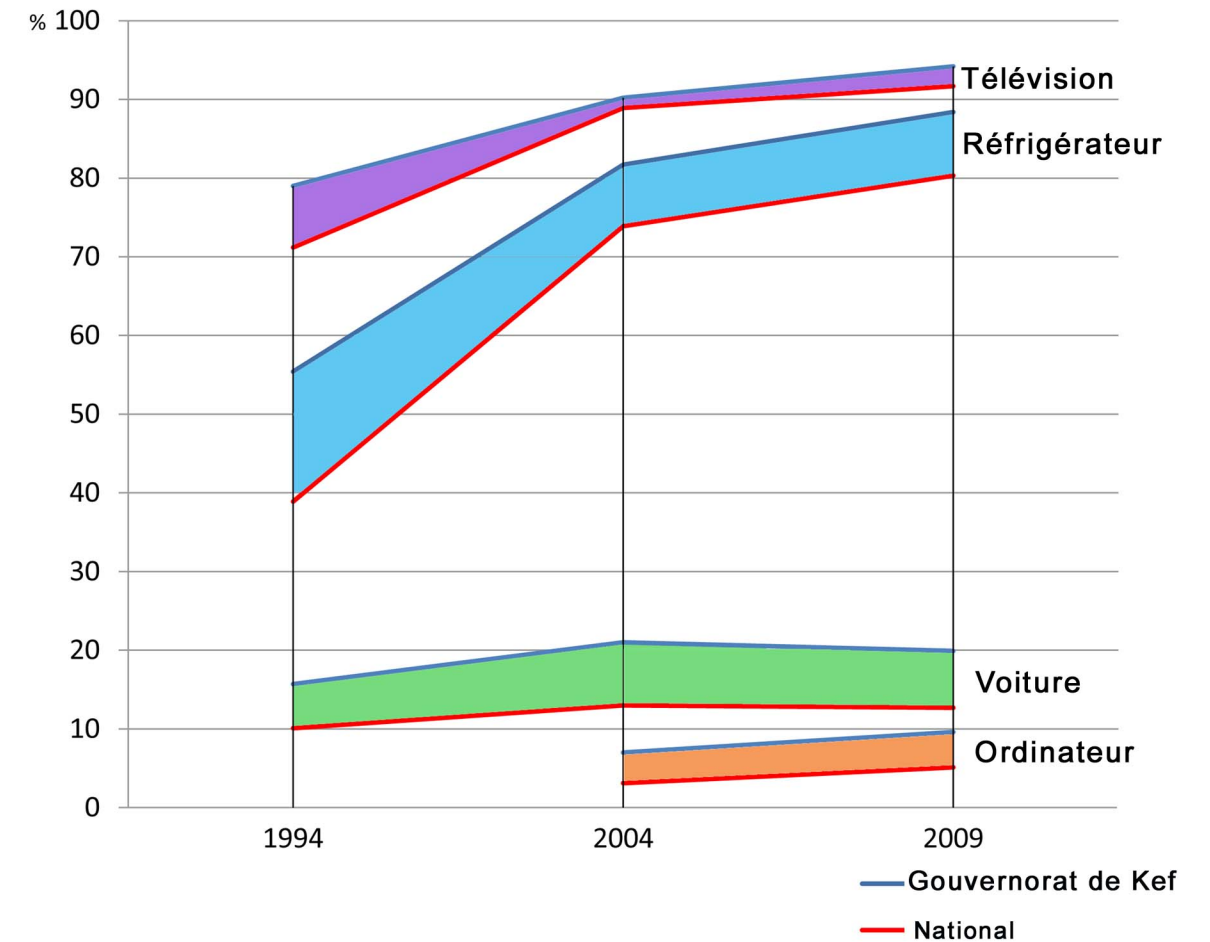
L'évolution des équipements des ménages a suivi dans le gouvernorat du Kef les mêmes progressions enregistrées au niveau national, ce qui est dû à l'amélioration des conditions de vie et du niveau économique qui a touché l'ensemble du pays. Cependant cette évolution n'a pas pu palier la déficience relative dans les équipements surtout pour les voitures et les ordinateurs qui restent un équipement de luxe. L'écart est moins important pour la possession des réfrigérateurs et surtout pour les télévisions.

Equipement des ménages en 2004

	Gouvernorat du Kef			Territoire National		
	Milieu urbain	Milieu rural	L'ensemble	Milieu urbain	Milieu rural	L'ensemble
Voiture	15,8 %	9,4 %	12,8 %	25,4 %	11,6 %	21 %
Télévision	93,7 %	81,8 %	88,1 %	94,4 %	81 %	90,1 %
Récepteur de satellite	49,4 %	16,4 %	33,9 %	58,5 %	21,5 %	46,6 %
Climatiseur	2,8 %	0,5 %	1,7 %	8,1 %	0,7 %	5,7 %
Réfrigérateur	85,7 %	58,6 %	73 %	90,6 %	63,1 %	81,8 %
Cuisinière à four	59,1 %	17,6 %	39,5 %	67,6 %	21,6 %	52,9 %
Machine à laver	30,1 %	4,9 %	18,3 %	47,2 %	7,4 %	34,5 %
Téléphone fixe	44,4 %	6,6 %	26,7 %	47,1 %	10,1 %	35,3 %
Téléphone mobile	39,9 %	25,2 %	33 %	54,3 %	29,4 %	46,3 %
Ordinateur	5,2 %	0,6 %	3,1 %	9,9 %	0,8 %	7 %

Source: INS

Evolution des Equipements des Ménages



Les équipements des ménages en électroménager restent nettement inférieurs à l'ensemble du pays. La possession du climatiseur suivi de l'ordinateur est très réduite et l'écart par rapport au reste du territoire national est très important.

L'écart est encore important pour les équipements en machine à lavé, cuisinière à four et même pour les téléphones fixe et mobile. Cet écart est de plus important au milieu rural. Seulement pour la possession des télévisions hormis les récepteurs de satellite et les réfrigérateurs que la différence se trouve réduite. En conclusion les ménages dans le gouvernorat du Kef sont équipés nettement en dessous de la moyenne nationale.

3.6. L'Emploi

3.6.1. Population active

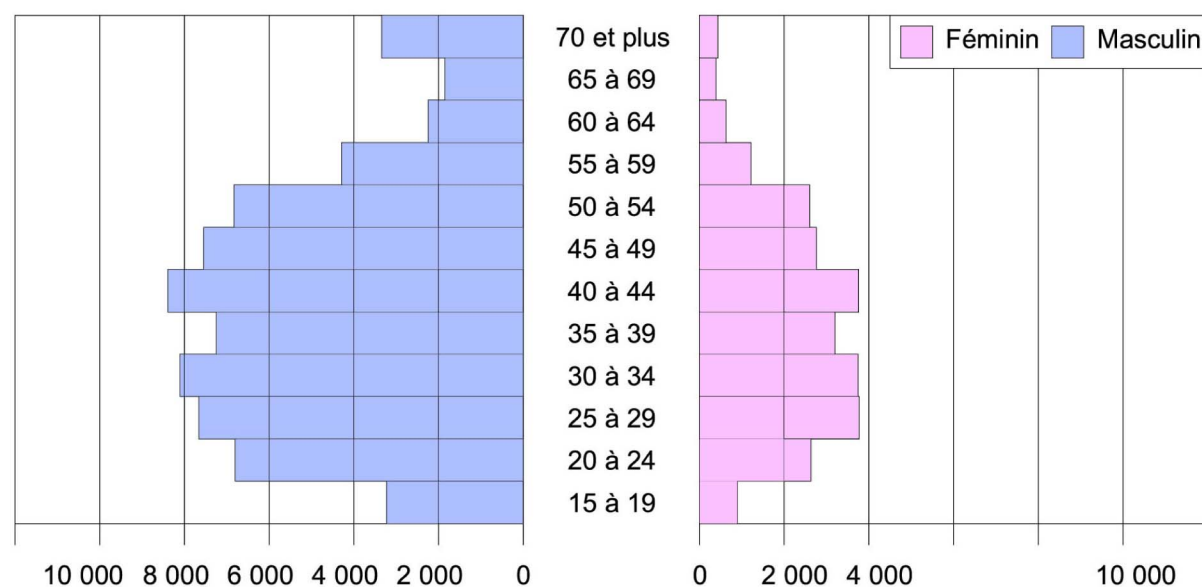
La population active dans le gouvernorat du Kef est en perpétuelle évolution, elle a passé de 78 052 personnes en 2004 à 93 523 personnes en 2008, ce qui indique l'importance du potentiel humain présent dans le gouvernorat. Le déséquilibre dans la pyramide des âges de la population active entre hommes et femmes est très important, en effet la participation de la femme dans la vie professionnelle est limitée à 21% et, ce déséquilibre touche toutes les classes d'âge.

Répartition en 2004 de la population par statut de profession et par sexe

	Patron	Indépendant	Salariés	Apprentis	Aides familiales	Autres	Non indiqués	Total
Masculin	2837	11588	32591	118	2093	228	326	49781
Féminin	332	1761	9577	72	1218	16	160	13137
Total	3169	13349	42168	191	3311	244	486	62918

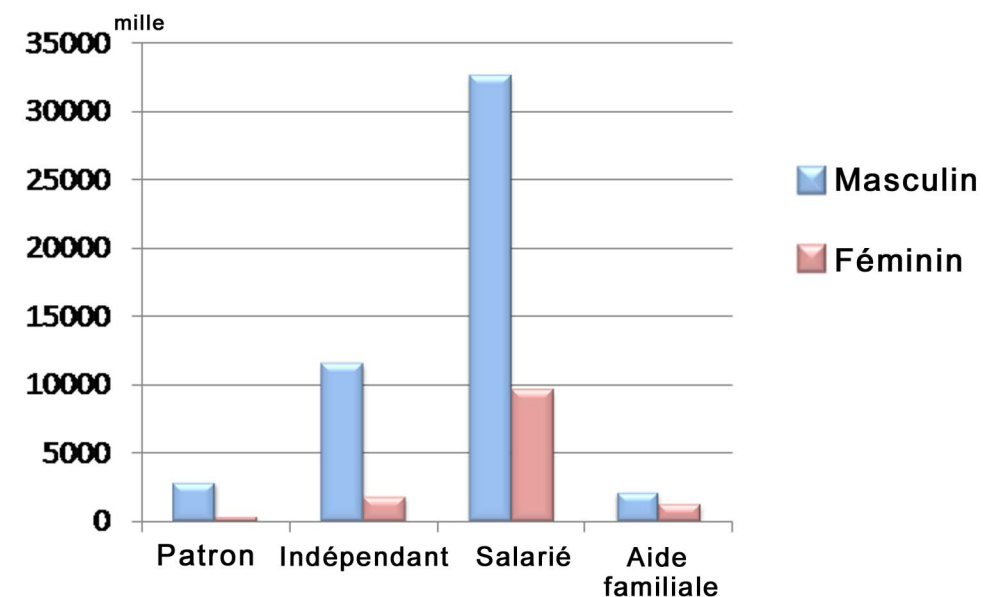
Source: INS

Pyramide des âges de la population active 2008



Source: ODNO

Taux de la Population Occupée par Statut de Profession en 2004



La population active occupée est concentrée dans les deux délégations du Kef Est et du Kef Ouest qui regroupent à elles seules 20 227 actifs soit le tiers de l'ensemble des actifs du gouvernorat.

Ceci s'explique par la concentration des administrations et des services dans ces deux délégations. Dahmani et Tajerouine se succèdent dans l'importance des postes d'emplois et occupent 15 482 personnes soit le cinquième de la population active du gouvernorat, la majeure partie des emplois est assurée par le secteur agricole suivi par des proportions quasiment égales entre les secteurs des bâtiments et des travaux publics et de l'administration, l'éducation et la santé.

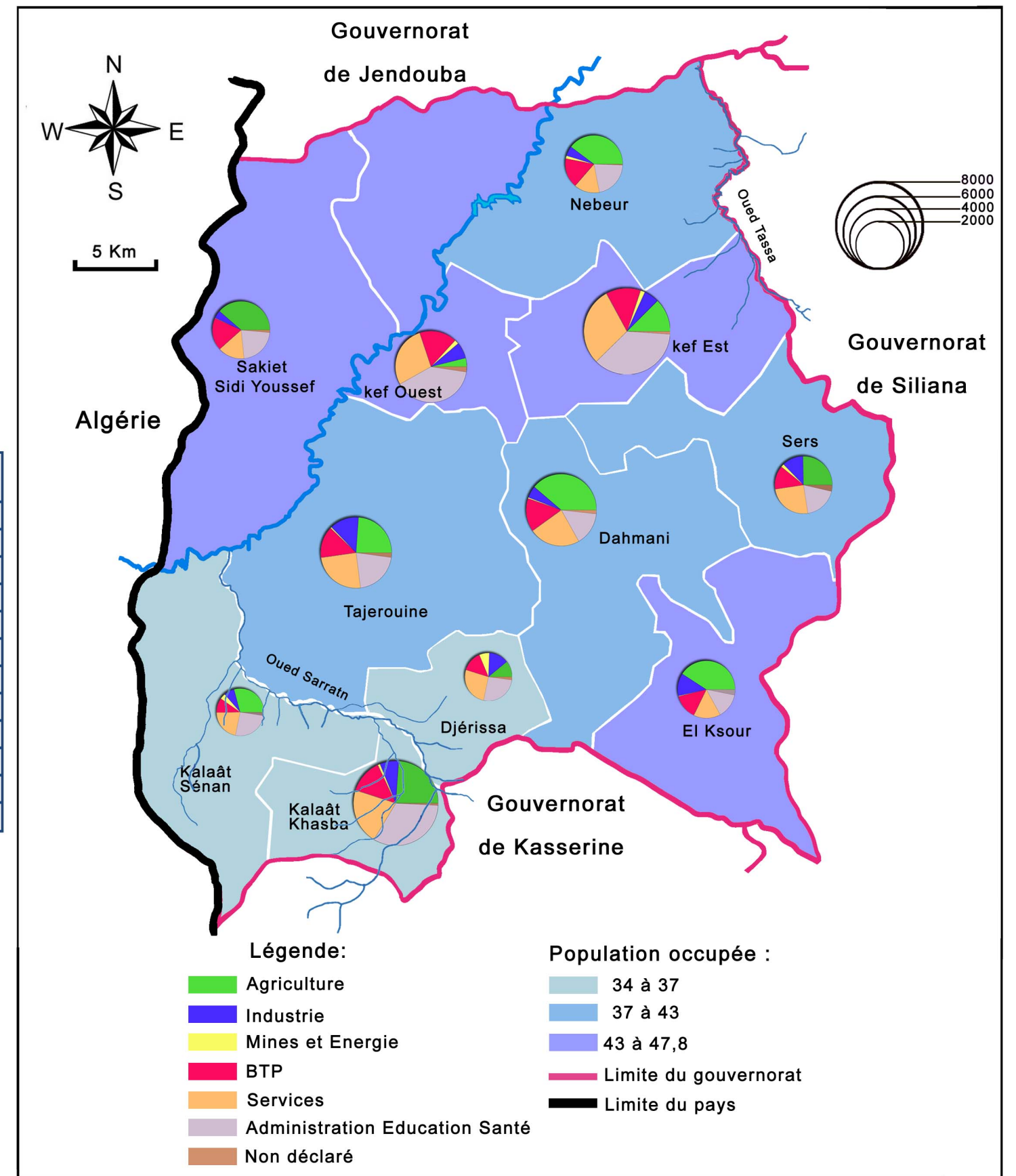
Population Active Occupée par Délégation en 2004

Délégation	Agriculture	Industrie	Mines et Energie	BTP	Commerce	Transport et communication	Administration éducation et santé	Autres services	Non déclaré	Total
Kef Est	1 462	666	191	1 526	1 190	667	4 287	1 590	121	11 699
Kef Ouest	337	633	162	1 448	774	547	3 382	1 082	163	8 528
Dahmani	3 171	443	40	1 217	868	391	1 212	639	90	8 071
Tajerouine	1 810	998	45	1 082	756	341	1 579	753	47	7 411
Sers	1 413	667	105	770	575	290	1 069	524	116	5 527
El Ksour	2 021	637	18	705	337	129	683	278	60	4 868
Djérissa	235	288	151	295	223	112	555	227	19	2 105
Kalaât Sénan	764	192	101	264	205	122	673	232	37	2 590
Kalaât Khasba	293	90	11	161	91	58	409	115	4	1 232
Nebeur	2 441	352	36	1 031	359	216	1 315	314	80	6 144
Sakiet Sidi Youssef	2 033	227	10	975	258	179	1 158	352	46	5 238
Total	15 979	5 191	870	9 474	5 636	3 052	16 322	6 106	783	63 413

Source: Institut National de la Statistique

Source: Institut National de la Statistique

Carte Population Active Occupée en 2004



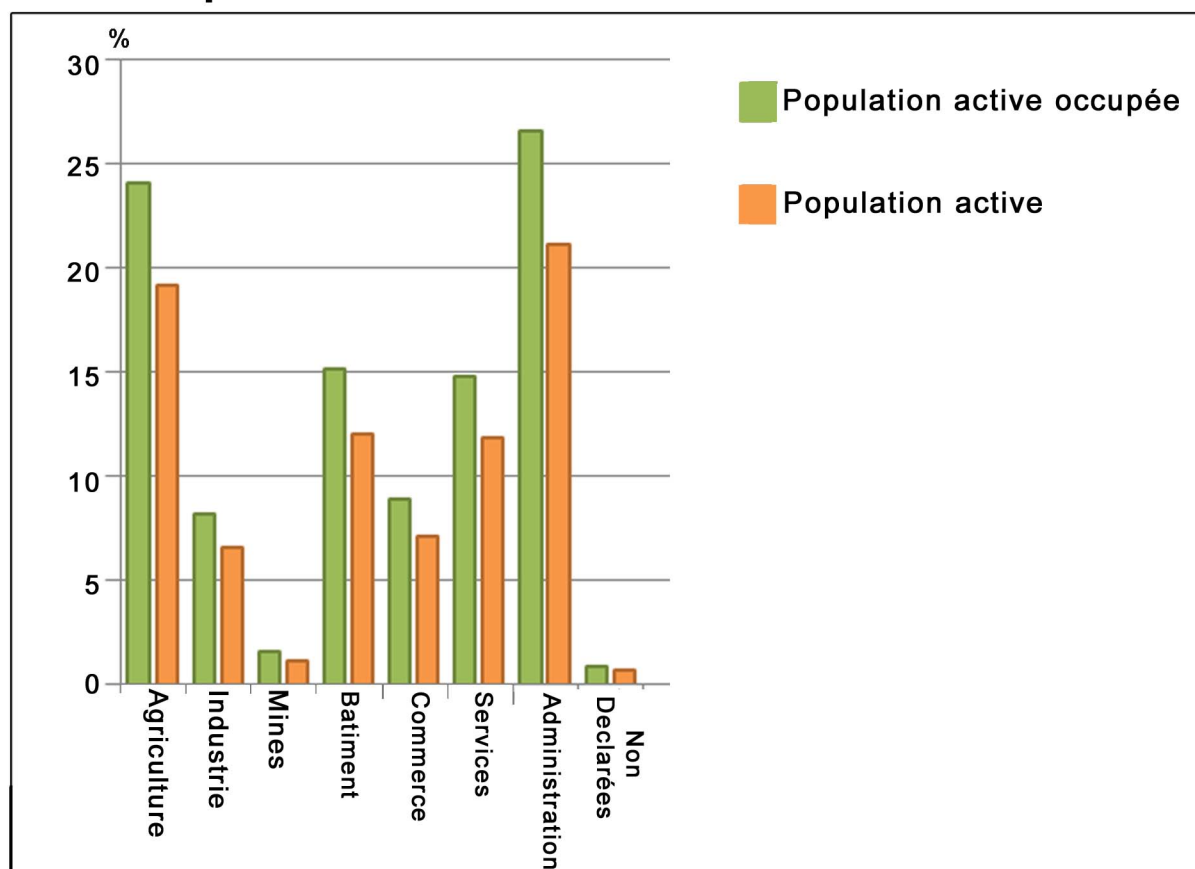
Source: Institut National de la Statistique

En 2004 la population active du gouvernorat du Kef, s'élève à 78 052 personnes dont 62 918 d'actives et 16 084 personnes en chômage. Les secteurs d'activités les plus occupés sont :

l'agriculture avec 24,0 % de la population active et les activités administratives avec 26,5 % ensuite le secteur de bâtiments et des travaux publics avec 15,1 %.

Ceci évoque l'aspect rural de la population malgré que la majorité de la population réside à l'intérieur des zones urbaines. Sur un autre plan, le nombre d'emplois permanents s'élève à 49 854 postes (82,8 %) et celui d'emplois occasionnels et temporaires à 10 377 postes (17,2 %).

Taux de la Population Active Occupée et la Population Active selon les Secteurs d'Activités



Source : Institut national de statistique

Contribution des Différents Secteurs à l'Emploi dans le Gouvernorat du Kef

Secteur d'activité	Effectif	Population Active %	Population Active Occupée
Agriculture	15 099	24	19.1
Industrie Manufactures	4 234	8.2	6.6
Mines et Energie	985	1.6	1.2
Bâtiments et Travaux Publics	9 506	15.1	12
Commerce	5 596	8.9	7.1
Autres Services	9 309	14.8	11.8
Fonctions et Administration	16 703	26.5	21.1
Non Déclarés	536	0.9	0.7
Chômage	16 084	-	20.4
Total	78 052	100%	100

Source: Institut National de la Statistique

3.6.2. Chômage

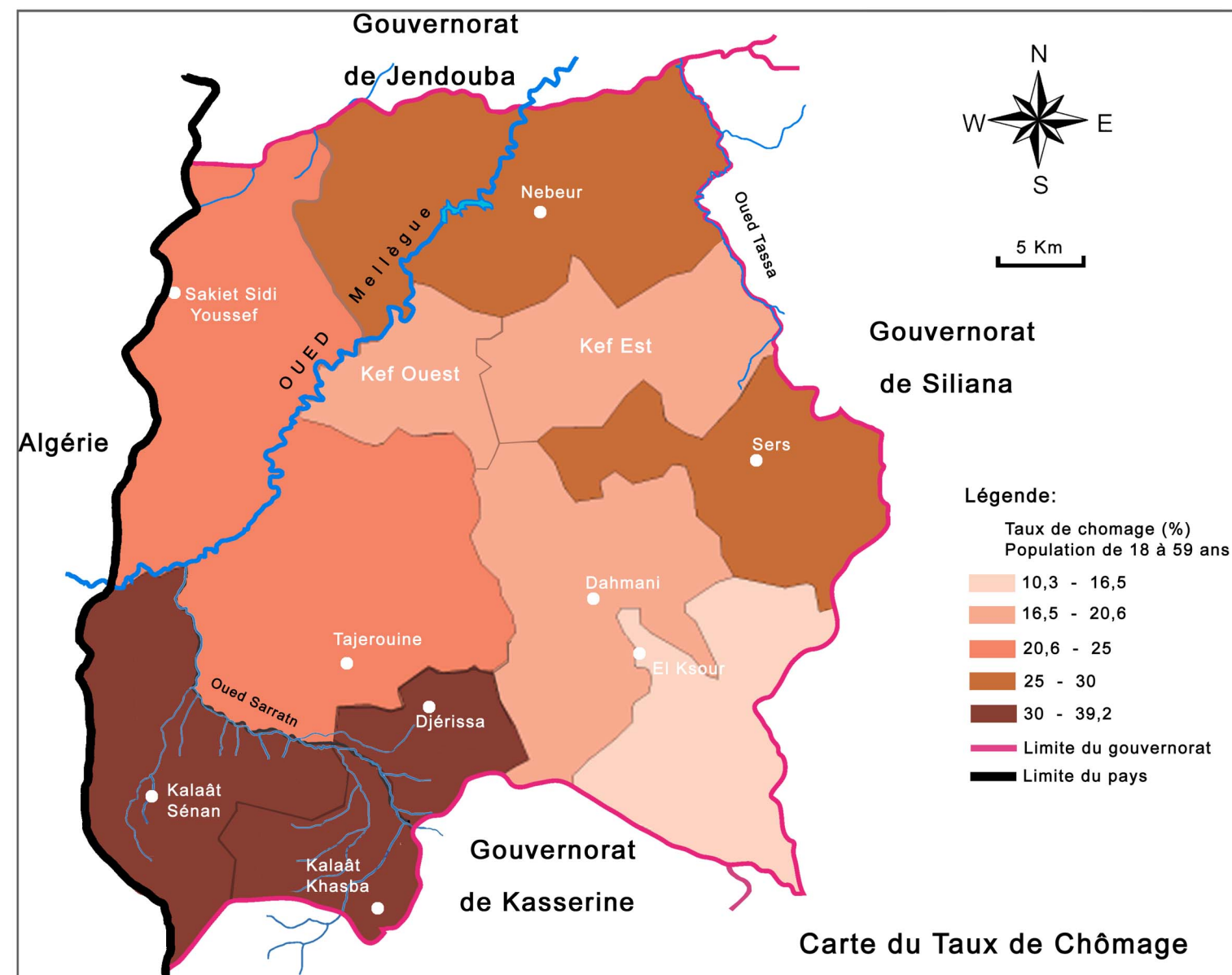
Le gouvernorat du Kef présente un taux de chômage de 20.4%, supérieur à celui enregistré à l'échelle nationale qu'est de 13.9%. C'est l'un des facteurs qui engendre l'émigration d'une partie de la population.

Le chômage touche plus la population féminine que la population masculine et il est de plus en plus propagé parmi les plus instruits. Ceci étant un paradoxe que le gouvernorat partage avec l'ensemble du territoire. Plus le niveau d'instruction est élevé plus les difficultés d'emploi sont présentes surtout pour la population féminine.

Le Chômage selon le niveau d'Instruction par Délégation en 2004

Délégation	Néant	Primaire	Secondaire	Supérieur	Non déclaré	Total	
						Nombre	%
Kef Est	343	914	851	194	10	2 312	16,5
Kef Ouest	254	804	736	122	5	1 921	18,4
Dahmani	259	659	428	103	8	1 457	15,3
Tajerouine	263	845	654	118	7	1 887	20,3
Sers	224	950	554	69	2	1 799	27
El Ksour	108	327	182	38	2	657	11,9
Djérisa	79	443	405	71	-	998	32,2
Kalaât Sénan	259	740	461	62	5	1 527	37,1
Kalaât Khasba	60	305	235	29	-	629	33,8
Nebeur	508	851	367	38	5	1 769	22,4
Sakiet Sidi Youssef	352	570	284	49	3	1 258	19,4
Total	2 709	7408	5 157	893	47	16 214	20,4

Source: Institut National de la Statistique



Source: INS

Les délégations Sud-Ouest du gouvernorat sont les plus touchées par le chômage. Dans ces trois délégations ; Kalaât Sénan, Kalâat Khasba et Djérisa, le taux s'approche de 40 %. Les deux délégations Est de Nebeur et Sers sont aussi très marquées par le chômage, qui se trouve généralisé sur l'ensemble du gouvernorat et dépassant à chaque fois le taux national même dans les deux délégations du Kef-Est et Kef-Ouest. C'est seulement la délégation d'El Ksour qui fait l'exception et enregistre un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale de l'ordre de 11,9 %.

Taux Chômage selon le niveau d'Instruction et le sexe en 2008

	Néant			Primaire			Secondaire			Supérieur			Non déclaré			Total		
	active	occupée	chômage	active	occupée	chômage	active	occupée	chômage	active	occupée	chômage	active	occupée	chômage	active	occupée	chômage
Masculin	12 509	11 816	5,5 %	29 478	25 830	12,4 %	19 910	16 150	18,9 %	5 559	4 513	18,9 %	38	38	0 %	67 494	58 346	13,5 %
Féminin	9 148	8 872	3 %	5 072	3 934	22,4 %	7 111	5 308	25,4 %	4 686	2 883	38,5 %	12	12	0 %	26 029	21 009	19,3 %
Total du gouvernorat	21 657	20 688	4,5 %	34 550	29 764	13,8 %	27 022	21 458	20,6 %	10 244	7 395	27,8%	50	50	0 %	93 523	79 355	15,1 %
Total national	398 620	374 781	6 %	1 314 309	1 153 176	12,3 %	1 367 126	1 157 995	15,3 %	592 734	464 896	21,6	4 962	4 500	9,3 %	3 677 752	3 155 349	14,2%

Source: Institut National de la Statistique

4. ACTIVITES ECONOMIQUES

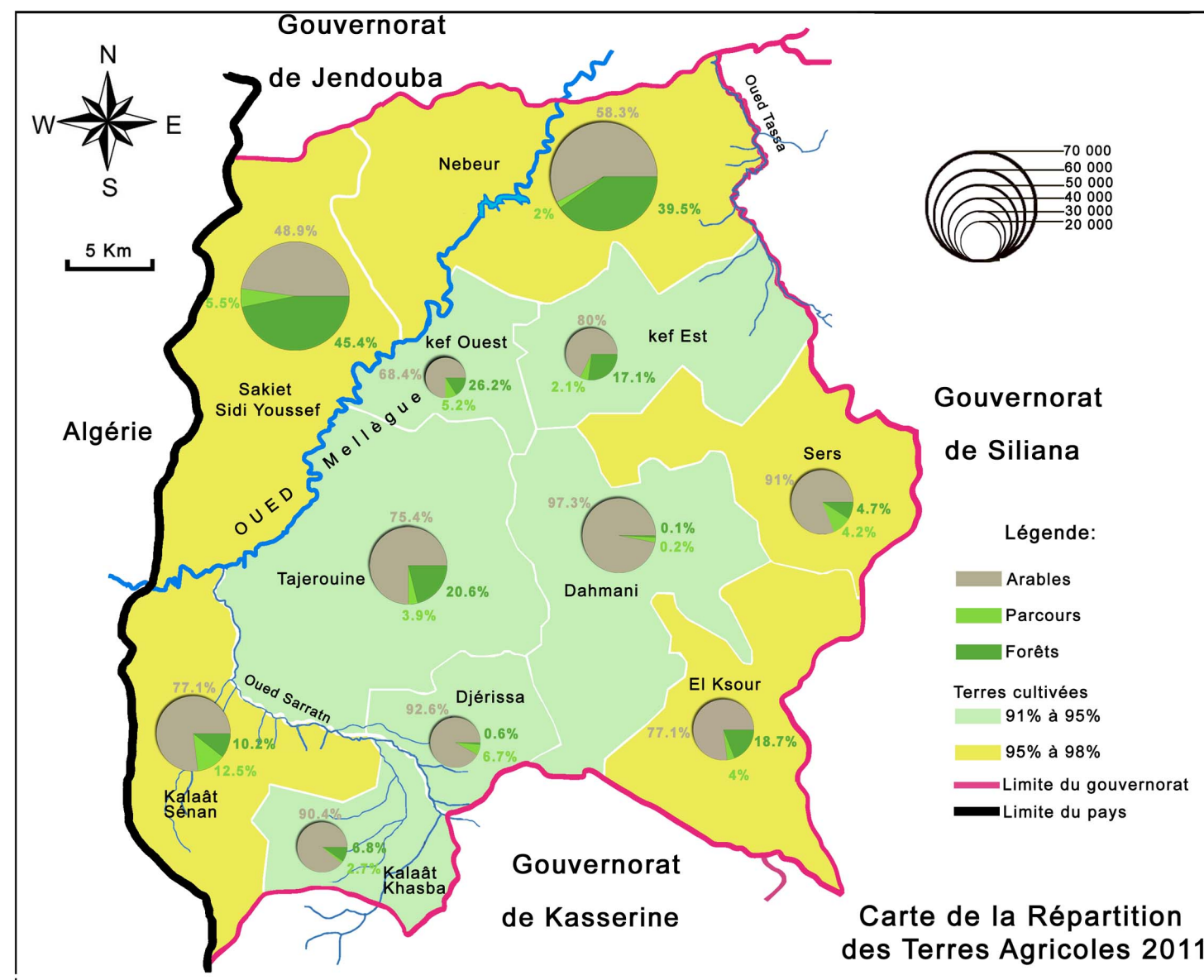
4.1. L'agriculture

Le gouvernorat du Kef est considéré parmi les principaux gouvernorats agricoles du pays. Il est doté de diverses potentialités lui permettant d'assurer une contribution importante dans l'économie nationale. Avec un potentiel en terre très fertiles et, un niveau d'équipement assez important, le gouvernorat du Kef se caractérise par la diversité de ses produits agricoles, végétales et animales. La Superficie Agricole Utile représente plus que 70% de la surface totale du gouvernorat, les terres incultes ne couvrent que 24 842 ha limitées à une faible portion inférieure à 5 % et, le reste est occupé par des forêts denses et des parcours. En effet l'agriculture est une activité fondamentale dans l'économie du gouvernorat du Kef, elle est dominée par les céréales qui représentent 43,3 % de la superficie totale du gouvernorat et 61,3 % de la SAU. Les parcours pâturables représentent 4,4 % de la superficie totale du gouvernorat. Les forêts occupent 20,1%. La grande partie des forêts et des parcours forestiers se trouve dans la partie Nord du gouvernorat, particulièrement au niveau des délégations de Nebber, Sakiet Sidi Youssef et Kef-Ouest. Les terrains de parcours privés se trouvent surtout ; au Centre du gouvernorat entre les délégations du Kef-Est et Sers, au Sud au niveau des délégations de Dahmani, el Ksour, Jrisa et Téjerouine et, à l'Ouest entre les délégations de Sakiet Sidi Youssef, Téjerouine et Kalâat Snane. Les terres de cultures annuelles qui couvrent la grande partie du gouvernorat se trouvent en faible proportion au niveau des délégations du Kef-Ouest, de Nebber et Sakiet Sidi Youssef et en grande proportion au niveau des autres délégations.

Répartition des Terres Agricoles

	Surface	
	Ha	%
Surface agricole utile	358569	70.6
Forets	102214	20.1
Parcours	22475	4.4
Total	483258	95.1
Terres inculte	24842	4.9
Surfaces totales	508100	100

Source: CRDA du Kef 2011



Source: CRDA du Kef

Répartition des Terres Agricoles par Délégation

unité: Ha

Délégation	Superficie des Terres Agricoles			
	Arables	Parcours	Forêts	Total
Kef Est	29 566	785	6 302	36 653
Kef Ouest	14 140	1080	5 430	20 650
Dahmani	48 850	1 250	100	50 200
Tajerouine	46 302	2 400	12 655	61 357
Sers	36 408	1 700	1 892	40 000
El Ksour	34 100	1 800	8 300	44 200
Djérissa	15 061	1 100	100	16 261
Kalaât Sénan	38 668	6 300	5 138	50 106
Kalaât Khasba	18 596	560	1 404	20 560
Nebeur	41 687	1 500	28 253	71 440
Sakiet Sidi Youssef	35 191	4 000	32 640	71 831
Total	358 569	22 475	102 214	483 258

Source: CRDA du Kef 2011

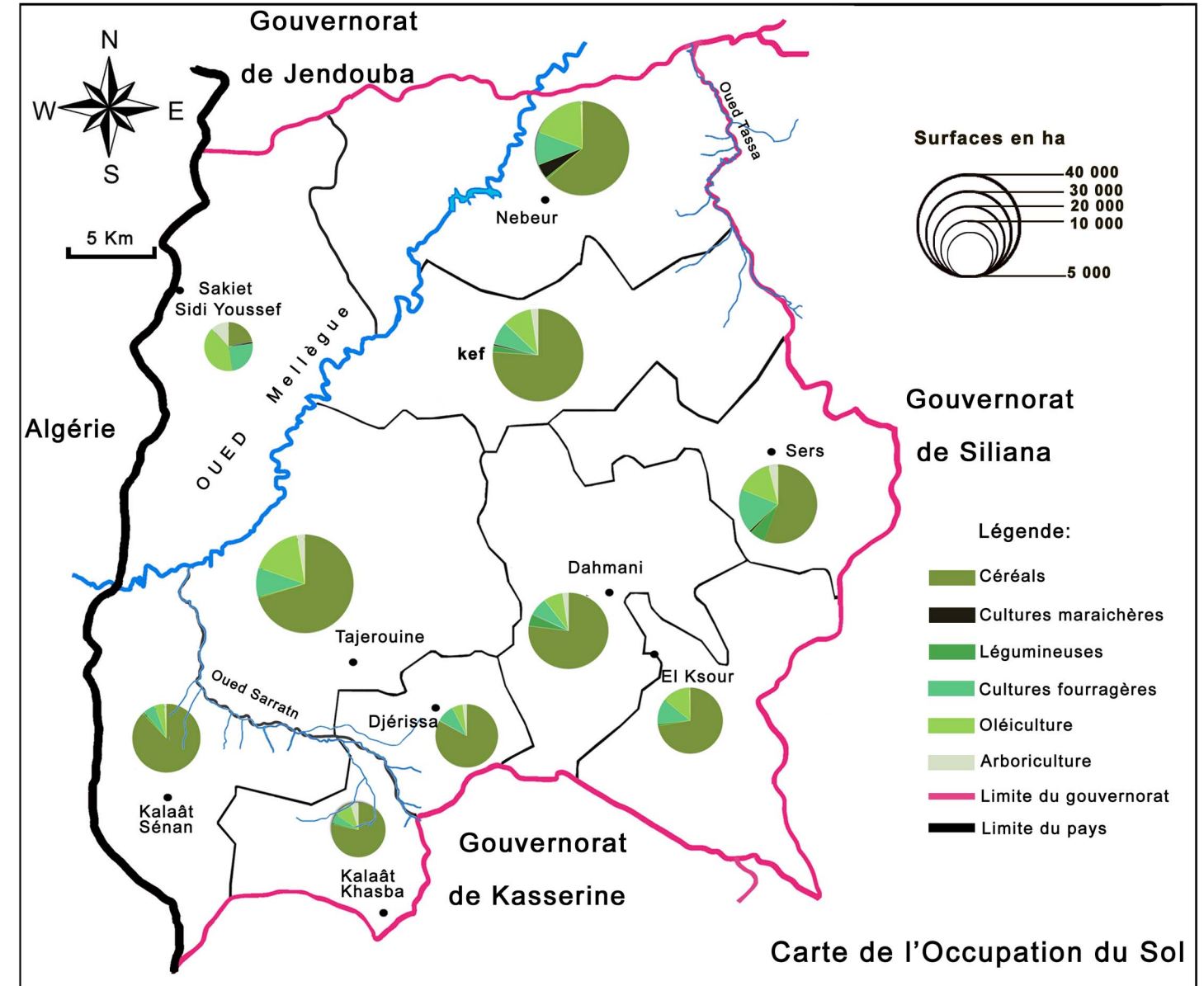
La céréaliculture est l'activité agricole qui domine sur la majorité des terres exploitées dans toutes les délégations du gouvernorat à l'exception de la délégation de Sakiet Sidi Youssef où les oliviers couvrent la grande partie des terres exploitées. L'oléiculture est généralement la seconde activité agricole au niveau des étendus des superficies à l'exception des délégations du Sers et de Jrisa où l'occupation des terres par la culture fourragère se situe en deuxième position. L'arboriculture, les cultures maraîchères et les légumineuses couvrent des petites parcelles qui ne dépassent pas les 5% de l'ensemble des terres exploitées.

Répartition des Terres Exploitées durant la saison 2010/2011

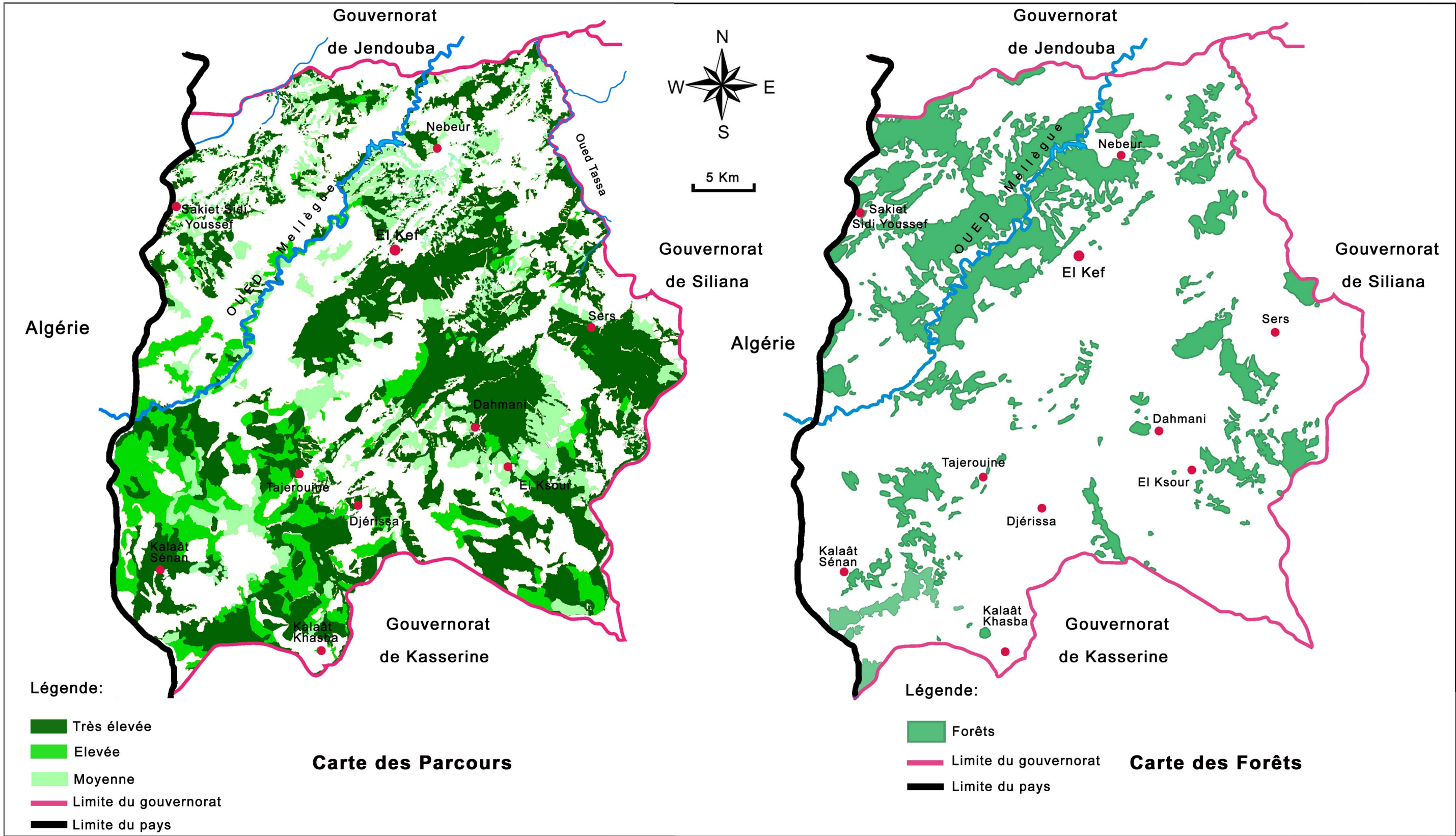
Unité : Ha

Délégation	Céréaliculture	Cultures maraîchères	Légumineuses	Cultures fourragères	Oléiculture	Arboriculture	Autre
Kef Est	21 575	1 000	230	3 458	4 355	1 099	258
Kef Ouest	10 930		40	1 590	2 117	470	-
Dahmani	28 450	1 815	70	2 813	2 894	910	8
Tajerouine	28 250	162	0	3 905	6 934	1 085	5
Sers	19 600	2 265	140	6 292	5 331	1 449	-
El Ksour	17 850	255	0	3 070	3 406	988	-
Djérisa	11 525	9	0	1 312	760	295	-
Kalaât Sénan	22 950	11	0	1 514	1 200	511	-
Kalaât Khasba	13 300	155	0	921	1 793	821	-
Nebeur	26 300	260	2 050	4 647	7 682	1 432	260
Sakiet Sidi Youssef	1 910	30	70	2 180	3 528	1 107	5
Total	202 640	5 962	2 600	31 702	40 000	10 167	536

Source : CRDA du Kef 2011



Source: CRDA du Kef



Source: Carte agricole 2011

4.1.1. Structure agraires

Le potentiel des terres agricoles utiles dans le gouvernorat du Kef est réparti en 18 110 exploitations agricoles, soit une taille moyenne des exploitations de 21,39 ha, nettement supérieure à la moyenne nationale de l'exploitation qui est de 12,92 ha. La structure agraire est déséquilibrée dans le gouvernorat, en effet 10 % des exploitants tiennent 55,5% de la Superficie Agricole Utile avec des grandes exploitations couvrant 50 ha et plus. Les petites exploitations de 5 ha et moins couvrent 4,44 % et sont exploitées par 35.3% de l'effectif des agriculteurs. Les exploitations de taille moyenne qui est comprise entre 5ha et 50 ha représentent 55.3 % et couvrent 40,06 % de la superficie agricole.

Répartition des exploitations par classe de superficie saison 2010/2011

taille	Exploitations		Superficie	
	Nombre	%	Superficie (ha)	%
0 à 1 ha	779	4,3	168	0,04
1 à 2 ha	1199	6,6	1742	0,4
2 à 3 ha	1547	8,5	2754	1,0
3 à 4 ha	1540	8,5	5382	1,4
4 à 5 ha	1350	7,4	6048	1,6
5 à 10 ha	4221	23,3	30309	7,8
10 à 20 ha	2903	16,1	40418	10,5
20 à 50 ha	2776	15,9	84637	21,8
50 à 100 ha	1170	6,5	78886	20,4
Plus que 100 ha	624	3,5	136002	35,1
Tout le gouvernorat	18110	100	387356	100

Source: CRDA du Kef

4.1.1. Périmètres Irrigués

Le gouvernorat du Kef bénéficie des grands aménagements hydro-agricoles où l'on assiste à une expansion de l'agriculture irriguée.

En effet, la réalisation des barrages, des lacs et des retenues collinaires, ainsi que les forages, ont permis la mobilisation d'importante ressource en eaux, ce qui a entraîné une profonde mutation de l'agriculture irriguée. Les périmètres irrigués sont nombreux, mais plusieurs exploitations à l'intérieur des PPI ne sont pas exploitées d'une manière rationnelle (abandonnées ou faisant l'objet d'une seule culture).

La surexploitation de certaines nappes phréatiques et la dégradation de la qualité des eaux se répercutent sur l'agriculture irriguée. Ainsi, il y a tout d'abord le renchérissement du coût de l'eau d'irrigation et le recours de plus en plus fréquent, à l'intérieur des périmètres irrigués, à un prélèvement direct par les usagers dans les nappes.

Pour faire face à l'augmentation de la demande, les pouvoirs publics ont adopté une politique de gestion de la demande avec comme mesure principale, l'encouragement à travers les subventions aux techniques d'économie de l'eau d'irrigation. Cette mesure dont le succès a été indéniable dans le gouvernorat, notamment dans les périmètres privés, a eu un impact à la fois sur la productivité et la production et a été un des facteurs qui a favorisé l'augmentation des superficies irriguées. En effet, dans le cadre d'une gestion privée de l'irrigation, les techniques d'économie d'eau ont été perçues plus qu'un moyen de réduire la consommation d'eau, mais encore comme un moyen d'améliorer la productivité et se sont conjuguées avec d'autres facteurs dont notamment la main d'œuvre et les fertilisants pour hausser le rendement des terres agricoles.

Effectivement, les capacités d'irrigation dégagées par les mesures d'économie d'eau se sont traduites, face à la disponibilité des terres irrigables par une extension des superficies sur les mêmes aménagements notamment dans le cas des puits de surface et des forages privés. Cette situation s'est globalement traduite par une augmentation des rendements à l'hectare et par une augmentation de la production totale. Par ailleurs suite à l'absence d'une réelle diversification de la production et au manque d'organisation de la filière des produits maraîchers on assiste à une saturation du marché et à une chute des prix de certains produits.

Outre les ressources souterraines le gouvernorat du Kef présente une réserve importante des eaux de surface qui permet de servir en grande partie les périmètres irrigués.

Périmètres Publics Irrigués en 2012

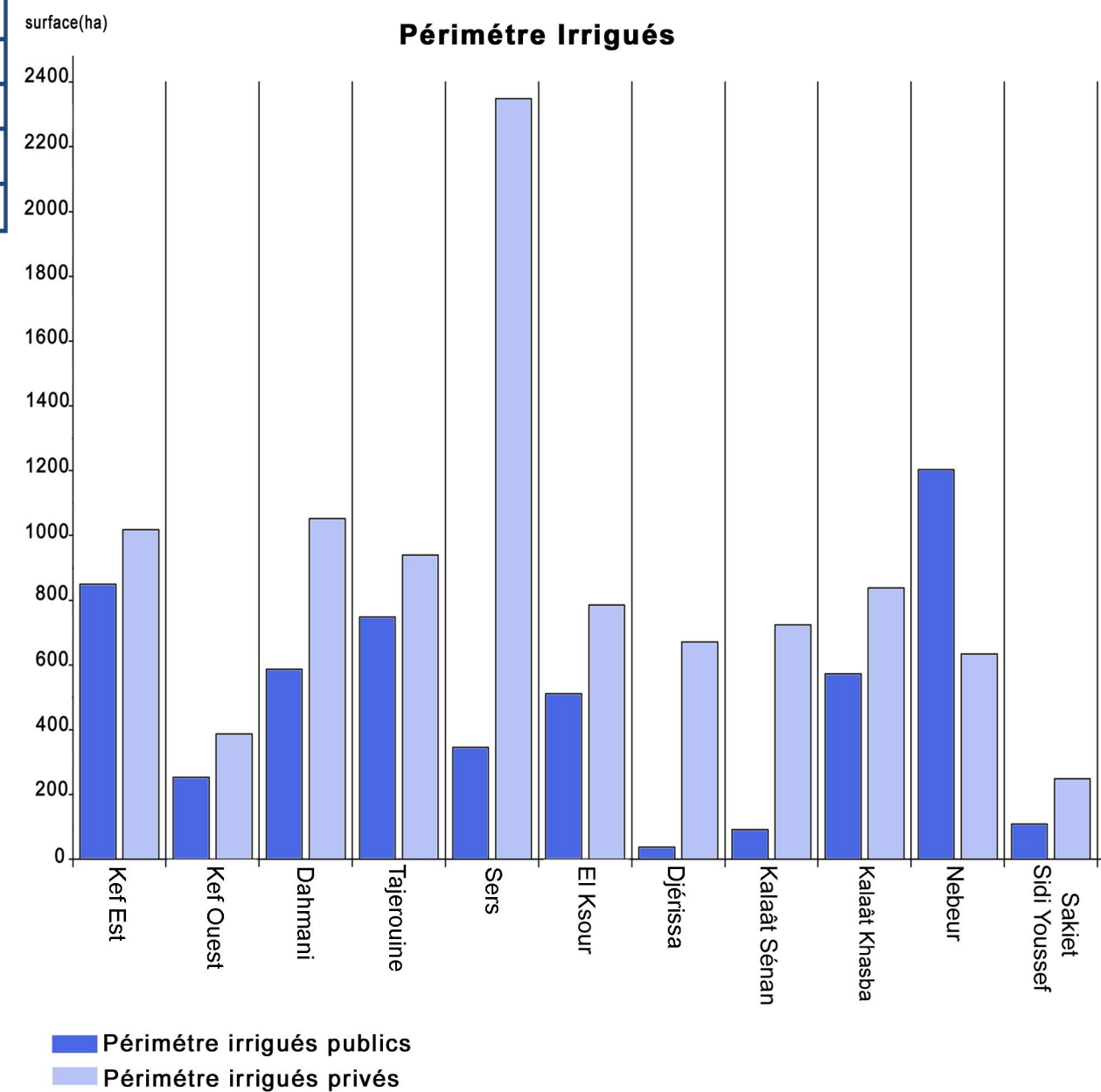
Délégation	Surface (ha)	Répartition des PII selon la source d'Irrigation						
			Puits Profonds	Oueds	Barrage	Barrages Collinaires	Lacs Collinaires	Autres
Kef Est	852	-	100	-	-	752	-	-
Kef Ouest	260	-	80	-	-	-	-	180(eaux traitées)
Dahmani	596	-	297	-	-	115	-	184(sources naturelles)
Tajerouine	774	-	744	-	-	-	-	-
Sers	354	-	140	-	-	109	-	105(sources naturelles)
El Ksour	515	-	418	-	-	97	-	-
Djérissa	50	-	-	-	-	50	-	-
Kalaât Sénan	95	-	95	-	-	-	-	-
Kalaât Khasba	585	-	485	-	-	100	-	-
Nebeur	1 208	-	-	-	1143	65	-	-
Sakiet Sidi Youssef	106	-	-	-	-	54	-	52(sources naturelles)
Total	5 365	-	2 359	-	1 143	1 342	-	521

Source: CRDA du Kef

Périmètres Privés Irrigués en 2012

Délégation	Surface (ha)	Répartition des PII selon la source d'Irrigation						
			Puits Profonds	Oueds	Barrage	Barrages Collinaires	Lacs Collinaires	
Kef Est	1 068	470	110	261		177	50	
Kef Ouest	392	140	60	155		-	37	
Dahmani	1 551	1 200	142	60		87	62	
Tajerouine	939	570	52	250		20	47	
Sers	2 257	2 000	100	85		60	12	
El Ksour	792	600	50			130	12	
Djérissa	677	137	-	139		400	1	
Kalaât Sénan	724	405	42	185		76	16	
Kalaât Khasba	846	350	170	305		-	21	
Nebeur	634	100	-	330		-	204	
Sakiet Sidi Youssef	255	30	-	220		15	10	
Total	10 135	6 002	726	1 970		965	473	

Source: CRDA du Kef

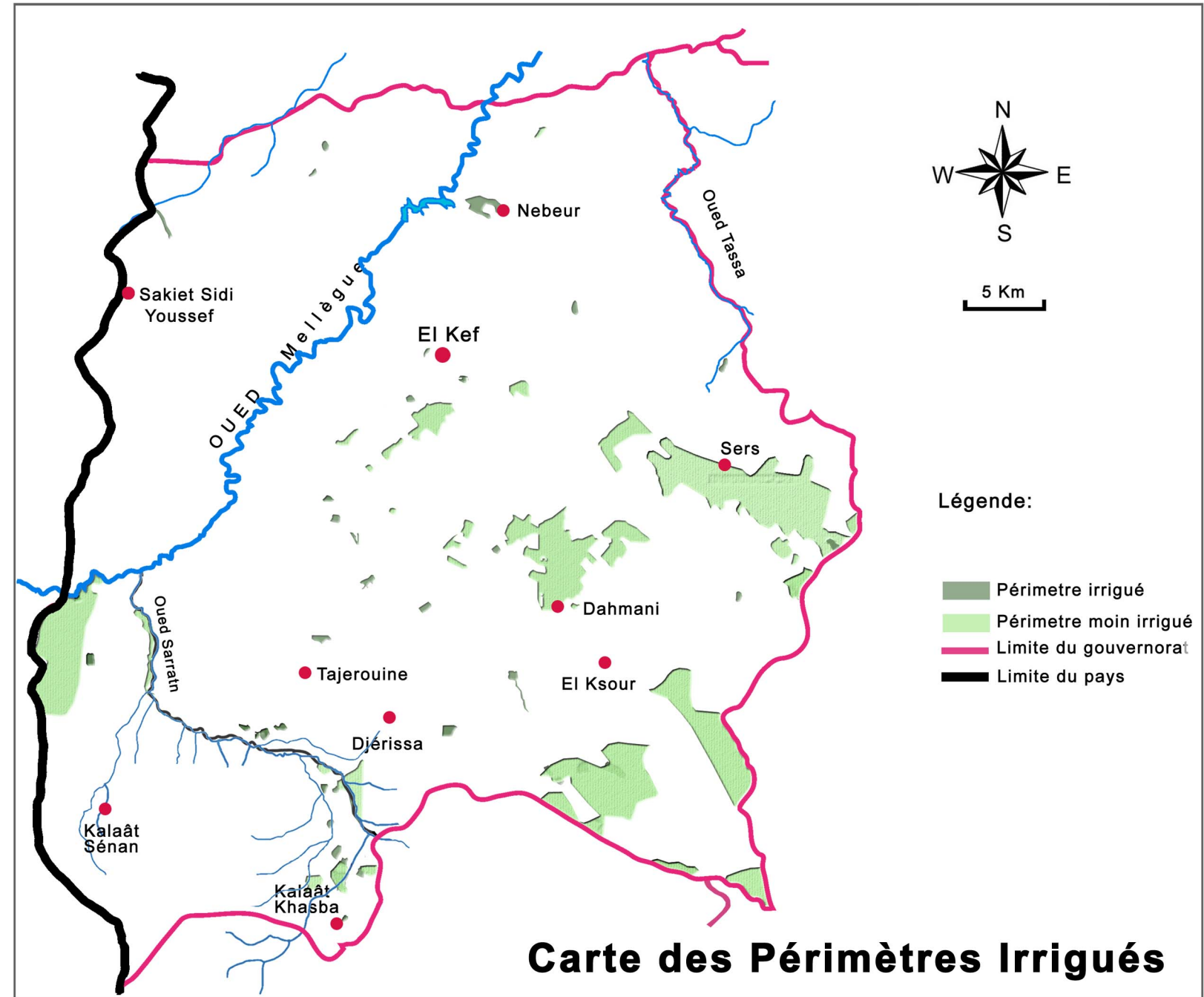


Les périmètres publics irrigués couvrent 5 365 ha dont 1 208 dans la délégation de Nebeur qui profitent essentiellement des eaux du barrage Mellègue.

En second lieu la délégation du Kef Est compte 852 ha dont 752 ha sont irrigués à partir des barrages collinaires et 100 ha à partir des puits profonds. Les autres délégations sont majoritairement irriguées à partir des puits profonds dont notamment la délégation de Tajerouine qui comprend 744 ha totalement irriguées au dépend de la nappe profonde.

Les périmètres privés irrigués sont plus nombreux et plus vastes, ils couvrent 10 135 ha, soit le double des périmètres publics irrigués. Les puits superficiels constituent la principale source et alimentent les besoins d'environ 60% des terres, ce qui est à l'origine de la surexploitation des nappes phréatiques et la dégradation de la qualité des eaux, déjà évoqué dans le paragraphe précédent.

Les oueds à écoulement permanent (prennes) sont abondants dans le gouvernorat du Kef et traversent toutes les délégations à l'exception de la délégation de El Ksour. Le pompage direct dans ces oueds permet d'irriguer environ 20% de la surface totale à l'intérieur des périmètres privés.



Source:CRDA

4.2.3. Production

a. Production Végétale

- La céréaliculture

La production des céréales constitue la principale activité agricole dans le gouvernorat du Kef. Comme les autres gouvernorats de la région Nord-Ouest il contribue significativement à la production nationale. La surface occupée par les céréales représentent plus de 60% des terres agricoles. En 2011 la production totale atteint 109 373 Tonnes. Elle se divise essentiellement entre le blé dur en premier lieu avec 46 607 tonne (43 %) avec l'orge et le tritical en quantité comparable 46 407 tonnes (42 %) et en second lieu on trouve le blé tendre avec des qualités moins importantes de 16359 tonnes soit 16% de la production totale.

- La culture fourragère

La culture fourragère couvre près de 9 % des terres agricoles et occupe la troisième position après l'oléiculture. Le cheptel du gouvernorat est concentré le plus au niveau de la plaine du Sers et la région de Nebeur. La surface dédiée à la culture fourragère s'est stabilisée durant les dernières quinze années malgré le développement des aménagements hydro-agricoles. Ceci avait une influence considérable sur l'activité de l'élevage dont l'expansion se trouve freinée par la stagnation de la production fourragère.

- Les légumineuses

Cette activité n'occupe pas un rôle important dans le gouvernorat du Kef. Elle est parfois absente dans plusieurs délégations. Généralement elle est pratiquée en sec et reste parfois la consommation propre de l'exploitant. Les superficies des légumineuses restent insuffisantes par rapport à l'ensemble des superficies et représentent moins de 1 % des terres cultivées durant la saison 2010/2011.

- Les cultures maraîchères

Le développement des périmètres irrigués a permis l'expansion des superficies dédiées aux cultures maraîchères. La production sous serre ainsi que la production de saison se sont améliorées. La plaine du Sers et Dahmani regroupe les exploitations les plus importantes qui sont généralement pratiquées dans des périmètres privés irrigués.

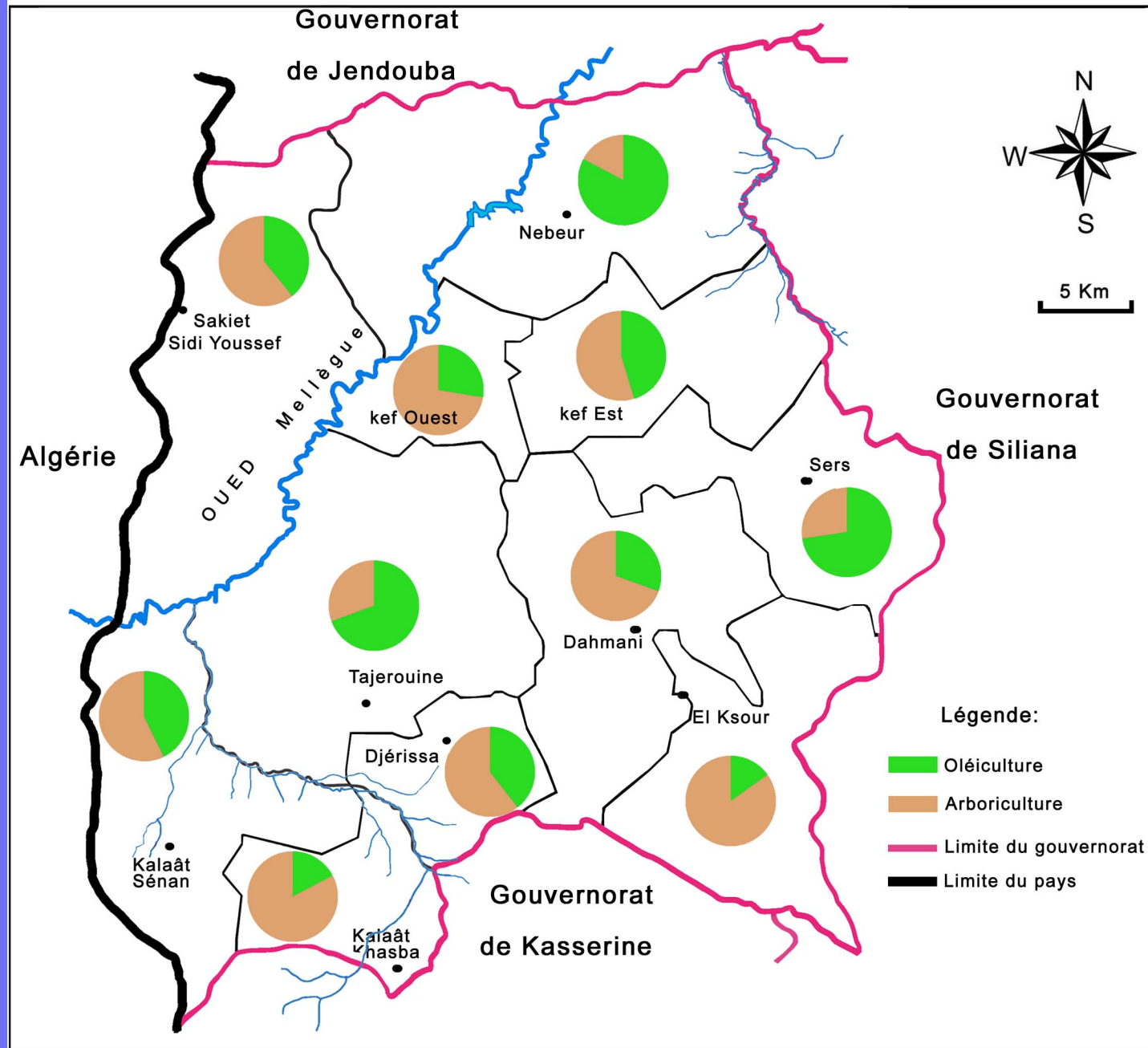
- L'arboriculture fruitière

Les plantations arboricoles fruitières dans le gouvernorat du Kef couvrent 10 167 ha et ont produit 11 961 tonnes durant la saison 2010/2011. Les spéculations fruitières, à forte valeur ajoutée ont été renforcées suite au développement des différentes formes d'irrigation, à la demande croissante des consommateurs des milieux urbains et à la demande de la filière de transformation dans l'industrie agroalimentaire. La forte pénétration du capital urbain dans le monde agricole a permis l'aménagement de vastes vergers d'arboriculture fruitière.

- L'oléiculture

Le secteur oléicole occupe la deuxième position dans l'activité agricole du Gouvernorat du Kef après le secteur céréalier. La superficie réservée est de 40 000 ha et la production est de 14 974 tonnes. Les délégations de Nebeur et du Sers sont dotées des plantations les plus importantes et représentent respectivement 19 et 13 % de la superficie totale des terres oléicoles, avec un rendement beaucoup plus élevé que dans le reste du gouvernorat en offrant respectivement 30 et 27 % de la production totale. La présence des huileries est concentrée dans ces deux délégations à l'exception d'une unité au Kef Est et une unité à Tagerouine.

Carte de la Production Végétale par Délégation en 2011



Source: CRDA

Répartition de la Production Végétale par Type et par Délégation en 2011

Délégation	Céréales (q)				Cultures maraîchères (t)			Légumineuses (q)	Oliviers (t)	Arbres fruitiers (t)
	Blé dur	Blé tendre	Orge et Triticale	Fourrage (t)	Tomates	Pomme de terre	Autres			
Kef Est	108 035	44 600	52 210	13 300	26 250	231	8 000	2 088	1 269	1 530
Kef Ouest	20 950	14 320	25 950	4 610				240	343	902
Dahmani	38 195	5 260	32 978	6 385	37 500	217	30 950	550	406	925
Tajerouine	23 695	4 500	31 018	9 140	1 850	28	1 500	73	2 234	986
Sers	54 180	20 005	78 735	14 725	23 500	210	40 400	5 692	4 036	1 517
El Ksour	8 609	1 475	40 592	22 500	15 000	-	4 000	-	905	1 387
Djérissa	8 609	-	3 192	900	-	-	200	-	114	642
Kalaât Sénan	8 293	3 388	16 937	3 185	-	21	100	-	292	390
Kalaât Khasba	5 350	550	14 840	1 750	3 500	112	2 000	36	198	949
Nebeur	142 384	48 692	122 172	20 555	2 425	161	1 500	11 326	4 563	1 776
Sakiet Sidi Youssef	55 700	20 800	45 450	1 540	350	-	600	342	617	957
Total	466 071	163 590	464 074	98 410	110 375	980	94 650	20 347	14 974	11 961

Source: CRDA le Kef

b. Production Animale

• L'élevage bovin

L'élevage constitue la deuxième activité principale dans l'économie agricole du gouvernorat du Kef après la céréaliculture. L'effectif du cheptel est réparti d'une façon presque homogène sur l'ensemble du gouvernorat à l'exception de Djérissa et Kalaât Khasba. Il se trouve généralement dans les grandes exploitations ; associé aux cultures fourragères. Cependant malgré l'intensification de ces cultures dans les périmètres irrigués, le cheptel bovin, compte 16 440 têtes en 2011 contre 21 300 têtes en 1995. Cette diminution est le résultat de plusieurs facteurs dont les plus importants sont ;

- Le manque de développement des cultures fourragères qui se trouve concurrencées par la culture maraîchère à l'intérieur des périmètres irrigués et par la céréaliculture dans les terres tenues en sec ;
- La réticence des éleveurs à augmenter l'effectif du troupeau, vu qu'ils disposent en majorité des petites exploitations ;
- Le manque de personnel qualifié et de technicité des éleveurs ;
- La dépendance de la végétation qui reste tributaire des conditions climatiques.

• L'élevage ovins et caprins

L'effectif global du cheptel ovin compte 340 000 têtes dominées par la race queue fine algérienne, ensuite la race améliorée (barbarine + algérienne) et la race noire de Thibar. Il n'ya pas de croissance considérable dans l'effectif qui s'est pratiquement stabilisé depuis presque une vingtaine d'année. Les mêmes causes qui sont à l'origine de la décroissance de l'effectif bovin ont freiné l'expansion du cheptel ovin et ont réduit l'effectif des caprins à 20 000 têtes tandis qu'il comptait 27 000 tête en 1992. A ces causes il faut ajouter que l'élevage ovin et caprin est conduit d'une façon intensive et, son alimentation est basée en bonne partie sur les parcours, d'où ces espèces se trouvent dépendantes des conditions climatiques et souffrent assez souvent de la sécheresse.

• L'aviculture

L'aviculture est peu développée dans le gouvernorat du Kef qui compte un nombre réduit de poulaillers d'élevage moderne. Le nombre total des poules en 2011 est de 59 000 dont 20 000 poules pondeuses. La production est relativement faible et la contribution du gouvernorat à la production nationale en viande de volaille et en œufs reste réduite malgré une certaine évolution durant la dernière quinzaine d'année où l'effectif était de 34 000 poules en 1995.

• L'apiculture

Le nombre des ruches d'abeilles dans le gouvernorat du Kef est de 6 800 dont 3 300 ruches traditionnelles. En 1992 le gouvernorat comptait 12 500 ruches. Au cours des années, cet effectif s'est trouvé continuellement à la baisse sous l'effet de la sécheresse. La production de miel a connu une diminution considérable durant la dernière vingtaine d'année.

• Production laitière

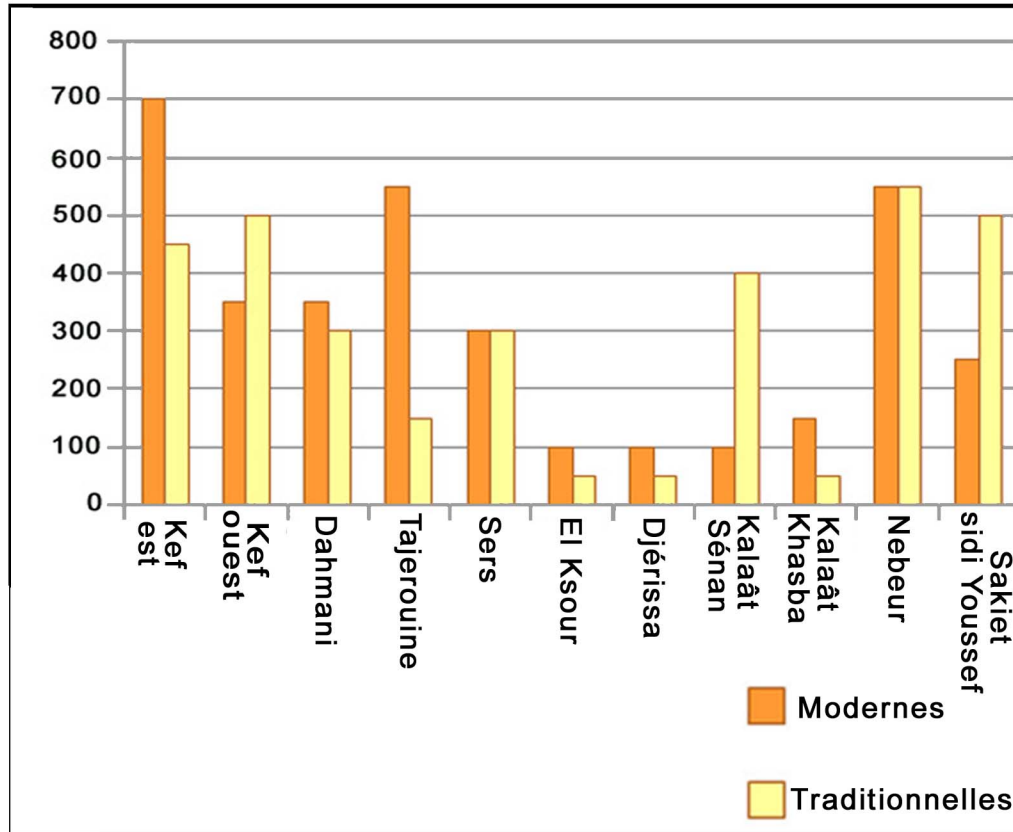
La production laitière totale dans le gouvernorat du Kef s'élève à 29 700 000 litres. Une moyenne journalière de 7 394 429 litres de lait sont collectés à travers six centres équipées. La majeure partie, soit 5 515 868 litres par jour sont transformées par des unités industrielles. L'industrie agroalimentaire en générale n'est pas suffisamment développée dans le gouvernorat et l'industrie des produits laitiers en particulier, le gouvernorat ne compte qu'un seul industriel. Le taux de transformation ne dépasse pas les 50 %. Mais ce niveau de production ne reflète pas les potentialités du gouvernorat aux niveaux quantitatif et qualitatif vu que l'intégration de l'élevage bovin à haute performance laitière dans les exploitations agricoles demeure réalisable ainsi que le renforcement de l'élevage ovin de race laitière pour promouvoir les dérivés du lait ovin.

L'Élevage en 2011

Délégation	Bovins (Unité femelle)		Ovins	Caprins
	Race pure	Race locale		
Kef Est	1 370	1 680	45 000	800
Kef Ouest	300	580	25 000	2 000
Dahmani	680	1 200	35 000	2 000
Tajerouine	280	230	40 000	2 500
Sers	770	2 250	40 000	2 000
Djérissa	230	680	35 000	1 800
Kalaât Sénan	50	130	10 000	500
Kalaât Khasba	70	450	30 000	2 000
Nebeur	80	50	10 000	300
El ksour	670	3 640	40 000	2 100
Sakiet Sidi Youssef	100	560	30 000	4 000
Total	5 000	11 440	340 000	20 000

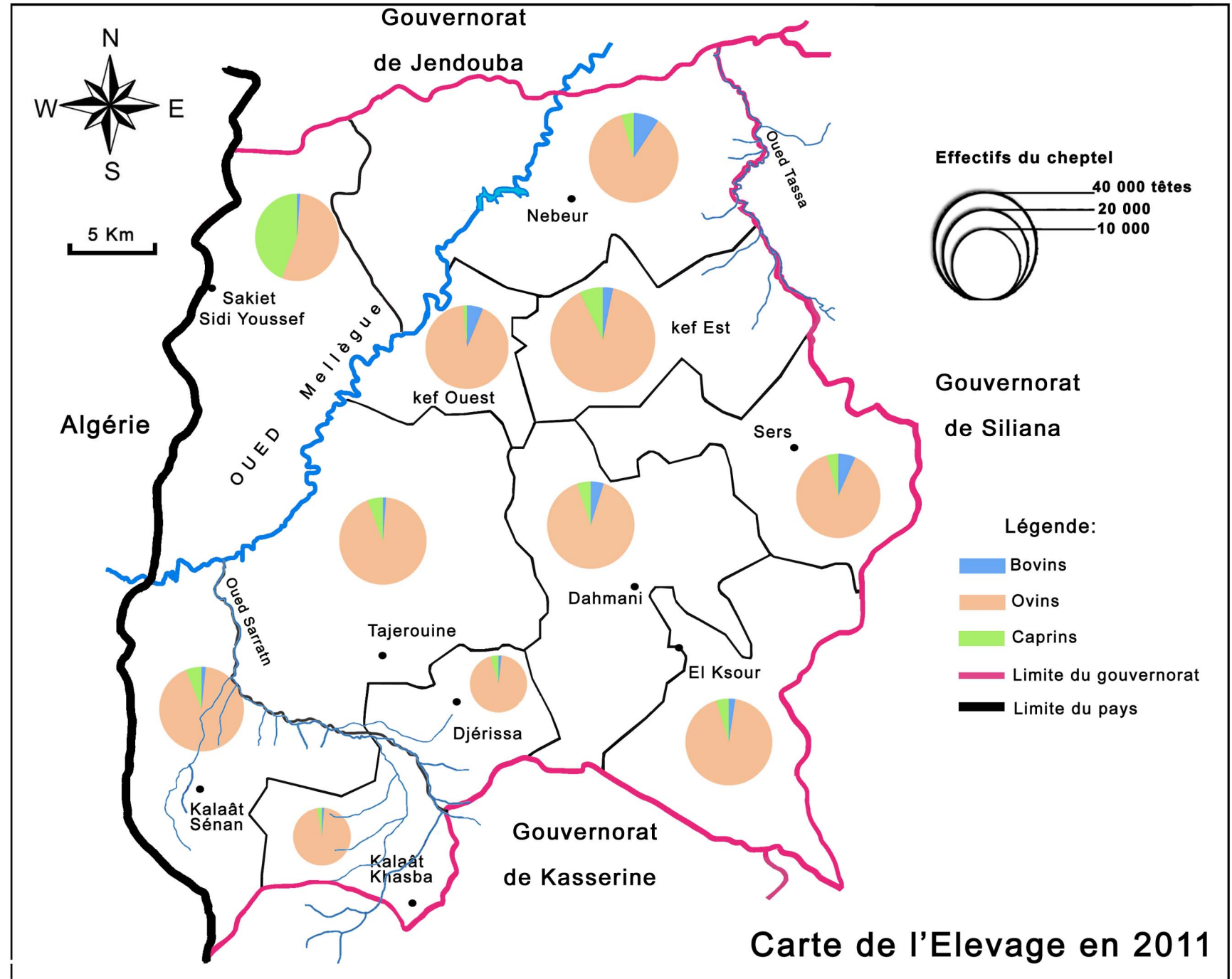
Source: CRDA du Kef 2011

Nombres des ruches d'abeilles



Sources: CRDA du Kef 2011

Carte de l'Elevage en 2011



Sources: CRDA du Kef 2011

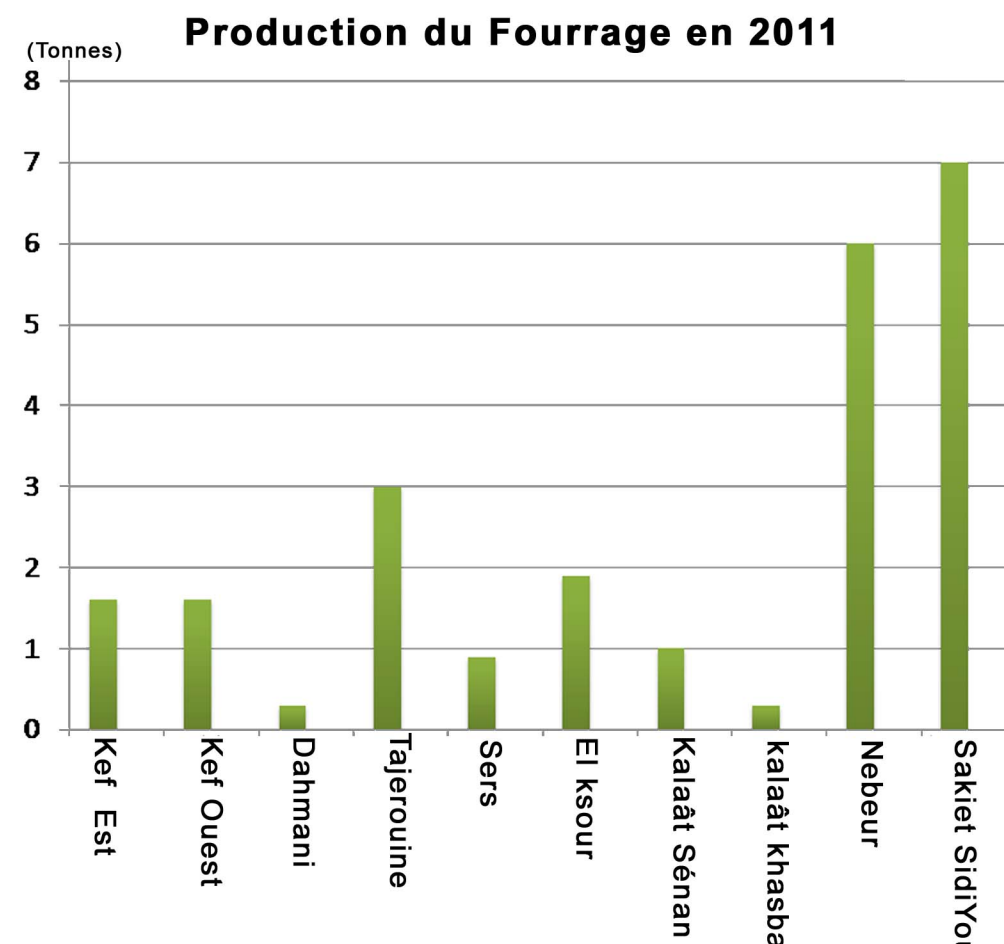
c. Production Forestière

Les principales ressources forestières sont les essences de distillation, les produits de la chasse, la production fourragère. Elles ont donné naissance à diverses industries de transformation sous industrielles telles que la transformation du bois, ou sous forme d'unités artisanales telles que la distillation du romarin. Le potentiel en superficies forestières qui s'étend sur 102 214 ha, couvre plus de 20% de la surface du gouvernorat. Ces forêts constituent une source de divers produits qui peuvent être exploités dans l'activité économique notamment, le bois et les plantes aromatiques et en particulier, le romarin qui reste un potentiel majeur à développer en vue de faire face à la concurrence à l'échelle internationale. La quantité des produits varie en fonction de la pluviométrie annuelle et de la disponibilité de la main d'œuvre. La domination du pin dans les forêts du gouvernorat fait profiter de plus de 7 tonnes de cueillette pour un potentiel de 30 tonnes. La production du bois était de 886 m³ en 2011 sur un potentielle de bois est estimée à 10 950 m³, dont le bois de feu représente plus de 60%, le reste est constitué par le bois d'œuvre et d'industrie et le bois de service. La chasse est aussi parmi les potentiels du gouvernorat du Kef qui n'occupe pas actuellement un rôle économique important mais qui pourrait faire l'objet d'une relance de l'activité du tourisme forestier. En 2011 la chasse a offert 23 tonnes de gibier contre une réserve de 60 tonnes.

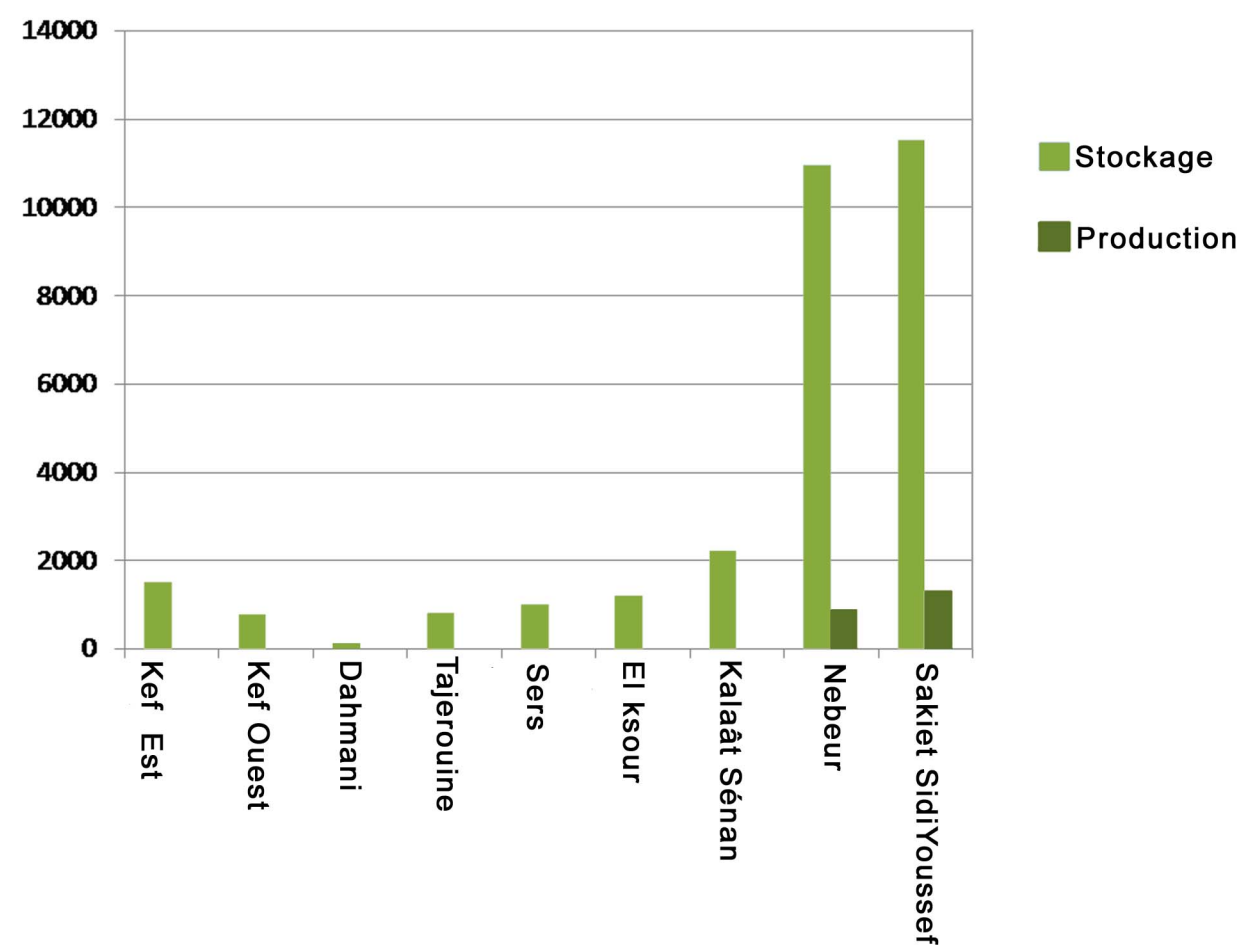
La Production Forestière en 2011

Délégation	Plants forestiers (million plants)		Huile de romarin (tonnes)		Zgougou (tonnes)		La chasse (tonnes)	
	stockage	production	stockage	production	stockage	production	stockage	production
Kef Est	-	-	2,5	1,8	5	0,6	5	2
Kef Ouest	0,350	0,318	3,5	-	2	-	5	2
Dahmani	-	-	-	-	-	-	1	-
Tajerouine	-	-	2	2	1	0,7	9	3
Sers	3	1,043	2	0,8	2	0,7	6	1
El Ksour	-	-	3	2	2	0,3	4	1
Djérissa	-	-	-	-	-	-	2	1
Kalaât Sénan	-	-	3	-	3	1,88	7	3
Kalaât Khasba	1,5	0,180	-	-	-	-	3	1
Nebeur	2,5	1,556	15	10	5,5	1,48	8	1
Sakiet Sidi Youssef	-	-	9	-	11,5	1,5	10	5
Total	7,350	2,097	30	16,6	32	7,16	60	23

Source: CRDA du Kef



Production forestière en 2011



4.2. Mines et Industrie

4.2.1. Les mines

L'extraction de minerai de fer a débuté en Tunisie dans le gouvernorat du Kef et précisément à Jbel Jriassa en 1908. Cette mine comporte des gîtes de substitution contenant de l'hématite ainsi que du carbonate de fer. L'exploitation de ce minerai est plus délicate que celle de l'hématite car sa valeur marchande dépend de l'opération de grillage qui est accomplie dans des fours appropriés. L'ancienneté de l'exploitation a conduit la mine de Djérisa à l'épuisement progressif de ses réserves et à la limitation volontaire de la production ainsi qu'à l'arrêt des exportations depuis 1979. En 1995, l'exploitation de la mine de Djérisa a permis d'extraire 203 795 tonnes de brut dont 40% sous forme d'hématite et, la production marchande totale a atteint 189 104 tonnes, contre 242 536 en 1992 et 260 710 en 1993.

Après une longue période d'exportation qui s'est prolongée même après la mise en service de l'usine sidérurgique de Menzel Bourguiba, le minerai de fer de Djérisa est destiné au marché local dans des proportions de 90 % du total produit en 1995 (stocks marchands compris). Les principaux clients locaux sont la Société El Fouladh et les usines de ciment.

Quant aux gisements polymétalliques du gouvernorat du Kef, ils contiennent à la fois du plomb, du zinc, d'autres métaux ainsi que du spath fluor. Les teneurs y sont basses dans l'ensemble et, les réserves disponibles sont limitées. L'ouverture en 1994 de la mine de Bougrine a permis d'accroître les quantités extraites de 38 930 tonnes en 1993 à 142 195 tonnes en 1994 et à 363 690 tonne en 1995. En même temps, la production des minerais métalliques non ferreux a progressé de 1 440 tonnes en 1993 à 24 000 tonnes en 1994, puis à 86 500 tonnes en 1995 dont 76 560 de zinc et seulement 9 890 de plomb.

La mine de Bou Jabeur qui a produit 495 tonnes de plomb et 792 tonnes de zinc en 1995, livre aussi au marché local du spath fluor en très petites quantités. Variable dans le temps sa production atteint près de 1 860 tonnes. L'appauvrissement progressif des mines, lié à l'ancienneté de l'exploitation ainsi que leur dispersion géographique et technique, n'a pas favorisé l'apparition d'effets locaux d'induction industrielle.

La région recèle des réserves en minerai de phosphate importantes : Le projet d'exploitation du phosphate à SRA Ouertene : ce gisement est localisé à environ 45 km du Kef vers le Sud et à 20 km de Dahmani. Les ressources sont estimées à 5 milliards de tonnes en place dont environ un milliard de tonnes de phosphate marchand. L'exploitation nécessite un procédé de lavage intégrant l'action de broyage, exigeant de l'énergie suivie de l'action lavage/flottation pour la séparation du phosphate et des stériles. La production est estimée à 1 millions de tonnes par an de P205 pour 4 millions de tonnes de phosphate marchand. La valorisation se fera par la transformation.

Les orientations politiques préconisent l'exploitation par deux sociétés : la première minière à majorité Tunisienne, chargée de l'extraction du minerai et la seconde chimique, chargée de la transformation. Le projet est constitué de trois composantes (sites) qui peuvent ne pas être regroupées : la mine à SRA Ouertene, la chimie qui peut être loin de la mine et plus proche du port d'exportation. Les besoins du projet en main d'œuvre sont estimés à 2 000 emplois directs avec 1 000 dans la chimie, 800 dans la mine et 200 dans le port et autant d'emplois indirects répartis dans les trois sites. Les ports, par ordre de classement, sont Radès, Enfidha, Bizerte ou Skhira.

4.2.2. Substance Utiles Répertoriées

Le gouvernorat du Kef est connu pour ses carrières de pierres marbrières. L'activité de la construction en Tunisie consomme actuellement une grande partie de ce matériau pour l'ornementation vue son aspect et ses couleurs qui offrent un rapport de qualité prix concurrentiel avec le marbre importé. La production en 2010 s'élève à 16 000 tonnes à travers 11 carrières en activités. La délégation de Ksour contient les carrières les plus importantes.

Cependant l'extraction des pierres marbrières ne donne pas lieux à d'autres activités industrielles induites ou associées, les produits bruts sont généralement transportés à des unités de découpe dans les autres gouvernorats du pays et ils sont implantés plus près des chantiers de construction que des carrières d'extraction. Les carrières des pierres de construction et des différents granulas occupent la seconde place après la pierre marbrière. Le gouvernorat fournit aussi du sable siliceux du gypse et de l'argile utilisé dans l'industrie des produits céramiques.

Les Carrières des Substances Utiles

Délégation		Kef Est	Dahmani	Tajerouine	El Ksour	Djérisa	Kalaât Sénan	Nebeur	Total
Pierre marbrière	Traditionnelle	-	-	-	-	-	-	-	-
	Industrielle	2	-	-	7	2	-	-	11
Granulat	Traditionnelle	1	-	1	1	3	-	-	6
	Industrielle	1	1	1	-	-	1	-	4
Sable	Traditionnelle	-	-	5	-	-	-	1	6
	Industrielle	-	-	1	-	-	-	-	1
Gypse	Traditionnelle	-	-	-	-	-	-	-	-
	Industrielle	-	-	1	-	-	-	-	1
Argile	Traditionnelle	-	-	-	-	-	-	-	-
	Industrielle	-	-	1	-	-	-	-	1
Pierre	Traditionnelle	-	-	-	-	-	-	-	-
	Industrielle	-	-	1	-	-	-	-	1

Source: ODNO 2010

4.2.3. L'Industrie

L'activité industrielle dans le gouvernorat du Kef est une activité récente datant des trois dernières années et malgré l'ancienneté de l'activité, l'introduction des manufactures a été tardive après même l'épuisement des mines ce qui a limité le nombre des industries métallurgiques et chimiques. Grâce à l'intervention de l'Etat, la région a pu bénéficier, essentiellement au cours des années quatre-vingt, de quelques unités d'importantes dimensions. Soutenues par une politique active d'incitation, les initiatives privées se sont également multipliées dans la région et le nombre des industries a augmenté au cours de la période entre 1980 et 1990. Cependant cette augmentation n'est pas suffisante pour introduire une vraie dynamique dans la région.

Le tissu industriel est peu diversifié, la répartition des industries par secteur est caractérisé par la domination des activités agricoles qui donne lieu à la prépondérance des entreprises du secteur agro-alimentaire qui compte 20 unités parmi un total de 55 établissements industriels dans l'ensemble du gouvernorat. Les investissements s'adressent en grande partie à ce secteur suivi par celui des matériaux de construction, qui occupe la deuxième position avec 17 unités.

Répartition des Entreprises par Secteur

Secteur	Nombre d'emploie	Nombre d'entreprise
Industries agro-alimentaires	963	20
Industries des matériaux de construction céramique et verre	834	17
Industries mécaniques et métallurgiques	127	4
Industrie électriques, électroniques et de l'électroménager	416	2
Industries chimiques	77	3
Industries textiles et habillement	726	7
Industries diverses	28	2
Total	3 171	55

Source: API 2011

Répartition des entreprises par délégation et par régime

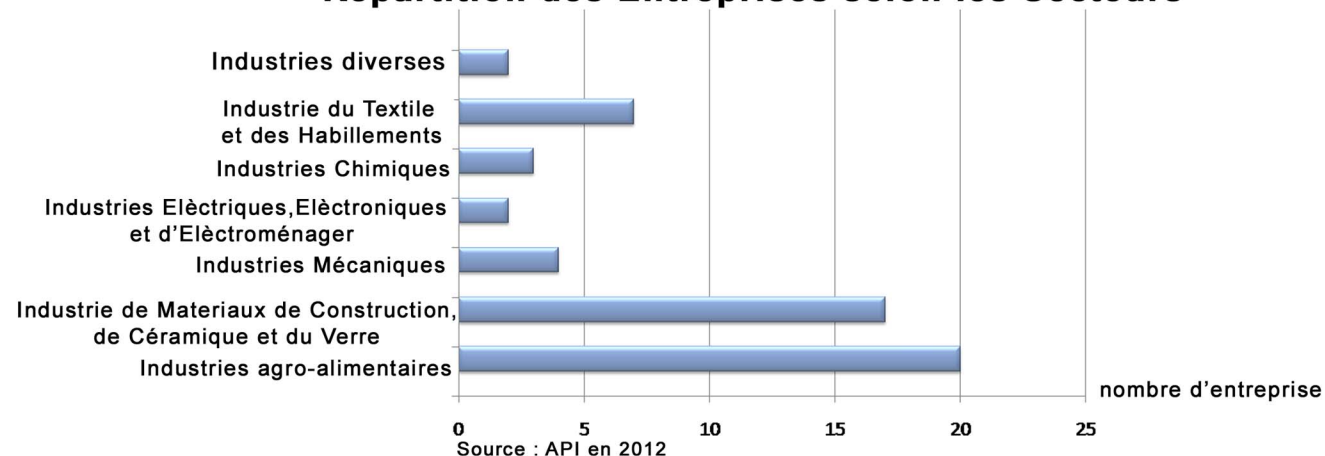
Délégation	Totalement exportatrices		Partiellement exportatrices		Total	
	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois
Kef Est			11	250	11	250
Kef Ouest	3	672	5	160	8	832
Dahmani			2	365	2	365
Tajerouine			7	700	7	700
Sers			7	173	7	173
El Ksour			7	450	7	450
Djérisa			3	78	3	78
Kalaât Sénan			1	55	1	55
Kalaât Khasba			2	30	2	30
Nebeur	2	137	3	32	5	169
Sakiet Sidi Youssef			2	69	2	69
Total	5	809	50	2 362	55	3 171

Source: API 2011

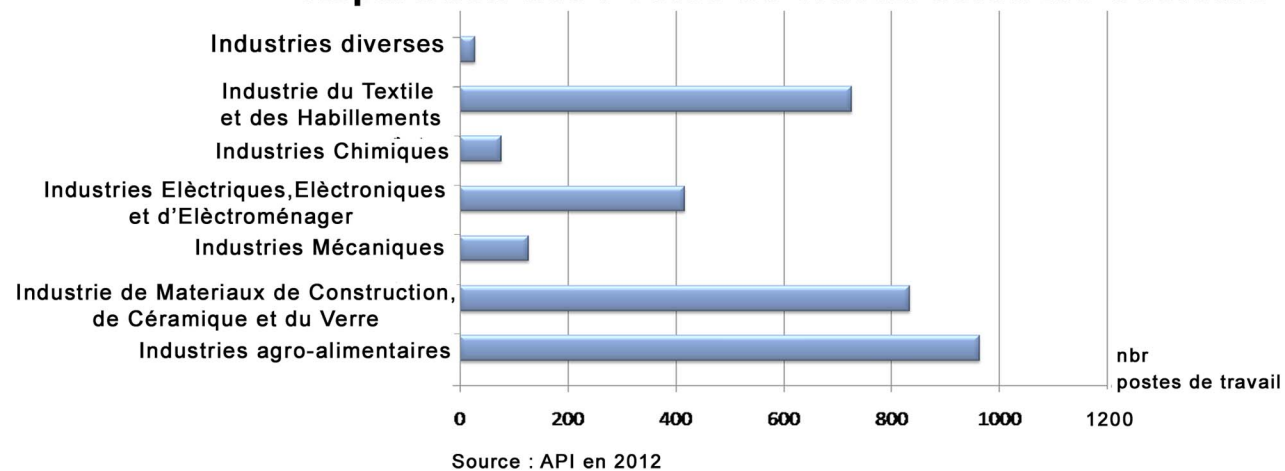
Malgré la rentabilité du secteur des industries des textiles et de l'habillement et les mesures publiques d'encouragement qui lui sont adressés, aussi bien que la présence d'un potentiel en population active susceptible de fournir la main d'œuvre suffisante, ce secteur est composé seulement de 7 entreprises. Les industries métallurgiques, chimiques et les autres secteurs sont limités à 20% de l'ensemble des entreprises. Ce manque de diversité dans les activités est encore accentué par une répartition spatiale déséquilibrée et marquée par une relative concentration des activités industrielles dans l'agglomération du Kef ville. L'effort des initiatives publiques pour homogénéiser le tissu industriel reste insuffisant. La majorité des industries sont encore concentrées dans la délégation chef-lieu du gouvernorat. L'activité industrielle offre en 2012 seulement 3 171 emplois dont 379 sont à la société de ciment Oum Alklil, soit plus que 10% de l'effectif global dans le gouvernorat. Le tissu industriel est constitué d'une grande partie entreprises qui comptent moins de 20 employés. Le gouvernorat comprend seulement deux zones industrielles situées dans l'agglomération du Kef ville ; une zone réalisée par l'AFI et couvre 10 ha et une zone réalisée par la collectivité locale et couvre 30 ha.

Pour remédier au déséquilibre qui caractérise le secteur et afin de dynamiser son activité, l'investissement industriel touche essentiellement les autres délégations à part celles du Kef Est et Kef Ouest et, s'est concentré en grande partie dans la délégation de Tajerouine, où la principale bénéficiaire était la société de ciment Oum Alklil, avec 3 542 600 Dinars.

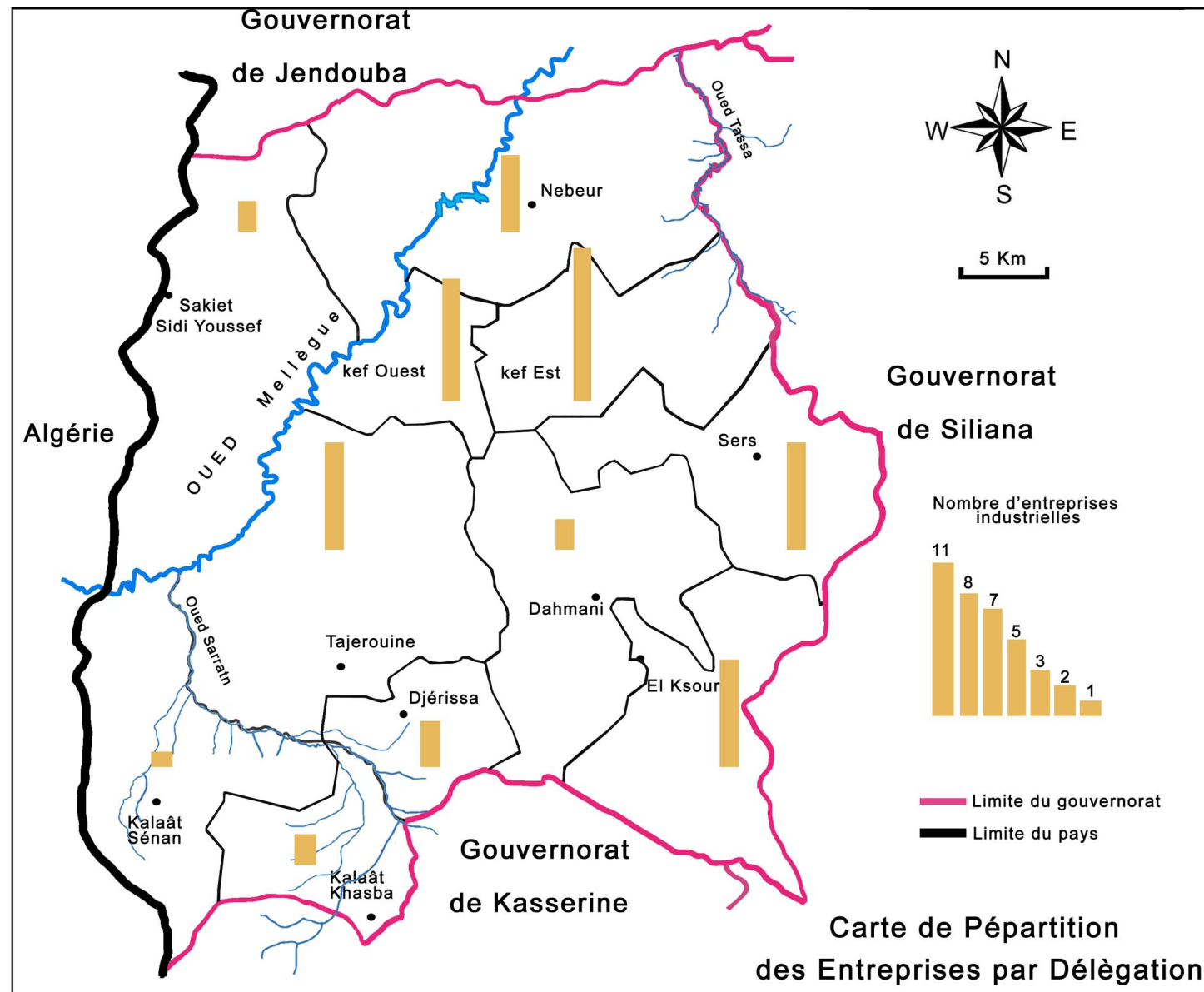
Répartition des Entreprises selon les Secteurs



Répartition des Postes de Travail selon les Secteurs



L'éloignement des plus importants marchés et la concurrence des villes orbitaire de la capitale Tunis, limitent le déploiement de l'industrie vers le secteur Nord-Ouest en général et vers les villes du gouvernorat du Kef en particulier. En outre, la distance-temps qui sépare ces villes de la capitale, beaucoup plus que la distance kilométrique, ainsi que l'absence d'équipement de niveau international ne confère pas à ces centres l'attractivité nécessaire à l'afflux des capitaux extrarégionaux et internationaux. Les projets frontaliers mixtes sont réduits à deux projets; une usine de production de ciment blanc et une manufacture de cuire et chaussure. La politique de mise à niveau n'a pas abouti à des résultats satisfaisants et elle n'a touché que deux entreprises industrielles, la société de ciment Oum Alklil et la société Casque Tunisienne.



Source: API

Le secteur de l'exportation a pris une certaine importance, mais son expansion est freinée par l'éloignement des infrastructures de transport international, port et aéroport ainsi que le manque des zones industrielles aménagées, la région ne compte que deux zones industrielles, la zone réalisée par l'Agence Foncière Industrielle qui couvre 10 Ha et la seconde réalisée par la collectivité locale et couvre 30 Ha. Mais les programmes futurs sont plus ambitieux vu que cinq autres zones sont projetées; la zone de Kef Oued Errémel d'une superficie de 10 Ha, la zone de Tajerouine d'une superficie de 53 Ha, la zone de Sakiet Sidi Youssef d'une superficie de 10 Ha, la zone de Djérissa d'une superficie de 7 Ha et, la zone de Sers d'une superficie de 20 Ha, en plus de l'extension de 10 Ha de la zone industrielle existante du Kef.

A ces handicaps il faut ajouter le manque de diversité dans l'activité exportatrice, le peu d'exploitation des potentialités de la région: ce sont des industries du textile et plus rarement celles de la production de la chaussure. L'activité exportatrice dans le gouvernorat du Kef s'élève à 37,304 Millions Dinars.

Les Investissements industriels

Unité : Mille Dinars

Délégation	Agro-Alimentaires	Matériaux de Construction, Céramique et Verre	Mécaniques et Electriques	Industries Chimiques	Textile, Cuir et Chaussures	Industries diverses	Total
Kef Est	2,325	2,840	1,000	1,3436	1,475	-	9,076
Kef Ouest	-	140	-	349	3,167	568	4,224
Dahmani	8,199	-	999	-	-	-	9,198
Tajerouine	7,000	102,500	-	-	-	-	109,500
Sers	3,196	-	-	-	2,331	-	5,527
El Ksour	25,071	17,406	463	-	-	-	43,040
Djérissa	-	2,300	484	-	-	-	2,784
Kalaât Sénan	-	-	-	-	-	7,363	7,363
Kalaât Khasba	-	940	-	816	-	-	1,756
Nebeur	900	-	-	-	758	-	1,658
Sakiet Sidi Youssef	-	-	1,100	-	-	1,200	2,300
Total	46,691	1205,046	1948,1	1166,34	7,731	9,131	679,849

Source : ODNO 2010

Répartition des entreprises exportatrices selon les délégations

Délégations	Partiellement exportatrice		Exportatrice		Total	
	Nbr entreprise	Nbr poste travail	Nbr entreprise	Nbr poste travail	Nbr entreprise	Nbr poste travail
Kef Est	11	250			11	250
Kef Ouest	5	160	3	672	8	832
Dahmani	2	365			2	365
Tajerouine	7	700			7	700
Sers	7	173			7	173
El Ksour	7	450			7	450
Djérissa	3	78			3	78
Kalaât Sénan	1	55			1	55
Kalaât Khasba	2	30			2	30
Nebeur	3	32	2	137	5	169
Sakiet Sidi Youssef	2	69			2	69
Total	50	2362	5	809	55	3171

Source : API 2012

4.3. L'artisanat

Riche de sa tradition et d'un savoir faire ancestral, l'artisanat dans le gouvernorat du Kef ne se limite pas à des activités domestiques exercé par des femmes aux foyers. Le nombre d'artisans professionnels s'élève à 5 380 parmi les quels 2 112 exerçant une activité artisanale rémunératrice. Les branches de production sont le textile manuel, la broderie, les petits métiers agricoles, les métiers des matériaux et, les métiers du bois. Ce secteur emploie une partie non négligeable de main d'œuvre qui fait souvent l'appoint par l'emploi des saisonniers. Cette activité est un potentiel susceptible de se renforcer dans le cas du développement du tourisme.

L'artisanat en 2010

Délégation	Nombre des bénéficiaires des cartes professionnelles	Projets bénéficiaires de crédits de fonds de roulements		
		Nombre des projets	Montant des crédits (Dinars)	Poste d'emploi
Kef Est	1225	606	608 435	606
Kef Ouest	804	526	508 500	526
Dahmani	533	89	93 900	89
Tajerouine	720	264	254 100	264
Sers	322	69	70 300	69
El Ksour	326	149	120 800	149
Djérisa	370	61	44 600	61
Kalaât Sénan	164	23	62 300	23
Kalaât Khasba	104	50	41 900	50
Nebeur	386	184	151 800	184
Sakiet Sidi Youssef	426	91	85 300	91
Total	5 380	2 112	2 041 935	2 112

Source :ODNO

4.4. Le Tourisme

La région du kef est riche en potentialités touristiques qui ne sont pas suffisamment exploitées, d'où le tourisme stagne encore à un stade embryonnaire.

Le gouvernorat du Kef ainsi que les autres gouvernorats voisins sont dotés de plusieurs atouts susceptibles d'engendrer une activité touristique importante. Les paysages naturels diversifiés entre milieux floristiques et domaines cultivés, les plans d'eaux étendus des barrages et des différentes retenues collinaires, ainsi que le site protégé de Sadin peuplé d'une faune et d'une flore rares donne des possibilités de développement du tourisme écologique. Le Jbel Dir sur lequel se dresse en étage la médina du Kef et couronné par la Kasba, s'élève à 1000 m offrant des vues panoramiques exceptionnelles. Son versant nord peut servir de support pour les alpinistes.

Les forêts de Nebeur, de Toueref et de Sakiet Sidi Youssef, des forêts denses traversées par de parcours pittoresques sont des lieux agréables pour les randonnées, l'équitation et la chasse.

Les sources thermales dont notamment Hammam Mallague, Hammam Bayadha et, Oueljet Essidra sont des potentialités pour le développement du thermalisme avec une saison plus étendue que celle du tourisme estival.

Le tourisme culturel peut se développer significativement et induire par la suite d'autres activités complémentaires.

Le Kef et ses alentours sont riches en sites historiques ainsi que des manifestations culturelles et artistiques. Les arts dramatiques célèbrent annuellement les vingt quatre heurs de théâtre au mois de Mars. D'autres fêtes telles que le festival de Sidi Bou Makhlof, le festival de Saliha, le festival de l'équitation à Tajerouine, le festival de la poésie à El Ksour, le festival des jeux populaires à Kalâat Khasba, sont étendues dans le temps et l'espace permettant ainsi une attractivité durable pour l'ensemble du gouvernorat. Le festival de Mayou célèbre le printemps par l'art culinaire et les manifestations folkloriques.

Les établissements hôteliers

Hôtel	Catégorie	Nombre des lits	Coût (Mille dinars)	Poste d'emploi
El Ikkil	2 * *	40	1 555	11
Essnaouber	1 *	112	2 500	12
Maalouf	2 * *	18	610	10
Ramzi	1 *	26	315	04
Aswar	Non classé	24	227	15
Sikaviniria	Non classé	64	1 100	20
Residence Venus	Non classé	36	230	04
Darna	Résidence spéciale	30	1 080	11
Total		350	7 617	77

Sources : ONTT et ODNO 2011

Réalisations touristiques

Nombre de nuitées			Arrivées			Taux d'occupation		
2009	2010	2011	2009	2010	2011	2009	2010	2011
26 001	30 821	13 719	18 460	20 678	9 061	20,3%	24,4%	10,7%

Sources : ONTT

Arrivées par nationalité en 2011

Tunisien	Français	Algérien	Allemand	Italien	Britannique	Espagnole	Américain
7 699	658	209	61	63	142	23	43

Sources : ONTT

Nombre de nuitées par nationalité en 2011

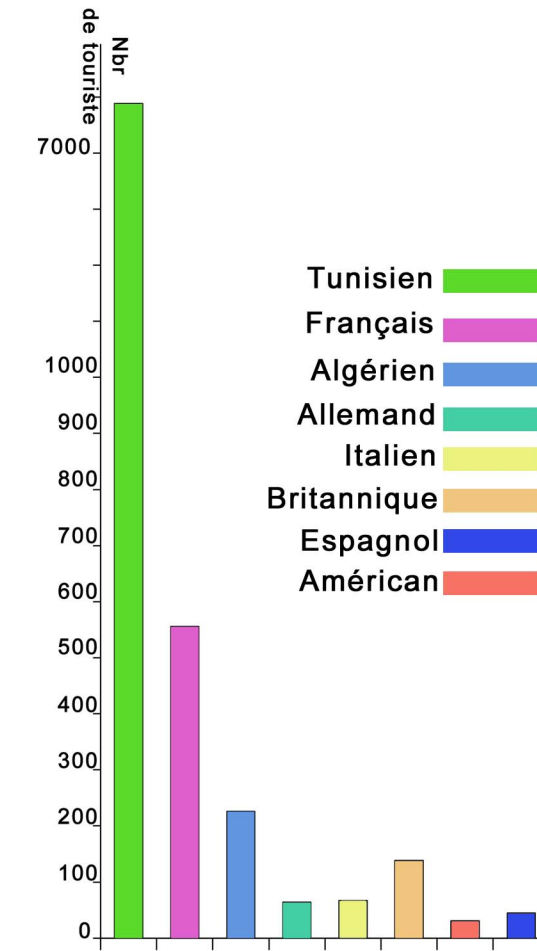
Tunisien	Français	Algérien	Allemand	Italien	Britannique	Espagnole	Américain
11 047	1 187	357	101	204	204	51	65

Sources : ONTT

Des nouveaux projets touristiques ont eue l'approbation de l'Office National du Tourisme Tunisien dont une partie est en cours de réalisation. Ses projets offrent des produits diversifiés et intéressent une large clientèle ;

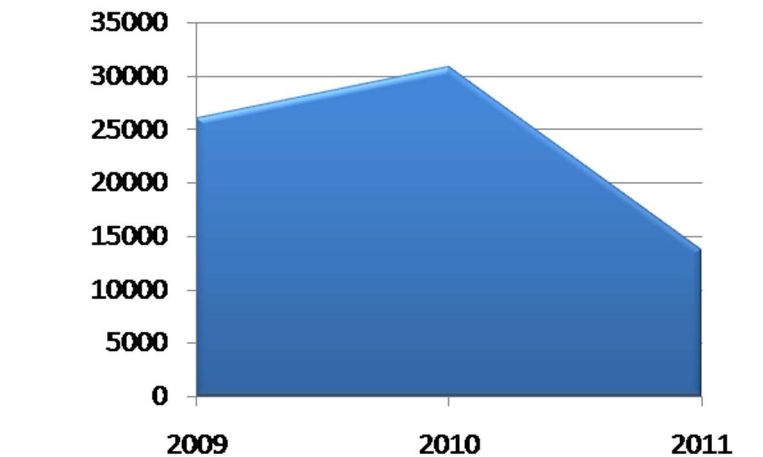
- Hôtel 3 étoiles et station thermale à Hammam Mollague.
- Résidence hôtelière 3 étoiles au Dir El Kef.
- Résidence touristique paysanne.
- Maison d'hôte familiale
- Centre d'animation à la ville de Dahmani
- Restaurant touristique à Sakiet Sidi Youssef.

le Nombre de Touristes Arrivés par Nationalité en 2011



Source : ONTT

Nombre de Nuitées

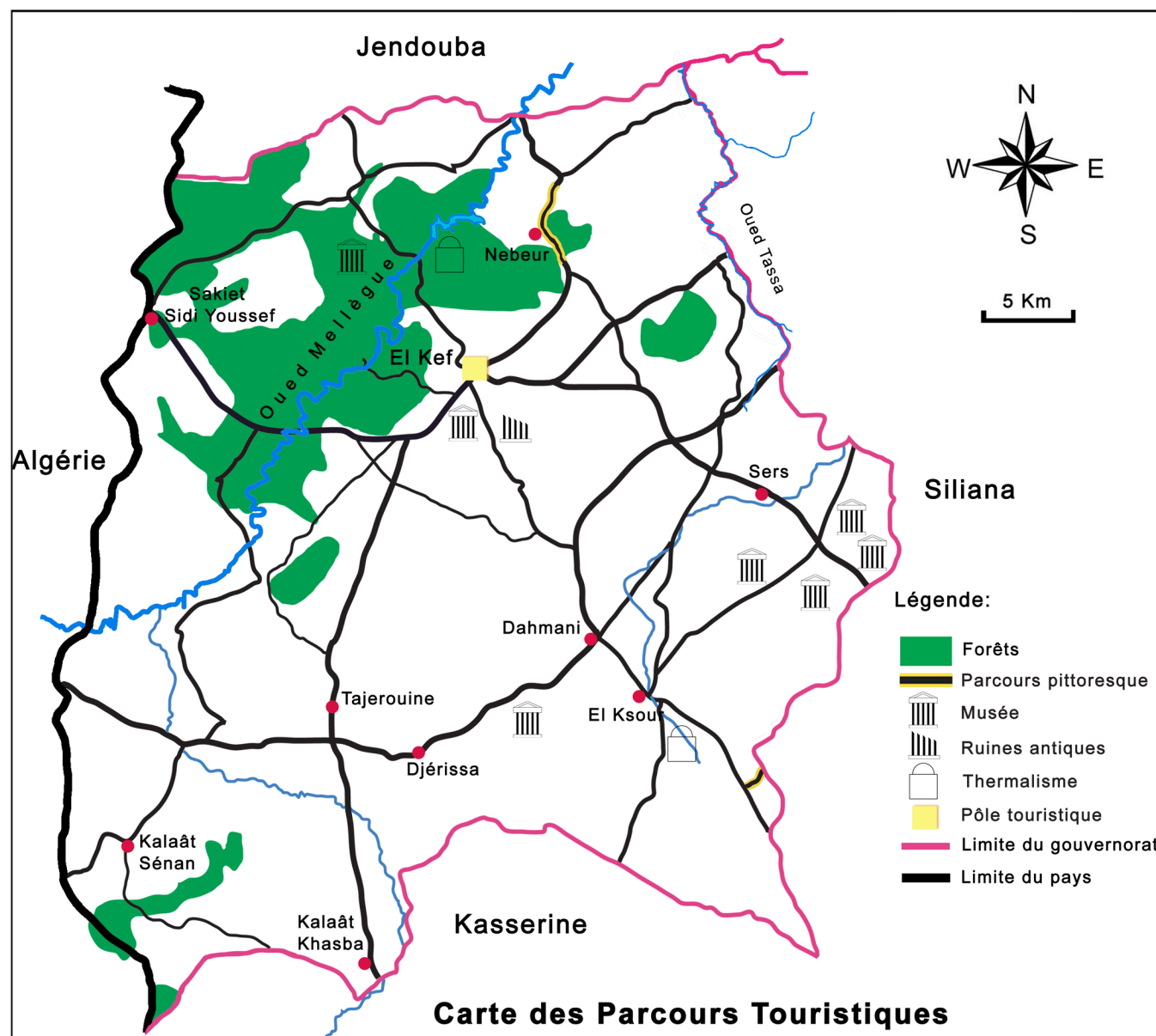


Source : ONTT

Tableau des Sites Historiques

Délégations	Nombres des sites classés	Noms des Sites classés	Epoques Historiques
Kef Est	2	-Les anciennes grottes -Médina el Kef	Antique, Médiévale, Moderne et Contemporaine
Dahmani	1	-Médina	Antique, Médiévale, Moderne et Contemporaine
Sers	3	-Ellès -Zenfour -Palais Ksiba	Antique, Médiévale,
El Ksour	5	- Médina Ksour - Heinchir Stah - Heinchir Ksour - Heinchir Zallém - Heinchir sept puits	Antique, Médiévale, Moderne et Contemporaine
El Touiref	1	- Heinchir El Touiref	Antique
Sakiet Sidi Youssef	2	- Heinchir Karkour - Heinchir Woukada	Antique

Source: Institut National du Patrimoine



Source: ONTT

4.5. Commerce de gros

Le commerce de gros est concentré généralement dans l'agglomération du Kef ville, comme pour toutes les autres activités de services. Ensuite on trouve la délégation de Dahmani qui est dotée d'un nombre relativement important de commerçants de gros pour les produits alimentaires, les matériaux de construction, un grossiste d'électroménager et un grossiste de meuble. La délégation de Tajerouine connaît également une activité commerciale acceptable.

Mais les autres délégations à part Djérissa où les carrières des substances utiles favorisent le commerce des matériaux de constructions, les activités de négoce dans le reste du gouvernorat sont très réduites et se résument parfois au petit commerce. Le gouvernorat compte 384 détaillants, 377 ateliers de réparation d'automobiles et 4 989 cafés et restaurants.

Le commerce extérieur est dans un état embryonnaire. Les activités industrielles du secteur du textile ont favorisé l'apparition de deux sociétés commerciales d'exportation des produits des textiles et de l'habillement, localisées au Kef Ouest et à Nebeur. Une troisième société exportant les produits d'entretien est installée au Kef Ouest.

Les activités commerciales ne sont pas suffisamment développées dans le gouvernorat, le manque des filières de production et de transformation est l'un des handicaps de l'évolution du commerce et surtout le commerce extérieur. L'intervention publique est nécessaire pour le développement de plusieurs secteurs économiques pour venir en aide à la population dont les programmes de développement intégrés.

Le Commerce de Gros en 2012

Délégations	Alimentaire	Matériaux de construction	Fripierie	Autre	Total
Kef Est	5	6	4	11	26
Kef Ouest	3	7	8	9	27
Dahmani	5	4	-	2	11
Tajerouine	3	3	-	1	7
Sers	-	-	-	-	-
El Kour	-	-	-	-	-
Djérissa	3	2	-	-	5
Kalaât Sénan	2	-	-	-	2
Kalaât Khasba	-	-	-	-	-
Nebeur	2	1	-	1	4
Sakiet Sidi Youssef	1	2	-	-	3
Total	24	25	12	24	85

Source: Direction Régionale du Commerce

4.6. Transport terrestre

Le transport terrestre privé est constitué par 407 moyens de transport rural, 228 taxis, et 254 louages. Les deux délégations du Kef-Est et Ouest regroupent le nombre le plus important des moyens de transports. Seulement la ville du Kef est munie d'une station de louage, dans les autres villes du gouvernorat le stationnement se fait dans des zones non aménagées. La présence des gares routières est réduite aux trois délégations du Kef-Ouest, Tajerouine et Dahmani. Egalement le gouvernorat ne compte qu'un seul centre de visite technique situé au Kef-Ouest.

Répartition des moyens du Transport Terrestre en 2012

Délégations	Transports Voyageurs			Transports Marchandises	
	Transport rural	Taxi	Louage	Nbr entreprise	Remorques
Kef Est et Kef ouest	71	177	89	2	8
Dahmani	47	8	29	-	-
Tajerouine	43	21	48	3	26
Sers	51	-	19	-	-
El Ksour	44	5	9	-	-
Djérissa	6	15	4	1	7
Kalaât Sénan	20	2	23	-	-
Kalaât Khasba	3	-	4	-	-
Nebeur	76	-	7	-	-
Sakiet Sidi Youssef	46	-	22	-	-
Total	407	228	254	6	41

Source: Direction Générale du Transport Terrestre

4.7. Programme de Développement Intégré

Le programme a permis la réalisation de 10 projets de Développement Rural Intégré (première génération) avec un coût global de 23 172 Dinars répartie sur plusieurs délégations. La deuxième génération a permis la réalisation de 8 projets avec un coût global de 15 575,1 Dinars. Dans le milieu urbain le gouvernorat a profité de 4 projets avec un coût de 9 399,3 Dinars et 2 projets d'amélioration à la fois dans le milieu rural et urbain coûtant 6 230 Dinars.

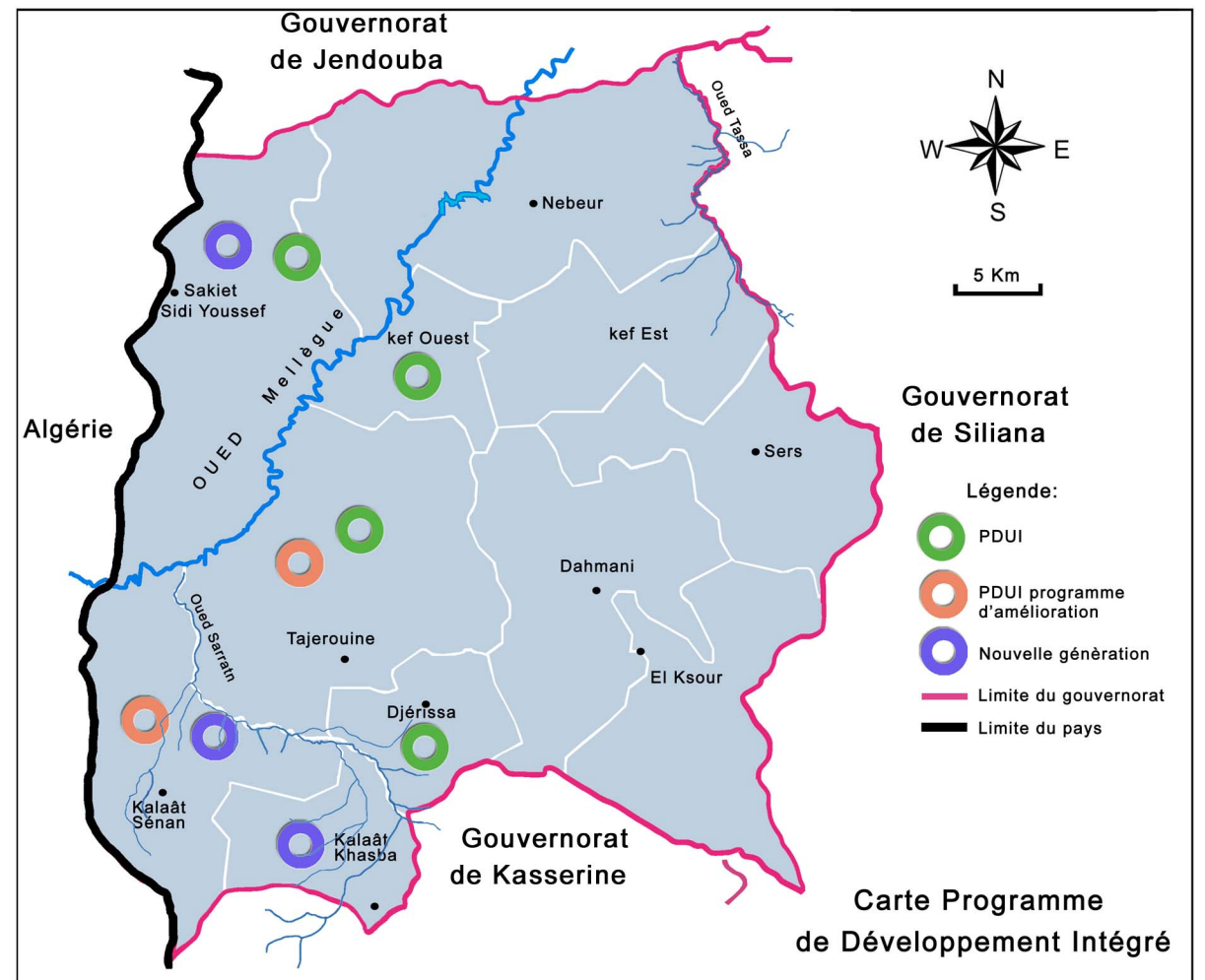
La nouvelle génération compte 3 projets en cours de réalisation avec un crédit de 15 000 Dinars. Dans la nouvelle approche les programmes ne sont pas scindés en deux catégories rurale et urbaine selon le milieu d'intervention et, ils sont considérés sous la même optique ; des Programmes de Développement Intégré. Les projets en cours sont répartis dans les délégations de Sakiet Sidi Youssef, Kalâat Khasba et Kalâat Sénan. La stratégie d'intervention du Programme de Développement Intégré tient compte des points suivants :

- Promouvoir la décentralisation en donnant plus de prérogative aux régions pour la planification et la réalisation.
- Adopter une approche intégrée au niveau de la zone d'intervention et les composantes du projet en assurant une coordination entre les différents organismes au cours de la réalisation et de l'exploitation ainsi que les différentes structures de financement afin de permettre une meilleur rentabilité et durabilité des réalisations.
- Adopter le principe de partenariat entre la population ciblée et, le réseau représentant la société civile, durant toutes les phases depuis la conception à l'exploitation afin d'assurer l'appropriation des réalisations par son environnement économique qui veillerait à leur durabilité.

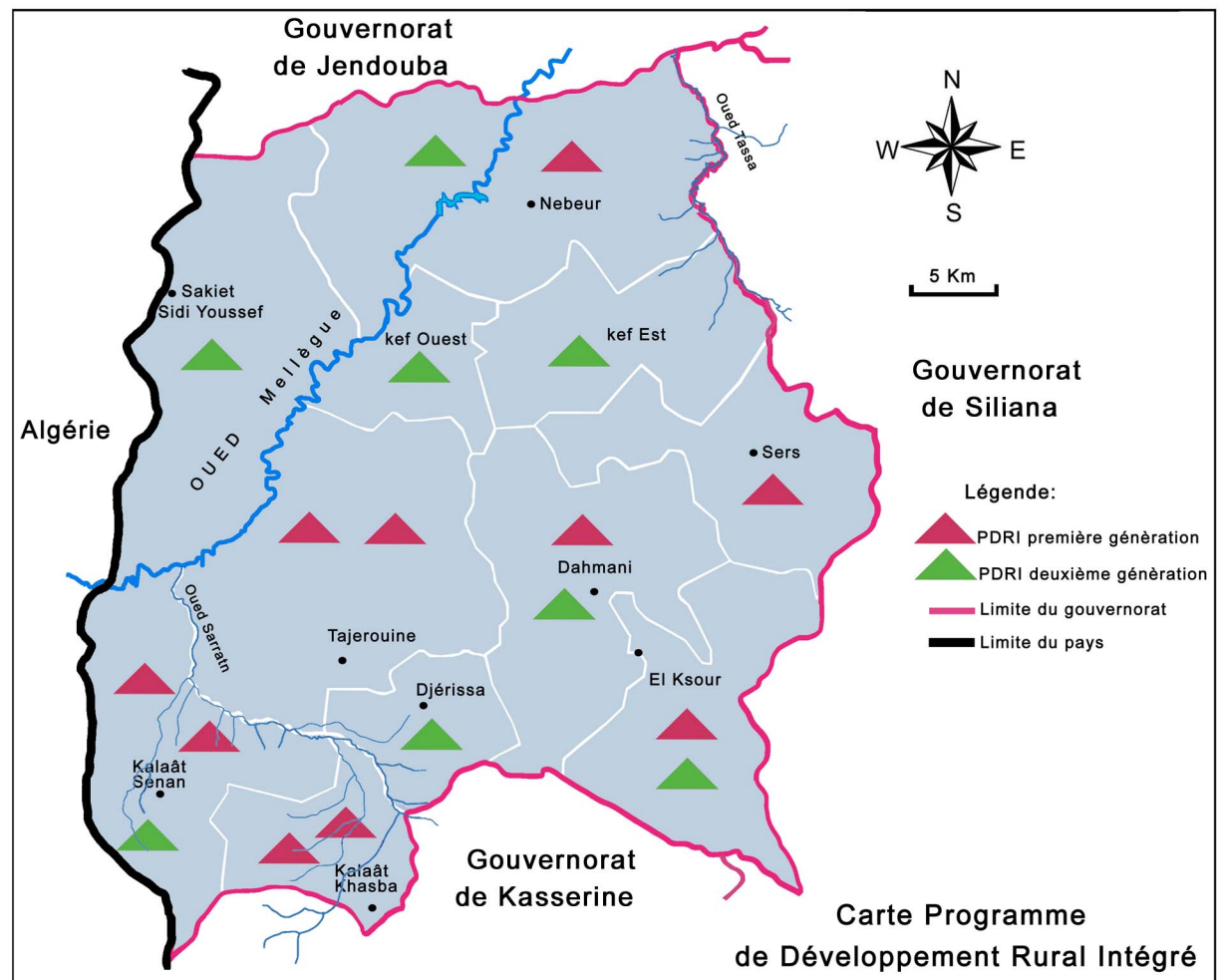
Le Programme de Développement Intégré cible les objectifs suivants :

- La création d'une dynamique économique locale en valorisant les activités qui se basent sur les spécificités locales que ce soient agricoles ou autres ce qui permettrait de maintenir la population dans son milieu en offrant des opportunités d'emplois suffisantes et durables.
- La promotion de l'emploi dans les régions par le biais du développement du travail local à partir des spécificités locales et régionales et en suivant le système de développement et les orientations de la carte agricole.
- Le renforcement des indices du développement humain pour améliorer la qualité de vie de la population tout en tenant compte de l'impact sur l'environnement, par la réalisation des équipements collectifs et le renforcement de l'infrastructure.

La deuxième tranche du Programme de Développement Intégré (nouvelle génération) est en cours d'études et intéresse les délégations de Tajerouine, Dahmani, Ksour, Sers, Nebeur et, Djérissa, les projets sont estimés à 30 millions Dinars.



Source: Gouvernorat du Kef



Source: Gouvernorat du Kef

5. Equipements et Infrastructures

5.1. Infrastructures

5.1.1. Le Réseau Routier

L'armature viaire du gouvernorat du Kef est hiérarchisée en trois niveaux ; un réseau de routes nationales (RN) articulant un réseau de routes régionale (RR) et des routes non classées qui sont généralement les pistes agricoles.

Le tracé du réseau principal qui est constitué par les routes nationales (R.N.) est caractérisé par deux grandes directions. De direction Nord-Sud, la R.N. 17 traverse le gouvernorat en passant par le Kef ville. Cette route constitue l'axe principal et unique de la ville ce qui est à l'origine de sa congestion continue. De direction Est-Ouest, la R.N. 5 traverse le gouvernorat et le Kef ville vers l'Est se prolonge la R.N.12.

La R.N. 18 est une route ceinture à 30 km au sud de l'agglomération du Kef.

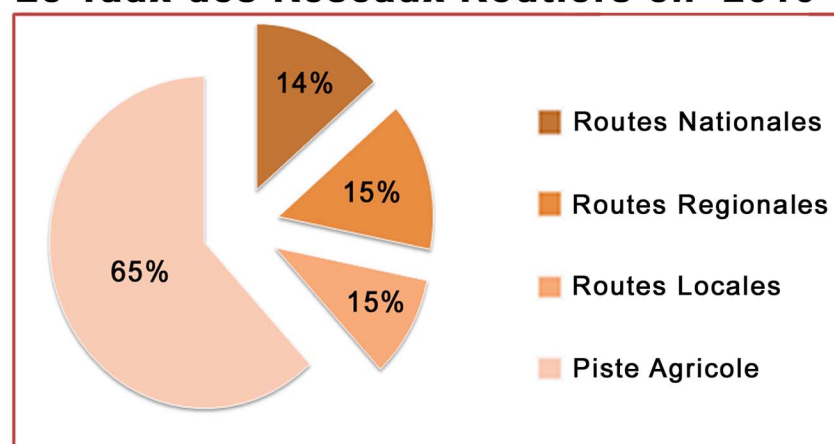
La R.N. 5 relie le KEF à Tunis et rejoint Sakiet Sidi Youusef pour continuer vers la frontière algérienne. Sa longueur dans le gouvernorat est de 75 KM.

La R.N. 18 est issue de la R.N.5 au niveau du Krib, elle désert Dahmani à travers la R.R. 71, elle passe par Djérissa et Kalaât Snen pour atteindre ensuite Tebessa en Algérie. Sa longueur totale à l'intérieur du périmètre du gouvernorat est 93 km.

La R.N. 17 de longueur totale à l'intérieur du gouvernorat de 89,5 km. Au nord elle rejoint Nebeur et au sud elle arrive à Tajerouine et Kalâat Khasba.

La R.N.12 traverse le gouvernorat sur une longueur de 41 Km. Elle relie le Kef au Sers et continue vers Makthar dans le gouvernorat de Siliana.

Le Taux des Réseaux Routiers en 2010



Source:

Direction Régionale de l'Équipement

Le réseau secondaire dessert les espaces intercalaires du réseau principal et par-là-même il garantit la desserte intra-gouvernorat. Il est constitué par la R.R. 71 qui s'étend sur 58 Km et relie Ksour, Dahmani et Kef ville.

La R.R. 72 est de 35,8 Km de longueur, elle relie le Kef au Touiref.

Le réseau des routes non classées est constitué de routes revêtues, de routes non revêtues et des pistes en terre.

La part des routes classées est le rapport entre les routes classées en Kms sur le total des routes dans le gouvernorat, soit 38 %. Il reflète le niveau d'accessibilité. Ce rapport est relativement important, en effet six délégations du gouvernorat (Kef -Est, Kef-Ouest, Nebeur, Kalaat Khasbah, Djérissa, Dahmani et Sers) sont traversées par les Routes Nationale RN4, RN5, RN12, RN17 et la RN18 qui représentent 36% des routes classées au niveau du gouvernorat

Le réseau routier est muni d'un ensemble d'ouvrage d'art pour le franchissement des oueds.

Ce sont généralement des ponts à poutre en béton armé ou en béton précontraint.

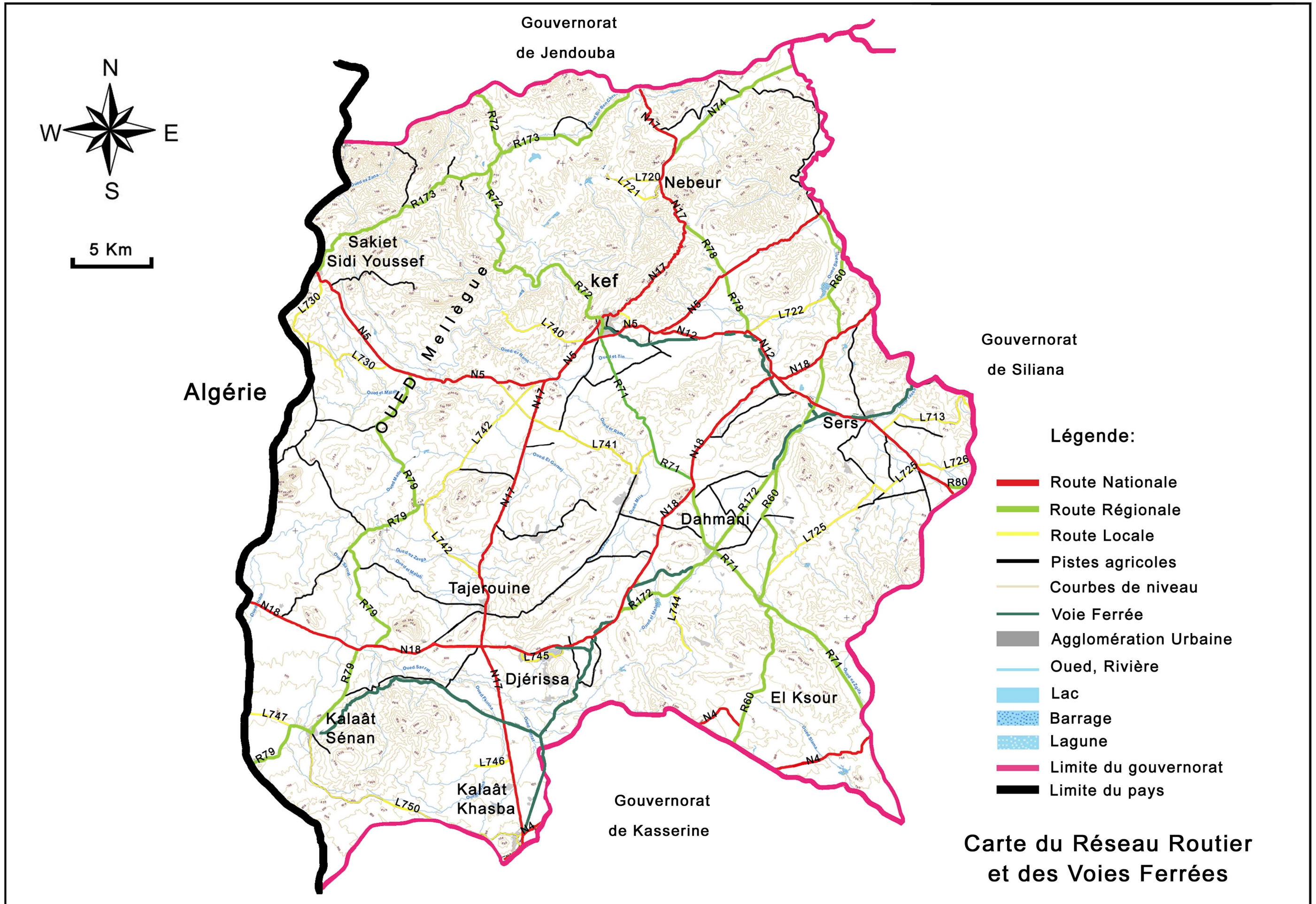
Caractéristique du Réseau Routier en 2010

Délégation	Routes Nationales	Routes Régionales		Routes Locales		Pistes Agricoles		Total	
		Bitumées	Non bitumées	Bitumées	Non bitumées	Bitumées	Non bitumées	Bitumées	Non bitumées
Kef Est	62	7	5	11	-	40.5	23	120.5	25
Kef Ouest	40	32	-	55	-	98.5	15	225.5	15
Dahmani	6	58	-	7	-	121	23.5	206	23.5
Tajerouine	38	-	-	14	-	137	11.5	189	11.5
Sers	48	25	-	30	22	115	-	224	22
El Ksour	8	36	-	-	-	119.5	20.5	163.5	20.5
Djérissa	18	-	-	6	-	36.5	9.5	60.5	9.5
Kalaât Sénan	15	23	-	20	-	126	4	184	4
Kalaât Khasba	24	-	-	17	4	33.5	7	74.5	11
Nebeur	27	82	-	12	-	179	12	300	12
Sakiet Sidi Youssef	20	55	-	18	6	221.5	28	313.5	34
Total	306	318	5	190	32	1228	154	2061	191

Source: Direction Régionale de l'Équipement du Kef

5.1.2. Le Réseau Ferroviaire

Le réseau ferroviaire dans le gouvernorat du Kef est constitué par la ligne 6 qui est la ligne principale qui se bifurque par la suite au niveau de Saline et Fedj Tameur pour donner respectivement les lignes 8 et 9. La ligne 6 relie Tunis à Kasserine via les gares de Sers et Kalâat Khasba. Cette section comprend les gares suivantes : Sers, Saline, Zouarine, Dahmani, Ain Mesria, Fedj Tameur, Gourraïa, Oued Sarrath et Kalâat Khasba. Elle dessert le Kef par la ligne 8 reliant la gare de Saline et la gare du Kef à une distance de 31 Km. La ligne 9 rejoint la gare de Fedj Tameur, Djérissa, Tajerouine et Sala. La ligne 6 assure le transport des marchandises et des voyageurs à travers le gouvernorat, un programme de mise à niveau de cette ligne est en cours d'études.



Source: Direction Régionale de l'Équipement du Kef 2011

5.1.3. L'Electricité

La répartition géographique de l'électrification à travers le gouvernorat est équitable et équilibrée. La quasi-totalité des ménages que se soit en milieu urbain ou rural sont branchés au réseau électrique.

En 1994 le taux d'électrification du milieu urbain était nettement supérieur à celui du milieu rural. La décennie suivante a vu le déploiement d'un effort considérable dans l'infrastructure électrique, les deux milieux ont profité de l'amélioration du taux de branchement et la déficience d'alimentation au milieu rural, est palier. Depuis 2004 le taux de branchement est devenu quasiment homogène dans l'ensemble du gouvernorat, dépassant les 91%. Il a encore évolué durant les dernières années pour arriver au taux de 99 % en milieu urbain et 97% en milieu rural. En 2012 le nombre des abonnés BT (basse tension) s'élève à 73 227 pour une consommation globale de 2 529 GWH.

Le nombre des abonnés MT (moyenne tension) est de 288, pour une consommation globale de 51 GWH et, un seul abonné HT (haute tension) ; l'usine du ciment Oum Alkilil. L'électricité dans le gouvernorat du Kef est essentiellement destinée à l'usage domestique qui consomme 85,7 %, suivie par les équipements collectifs avec 12,2%. Les autres usages consomment des faibles pourcentages.

L'infrastructure principale du réseau électrique est constituée par une ligne HT en provenance de la centrale thermique de Rades et un poste de transformation haute tension/moyenne tension installé à Tajerouine Gare, d'une puissance égale à 2X40MVA. Le gouvernorat du Kef compte une centrale électrique hydraulique sur oued Mellégue à Nebeur d'une puissance égale à 2X 6 Méga Watt.

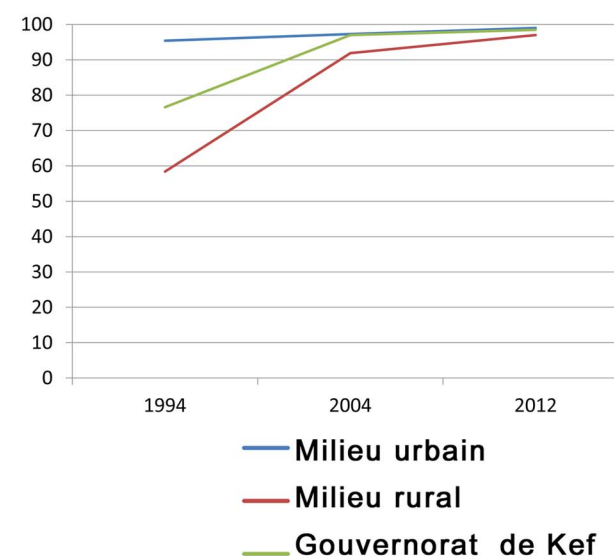
Le réseau de gaz naturel dans le gouvernorat se résume à un seul gazoduc qui alimente l'usine du ciment Oum Alkilil à Tajerouine.

Électrification

	1994	2004	2012
Nombre de ménages branchés au courant électrique			
Milieu urbain	25 700	33 880	40 395
Milieu rural	16 400	26 725	32 832
L'ensemble du gouvernorat	42 200	60 605	73 227
Taux de Branchement au courant électrique			
Milieu urbain	95,4 %	97,3 %	99 %
Milieu rural	58,4 %	91,9 %	97 %
L'ensemble du gouvernorat	76,6 %	94,9 %	98,5 %

Source: STEG-INS

Taux de Branchement en Electricité



5.1.4. L'Eau potable

L'adduction en eau potable a connu un rythme rapide, la consommation est essentiellement à usage domestique. Le nombre des abonnés de la SONEDE dans le gouvernorat est de 40 727. L'alimentation est réalisée à partir des ressources locales ou régionales, mobilisées par les barrages et les forages et acheminées par des systèmes séparés d'adduction vers les principales concentrations urbaines. L'accès à l'eau est assuré par branchement au réseau de la SONEDE, dans les villes et les principaux groupements alors que dans les zones de peuplement rural dispersé, des points d'eau de captage, de ressources ou de forages gérés par des groupements d'intérêt collectif permettent à la population de s'approvisionner en eau potable.

Dans les secteurs non couverts par les réseaux de distribution d'eau potable, la population s'approvisionne, dans des conditions peu satisfaisantes à partir de points d'eau et ce malgré l'importance des investissements publics et les programmes spécifiques d'amélioration des conditions de vie dans les zones rurales.

Consommation des Abonnés de la SONEDE

Usage	Consommation	
	m3	%
Domestique	4 222 228	85,7
Industriel	93 042	1,9
Touristique	12 389	0,2
Collectif	599 681	12,2
Total	4 927 340	100

Source: SONEDE 2011

Taux d'Adduction en Eau Potable

Gouvernorat	Taux d'adduction Génie rural	Taux d'adduction SONEDE	Total
Kef Est	40,02	54,78	94,79
Kef Ouest	17,77	62,10	79,87
Dahmani	63,31	17,74	81,05
Tajerouine	77,25	22,75	100
Sers	48,99	22,45	71,44
El Ksour	89,95	7,24	97,19
Djérisa	Tous les habitants de délégation sont à l'intérieur des zones urbaines		
Kalaât Sénan	36,36	23,92	60,28
Kalaât Khasba	45,74	53,32	99,06
Nebeur	68,97	30,73	99,70
Sakiet Sidi Youssef	70,67	13,61	84,28
Total	57,47	29,07	86,54

Source: SONEDE 2011

5.1.5. L'assainissement

Les infrastructures de l'assainissement dans le gouvernorat du Kef se composent d'une seule station opérationnelle dans l'agglomération du Kef d'une capacité de 8 500 m³ /jour et, un réseau d'une longueur totale de 418 Km, assurant l'assainissement de 31 230 logements. Le site de rejet de cette station est oued Ettine, affluent d'oued Mellégué. Une deuxième station est en cours de réalisation dans la délégation de Sers avec une capacité de 1 650 m³ /jour, le site de rejet est oued Tessa. Une station d'épuration est projetée dans la délégation de Djérissa pour élever ainsi le nombre des stations à 3.

Cette station sera opérationnelle en 2021 et aura une capacité de 700 m³ /jour, le site de rejet sera oued Erteme affluent d'oued Mellah.

La station du Kef offre un volume de 2 500 m³ /jour des eaux épurées pour la réutilisation dans le périmètre irrigué de Sommana d'une superficie de 180 ha de grande culture et d'arboriculture. Malgré les campagnes de sensibilisation les agriculteurs n'adhèrent pas au projet et les infrastructures d'irrigation ne sont pas exploitées. Cependant la réutilisation des déchets organiques solides provenant des bassins de décantation de la station donne 220 tonnes de fertilisants exploitées actuellement par un seul intéressé.

Indicateurs de l'Assainissement en 2012

Délégation	Taux de Branchement au Réseau d'assainissement en milieu urbain	Nombre de Logements Branchés	Longueur du réseau	Nombre de stations de pompage	Station d'Epuration	
					nombre	capacité
Kef	97 %	13 000	150	7	1	8 500 m ³ /jour
Dahmani	95 %	3 500	45	1	-	
Tajerouine	88 %	4 400	47	1	-	
Sers	97 %	3 000	44	1	1 en cours de réalisation	1 650 m ³ /jour
El Ksour	89 %	100 1	19	-		
Djérissa	47 %	300 1	17	1	1 projetée	700 m ³ /jour
Kalaât Sénan	98 %	1400	21	-		
Kalaât Khasba	96 %	780	22	1		
Nebeur	87,4 %	300 1	21	-		
Sakiet Sidi Youssef	95 %	450 1	32	2		
Total	92 %	31 230	418	14	3	

Source : Direction Régionale ONAS

Source : Direction régionale ONAS

5.1.6. Poste et télécommunication

Les activités de la poste dans le gouvernorat du Kef sont assurées par 27 bureaux permettant d'offrir leurs différents services à travers 79 guichets. Les bureaux les plus importants sont ceux situés dans les délégations de Kef Est, Kef Ouest, Tajerouine et, Nebeur.

Dans l'agglomération du Kef se concentre 18,5% des bureaux de poste et 25,3% des guichets. Parmi les services assurés, l'émission (50% des mandats) et le paiement des mandats (32%). Egalement les transferts des mandats de l'étranger sont plus concentrés dans le chef lieu du gouvernorat avec 32,6 %, et dans les bureaux de Tajerouine avec 16 % des sommes transférées.

Les infrastructures de télécommunication se sont développées suite au progrès technologies en perpétuelle évolution et à la demande croissante des usagers. Le réseau téléphonique dans le gouvernorat du Kef est d'une capacité de 41 000 lignes reliées par 23 transformateurs électronique.

Equipements et Activités de la Poste en 2013

Délégation	Bureaux	Guichets	Habitants /Bureau	Habitants /Guichet	Centres Publics	Mandats pour l'année 2009(dt)		
						Mandats émis	Mandats payés	Mandats de l'étranger
Kef Est	4	15	40 456	2 697	1	39 388	13 803	3 381
Kef Ouest	1	5	29 951	5 990	3	9 604	6 692	1 210
Dahmani	1	5	30 749	6 150	-	8 589	6 127	1 405
Tajerouine	5	9	30 659	3 407	-	14 311	9 013	2 247
Sers	1	6	25 915	4 319	-	7 864	5 770	1 242
El Ksour	2	6	17 100	2 850	-	3123	3 354	345
Djérissa	1	6	11 298	1 883	-	3 363	4 142	608
Kalaât Khasba	3	6	16 454	2743	-	4 031	4 099	1 293
Kalaât Khasba	2	5	7 353	1 471	-	1 170	2 975	591
Nebeur	5	10	28 328	2 833	-	3 143	4 351	763
Sakiet Sidi Youssef	2	6	20 527	3 421	-	2 753	3 679	985
Total	27	79	258 790	3 276	4	97 339	64 005	14 070

Source : Direction régionale de la poste

Les centres publics de télécommunication sont au nombre de 242 et parmi lesquels 46.3% sont concentrés dans le chef-lieu du gouvernorat.

Les abonnés au téléphone fixe restent fortement concentrés dans les délégations du Kef Est et Kef Ouest (34,2% du total), suivi par Tajerouine et Sers qui tiennent respectivement 13,6 % et 11,7 % des abonnés. Les abonnés au téléphone mobile sont les principaux usagers des infrastructures de télécommunication, du fait de multiples services et de prestations assurés par ce moyen et le nombre important des lignes.

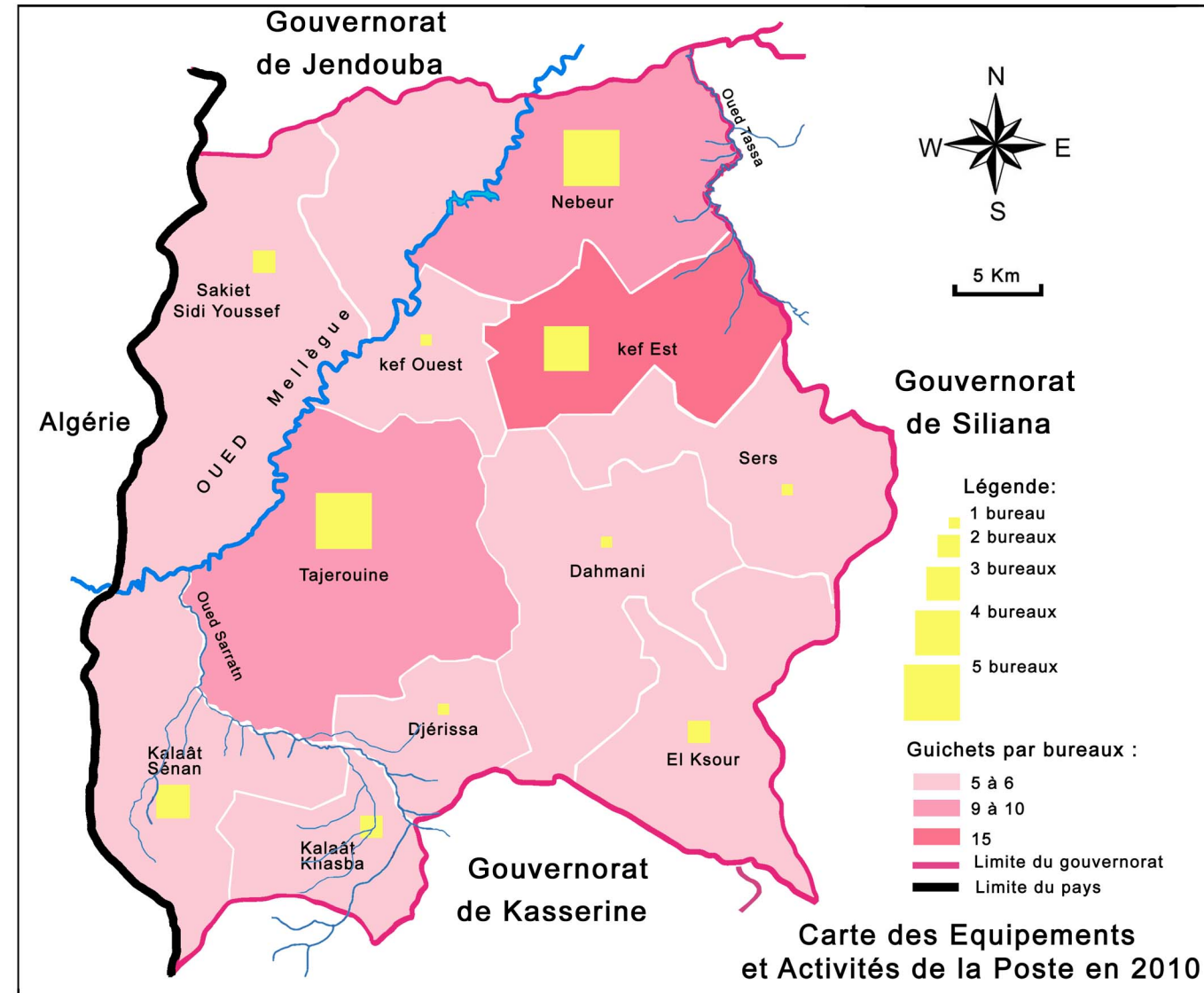
Les connexions à l'internet sont au nombre de 4 672 dont 56 % sont concentrés dans le chef-lieu du gouvernorat.

Abonnés au Réseau de Télécommunication en 2010

Délégation	Fixe	Mobile	Internet	Habitants/ligne (fixe et mobile)	Densité téléphonique pour 100 habitants
Kef Est	3 962	28 319	994	10	80 %
Kef Ouest	5 478	20 966	1 627	5	89 %
Dahmani	1 950	15 375	315	15	57 %
Tajerouine	2 328	19 622	506	13	72 %
Sers	1 520	16 845	387	16	71 %
El Ksour	730	7 695	111	23	49 %
Djérissa	1 304	5 084	221	8	57 %
Kalaât Sénan	1 036	8 227	201	15	57 %
Kalaât Khasba	466	2 868	99	15	45 %
Nebeur	881	11 331	88	31	43 %
Sakiet Sidi Youssef	764	7 800	123	26	42 %
Total	20 419	144 131	4 672	12	64 %

Source: Direction Générale de Télécommunication

Source: Direction régionale de la poste



Source: Direction Régional de la Poste

Les Infrastructures de Télécommunication en 2010

Délégation	Transformateurs électroniques	Capacité du réseau	Centres publics de télécommunications
Kef Est	-	7 500	44
Kef Ouest	2	8 000	68
Dahmani	2	3 500	22
Tajerouine	3	5 000	28
Sers	1	2 000	21
El Ksour	2	2 500	10
Djérissa	1	2 000	11
Kalaât Sénan	1	2 000	13
Kalaât Khasba	2	2 500	3
Nebeur	7	4 000	10
Sakiet Sidi Youssef	1	2 000	12
Total	23	41 000	242

Source: Direction Générale de Télécommunication

5.2. Equipements

5.2.1. Enseignement

a. Enseignement de base du 1er cycle

Le gouvernorat du Kef compte 194 écoles primaires qui accueillent 22 753 élèves et 1 933 instituteurs durant l'année scolaire 2011/2012. Les écoles sont réparties géographiquement d'une manière homogène. La distribution des établissements et des salles dans les différentes délégations sont effectuées proportionnellement à la population. Les écoles dans le milieu urbain comptent généralement un effectif important d'élèves, tandis que dans les zones rurales les écoles peuvent parfois recevoir moins d'une vingtaine d'élèves (l'école primaire Hamame Mellègue au Kef-Ouest qui compte 10 élèves, dans la délégation de Djérissa l'école primaire Oued Sarrath qui compte seulement 8 élèves et, l'école primaire Ali Belhaouane avec 13 élèves).

b. Enseignement de base du 2ème cycle

En 2012 le gouvernorat compte 27 collèges, leur répartition est homogène sur l'ensemble des délégations. L'effectif total des élèves est de 11 866 qui sont encadrés par 966 professeurs. Les salles spécialisées sont au nombre de 165 réparties sur la totalité des établissements. 13 collèges sont équipés d'internats pour l'hébergement des élèves provenant des zones rurales éloignées. Le gouvernorat compte aussi un collège pilote à Oued El Aïn au Kef-Est qui accueille 410 élèves. Les collèges de taille importante sont toujours situés au centre des villes (les chefs-lieux des délégations) et sont dans la majorité des cas parmi les équipements qui occupent l'axe principal de la ville. Le plus important parmi eux accueille un effectif de près de 800 élèves et le moins important accueille 130 élèves.

Equipements du 1er Cycle de l'Enseignement de Base en 2012

Délégation	Nombre d'écoles	Nombre de classes	Nombre d'ateliers	Nombre de restaurants	Nombres d'élèves	Nombre d'instituteurs
Kef Est	23	117	3	21	3 759	375
Kef Ouest	11	69	1	11	2 758	204
Dahmani	23	79	-	19	2 656	174
Tajerouine	25	69	1	21	2 498	145
Sers	16	58	3	14	2 340	234
El Ksour	15	49	-	15	1 657	94
Djérissa	13	48	-	13	902	113
Kalaât Sénan	15	26	1	15	1 451	58
Kalaât Khasba	8	31	2	7	540	234
Nebeur	25	56	1	24	2 494	130
Sakiet Sidi Youssef	20	72	2	20	1 695	172
Total	194	674	14	180	22 753	1933

Source: Direction Régionale de l'Education

Source : Direction régionale de l'éducation

Equipements du 2eme Cycle de l'Enseignement Primaire en 2012

Délégation	Nombre de collèges	Nbr de classes ordinaires	Nbr de classes spécialisées	Nombre d'internats	Nombres d'élèves	Nombre de professeurs
Kef Est	6	87	38	2	2 532	252
Kef Ouest	2	38	13	-	1 111	93
Dahmani	2	46	10	1	1 171	88
Tajerouine	5	58	24	-	1 315	109
Sers	2	42	15	2	1 214	87
El Ksour	2	36	17	2	783	64
Djérissa	1	21	7	1	414	35
Kalaât Sénan	1	25	8	1	728	49
Kalaât Khasba	1	14	4	-	342	26
Nebeur	3	47	21	2	1 451	108
Sakiet Sidi Youssef	2	27	12	2	805	55
Total	27	436	165	13	11 866	966

Source: Direction Régionale de l'Education

Source : Direction régionale de l'éducation

c. Enseignement secondaire

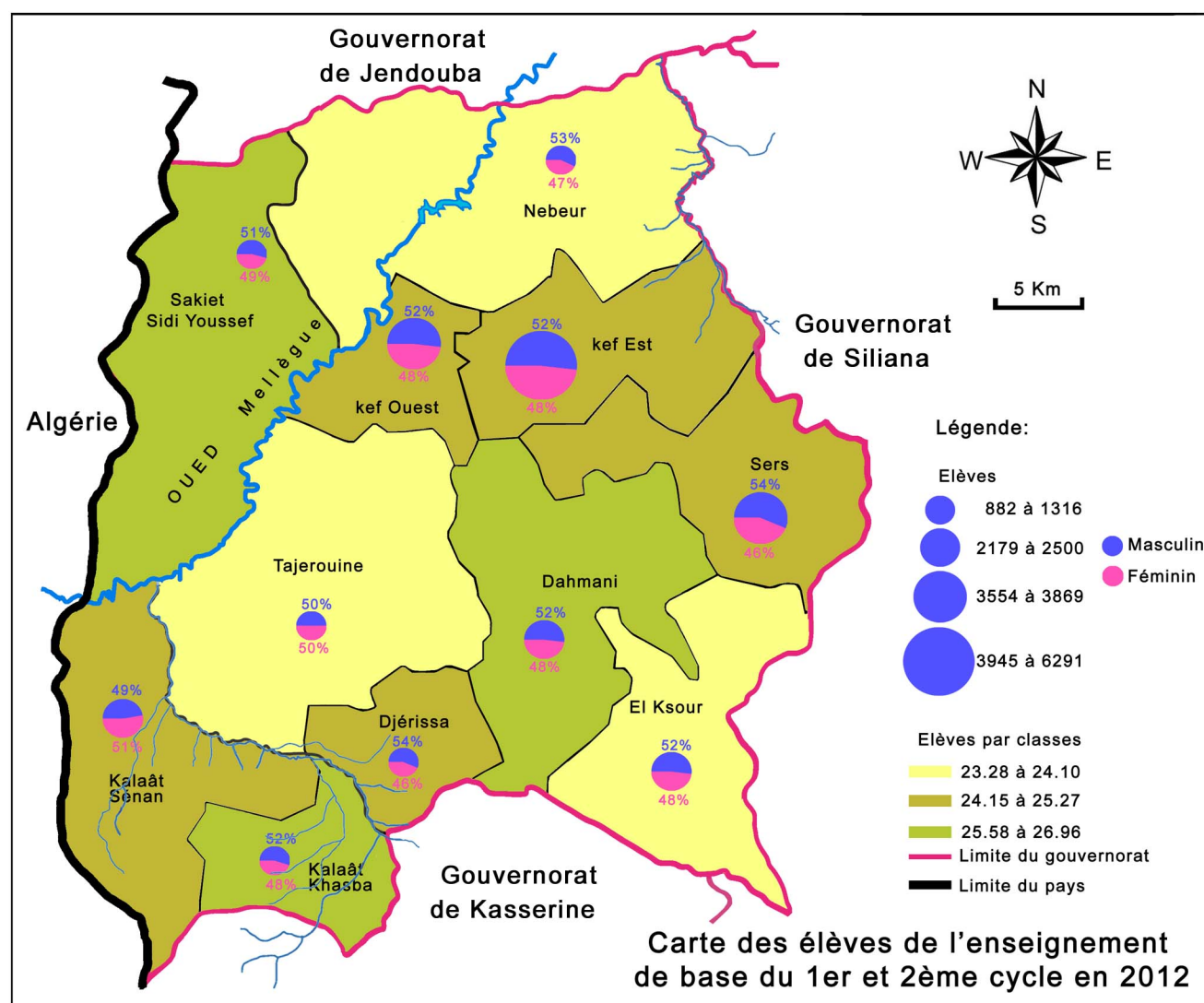
Les établissements réservés à l'enseignement secondaire sont moins dispersés. En 2012 le gouvernorat compte 19 lycées accueillant 12 789 élèves encadrés par 1 045 professeurs. Les établissements qui disposent d'un grand nombre de salles, sont situés dans les délégations où les besoins sont les plus importants. Les établissements offrant des services d'internat sont concentrés dans les villes en raison de la dispersion de la population des zones rurales environnantes. La situation de l'enseignement secondaire témoigne des efforts réalisés aussi bien dans l'infrastructure elle-même que dans l'encadrement: il y a une bonne répartition des lycées à l'égard de la population. Le nombre de lycées et sa répartition relève plus d'une scolarisation liée et évoluant avec le niveau d'urbanisation de la délégation. Le gouvernorat compte aussi un lycée pilote au Kef-Est. En fonction des équipements, le nombre moyen d'élèves par classe varie autour d'une moyenne estimée à 32.

Les établissements d'enseignement pour les différents cycles ont profité comme à l'échelle nationale du programme d'amélioration de la qualité du système d'enseignement, un grand nombre sont construits récemment ou réaménagés, et plusieurs édifices se distinguent dans leurs milieux physiques par la qualité de leur construction.

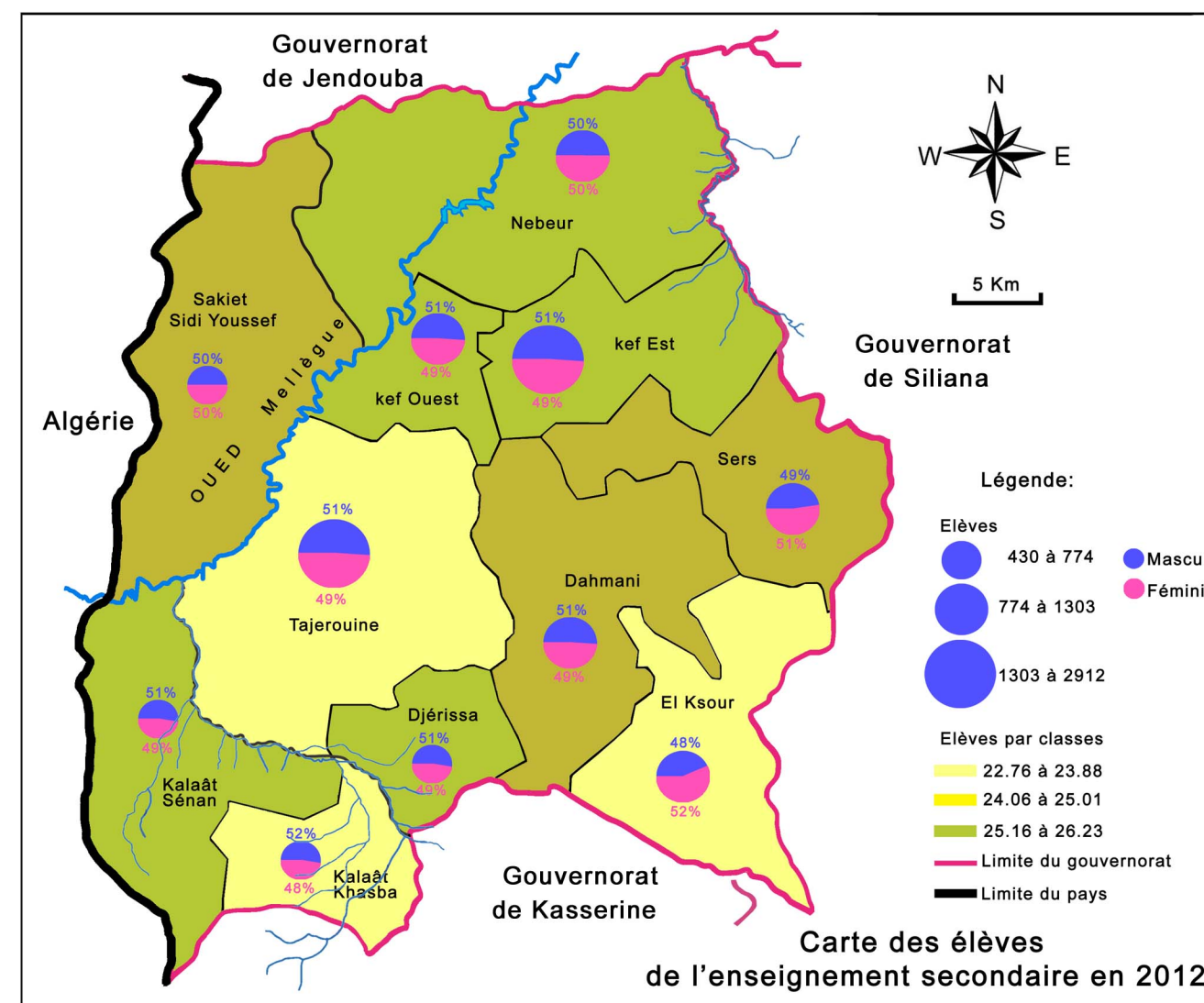
Equipements de l'Enseignement Secondaire en 2012

Délégation	Nombre de Lycée	Nbr de classes ordinaires	Nbr de classes spécialisées	Nombre de laboratoires	Nombre d'internats	Nombres d'élèves	Nombre de professeurs
Kef Est	3	82	42	2	2	2 912	237
Kef Ouest	2	34	15	1	-	1 219	95
Dahmani	2	50	18	1	1	1 303	107
Tajerouine	2	42	21	1	1	1 442	124
Sers	2	40	19	1	1	1 191	92
El Ksour	1	22	12	1	1	875	71
Djérissa	1	21	11	1	1	617	61
Kalaât Sénan	1	22	11	1	-	727	54
Kalaât Khasba	1	15	9	1	-	430	36
Nebeur	3	48	26	2	-	1 299	96
Sakiet Sidi Youssef	1	24	11	1	1	774	72
Total	19	400	195	13	8	12 789	1 045

Source: Direction Régionale de l'Education



Source: Direction Régional de l'Education



Source: Direction Régional de l'Education

5.2.2. Enseignement supérieur

La ville du Kef, et précisément la délégation du Kef-Est, compte 7 établissements universitaires, deux cités universitaires et 5 foyers. Les établissements sont sous l'égide de l'université de Jendouba et accueillent en 2010, 5 292 étudiants. Le nombre d'enseignants est évalué à 445, soit un taux d'encadrement de près de 13,7 étudiants par enseignant.

L'institut Supérieur de l'Informatique est le plus grand établissement avec 1 523 étudiants, dont la majorité se sont des filles (828étudiantes) suivi par l'Institut Supérieur des Études Technologiques qui accueille 1 249 étudiants, les filles sont encore plus majoritaires avec un nombre de 553 étudiantes. Les étudiantes sont donc majoritaires dans le pôle universitaire du Kef avec 54,1%.

Ce n'est pas le cas ainsi pour l'Institut Supérieur du Sport et de l'Education Physique qui accueille 988 étudiants parmi lesquels 648 sont des garçons. Les autres établissements sont de tailles moins importantes, 377 étudiants pour l'Ecole Supérieur de l'Agriculture et, 329 étudiants au sein de l'Institut Supérieur des Sciences de l'Infirmier. L'Institut Supérieur de la Musique et du Théâtre bien qu'il compte seulement 62 étudiants répartis équitablement entre les deux sexes, 53% garçons et 47% filles est un établissement et vu la tradition théâtrale de la ville du Kef qui jouit d'une bonne répartition du fait de ses capacités pédagogiques

5.2.3 Formation professionnelle

Le gouvernorat compte 5 centres de formations professionnelles relevant de l'agence tunisienne de la formation professionnelle avec un centre dans chacune des délégations du Kef-Est, Kef-Ouest, Dahmani et, deux centres au Sers. Le nombre total des stagiaires s'élève à 1 563 dont 21,2 % de filles.

La session 2011 a permis de certifier 546 stagiaires. Ces établissements se répartissent en centre sectoriel, centre de formation et apprentissage professionnel et, centre de jeune fille rurale ;

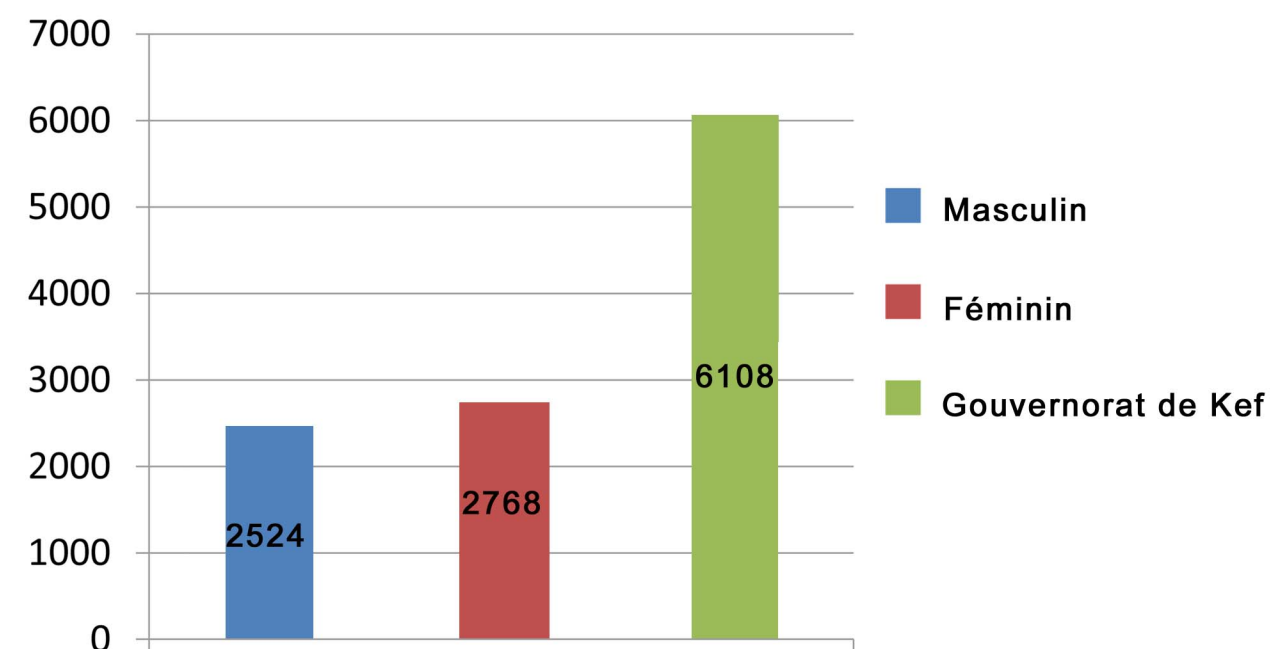
- Centre sectoriel de formation en mécanique agricole du Kef ;
- Centre de formation et d'apprentissage du Kef ;
- Centre de formation et d'apprentissage du Sers ;
- Centre de la jeune fille rurale du Sers ;
- Centre de formation et d'apprentissage de Dahmani;

Etablissement Universitaires en 2012 - 2013

Etablissement	Nombre d'enseignant	Nombre Universitaires			Les diplômés en 2009
		Masculin	Féminin	Total	
Institut supérieur de la musique et du théâtre	23	33	29	62	29
Institut supérieur du sport et de l'éducation physique	77	648	307	955	277
Ecole supérieur de l'agriculture	26	142	235	377	154
Institut supérieur de l'informatique	89	695	828	1523	413
Institut supérieur des études appliquées en humanités	55	172	625	797	282
Institut supérieur des sciences de l'infirmier	16	138	191	329	104
Institut supérieur des études technologiques	82	696	553	1249	273
Total	368	2524	2768	5292	1532

Source: ODNO

Nombre des Etudiants par Sexe



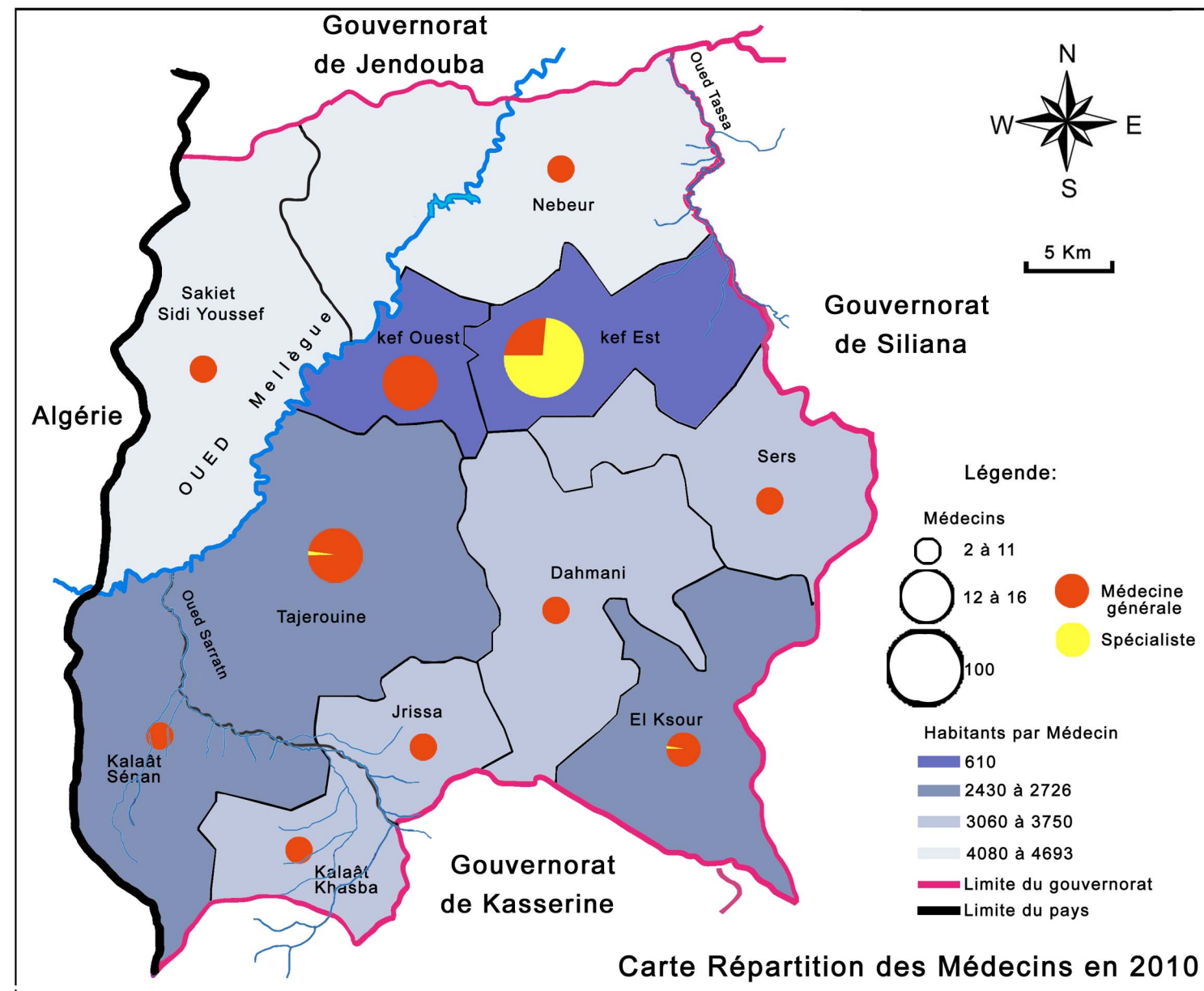
Source: ODNO

5.2.4.Santé

Les infrastructures sanitaires sont composées dans le gouvernorat du Kef durant l'année 2011, d'un hôpital régional, 5 hôpitaux locaux, 88 centres de santé de base et, 9 laboratoires. Le personnel médical est surtout représenté par des médecins généralistes, exerçant en majorité dans le secteur public (62 sur 101) suivi par les médecins spécialistes qui appartiennent également au secteur public (43 sur 72). Cependant les médecins dentistes de libre exercice sont plus présents (17 sur 28) et c'est aussi le cas des pharmaciens dont le nombre des privées est largement supérieur à celui de la santé publique ; ils sont 4 fois plus nombreux. Ceci est dû au déficit dans le budget réservé au médicament en comparaison au budget réservé à la gestion qui ont été respectivement 3 482,6 (milles Dinars) et 8 449 (milles Dinars) durant l'année 2011.

Le principal établissement de santé dans le gouvernorat du Kef est l'hôpital régional situé dans la délégation du Kef-Est, il englobe 14 spécialités médicales et présente une capacité de 418 lits répartis sur 13 services outre les services de radiologie, le laboratoire, la pharmacie, l'urgence et les consultations externes. En seconde position on trouve les 5 hôpitaux locaux avec une capacité totale de 117 lits répartis sur les délégations de Sakiet Sidi Youssef, Nebeur, Tajerouine, Dahmani et Ksour. Les centres de santé de base offrant les services sanitaires les plus élémentaires et sont diffusés sur l'ensemble du territoire du gouvernorat afin de rapprocher les services sanitaires aux citoyens. Leur répartition par délégation est proportionnelle à la population avec une moyenne régionale d'un centre pour 2 730 habitants, en étant en avance par rapport au niveau nationale qui est de 1 centre pour 4 958 habitants et en conformité avec les exigences de la grille des équipements qui est de 1 centre pour 3 000 habitants. Les centres de santé de base sont, donc répartis sur toutes les délégations avec un minimum de 3 au Kef-Est et 11 à Dahmani et Nebeur.

Les équipements sanitaires publics restent l'infrastructure essentielle dans le gouvernorat du kef. La présence du secteur privé est très limitée en quantité et même en terme de répartition dans la distribution spatiale. Mise à part les officines privées et les cabinets des médecins privés, le gouvernorat compte seulement une clinique de 15 lits, 2 centres de dialyses et 2 laboratoires situés au Kef ville. Les équipements de santé de base assurent le plus important encadrement dans la région et les services importants sont détenus par les organismes publics. Les médecins du secteur privé et plus particulièrement les spécialistes sont concentrés dans l'agglomération du Kef ville.



Consultations Médicales en 2011

	Médecine générale	Médecine de spécialité	Urgence	Médecine dentaire	Maternité
Hôpital régional	-	65 517	76 126	12 279	47 889
Hôpitaux locaux	329 693	-	88 387	17 250	
Total	329 693	65 517	164 513	29 529	47 889

Source: Direction Régionale de la Santé

Structures Sanitaires en 2011

	Hôpital régional	Hôpitaux locaux	Centres de santé de base	Unités de radiologie	Laboratoires		Pharmaciens		Médecins généralistes		Médecins spécialistes		Médecins dentistes	
					Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
Nombre	1	5	88	8	9	2	6	29	62	39	43	29	11	17
Moyenne régionale / Habitant	256 200	51 236	2 911	32 025	28 464	128 100	42 700	8 834	4 132	6 569	5 958	8 834	23 290	15 071

Source: Direction Régionale de la Santé

2.2.5. Sport, enfance, jeunesse et culture

a. Equipements de sport

Les équipements sportifs dans le gouvernorat du Kef sont constitués par 4 salles couvertes dans la délégation du Kef-Est, d'une capacité totale de 3 000 spectateurs, et de trois autres salles couvertes réparties dans les délégations du Kef-Ouest, Dahmani et, Tджерouine. Chaque délégation est dotée d'un terrain de sport à l'exception de celle de Kef-Ouest qui dispose de 2 terrains, dont le plus important servant aux compétitions du football professionnel. Le gouvernorat compte 31 associations sportives dans plusieurs spécialités, mais on remarque le manque d'un nombre considérable de discipline et l'absence d'une piscine à l'échelle de tout le territoire du gouvernorat.

b. Equipements de l'enfance

L'enfance dispose de 3 types d'équipements ; les clubs d'enfants, les jardins d'enfants et, les crèches. Les plus répandus sont les jardins d'enfants qui sont au nombre de 77. Répartis sur toutes les délégations ils accueillent 3291 participants avec une concentration des jardins d'enfants privés dans les deux délégations du Kef ville. Les clubs d'enfants sont aussi répartis sur toutes les délégations à l'exception du Kef-Ouest, vu la proximité d'un deuxième club situé dans le Kef-Est. Ils s'agit de 12 clubs et font participer 1 193 enfants. L'intérêt de la fréquentation de ces structures préscolaires est devenu évident pour l'ensemble de la population. Cependant les crèches sont peu nombreuses on compte (5) environ du fait de la faible activité des femmes en dehors des foyers.

c. Equipements de la jeunesse

Les maisons de jeunes constituent les principaux équipements de la jeunesse dans le gouvernorat. Elles sont au nombre de 14 réparties sur l'ensemble des délégations à l'exception de Kalâat Snan et Kalâa Khasba. En 2010, elles accueilleraient les activités de 44 clubs au profit de 1875 adhérent. Ces clubs permettent aux jeunes de bénéficier d'un ensemble d'activités artistiques, scientifiques et de loisirs. Les principales activités sont ; le théâtre, la musique, les arts plastiques, l'expression corporelle, l'informatique, l'électronique, les sports, et divers autres animations.

d. Equipements de culture

Les infrastructures au service de la culture sont constituées par les maisons de cultures, les bibliothèques publiques et les théâtres. 10 maisons de cultures sont réparties sur les chefs-lieux des délégations à l'exception du Kef-Ouest qui partage celle avoisinante du Kef-Est. La capacité totale des maisons de cultures est de 3 019 places. Les bibliothèques publiques sont au nombre de 18 avec au moins une bibliothèque par délégation. Le service de lecture publique offre 263 031 ouvrages au profit de 1 108 intéressés. Les théâtres sont au nombre de 5 et ont une capacité globale de 5 700 spectateurs. Huit associations culturelles profitent de ces équipements et 13 festivals sont célébrés en s'appuyant sur ces différentes infrastructures.

Equipements de Sports en 2010

Délégation	Salles couvertes	Capacités	Terrains gazonnés	Terrains en terre	Associations sportives
Kef Est	4	3 000	1	-	8
Kef Ouest	1	-	2	-	1
Dahmani	1	-	1	-	2
Tджерouine	1	200	-	1	6
Sers	-	-	-	1	4
El Ksour	-	-	-	1	2
Djérissa	-	-	-	1	2
Kalaât Sėnan	-	-	-	1	2
Kalaât Khasba	-	-	-	1	1
Nebeur	-	-	-	1	1
Sakiet Sidi Youssef	-	-	-	1	2
Total	7	3 200	4	8	31

Source: ODNO

Equipements de l'Enfance en 2010

Délégation	Clubs d'enfants		Jardins d'enfants			Crèches	
	Clubs	Adhérents	Publics	Privés	Adhérents	Publiques	Privées
Kef Est	2	87	-	15	700	-	-
Kef Ouest	-	-	1	20	912	-	3
Dahmani	1	83	1	7	289	-	1
Tджерouine	2	131	1	7	260	-	-
Sers	1	227	1	4	278	-	-
El Ksour	1	115	1	2	117	-	-
Djérissa	1	160	2	1	116	-	-
Kalaât Sėnan	1	103	1	4	176	-	1
Kalaât Khasba	1	63	1	-	66	-	-
Nebeur	1	123	1	4	187	-	-
Sakiet Sidi Youssef	1	97	1	4	190	-	-
Total	12	1 193	11	68	3 291	-	5

Source: ODNO

Equipements de La Jeunesse en 2010

Délégation	Nombre des maisons de jeunes	Nombre des adhérents	Nombre des clubs
Kef Est	6	273	6
Kef Ouest	1	154	5
Dahmani	1	188	6
Tajerouine	1	164	5
Sers	1	425	6
El Ksour	1	75	3
Djérissa	1	209	4
Kalaât Sénan	-	-	-
Kalaât Khasba	-	-	-
Nebeur	1	180	4
Sakiet Sidi Youssef	1	207	5
Total	14	1875	44

Source: ODNO

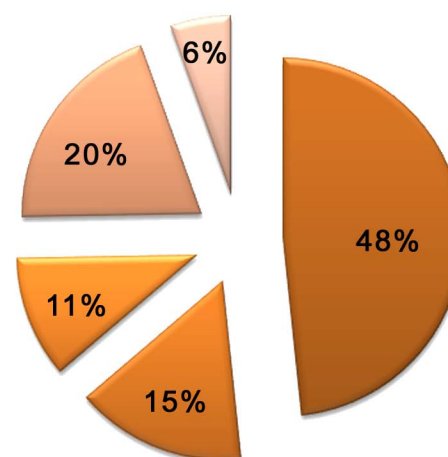
Equipements de Culture en 2010

Délégation	Maisons de Culture		Bibliothèque publiques			Théâtres	
	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité	Livres	Nombre	Capacité
Kef Est	1	512	2	140	73 562	1	1 700
Kef Ouest	-	-	1	38	18 015	-	-
Dahmani	1	250	2	165	18 571	Projeté	
Tajerouine	1	122	2	89	22 783	1	900
Sers	1	219	2	118	18 314	-	-
El Ksour	1	161	2	64	20 663	-	-
Djérissa	1	350	2	102	19 516	En cours de réalisation	
Kalaât Sénan	1	124	1	60	16 096	1	1 000
Kalaât Khasba	1	172	1	72	13 966	1	1 200
Nebeur	1	309	2	124	25 087	1	900
Sakiet Sidi Youssef	1	800	1	86	16 458	-	-
Total	10	3 019	18	1 108	263 031	5	5 700

Source: ODNO

Taux des Centres de Culture et d'Animation dans le Gouvernorat du Kef

- Clubs
- Maisons des jeunes
- Maisons de culture
- Bibliothèques public
- Théâtre



5.3. Centres urbains et ruraux

La moitié de la population du gouvernorat du Kef réside dans le milieu rural, vu le rôle économique et social important de l'agriculture. En 2004 le taux d'urbanisation dans l'ensemble du gouvernorat atteint 49,7 %, encore en dessous du taux national qui est de 64,9 %. Ce fait caractérise toute la région du Nord-Ouest où le ce taux est seulement de 37,1%

Le fait urbain demeure assez moyen. Ceci tient à deux facteurs majeurs : la prédominance des activités agricoles et la forte polarisation du Grand Tunis et du Sahel due à l'insuffisance d'une dynamique et d'une diversification économique dans la région. Le processus de promotion communale a visé la mise en place d'un dispositif d'encadrement pour appuyer un milieu rural hautement productif, notamment suite à la mobilisation des ressources en eaux et le développement des grands périmètres irrigués. Depuis l'indépendance, l'effort public s'est dirigé vers l'urbanisation du gouvernorat qui ne comptait que la seule commune de Dahmani créée en 1921. Par la création de 12 communes, toutes les délégations ont été dotées d'un chef-lieu de statut communal en plus de la ville de Menzel-Salem dans la délégation de Tajerouine et, de Tourif dans la délégation de Nebeur

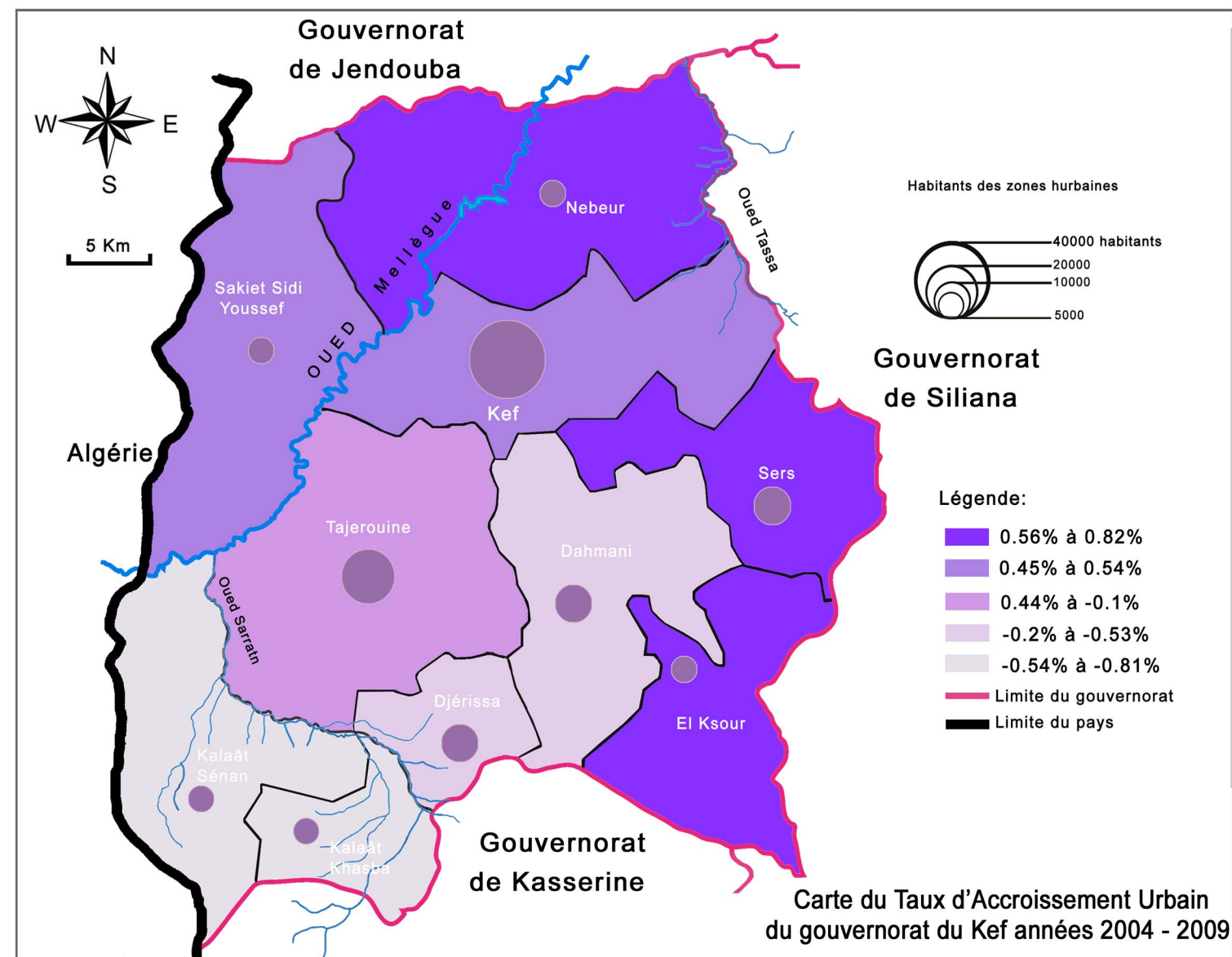
Le gouvernorat compte aussi 12 conseils ruraux créés entre 1989 et 2003

Les taux d'accroissements des villes sont de plus en plus faibles du fait de la diminution de la natalité et l'augmentation de la migration, la ville du Kef marquait entre 1984 – 1994 un accroissement de 2,09% qui se trouve réduit à 0,63% durant la période entre 1994 et 2004 puis à 0,48% entre 2004 et 2009. La même situation se reproduit pour toutes les villes du gouvernorat à l'exception de Nebeur qui a repris une évolution peu significative. Le comportement répulsif de la région touche toutes les villes, et celles qui marquent encore une croissance positive, ont tendance à freiner leurs rythmes d'évolutions

Effectifs et Taux d'Accroissement par Commune

Commune	Population			Taux d'accroissement	
	1994	2004	2009	1994 - 2004	2004 - 2009
Kef	42 449	45 191	46 283	0,63	0,48
Dahmani	14 519	14 061	13 759	- 0,32	-0,44
Tajerouine	21 011	20 396	20 189	-0,3	-0,2
Sers	10 134	11 927	12 411	1,64	0,8
El Ksour	4 888	5 357	5 502	0,92	0,54
Djérissa et Menzel-Salem	14 166	11 298	10 981	-2,3	-0,57
Kalaât Sénan	5 350	5 044	4 844	-0,6	-0,81
Kalaât Khasba	3 278	2 871	2 775	-1,33	-0,68
Nebeur	6 286	6 330	6 593	0,07	0,82
Sakiet Sidi Youssef	5 950	6 196	6 335	0,4	0,44

Source: INS



Source: INS

5.3.2. Hiérarchie démographique des villes :

Selon leurs nombre de population les villes du gouvernorat sont hiérarchisées entre le Kef et Kalâat Khasba comme suit :

- Commune du Kef ; 46 283 habitants,
- Commune de Tajerouine 20 189 habitants,
- Commune de Dahmani 13 759 habitants,
- Commune du Sers ; 12 411 habitants,
- Commune de Djérissa et Menzel-Salem ; 10 981 habitants,
- Commune de Nebeur ; 6 593 habitants,
- Commune de Sakiet Sidi Youssef ; 6 335 habitants,
- Commune de El Ksour ; 5 502 habitants,
- Commune de Kalâat Sénan ; 4 844 habitants,
- Commune de Kalâat Khasba ; 2 775 habitants

Les 12 autres centres ruraux sont des centres élémentaires et qui sont en majorité en étroite relation avec les communes.

Cette hiérarchie est structurée en 4 strates de villes, allant des plus petites qui comptent entre 2 000 à 5 000 habitants à la plus grande, celle de la ville du Kef appartenant à la strate de 20 000 à 50 000 habitants. Dans cette hiérarchie en relève la faible représentation de la strate 5000 à 10 000 habitants qui ne compte que trois villes. Maillon faible de l'armature urbaine, cette strate ne participe qu'à la hauteur de 14,2 % à la population urbaine. Cette contribution limitée est en train d'augmenter avec un faible dynamisme démographique. Il faut noter que les villes de cette strate enregistrent un taux de croissance positif.

La première ville du gouvernorat, le Kef ne s'impose pas comme une ville dominante puisque le rapport à la deuxième ville est légèrement supérieur à 2 ; un indice d'absence de macrocéphalie. Rapportée aux populations de la deuxième (Tajerouine) et de la troisième (Dahmani) et quatrième ville (Sers), celle du Kef représente un peu moins de leurs populations urbaines cumulées, ce qui révèle une bonne hiérarchie du réseau urbain du gouvernorat surtout au niveau de ses premières villes. Bien que son rythme d'accroissement démographique soit faible, en 2009, la ville du Kef concentre 35,7 % de la population communale du gouvernorat.

Le poids urbain des trois premières villes est de 62%, ce qui révèle un niveau de concentration élevé et la répartition de la population urbaine n'est pas convenablement équilibrée.

5.3.2. Hiérarchie fonctionnelle des villes :

Depuis son histoire la plus ancienne, le gouvernorat du Kef était muni d'un réseau urbain suffisamment structuré et lié par des voies de communication et des équipements permettant une interactivité entre les différents centres de ce réseau et l'ensemble du territoire. Cette dynamique a impulsé son développement économique catalysé par les activités d'extraction minière, les carrières des pierres marbrières, et par l'agriculture qui constitue une potentialité omniprésente. Il possède de ce fait une armature urbaine répartie sur l'ensemble du gouvernorat, articulée autour d'agglomérations urbaines dotées d'équipements et de services sur lesquels reposent leurs rayonnements et leurs pouvoirs de commandement.

Ces villes sont réparties avec une organisation radiale sur le territoire du gouvernorat. Le phénomène communal par l'affinage administratif et la diffusion des équipements socio-collectifs dans toutes les villes ont été à l'origine d'une organisation fonctionnelle structurée et relativement équilibrée. La domination et le rayonnement de Tunis ont été et demeurent encore forts comme partout dans l'ensemble du Nord-Ouest, cependant les villes du gouvernorat ont pu organiser à leur profit des campagnes dont l'économie connaît une nouvelle dynamique, faisant ainsi le contre-poids sur l'espace et la société de l'hégémonie du Grand Tunis.

Le poids économique et le contenu fonctionnel des villes sont liés à leur taille démographique, de ce fait la faiblesse de la dynamique démographique de la majorité des villes est entraînée d'engendrer une diminution de leurs poids fonctionnels, et l'hiérarchie du système urbain se trouve plus portée vers le chef lieu du gouvernorat. Certaines villes gardent leur attraction et leur rayonnement grâce à l'étouffement de leurs équipements et services et à leur statut administratif, aussi c'est le cas de Djérissa et Kalâat Khasba même après l'achèvement de l'activité minière. Le système urbain du gouvernorat s'articule autour de trois niveaux de centres ;

- **Un niveau régional** : Assuré par la ville du Kef qui est la capitale du gouvernorat et, joue le rôle de centre régional. Elle est le siège de plusieurs administrations et des principaux équipements publics (directions régionales, hôpital régional, districts...) ainsi que des principaux établissements privés. Son rayonnement dépasse les frontières du gouvernorat, elle est un pôle important de la région du Nord-Ouest. Les institutions universitaires présentes dans la ville et les deux zones industrielles confortent l'influence et le rayonnement de la ville.

- **Un niveau sub-régional** : A ce niveau se situent les neuf chefs-lieux des délégations. Leur rôle fonctionnel est assuré par les équipements publics desservant l'espace d'une délégation (délégation, lycée, hôpital local, bureau d'emploi...). Les activités des souks hebdomadaires, les agences bancaires et les commerces favorisent le rayonnement de ces villes. Au dernier lieu de ce niveau se situent Jrisa et Kalâa Khasba, qui ont perdu leur attractivité suite à l'arrêt de l'extraction minière et l'absence d'un secteur faisant le relai économique.

- **Un niveau local** : assurant l'encadrement du monde rural. Le niveau de vie est si faible qu'il n'y a besoin que des services publics élémentaires (collège, centre de santé de base, commune...) en plus de quelques fonctions commerciales. La faiblesse démographique des villes locales n'est pas compensée par un rôle fonctionnel pour diminuer le décalage entre le milieu rural et le milieu urbain et la plupart des localités n'échappent pas à la primatie des villes des niveaux supérieurs.

5.4. Organisation de l'espace

L'organisation de l'espace est le résultat des interactions des divers facteurs qui interviennent dans la répartition spatiale des hommes et de leurs activités. Le dégagement des lignes de force, des points focaux et des espaces homogènes permet de donner une idée sur la réalité humaine et économique dont la finalité est l'analyse des potentialités de développement et d'aménagement.

Les études d'organisation de l'espace représentent des outils de planification du territoire. La Direction Générale de l'Aménagement du Territoire a réalisé plusieurs études dont notamment le Schéma Directeur de l'Aménagement de la Région Economique du Nord-Ouest, le Schéma Directeur d'Aménagement du Kef, l'Atlas du gouvernorat du Kef édition de l'année 1998, l'Etude de développement des zones frontalières, etc...

Les schémas d'aménagement urbain représentent des outils importants pour la planification du développement urbain pour les villes et les agglomérations rurales. Les autorités régionales fournissent des grands efforts pour mettre à jour les anciens Plans d'Aménagement Urbain et préparer des nouveaux plans pour les agglomérations qui ne sont pas encore dotées des PAU.

Un avancement est enregistré dans la préparation et la mise à jour des Plans d'Aménagement Urbain pour la majorité des communes. Des Plans d'Aménagement Urbain pour 17 localités rurales sont en phase d'études.

Avancement de l'Elaboration

des Plans d'Aménagement Urbain des Communes

Commune	Avancement
Kef	Approuvé par le décret n° 1864 du 13 Mai 2008
Dahmani	Approuvé par le décret n° 3313 du 1er Octobre 2008
Tajerouine	Approuvé par le décret n° 78 du 8 Janvier 2008
Sers	Approuvé par le décret n° 841 du 24 Mars 2008
El Ksour	Approuvé par le décret n° 491 du 24 Février 2009
Djérissa	Actuellement en cours de révision
Kalâat Sénan	Actuellement en cours de révision
Kalâat Khasba	Actuellement en cours de révision
Nebeur	Approuvé par le décret n° 107 du 13 Janvier 2009
Sakiet Sidi Youssef	Approuvé par le décret n° 2929 du 11 aout 2008
Menzel Salem	APD 19 mars 2012
Touiref	Actuellement en cours de révision

Source:

Direction Régionale de l'Equipement

5.5.Potentialités de développement

Les atouts et les potentialités de développement du gouvernorat ne doivent pas se limiter à l'activité agricole. Dans un contexte de libéralisation de l'économie et de mondialisation des échanges il devient de plus nécessaire d'assurer parallèlement à la durabilité des ressources une efficacité économique et une plus grande équité sociale. La réalisation de ces objectifs ne peut alors être atteinte que par la participation de l'ensemble des secteurs d'une manière équilibrée et non seulement dominée par le secteur agricole. Cela devrait se traduire par une diminution de la place de l'agriculture, mais cela ne vaut pas dire que l'agriculture n'a pas encore un rôle important à jouer, elle sera encore pour longtemps le moteur du développement de la région, mais ce développement doit favoriser et impulser d'autres activités, dans un premier temps liées à l'agriculteur (tel que l'agroalimentaire) puis dans un second temps à des activités indépendantes et autonomes (tel que les industries manufacturières et les services) .

L'objectif est de faire face aux besoins émanant de la mutation de la société agricole vers la société agro-alimentaire, transition vers la société urbaine et la transformation des modes de consommation : la tendance fera de l'agriculture un secteur de moins en moins de consommation finale pour devenir un secteur offrant des matières premières.

La transformation de l'agriculture deviendra par conséquent un processus de production intersectoriel avec des filières transformation-commercialisation-exportation.

La région offre l'ensemble des infrastructures nécessaires au développement de l'industrie agro-alimentaire sur place : un axe ferroviaire et un réseau routier national la reliant à la capitale, un réseau de télécommunication, deux zones industrielles aménagées. Par ailleurs, sa situation frontalière la rapproche du marché potentiel important de l'Algérie.

Les opportunités qu'offre la production agricole de la région pour le développement de ce secteur en matière de transformation et de services concernent les filières des produits céréaliers, laitiers, viandes, huiles et, essences végétales etc.

La liste suivante donne des exemples de projets opportuns liés à l'agriculture :

- Fabrication de pâte alimentaire et industrie du biscuit et cake ;
- Transformation de la paille en papier ;
- Société de services agricole (transport, collecte ...) ;
- Unité de traitement de semences sélectionnées ;
- Unité de bouchonnage de paille, foin et pulpe ;
- Fromagerie (lait ovine) ;
- Fromagerie (lait bovin) ;
- Fromagerie " Bio "(lait caprin) ;
- Centrale laitière ;
- Unité de séchage de lait ;
- Extraction des huiles ;
- Séchage des plantes aromatiques et médicinales ;
- Valorisation et conditionnement des sous-produits forestiers : miel, champignons...
- Unité de préparation de produits dérivés de tomates ;
- Valorisation des grignons d'olive ;

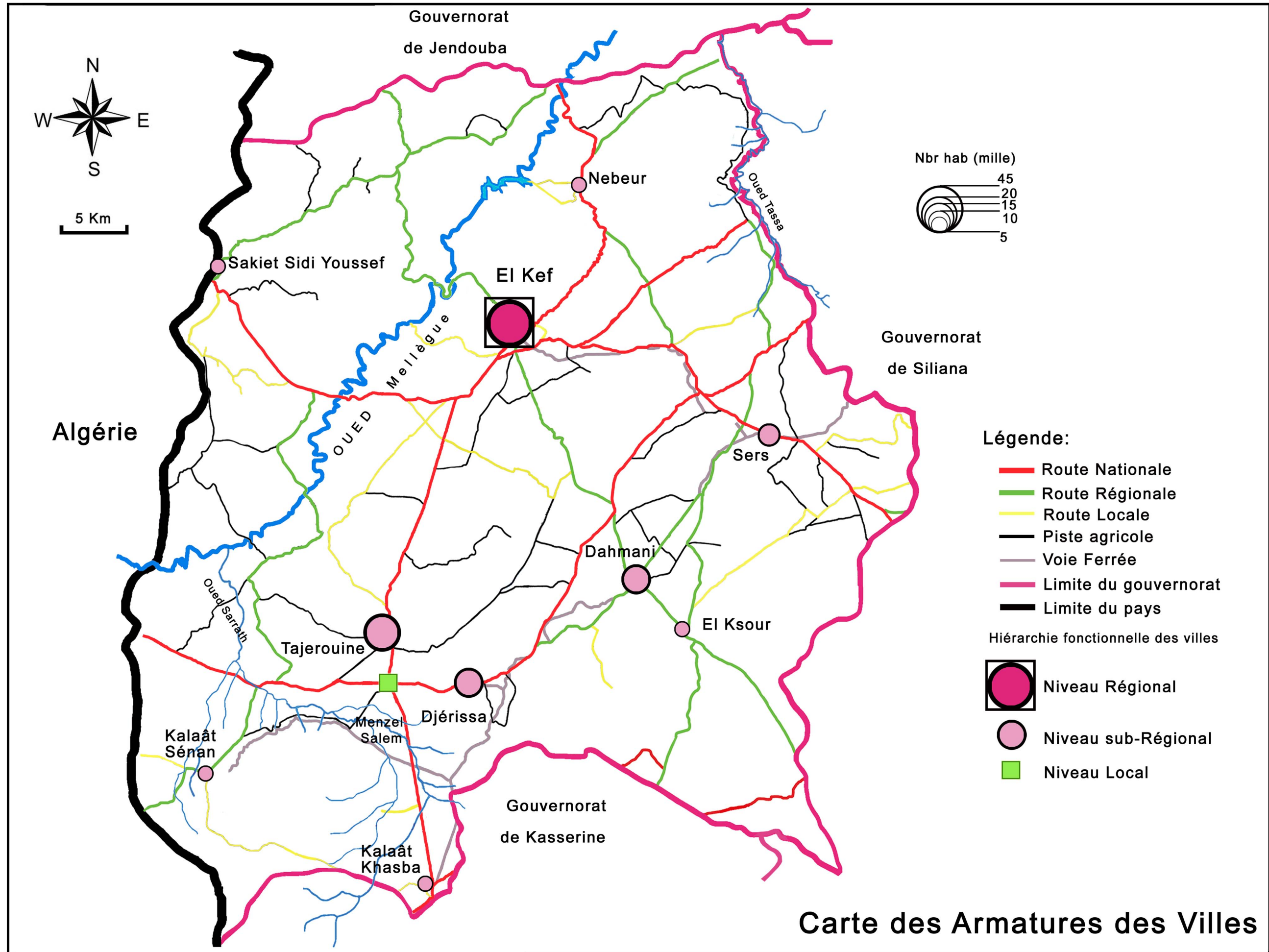
La région présente une relative abondance en réserves naturelles, en matière de substances utiles qui sont des matières premières pour les industries des IMCCV, renforçant les industries existantes avec possibilités d'exportation. Gisements potentiels de calcaire pour granulats, de pierre marbrière de plusieurs couleurs, d'argiles kaolinitiques, d'argiles smectiques, de sables siliceux, de gypse et de marne et calcaire de bonne qualité.

La liste suivante donne des exemples de projets opportuns du secteur des IMCCV:

- Unité d'extraction et de transformation de marbre ;
- Marbrerie industrielle et semi-industrielle ;
- Unité de traitement de sable siliceux ;
- Faïencerie industrielle ;
- Unité de fabrication de pâte céramique ;

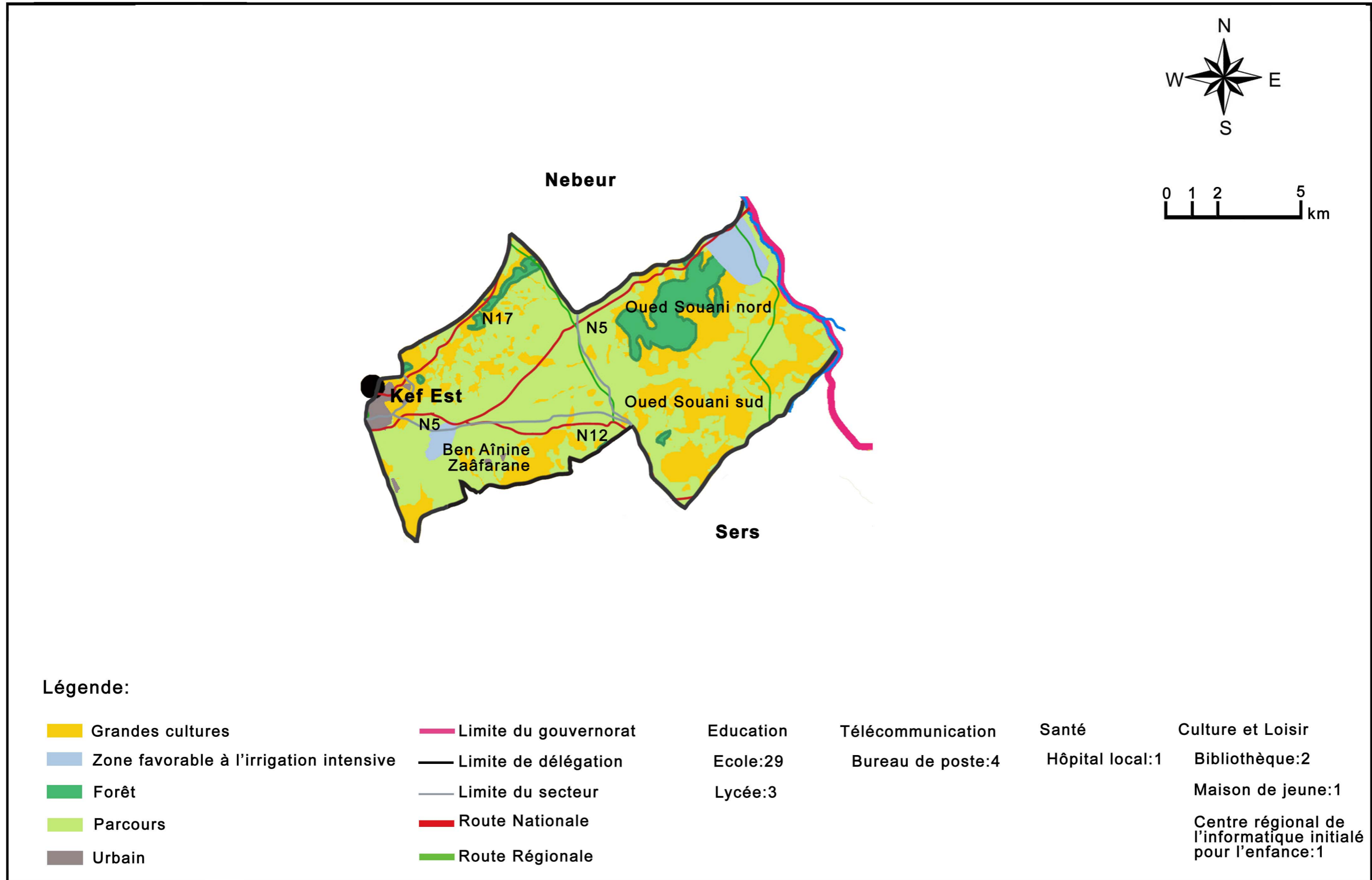
La région recèle des réserves importantes en minerai de phosphat : Le projet d'exploitation du phosphate à SRA Ouertene : ce gisement est localisé à environ 45 km du Kef vers le Sud et à 20 km de Dahmani. Les ressources sont estimées à 5 milliards de tonnes en place dont environ un milliard de tonnes de phosphate marchand. La production est estimée à 1 millions de tonnes par an de P205 pour 4 millions de tonnes de phosphate marchand. L'exploitation serait assurée par deux sociétés : la première minière à majorité Tunisienne, chargée de l'extraction du minerai et la seconde chimique, chargée de la transformation. Le projet est constitué de trois composantes (sites) qui ne seront pas nécessairement regroupées : la mine à SRA Ouertene, la chimie qui peut être loin de la mine et plus proche du port d'exportation. Les besoins du projet en main d'œuvre sont estimés à 2000 emplois directs avec 1000 dans la chimie, 800 dans la mine et 200 dans le port et autant d'emplois indirects répartis dans les trois sites. Les ports, par ordre de classement, sont Radès, Enfidha, Bizerte ou Skhira.

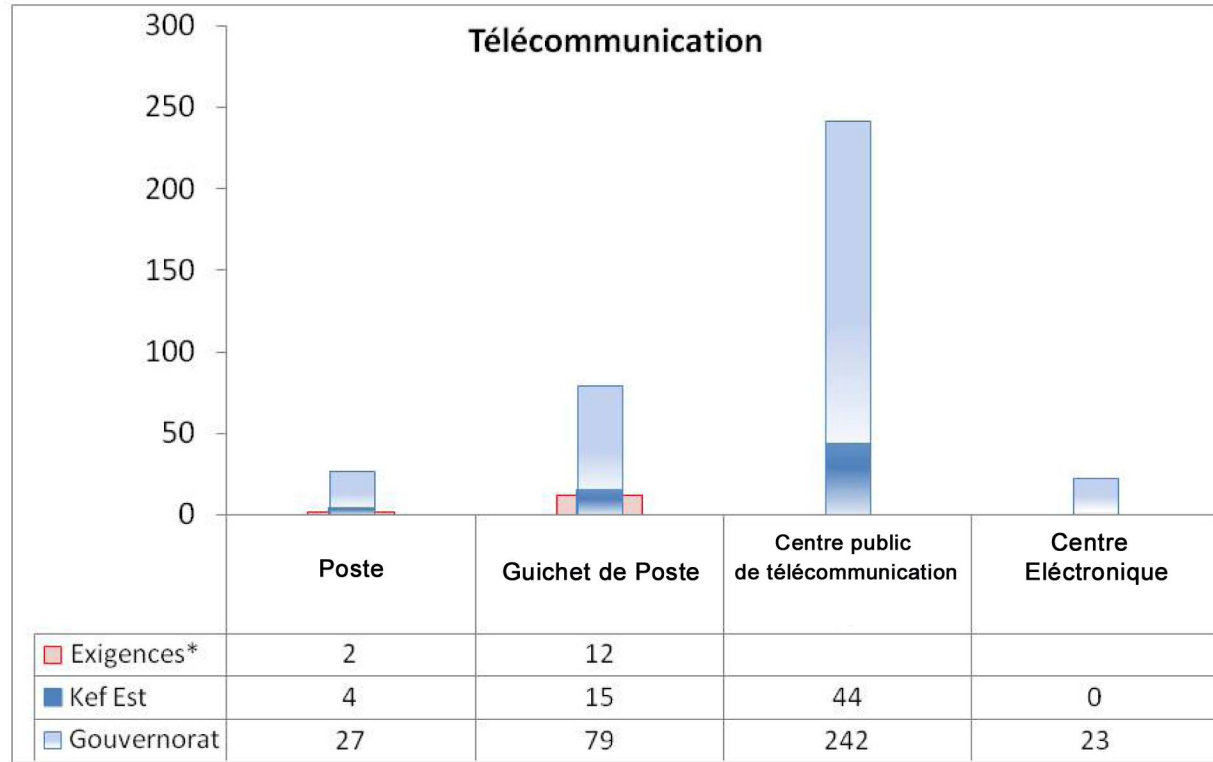
Outre , la région offre les potentialités réelles pour le développement d'un tourisme écologique, d'un tourisme de santé, d'un tourisme culturel, d'un tourisme de sport et d'un tourisme de jeunes. Dans ce cadre, la valorisation des ressources thermales relativement importantes dans le gouvernorat permettra le développement du tourisme de la santé en assurant l'aménagement et l'exploitation des situations thermales notamment celles hammame bayadha et Oueljet Essidra



6.SYNTHESE PAR DELEGATION

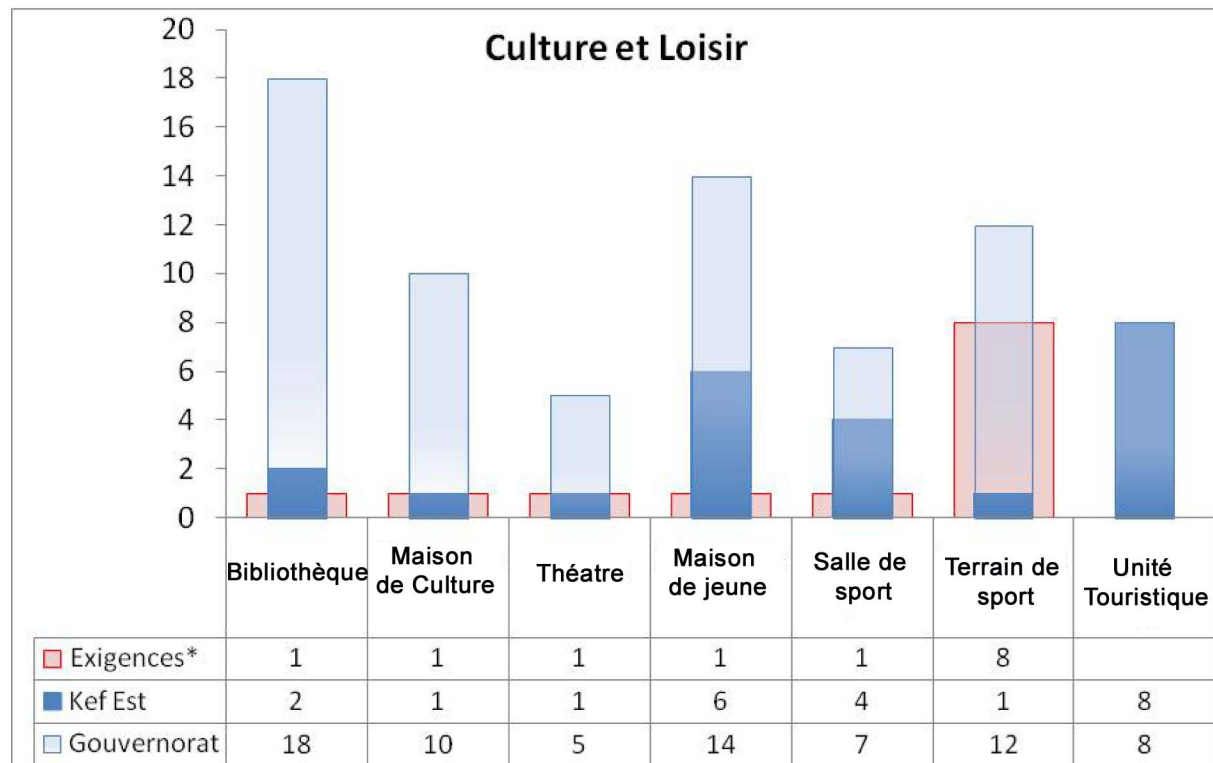
6.1. Délégation du Kef - Est



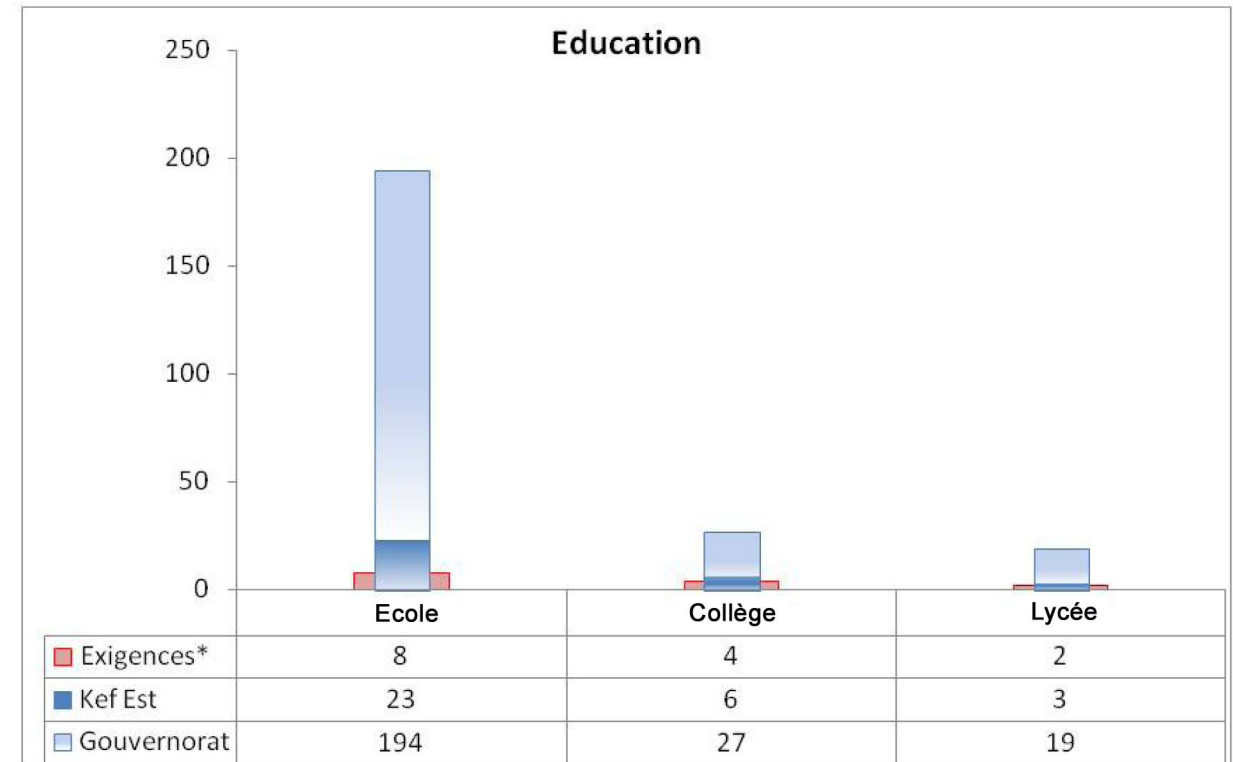


* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.

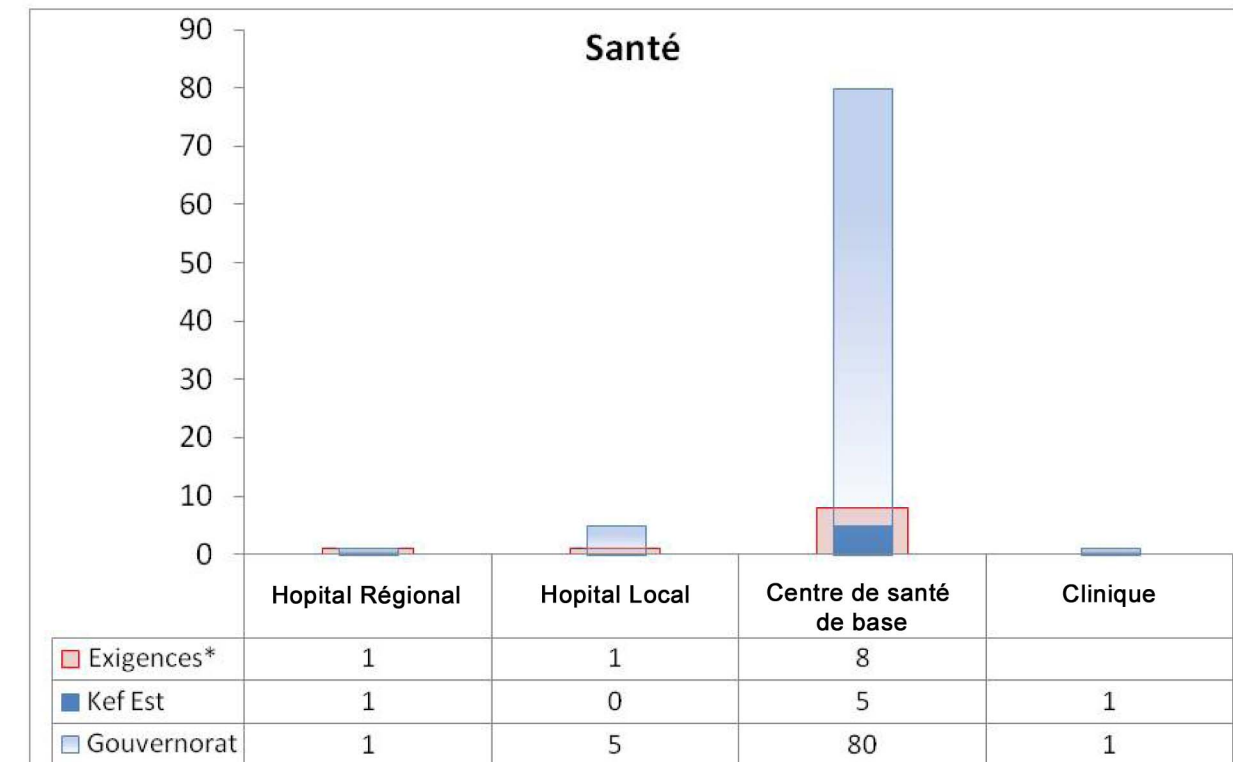
3



* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.



* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.



* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.

Kef Est:

La délégation du Kef Est, siège du gouvernorat, est l'une des deux délégations formant l'agglomération urbaine de la ville du Kef. En 2004 elle comptait 40 456 habitants soit 15,6 % de l'ensemble du gouvernorat. La population communale est de 27 470 habitants d'où un taux d'urbanisation de 70%.

Ce taux relativement élevé est dû au statut de la délégation comme capitale du gouvernorat et il a engendré également une forte densité de population 102.47 Hab. /Km². Le taux d'électrification est de 99.2 %, le taux d'alimentation en eau potable est de 94.79 % et, le taux de raccordement au réseau d'assainissement est de 97 %.

Cette délégation est suffisamment équipée en infrastructure éducative tant que pour le premier et le deuxième cycle de l'enseignement de base que pour les établissements de l'enseignement secondaire. En effet, le nombre des écoles, des collèges et des lycées dépasse les exigences de la grille des équipements socio-collectifs.

L'infrastructure sanitaire compte un hôpital régional et 5 centres de santé de base ainsi qu'une clinique. Une déficience est enregistrée au niveau du nombre des centres de santé de base qui est inférieur au minimum exigé par la grille des équipements socio-collectifs qui est de 8 centres.

Les équipements de la poste sont en légère avance par rapport au seuil des exigences ; ils sont constitués par 4 bureaux pour un total de 15 guichets. La délégation est dotée d'un nombre suffisant d'établissements de culture et de jeunesse, mais il lui manque les terrains de sport, elle ne compte qu'un seul terrain au lieu de 8. Les terres agricoles couvrent une superficie de 36 653 Ha ce qui représente 7,6% de la surface des terres cultivées dans le gouvernorat. Les cheptels sont formés de 45 000 têtes ovines, de 800 têtes caprines et de 3 050 bovines ce qui représente respectivement 13,2 %, 0,4 % et, 18,5 % de l'ensemble des cheptels du gouvernorat.

Le tourisme est présent dans la délégation du Kef Est à travers 8 unités touristiques.

Mais malheureusement ces unités touristiques leur états ne conforment pas à les inscriptions nationales.

6.1.1. Indicateurs de la population

Indicateur	Kef Est	Gouvernorat
Population 2004	40456	258790
Population Masculine	20198	127767
Population Féminine	20258	131023
Pop. Communale	27470	128671
Pop non communale.	12986	130119
Ménages	10028	54000
Logements	10824	63901
Population féminine (%)	50	49.7
Population communale (%)	67.9	49.7
Personne par Ménage	4.03	4.38
Personne par Logement	3.74	4.05
Superficie (km²)	394,8	5081
Densité 2004 (Hab. /km²)	102.47	51
Secteurs	08	87

6.1.3. Indicateurs de l'éducation

Indicateur	Kef Est	Gouvernorat
Ecoles	23	194
Salles	120	688
Elèves primaires	3759	22753
Instituteurs	375	1933
Salle par Ecole	5.21	3.54
Elève par Salle	31.32	33.07
Elève par Instituteur	10	11.77
Collèges	6	27
Salles	125	601
Elèves	2532	11866
Professeur	252	966
Salle par Etablissement	21	22.25
Elève par Salle	422	439.5
Elève par Professeur	10	12.28
Lycées secondaires	3	19
Salles	126	608
Elèves secondaires	2912	12789
Professeur	237	1045
Salle par Etablissement	42	32
Elève par Salle	23.11	21.03
Elève par Professeur	12.28	12.23

6.1.2. Indicateurs de l'équipement

Indicateur	Kef Est	Gouvernorat
Abonnés Electricité	10737	58700
Communaux	7702	31600
Non communaux	3035	27200
Taux Electrification (%)	99.2	98.5
Abonnés en Eau potable	10260	55300
Taux de Branchement (%)	94.79	86.54
Eau consommée (M m3)	1749032	7721549
Routes bitumées (km)	120.5	2061
Routes non bitumées (km)	25	191
Bureaux de poste	4	27
Guichets de poste	15	79
Centraux électroniques	-	23
Centre public de télécommunication	44	242
Maisons de jeunes	6	14
Jardins d'enfants	15	79
Bibliothèques	2	18
Taux de raccordement aux réseaux d'assainissement(%)	97	92

6.1.4. Indicateurs de la santé

Indicateur	Kef - est	Gouvernorat
Hôpital régionale	1	1
Hôpital local	-	5
Centre de santé de base	5	88
Lits	337	471
Centre de maternité et d'enfance	1	8
Dentistes privés	10	17
Médecins privés	43	68
Médecins publics	71	105
Pharmaciens privés	8	29
Infirmiers	378	732
Le nombre de cliniques privées	1	1
Nombre de lits dans le secteur privé	15	15

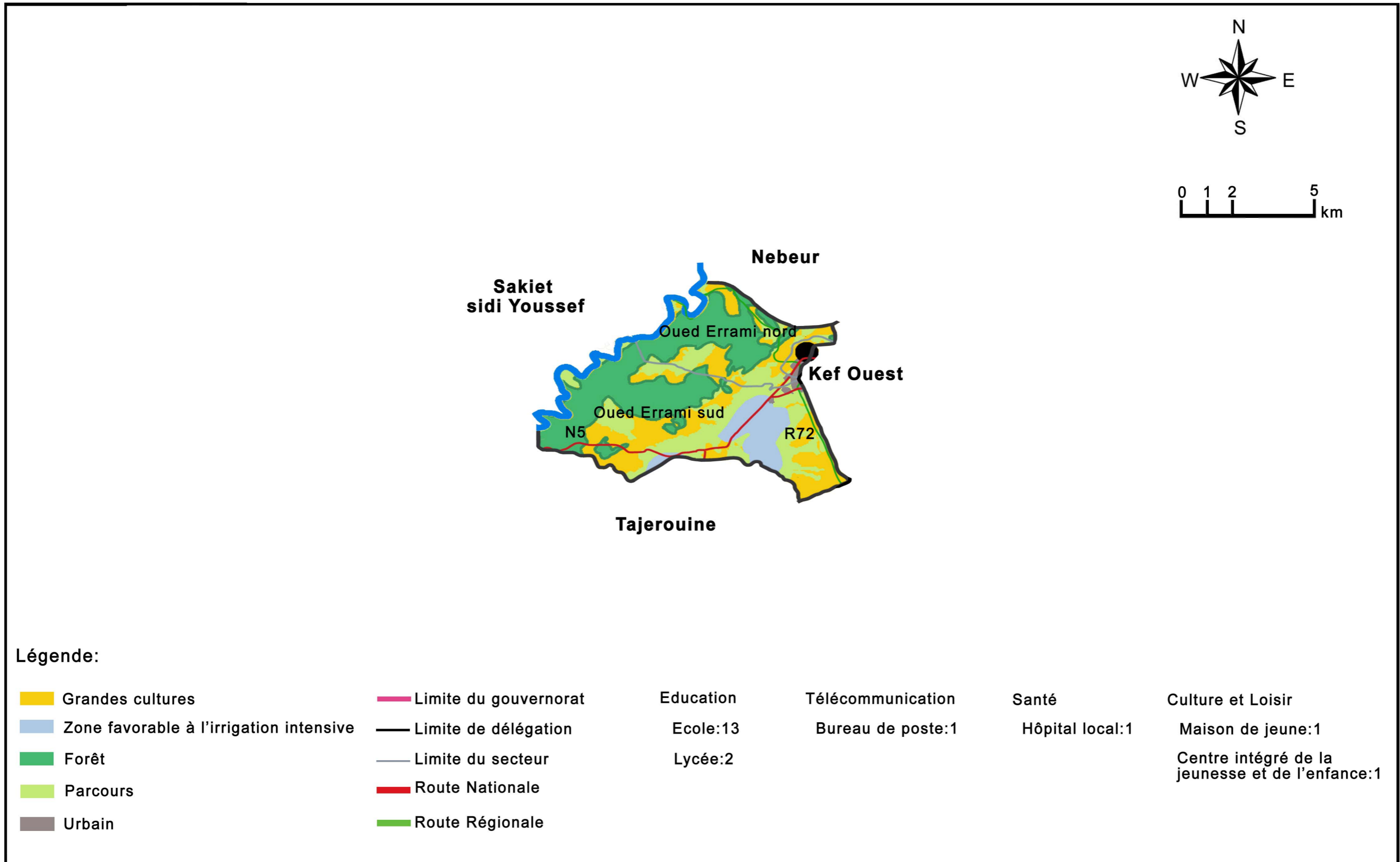
6.1.5. Indicateurs de l'agriculture

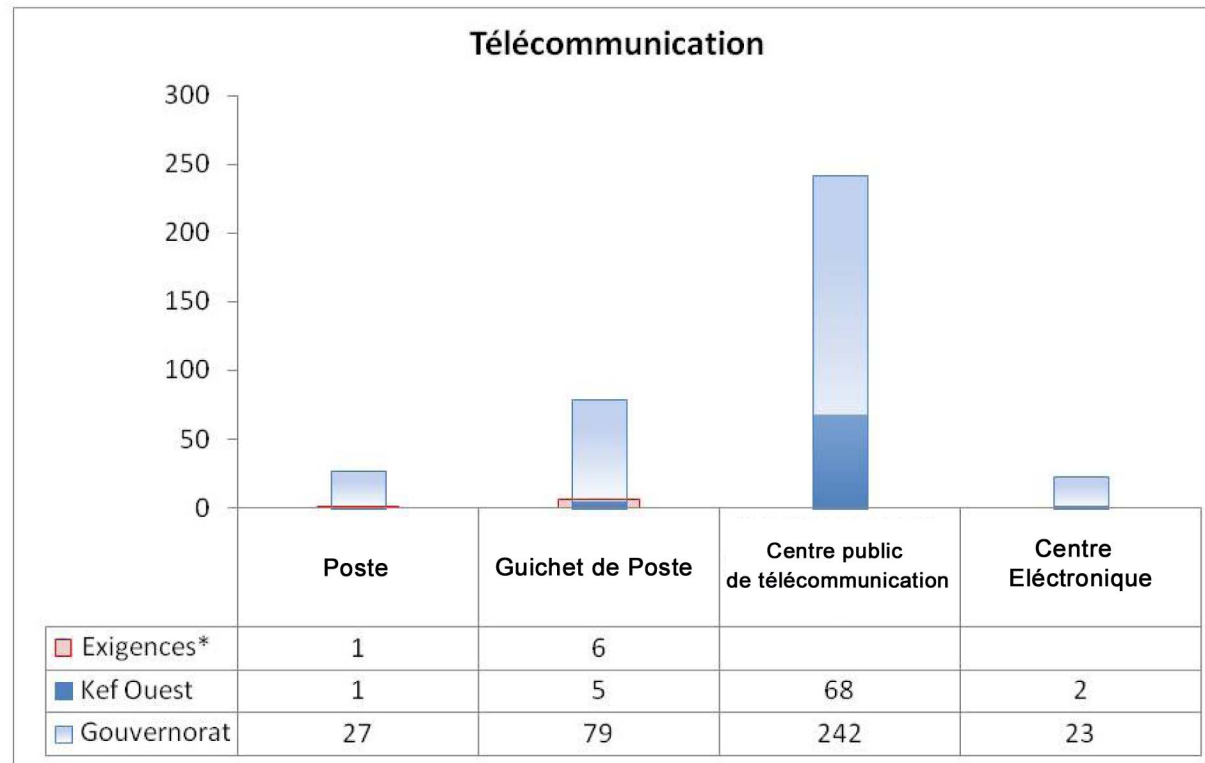
Indicateur	Kef - est	Gouvernorat
Terres agricoles (ha)	36653	483258
Périmètres irrigués (ha)	1920	15500
Périmètres irrigués publics	852	5365
Périmètres Irrigués publics (%)	44.37	34.61
Arboriculture (ha)	1099	10167
Oléiculture	4355	40000
Oléiculture/ Arboriculture(%)	80	80
Céréaliculture	21575	202640
Cultures maraichères (ha)	1000	5962
Légumineuses (ha)	230	2600
Ovins (têtes)	45000	340000
Caprins (têtes)	800	20000
Bovins (têtes)	3050	16050
Ruches d'abeilles	1150	6800

6.1.6. Indicateurs de l'économie

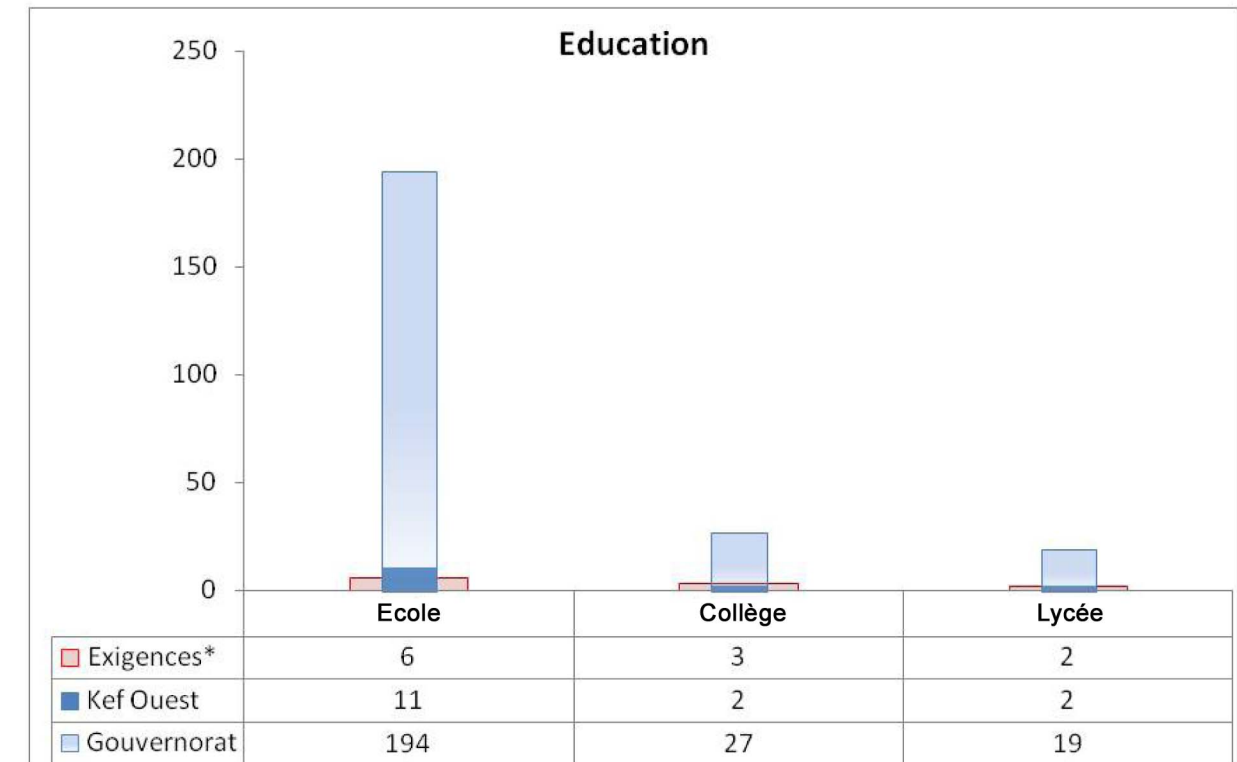
Indicateur	Kef - est	Gouvernorat
Hôtels	-	8
Lits touristiques	-	350
Artisanat	426	5380
Banques	-	19
Grossistes	3	85
Taxi	-	228
Louage	22	254
Transport rural	46	407
Emplois industriels	69	3171

6.2. Délégation de Kef Ouest

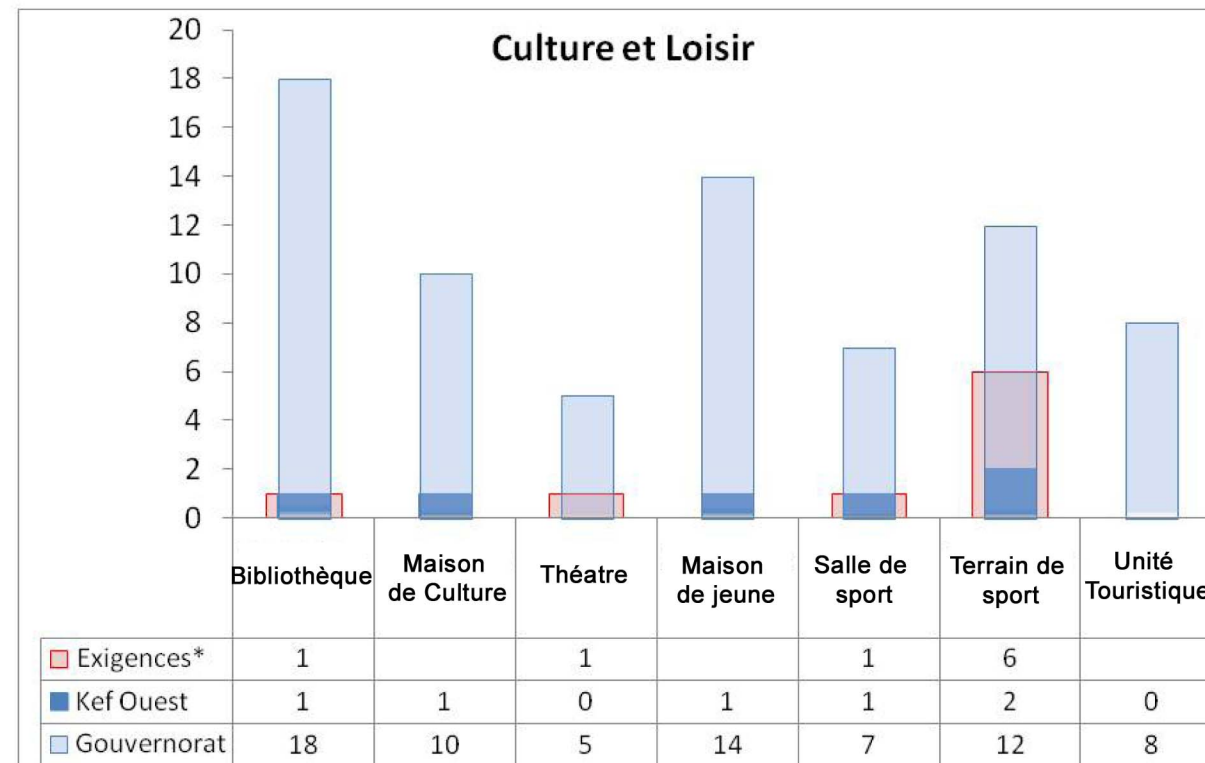




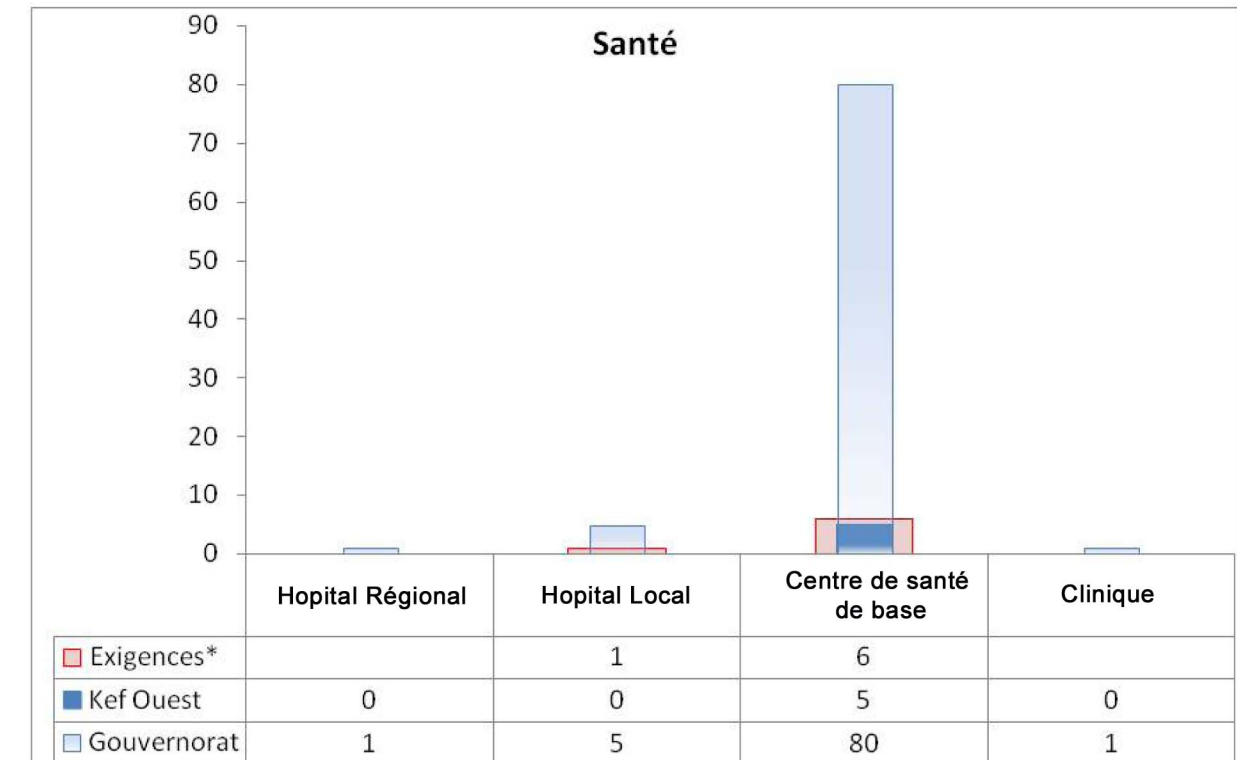
* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.



* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.



* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.



* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.

Kef Ouest:

La délégation du Kef Ouest est la deuxième des deux délégations formant l'agglomération urbaine du Kef.

En 2004 la délégation comptait 29 951 habitants soit 11,6 % de l'ensemble du gouvernorat.

La population communale est de 17 730 habitants d'où un taux d'urbanisation de 59,2 %. Ce taux relativement élevé est dû à la juxtaposition de cette délégation avec le Kef Est siège du gouvernorat. La densité de population est forte ; elle est de 144.2 Hab. /Km².

Le taux d'électrification est de 98.2 %, le taux d'alimentation en eaux potable est de 79.87 % et, le taux de raccordement au réseau d'assainissement est de 97 %.

Cette délégation est suffisamment équipée en infrastructure éducative tant que pour le premier cycle de l'enseignement de base que pour les établissements de l'enseignement secondaire, tandis que le nombre des collèges est en dessous des exigences soit 2 collèges au lieu de 3.

L'infrastructure sanitaire se compose de 5 centres de santé de base d'où un niveau d'équipement incapable de satisfaire les besoins de la délégation malgré la proximité de l'hôpital régional situé dans la délégation du Kef Est.

Les équipements de la poste sont constitués par 1 bureau de 5 guichets.

La délégation est dotée d'un nombre suffisant d'établissements de culture et de jeunesse, mais il lui manque un théâtre et des terrains de sport, elle ne compte que deux terrains au lieu des 6 exigés par la grille des équipements socio-collectifs.

Les terres agricoles couvrent une superficie de 20 650 Ha ce qui représente 4,3 % de la surface des terres cultivées dans le gouvernorat. Les cheptels sont formés de 25 000 têtes ovines, de 2 000 têtes caprines et de 880 bovines ce qui représente respectivement 7,3 %, 10 % et, 4,9 % de l'ensemble des cheptels du gouvernorat.

6.2.2. Indicateurs de l'équipement

Indicateur	Kef Ouest	Gouvernorat
Abonnés Electricité	7700	58700
Communaux	4903	31600
Non communaux	2797	27200
Taux Electrification (%)	98.2	98.5
Abonnés Eau	6261	55300
Taux Branchement (%)	79.87	86.54
Eau consommée (M m³)	3308534	7721549
Routes bitumées (km)	225.5	2061
Routes non bitumées (km)	15	191
Bureaux de poste	1	27
Guichets de poste	5	79
Centraux électroniques	2	23
Centre public télécommunication	68	242
Maisons jeunes	1	14
Jardins d'enfants	21	79
Bibliothèques	1	18
Taux de raccordement aux réseaux d'assainissement(%)	97	92

6.2.1. Indicateurs de la population

Indicateur	Kef Ouest	Gouvernorat
Population 2004	29951	258790
Population Masculine	15095	127767
Population Féminine	14856	131023
Pop. Communale	17730	128671
Pop non communale.	12221	130119
Ménages	7107	54000
Logements	7840	63901
Population féminine (%)	49.6	49.7
Population communale (%)	59.2	49.7
Personne par Ménage	4.21	4.38
Personne par Logement	3.82	4.05
Superficie (km²)	207.7	5081
Densité 2004 (Hab. /km²)	144.2	51
Secteurs	03	87

6.2.3. Indicateurs de l'éducation

Indicateur	Kef Ouest	Gouvernorat
Ecoles	11	194
Salles	70	688
Elèves primaires	2758	22753
Instituteurs	204	1933
Salle par Ecole	6.36	3.54
Elève par Salle	39.4	33.07
Elève par Instituteur	13.51	11.77
Collèges	2	27
Salles	51	601
Elèves	1111	11866
Professeur	93	966
Salle par Etablissement	25.5	22.25
Elève par Salle	21.78	19.75
Elève par Professeur	555.5	439.5
Lycées secondaires	2	19
Salles	50	608
Elèves secondaires	1219	12789
Professeur	95	1045
Salle par Etablissement	25	32
Elève par Salle	24.38	21.03
Elève par Professeur	12.83	12.23

6.2.4. Indicateurs de la santé

Indicateur	Kef - Ouest	Gouvernorat
Hôpital régionale	-	1
Hôpital local	-	5
Centre de santé de base	3	88
Lits	-	471
Centre de maternité et d'enfance	-	8
Dentistes privés	1	17
Médecins privés	2	68
Médecins publics	71	105
Pharmaciens privés	3	29
Infirmiers	14	732
Le nombre de cliniques privées	-	1
Nombre de lits dans le secteur privé	-	15

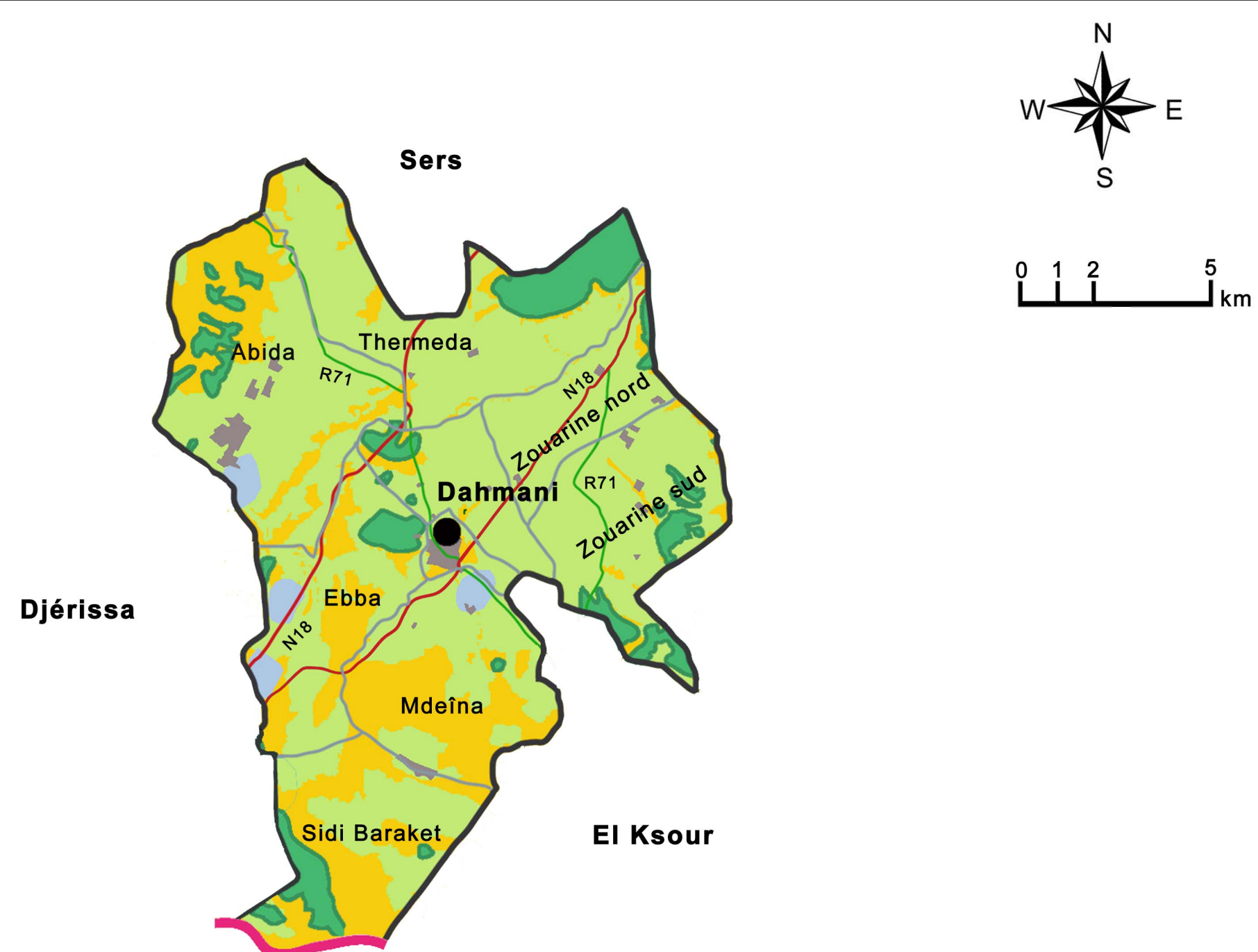
6.2.5. Indicateurs de l'agriculture

Indicateur	Kef - Ouest	Gouvernorat
Terres agricoles (ha)	20650	483258
Périmètres irrigués (ha)	652	15500
Périmètres irrigués publics	260	5365
Périmètres Irrigués publics (%)	40	34.61
Arboriculture (ha)	470	10167
Oléiculture	2117	40000
Oléiculture/ Arboriculture(%)	82	80
Céréaliculture	10930	202640
Cultures maraichères (ha)	1000	5962
Légumineuses (ha)	40	2600
Ovins (têtes)	25000	340000
Caprins (têtes)	2000	20000
Bovins (têtes)	880	16050
Ruches d'abeilles	850	6800

6.2.6. Indicateurs de l'économie

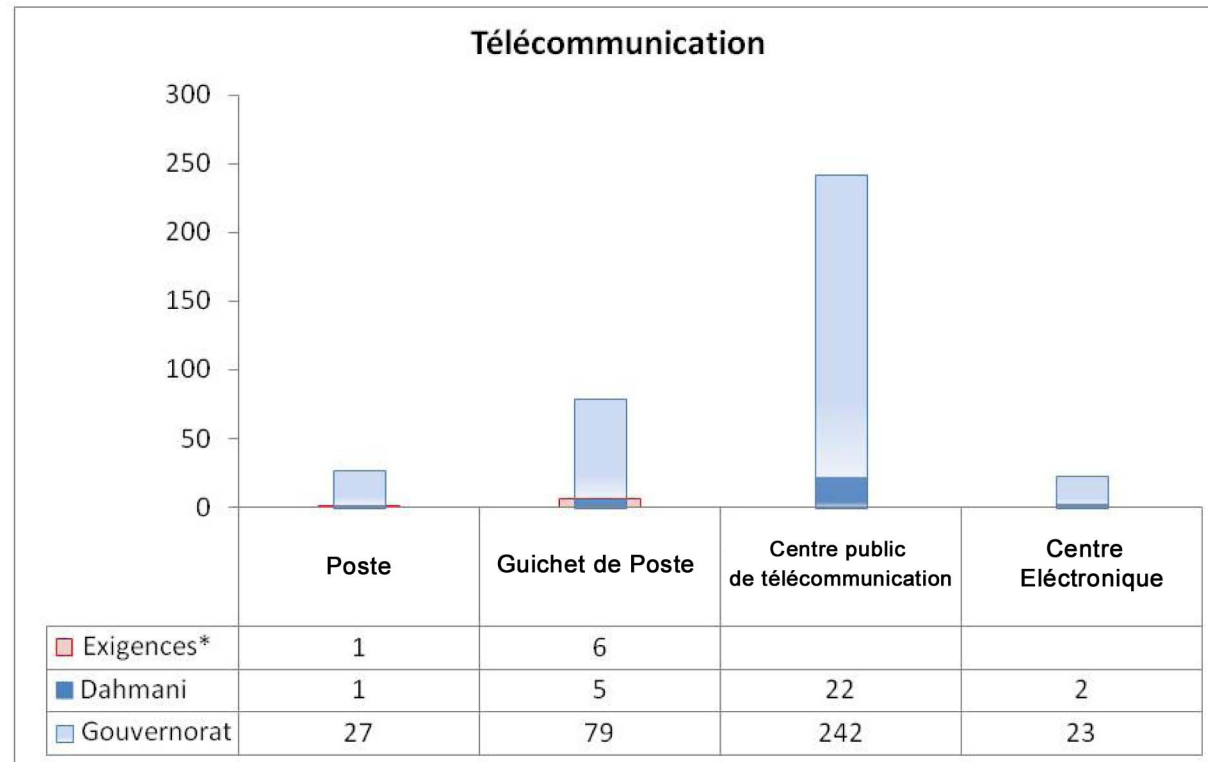
Indicateur	Kef - Ouest	Gouvernorat
Hôtels	-	8
Lits touristiques	-	350
Artisanat	804	5380
Banques	10	19
Grossistes	27	85
Taxi	177	228
Louage	89	254
Transport rural	71	407
Emplois industriels	832	3171

6.3. Délégation de Dahmani

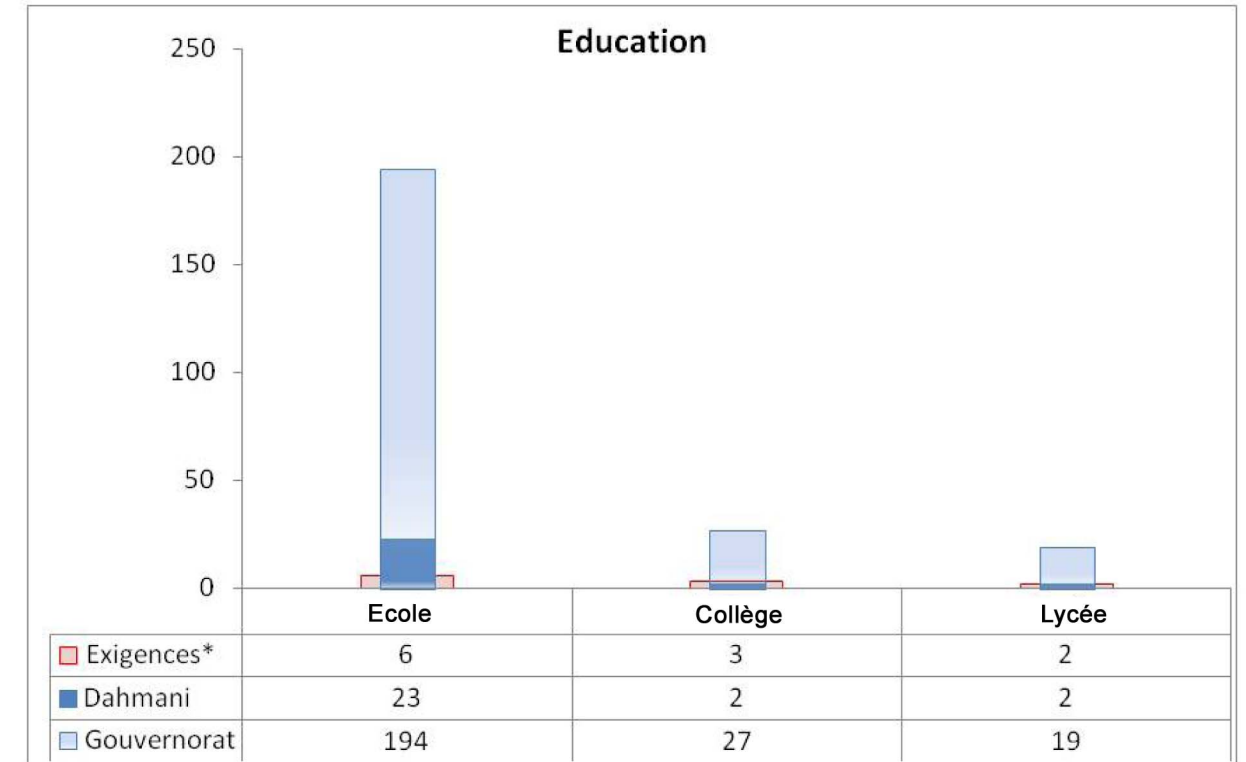


Légende:

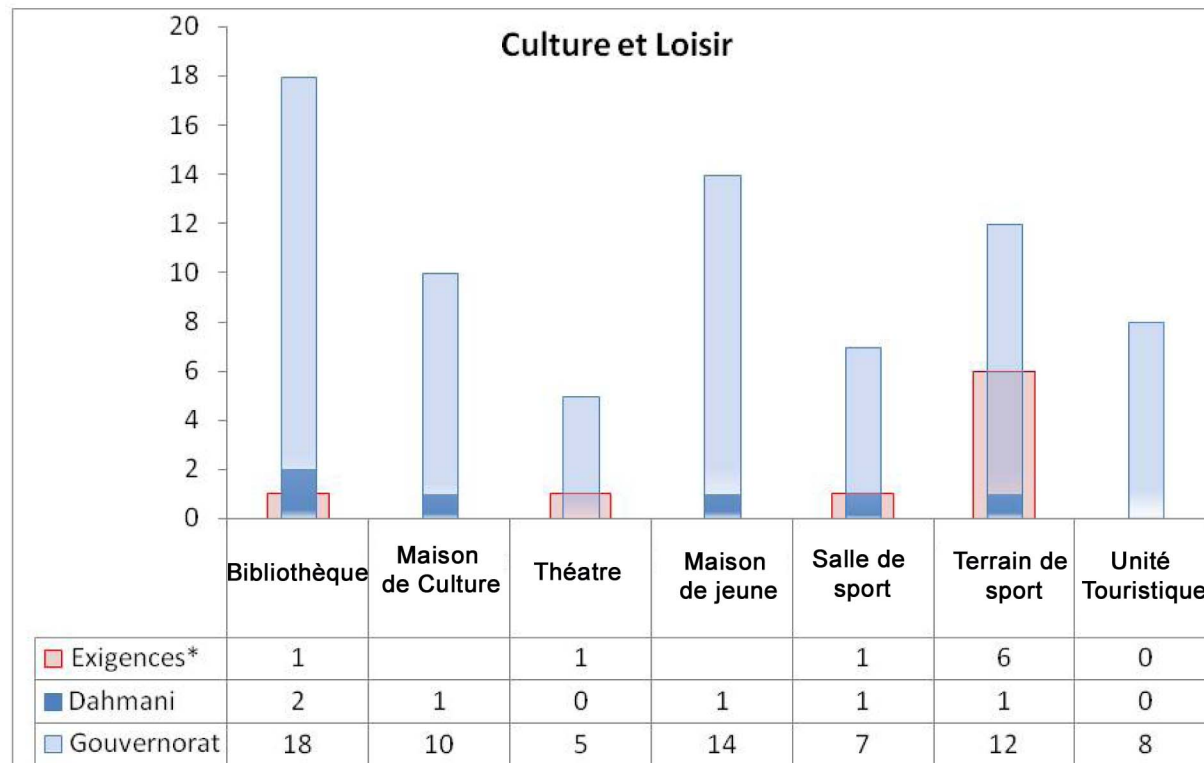
- | | | | | | | | | | | | | | |
|---|--|---|--|---|--|--|--|---|---|----------------------------------|--|--------------------------|--|
| Grandes cultures | Zone favorable à l'irrigation intensive | Forêt | Parcours | Urbain | Limite du gouvernorat | Limite de délégation | Limite du secteur | Route Nationale | Route Régionale | Education
Ecole:25
Lycée:2 | Télécommunication
Bureau de poste:1 | Santé
Hôpital local:1 | Culture et Loisir
Bibliothèque:2
Maison de jeune:1 |
|---|--|---|--|---|--|--|--|---|---|----------------------------------|--|--------------------------|--|



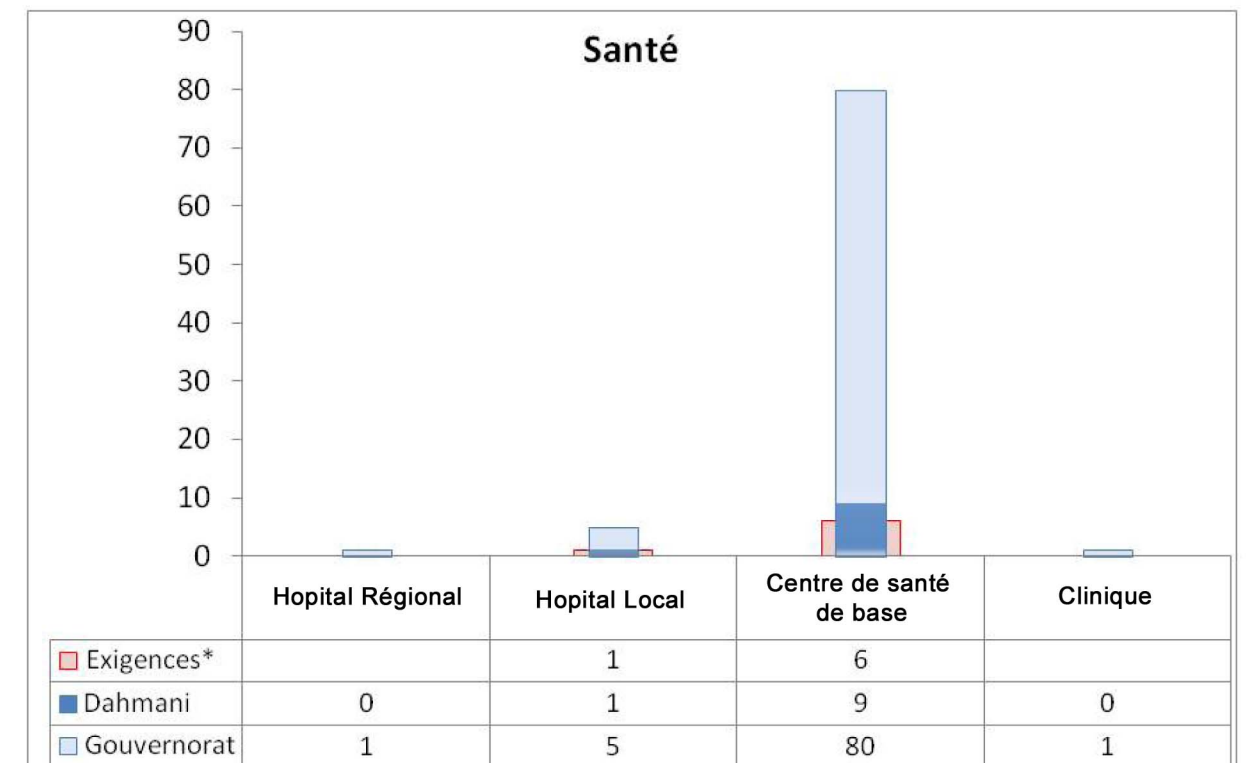
* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.



* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.



* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.



* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.

Dahmani:

La délégation du Dahmani située dans la plaine du centre Est du gouvernorat du Kef comptait en 2004, 30 749 habitants soit 11,9 % de l'ensemble du gouvernorat. La population communale est de 14 052 habitants d'où un taux d'urbanisation de 45,7 %. Ce taux relativement bas est dû à l'importance de l'agriculture dans cette délégation. La densité de population est très faible ; elle est de l'ordre de 5.83 Hab. /Km².

Cette délégation a bénéficié d'un niveau acceptable de raccordement aux réseaux divers d'où le taux d'électrification est de 99.2 %, d'alimentation en eaux potables est de 81.05 % et, de raccordement au réseau d'assainissement est de 95 %.

Cette délégation est suffisamment équipée en infrastructure éducative sauf pour, le nombre des collèges qui est en dessous des exigences soit 2 collèges au lieu de 3. L'infrastructure sanitaire est suffisante ; elle est constituée de 9 centres de santé de base et un hôpital local.

La délégation de Dahmani présente en effet un manque en matière des bureaux de poste du fait qu'il existe un seul bureau de 5 guichets.

La délégation est dotée d'un nombre suffisant d'établissements de culture et de jeunesse, mais il lui manque un théâtre et des terrains de sport, elle ne compte qu'un seul terrain au lieu de 6 comme l'exige la grille des équipements socio-collectifs.

L'activité agricole est assez développée dans la délégation étant donné que les terres agricoles couvrent une superficie de 50 200 Ha ce qui représente 10,4 % de la surface des terres cultivées dans le gouvernorat. L'effectif de cheptel est estimé à 35 000 têtes ovines, 2 000 têtes caprines et 1 880 bovines ce qui représente respectivement 10,3 %, 10 % et, 11,4 % de l'ensemble du cheptel du gouvernorat.

6.3.2. Indicateurs de l'équipement

Indicateur	Dahmani	Gouvernorat
Abonnés Electricité	6870	58700
Communaux	3640	31600
Non communaux	3230	27200
Taux Electrification (%)	99.2	98.5
Abonnés Eau	5612	55300
Taux Branchement (%)	81.05	86.54
Eau consommée (M m³)	391884	7721549
Routes bitumées (km)	206	2061
Routes non bitumées (km)	23.5	191
Bureaux de poste	1	27
Guichets de poste	5	79
Centraux électroniques	2	23
Centre public télécommunication	22	242
Maisons jeunes	1	14
Jardins d'enfants	8	79
Bibliothèques	2	18
Taux de raccordement aux réseaux d'assainissement(%)	95	92

6.3.1. Indicateurs de la population

Indicateur	Dahmani	Gouvernorat
Population 2004	30749	258790
Population Masculine	15340	127767
Population Féminine	15409	131023
Pop. Communale	14052	128671
Pop non communale.	16697	130119
Ménages	6609	54000
Logements	6925	63901
Population féminine (%)	50	49.7
Population communale (%)	46.4	49.7
Personne par Ménage	4.65	4.38
Personne par Logement	4.45	4.05
Superficie (km²)	527.3	5081
Densité 2004 (Hab. /km²)	5.83	51
Secteurs	09	87

6.3.3. Indicateurs de l'éducation

Indicateur	Dahmani	Gouvernorat
Ecoles	23	194
Salles	79	688
Elèves primaires	2656	22753
Instituteurs	174	1933
Salle par Ecole	3.43	3.54
Elève par Salle	33.62	33.07
Elève par Instituteur	15.26	11.77
Collèges	2	27
Salles	79	601
Elèves	1171	11866
Professeur	88	966
Salle par Etablissement	28	22.25
Elève par Salle	585.5	439.5
Elève par Professeur	13.3	12.28
Lycées secondaires	2	19
Salles	69	608
Elèves secondaires	1303	12789
Professeur	107	1045
Salle par Etablissement	34.5	32
Elève par Salle	18.88	21.03
Elève par Professeur	12.17	12.23

6.3.4. Indicateurs de la santé

Indicateur	Dahmani	Gouvernorat
Hôpital régionale	-	1
Hôpital local	1	5
Centre de santé de base	90	88
Lits	30	471
Centre de maternité et d'enfance	1	8
Dentistes privés	1	17
Médecins privés	5	68
Médecins publics	4	105
Pharmaciens privés	3	29
Infirmiers	55	732
Le nombre de cliniques privées	-	1
Nombre de lits dans le secteur privé	-	15

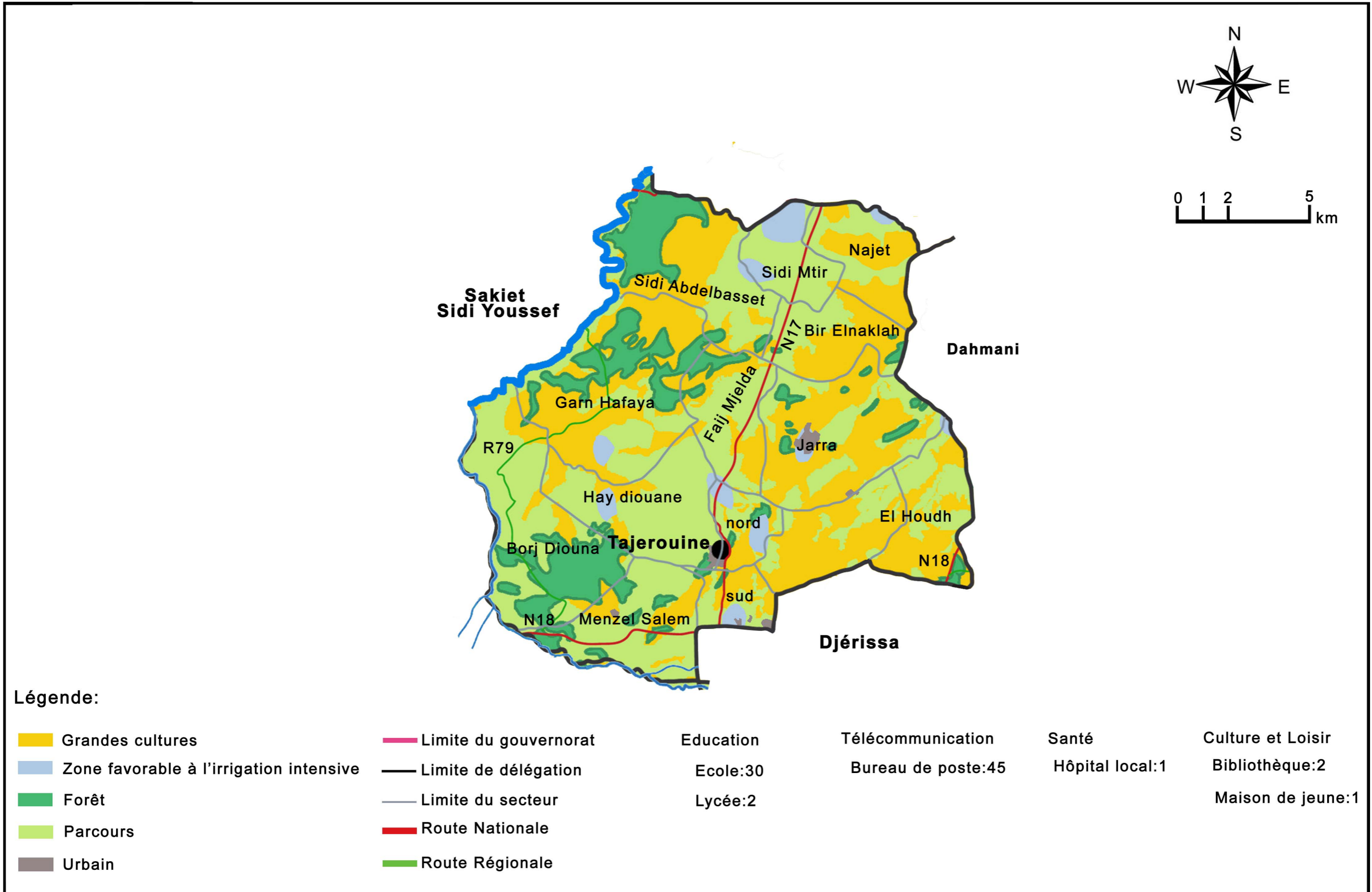
6.3.5. Indicateurs de l'agriculture

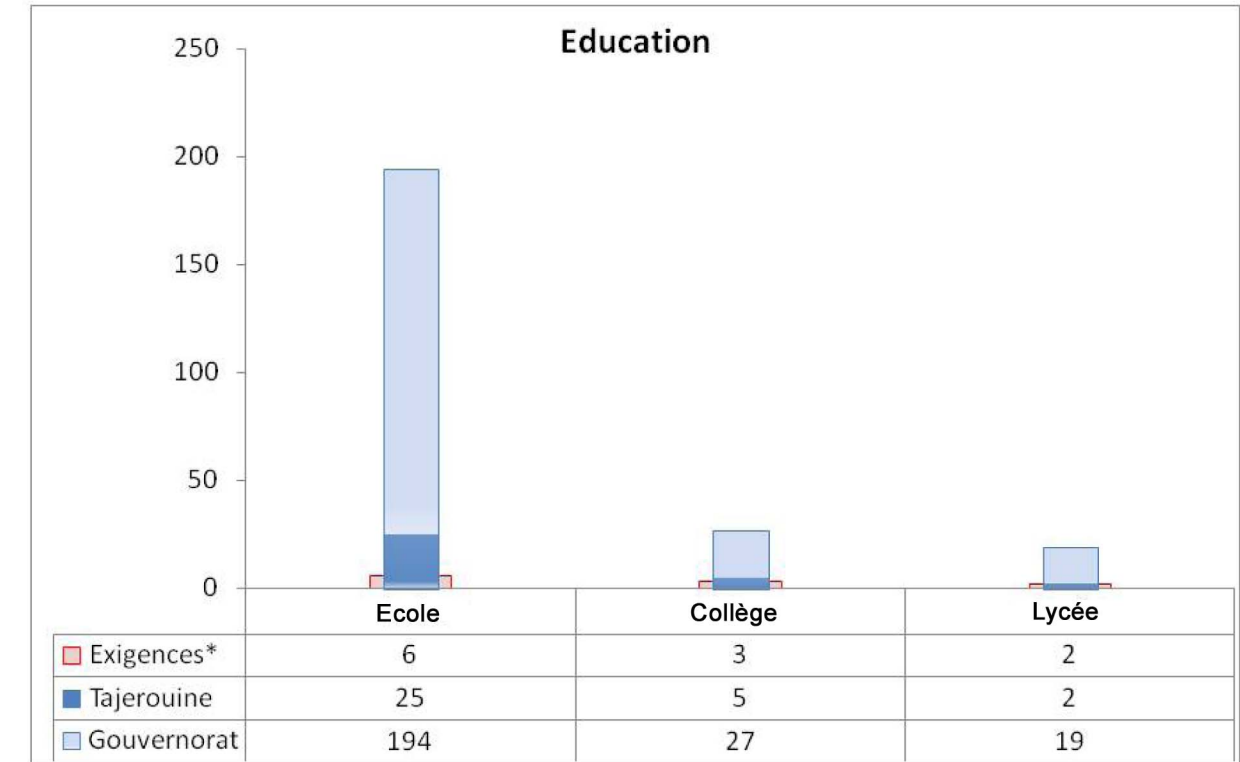
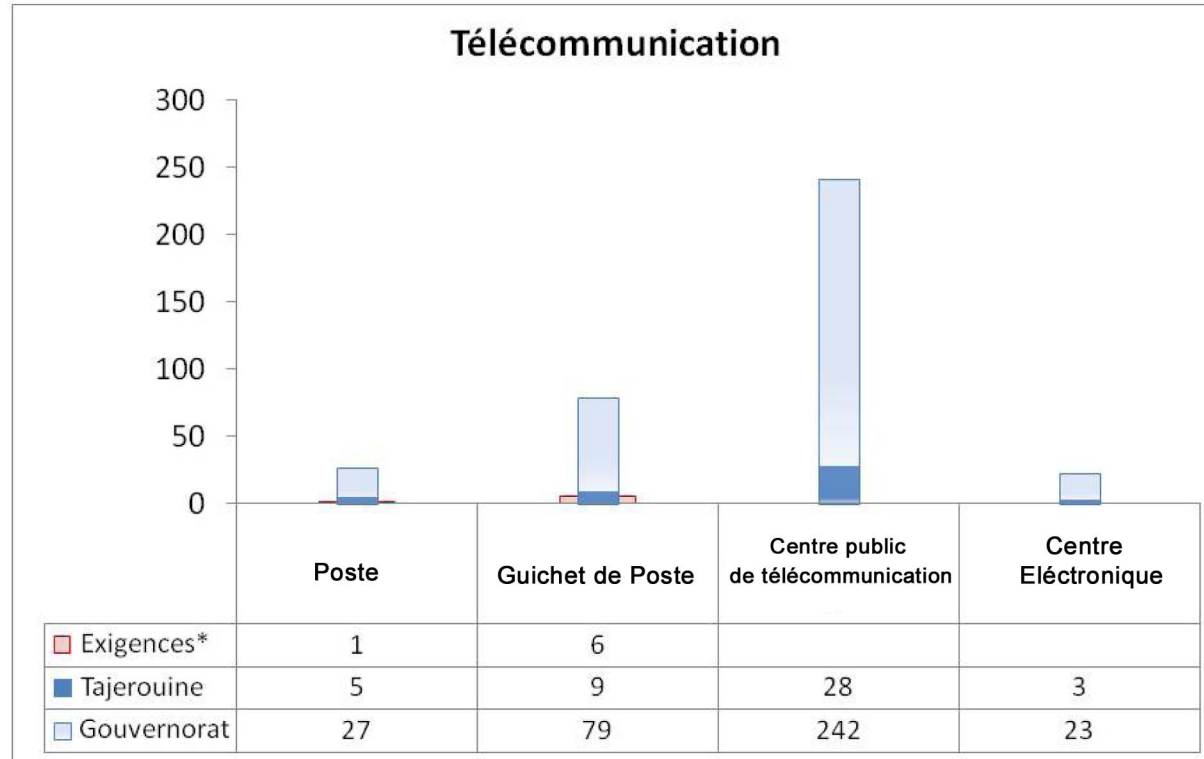
Indicateur	Dahmani	Gouvernorat
Terres agricoles (ha)	50200	483258
Périmètres irrigués (ha)	2147	15500
Périmètres irrigués publics	596	5365
Périmètres Irrigués publics (%)	27.75	34.61
Arboriculture (ha)	910	10167
Oléiculture	2894	40000
Oléiculture/ Arboriculture(%)	76	80
Céréaliculture	28450	202640
Cultures maraichères (ha)	1815	5962
Légumineuses (ha)	70	2600
Ovins (têtes)	35000	340000
Caprins (têtes)	2000	20000
Bovins (têtes)	1880	16050
Ruches d'abeilles	650	6800

6.3.6. Indicateurs de l'économie

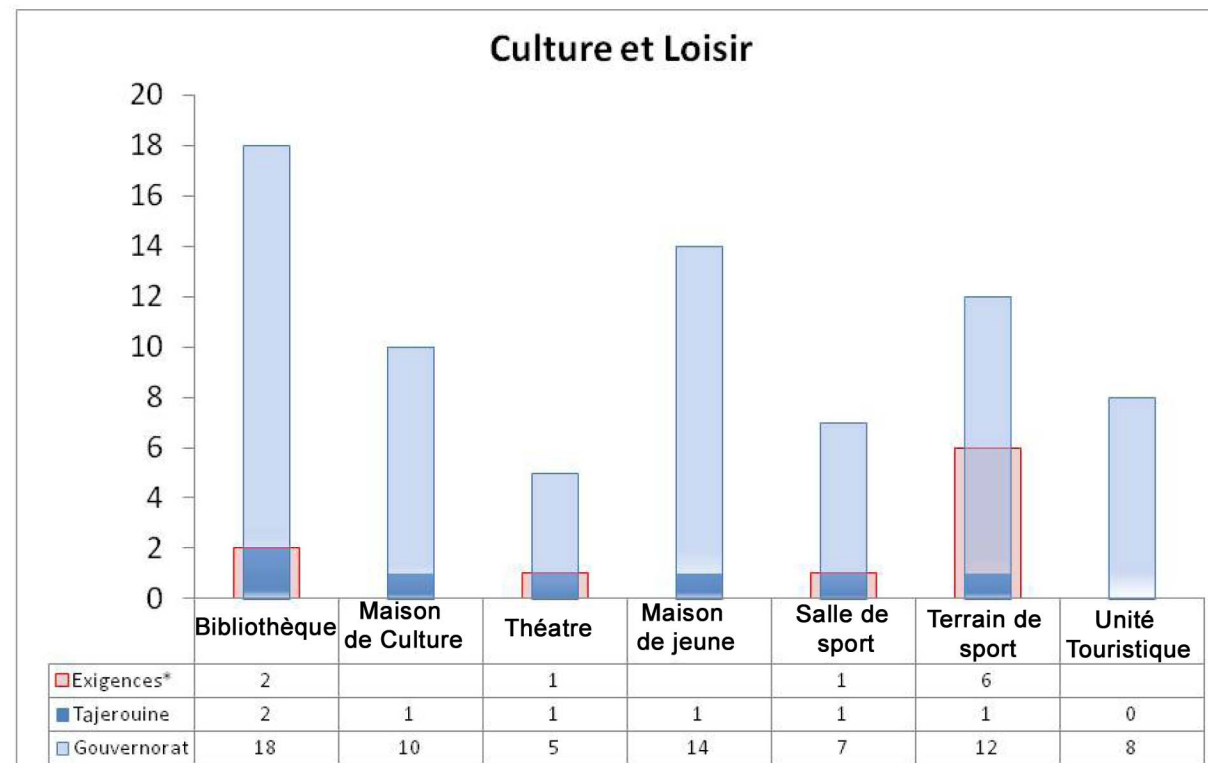
Indicateur	Dahmani	Gouvernorat
Hôtels	-	8
Lits touristiques	-	350
Artisanat	533	5380
Banques	2	19
Grossistes	11	85
Taxi	8	228
Louage	29	254
Transport rural	47	407
Emplois industriels	365	3171

6.4. Délégation de Tajerouine

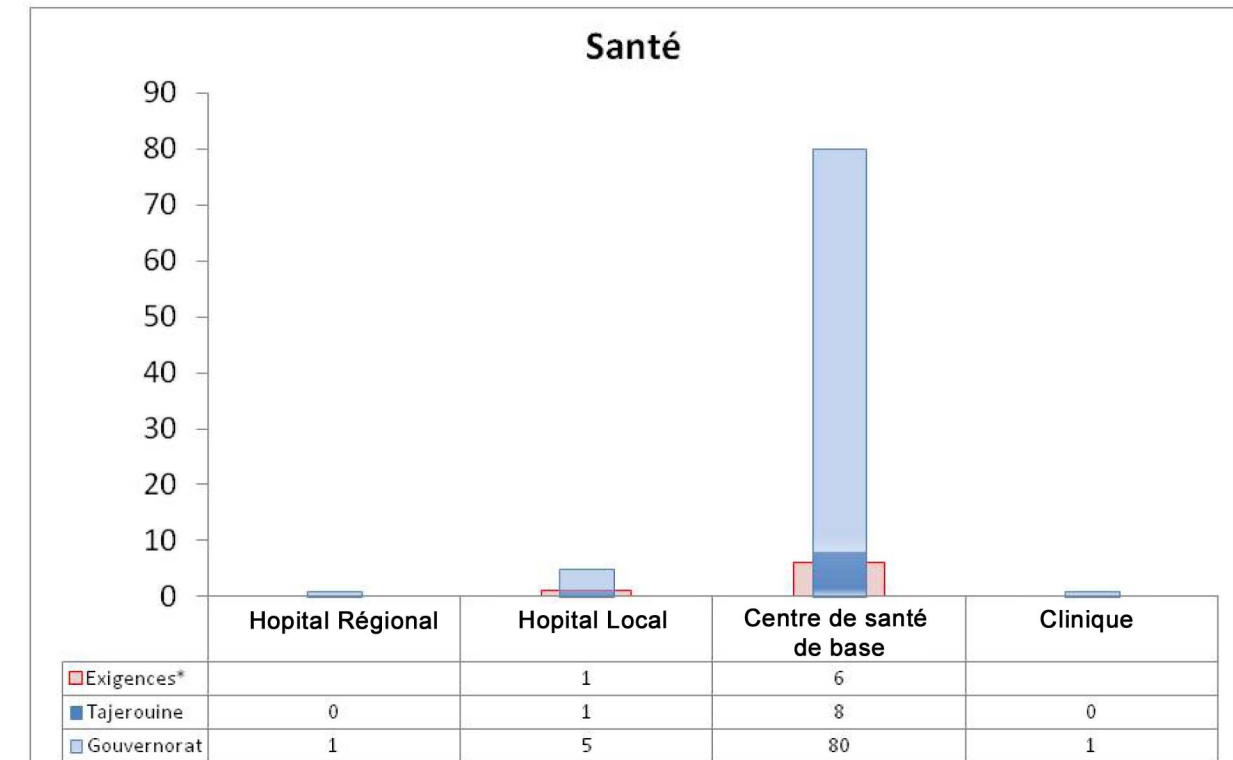




* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.



* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.



* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.

Tajerouine:

La délégation de Tajerouine est située au centre Ouest du gouvernorat du Kef. En 2004 la délégation comptait 30 659 habitants soit 11,8 % de l'ensemble du gouvernorat. La population communale est de 20 388 habitants d'où le taux d'urbanisation atteint 66,5 %. La densité de population est de 42.23 Hab. /Km².

La délégation présente un taux d'électrification de 98.6 %, un taux d'alimentation en eau potable de 100 % et, un taux de raccordement au réseau d'assainissement est de 88 %.

Cette délégation est suffisamment équipée en infrastructure éducative tant pour le premier et le deuxième cycle de l'enseignement de base que pour les établissements de l'enseignement secondaire. En effet, le nombre des écoles, des collèges et des lycées dépasse les exigences de la grille des équipements socio-collectifs surtout pour les écoles qui sont au nombre de 25.

L'infrastructure sanitaire compte un hôpital local et 8 centres de santé de base permettant de satisfaire les besoins de la population. Les équipements de la poste sont en avance par rapport au seuil des exigences ; ils sont constitués par 5 bureaux pour un total de 9 guichets. La délégation est dotée d'un nombre suffisant d'établissements de culture et de jeunesse, mais il lui manque les terrains de sport, elle ne compte qu'un seul terrain au lieu des 6 exigés par la grille des équipements socio-collectifs.

L'activité agricole est importante dans cette délégation. En effet, les terres agricoles couvrent une superficie de 61 357 Ha ce qui représente 12,7 % de la surface des terres cultivées dans le gouvernorat. L'effectif de cheptel est de l'ordre de 40 000 têtes ovines, de 2 500 têtes caprines et de 510 têtes bovines ce qui représente respectivement 11,8 %, 12,5 % et, 3,1 % de l'ensemble des cheptels du gouvernorat.

6.4.2. Indicateurs de l'équipement

Indicateur	Tajerouine	Gouvernorat
Abonnés Electricité	7830	58700
Communaux	5486	31600
Non communaux	2344	27200
Taux Electrification (%)	98.6	98.5
Abonnés en Eau potable	7941	55300
Taux de Branchement (%)	100	86.54
Eau consommée (M m3)	649484	7721549
Routes bitumées (km)	189	2061
Routes non bitumées (km)	11.5	191
Bureaux de poste	5	27
Guichets de poste	9	79
Centraux électroniques	3	23
Centre public de télécommunication	28	242
Maisons de jeunes	1	14
Jardins d'enfants	8	79
Bibliothèques	2	18
Taux de raccordement aux réseaux d'assainissement(%)	88	92

6.4.1. Indicateurs de la population

Indicateur	Tajerouine	Gouvernorat
Population 2004	30659	258790
Population Masculine	14893	127767
Population Féminine	15766	131023
Pop. Communale	20388	128671
Pop non communale.	10271	130119
Ménages	7155	54000
Logements	7941	63901
Population féminine (%)	51.42	49.7
Population communale (%)	66.5	49.7
Personne par Ménage	4.29	4.38
Personne par Logement	3.86	4.05
Superficie (km ²)	726	5081
Densité 2004 (Hab. /km ²)	42.23	51
Secteurs	12	87

6.4.3. Indicateurs de l'éducation

Indicateur	Tajerouine	Gouvernorat
Ecoles	25	194
Salles	70	688
Elèves primaires	2498	22753
Instituteurs	145	1933
Salle par Ecole	2.8	3.54
Elève par Salle	35.69	33.07
Elève par Instituteur	17.22	11.77
Collèges	5	27
Salles	82	601
Elèves	1315	11866
Professeur	109	966
Salle par Etablissement	16.4	22.25
Elève par Salle	263	439.5
Elève par Professeur	12.06	12.28
Lycées secondaires	2	19
Salles	64	608
Elèves secondaires	1442	12789
Professeur	124	1045
Salle par Etablissement	32	32
Elève par Salle	22.53	21.03
Elève par Professeur	11.62	12.23

6.4.4. Indicateurs de la santé

Indicateur	Tajerouine	Gouvernorat
Hôpital régionale	-	1
Hôpital local	1	5
Centre de santé de base	8	88
Lits	45	471
Centre de maternité et d'enfance	1	8
Dentistes privés	3	17
Médecins privés	6	68
Médecins publics	6	105
Pharmaciens privés	6	29
Infirmiers	77	732
Le nombre de cliniques privées	-	1
Nombre de lits dans le secteur privé	-	15

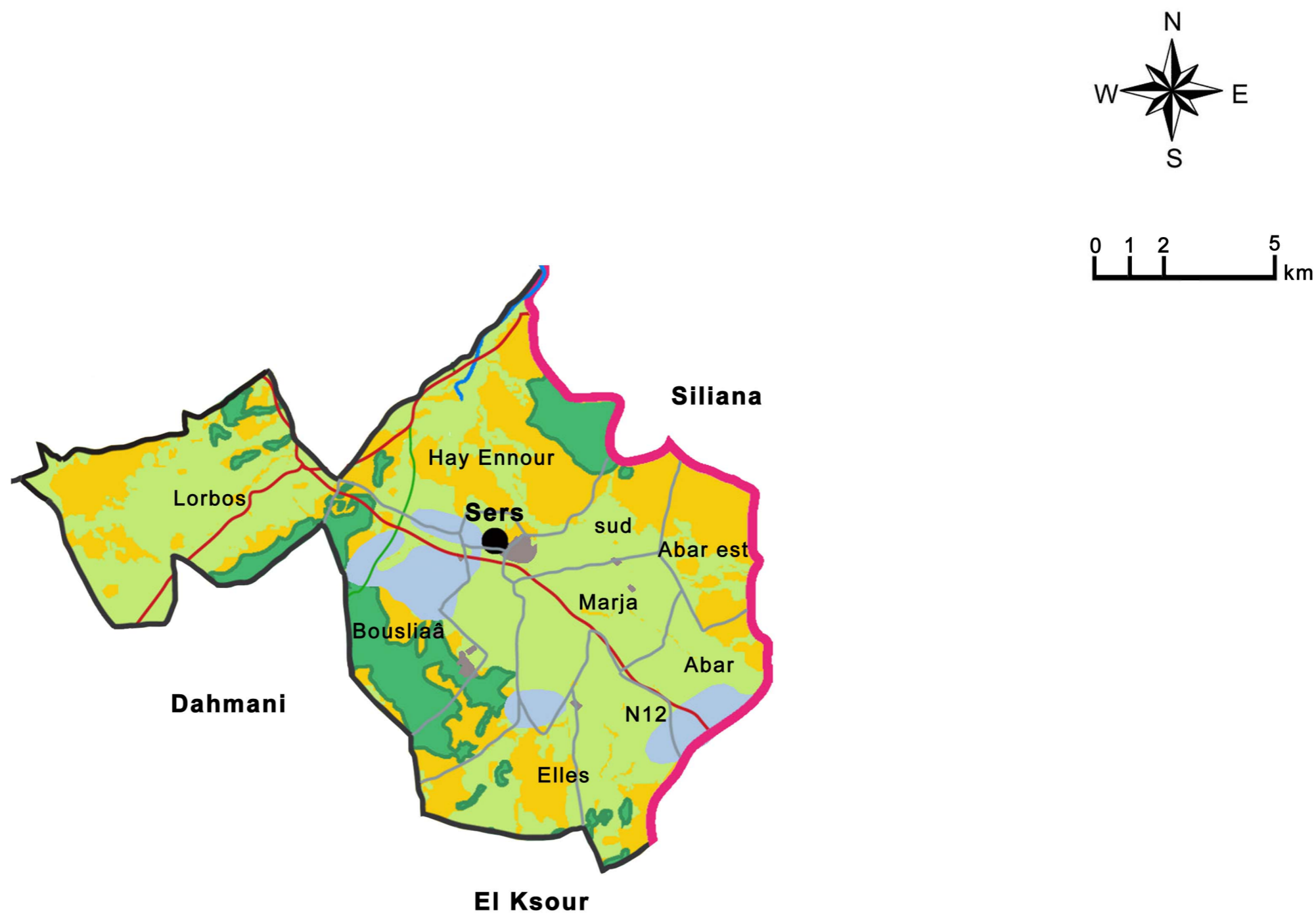
6.4.5. Indicateurs de l'agriculture

Indicateur	Tajerouine	Gouvernorat
Terres agricoles (ha)	61357	483258
Périmètres irrigués (ha)	1683	15500
Périmètres irrigués publics	744	5365
Périmètres Irrigués publics (%)	44.2	34.61
Arboriculture (ha)	1085	10167
Oléiculture	6934	40000
Oléiculture/ Arboriculture(%)	86.5	80
Céréaliculture	28250	202640
Cultures maraichères (ha)	162	5962
Légumineuses (ha)	-	2600
Ovins (têtes)	40000	340000
Caprins (têtes)	2500	20000
Bovins (têtes)	510	16050
Ruches d'abeilles	700	6800

6.4.6. Indicateurs de l'économie

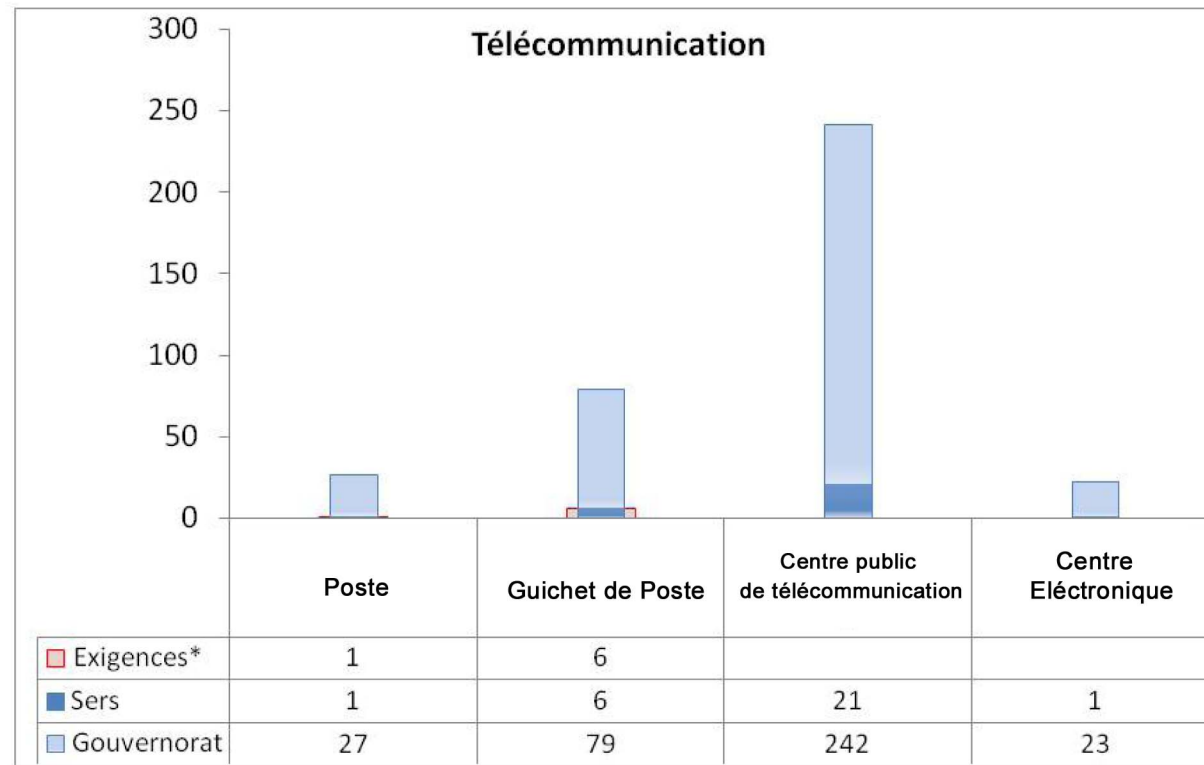
Indicateur	Tajerouine	Gouvernorat
Hôtels	-	8
Lits touristiques	-	350
Artisanat	720	5380
Banques	2	19
Grossistes	70	85
Taxi	21	228
Louage	48	254
Transport rural	43	407
Emplois industriels	700	3171

6.5. Délégation du Sers

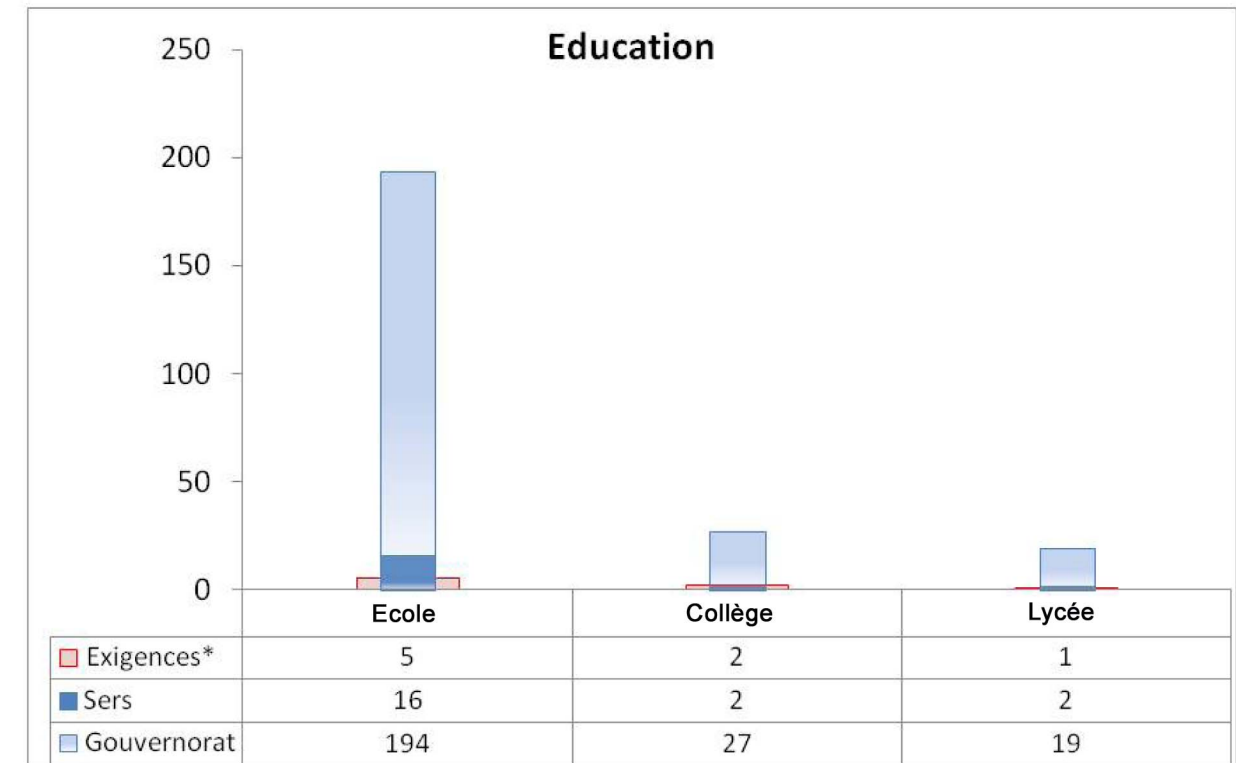


Légende:

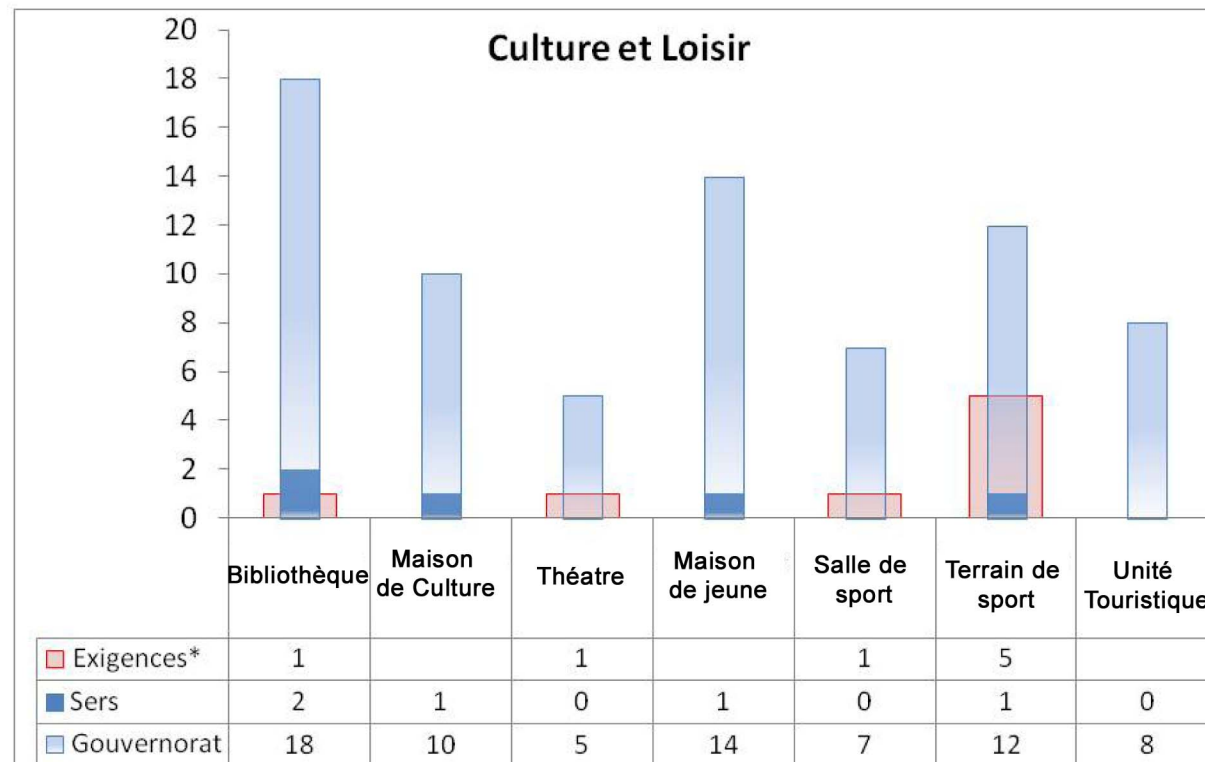
Grandes cultures	Limite du gouvernorat	Education	Télécommunication	Santé	Culture et Loisir
Zone favorable à l'irrigation intensive	Limite de délégation	Ecole:18	Hôpital local:1	Bureau de poste:1	Bibliothèque:2
Forêt	Limite du secteur	Lycée:2			Maison de jeune:1
Parcours	Route Nationale				
Urbain	Route Régionale				



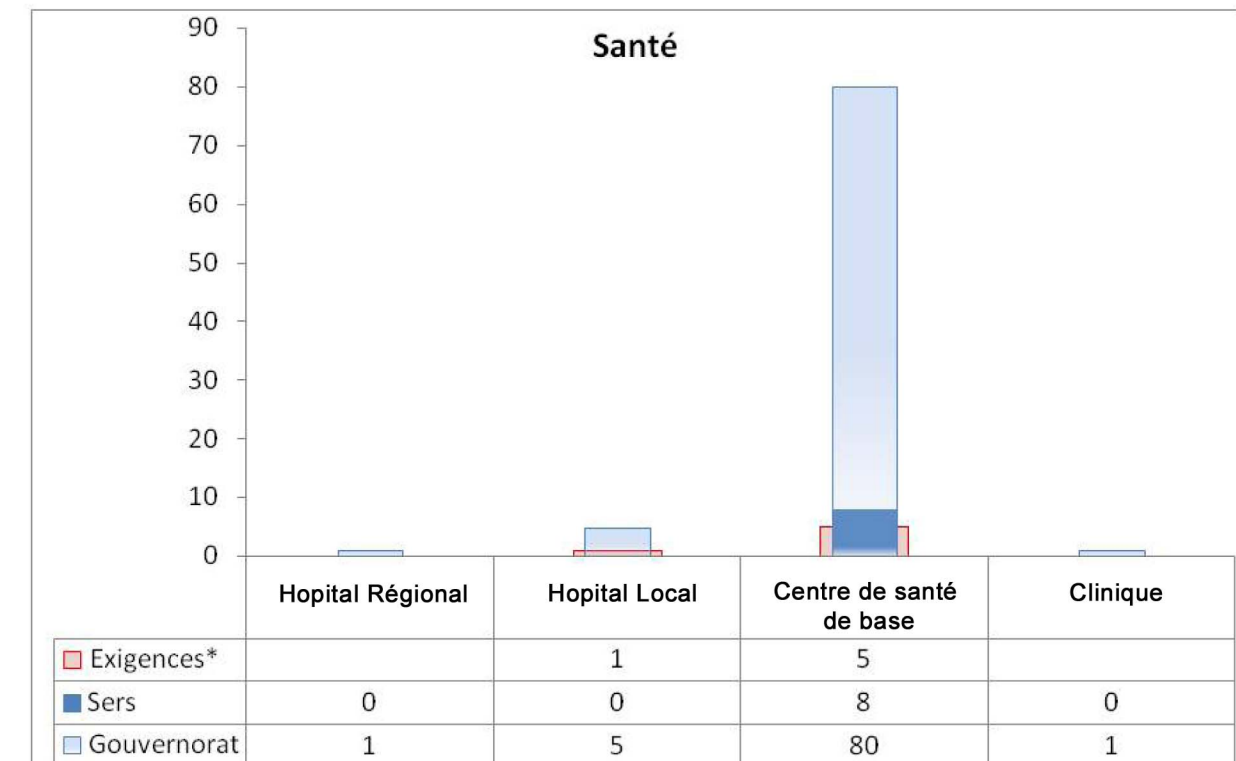
* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.



* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.



* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.



* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.

Sers:

La délégation du Sers fait partie de la plaine située au centre Est du gouvernorat du Kef. En 2004 elle comptait 25 915 habitants soit 10 % de l'ensemble du gouvernorat. La population communale est de 11 920 habitants d'où un taux d'urbanisation de 46 %. Ce taux relativement bas est dû à l'importance de l'agriculture dans cette délégation. La densité de la population est de 60.42 Hab. /Km².

Le taux d'électrification est de 99.3 %, le taux d'alimentation en eaux potable est de 71.44 % et, le taux de raccordement au réseau d'assainissement est de 97 %. Cette délégation présente un bon niveau d'équipement éducatifs. En effet, le nombre des écoles et des lycées dépasse les exigences de la grille des équipements socio-collectifs surtout pour les écoles qui sont au nombre de 16. L'infrastructure sanitaire n'arrive pas à satisfaire les besoins ; elle est constituée par un nombre élevé de centres de santé de base mais il n'existe pas un hôpital local.

Les équipements de la poste sont en conformité avec les exigences ; ils sont constitués par 1 bureau de 6 guichets.

La délégation est dotée d'un nombre suffisant d'établissements de culture et de jeunesse, mais il lui manque les équipements de sport, elle ne compte qu'un seul terrain au lieu des 5 exigés par la grille des équipements socio-collectifs.

Le potentiel en terres agricoles est de l'ordre de 40 000 Ha ce qui représente 8,3 % de la surface des terres cultivées dans le gouvernorat. La production agricole est diversifiée basée essentiellement sur l'oléiculture.

6.5.2. Indicateurs de l'équipement

Indicateur	Sers	Gouvernorat
Abonnés Electricité	5745	58700
Communaux	2987	31600
Non communaux	2758	27200
Taux Electrification (%)	99.3	98.5
Abonnés Eau	4133	55300
Taux Branchement (%)	71.44	86.54
Eau consommée (M m3)	506270	7721549
Routes bitumées (km)	224	2061
Routes non bitumées (km)	22	191
Bureaux de poste	1	27
Guichets de poste	6	79
Centraux électroniques	1	23
Centre public télécommunication	21	242
Maisons jeunes	1	14
Jardins d'enfants	5	79
Bibliothèques	2	18
Taux de raccordement aux réseaux d'assainissement(%)	97	92

6.5.1. Indicateurs de la population

Indicateur	Sers	Gouvernorat
Population 2004	25915	258790
Population Masculine	12618	127767
Population Féminine	13297	131023
Pop. Communale	11920	128671
Pop non communale.	13995	130119
Ménages	5498	54000
Logements	5786	63901
Population féminine (%)	51.31	49.7
Population communale (%)	46	49.7
Personne par Ménage	4.71	4.38
Personne par Logement	4.47	4.05
Superficie (km²)	428.9	5081
Densité 2004 (Hab. /km²)	60.42	51
Secteurs	09	87

6.5.3. Indicateurs de l'éducation

Indicateur	Sers	Gouvernorat
Ecoles	16	194
Salles	61	688
Elèves primaires	2340	22753
Instituteurs	234	1933
Salle par Ecole	3.81	3.54
Elève par Salle	38.36	33.07
Elève par Instituteur	10	11.77
Collèges	2	27
Salles	57	601
Elèves	1214	11866
Professeur	87	966
Salle par Etablissement	28.5	22.25
Elève par Salle	607	439.5
Elève par Professeur	14	12.28
Lycées secondaires	2	19
Salles	60	608
Elèves secondaires	1191	12789
Professeur	92	1045
Salle par Etablissement	30	32
Elève par Salle	20	21.03
Elève par Professeur	13	12.23

6.5.4. Indicateurs de la santé

Indicateur	Sers	Gouvernorat
Hôpital régionale	-	1
Hôpital local	-	5
Centre de santé de base	8	88
Lits	-	471
Centre de maternité et d'enfance	1	8
Dentistes privés	-	17
Médecins privés	4	68
Médecins publics	4	105
Pharmaciens privés	3	29
Infirmiers	34	732
Le nombre de cliniques privées	-	1
Nombre de lits dans le secteur privé	-	15

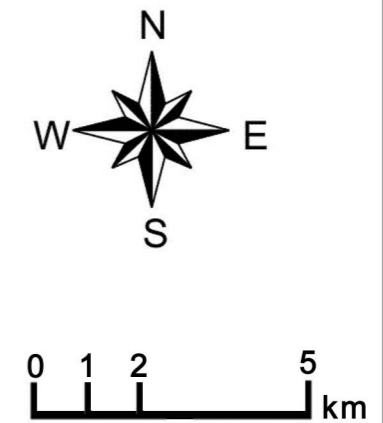
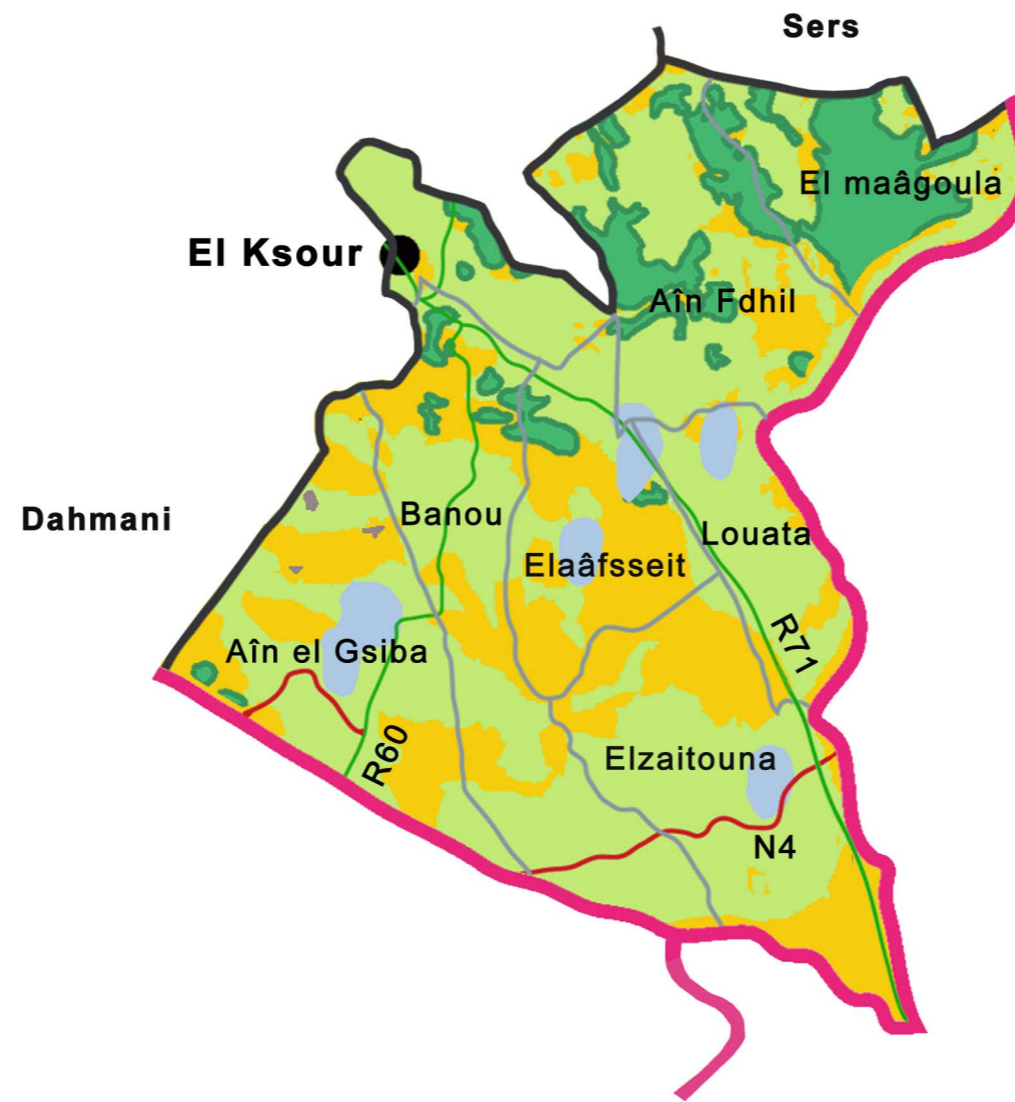
6.5.5. Indicateurs de l'agriculture

Indicateur	Sers	Gouvernorat
Terres agricoles (ha)	40000	483258
Périmètres irrigués (ha)	2611	15500
Périmètres irrigués publics	354	5365
Périmètres Irrigués publics (%)	13.55	34.61
Arboriculture (ha)	1449	10167
Oléiculture	5331	40000
Oléiculture/ Arboriculture(%)	78.62	80
Céréaliculture	19600	202640
Cultures maraichères (ha)	2265	5962
Légumineuses (ha)	140	2600
Ovins (têtes)	40000	340000
Caprins (têtes)	2000	20000
Bovins (têtes)	3020	16050
Ruches d'abeilles	600	6800

6.5.6. Indicateurs de l'économie

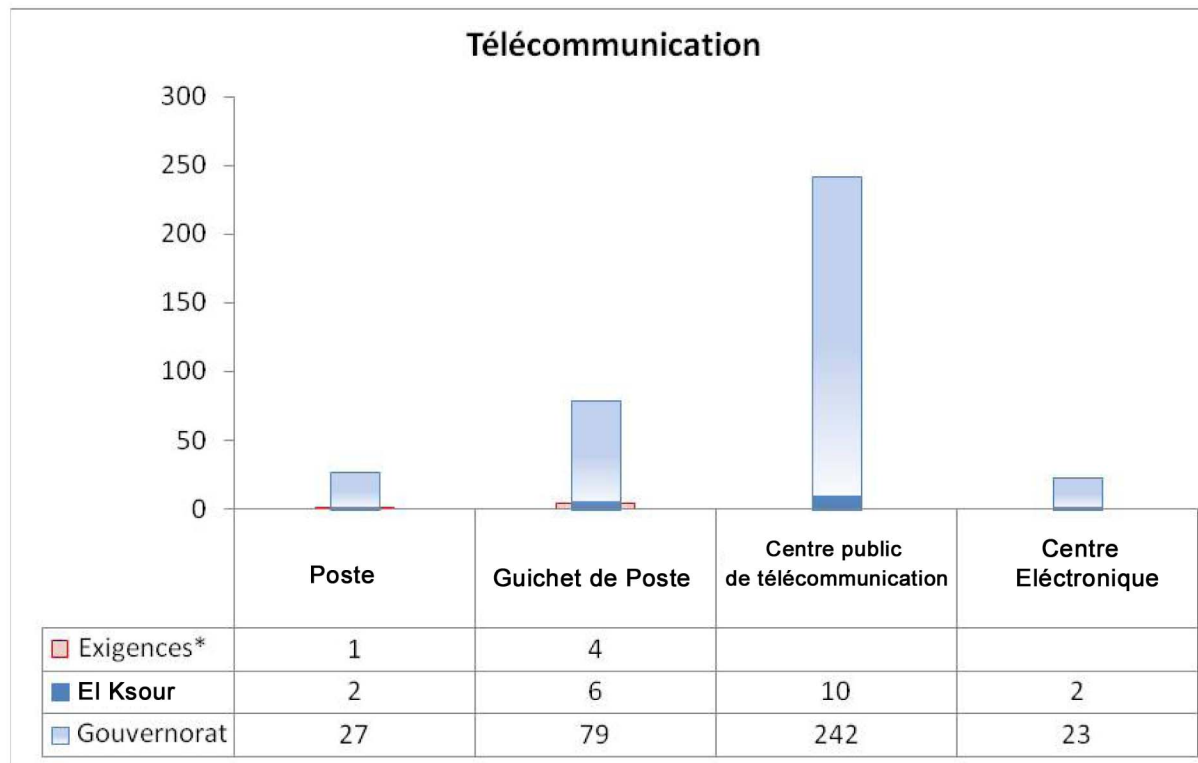
Indicateur	Sers	Gouvernorat
Hôtels	-	8
Lits touristiques	-	350
Artisanat	322	5380
Banques	1	19
Grossistes	-	85
Taxi	-	228
Louage	19	254
Transport rural	51	407
Emplois industriels	173	3171

6.6. Délégation El Ksour

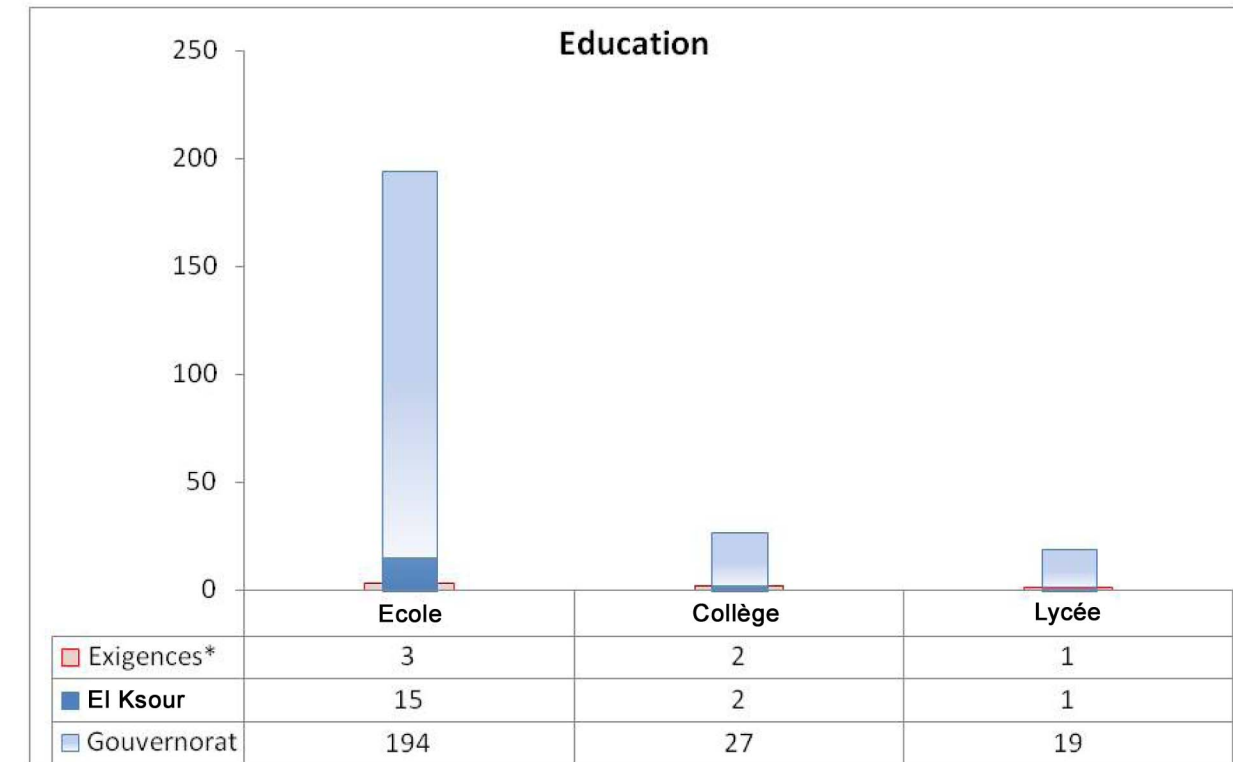


Légende:

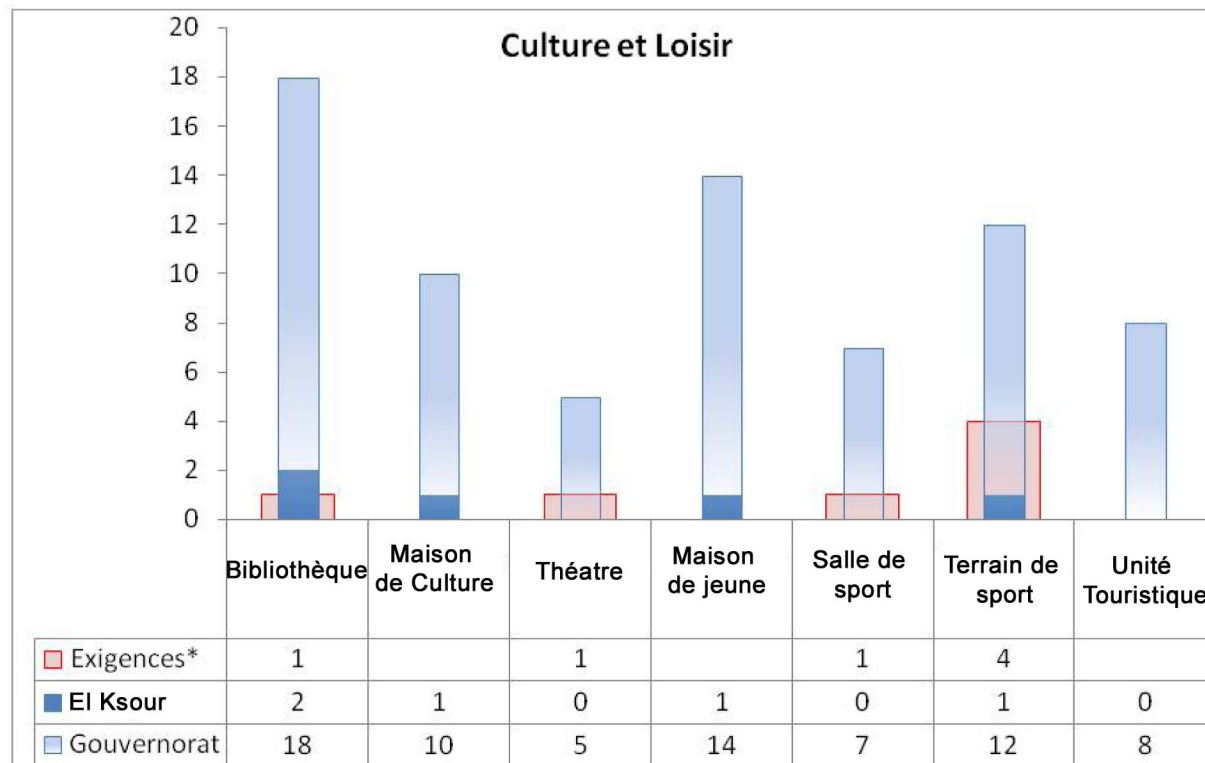
Grandes cultures	Limite du gouvernorat	Education	Télécommunication	Santé	Culture et Loisir
Zone favorable à l'irrigation intensive	Limite de délégation	Ecole:17	Bureau de poste:2	Hôpital local:1	Bibliothèque:2
Forêt	Limite du secteur	Lycée:1			Maison de jeune:1
Parcours	Route Nationale				Centre d'Enfance:1
Urbain	Route Régionale				



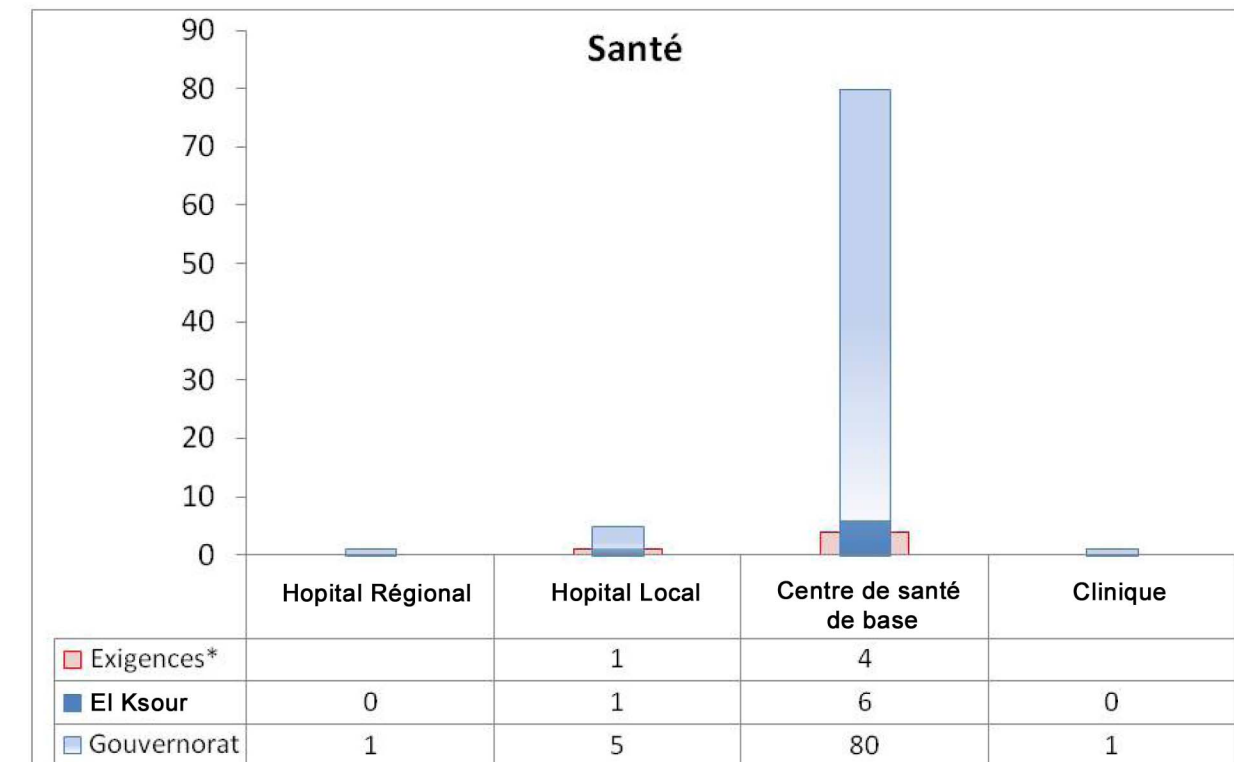
* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.



* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.



* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.



* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.

El Ksour:

La délégation du el Ksour est située au Sud-Est du gouvernorat du Kef. Elle comptait en 2004 la délégation comptait 17 100 habitants soit 6,6 % de l'ensemble du gouvernorat. La population communale est de 5 352 habitants d'où un taux d'urbanisation assez faible de 31,3 %. La densité de population est de 37.65 Hab. /Km².

Le taux d'électrification est de 97.6 %, le taux d'alimentation en eaux potable est de 97.19 % et, le taux de raccordement au réseau d'assainissement est de 89 %. Cette délégation est suffisamment équipée en infrastructure éducative présentant un effectif de 15 écoles primaires, 2 collèges et un lycée secondaire. L'infrastructure sanitaire compte un hôpital local et 6 centres de santé de base.

Les équipements de la poste sont en avance par rapport au seuil des exigences ; ils sont constitués par 2 bureaux pour un total de 6 guichets. La délégation est dotée d'un bon nombre d'établissements de culture et de jeunesse, mais il lui manque un théâtre et des équipements de sport, elle ne présente qu'un seul terrain au lieu de 4 exigés par la grille des équipements socio-collectifs.

Les terres agricoles couvrent une superficie de 44 200 Ha ce qui représente 9,1 % de la surface des terres cultivées dans le gouvernorat. L'effectif de cheptels est de l'ordre de 35 000 têtes ovines, de 1 800 têtes caprines et de 1 800 têtes bovines ce qui représente respectivement 10,3 %, 9 % et, 5,5 % de l'ensemble des cheptels du gouvernorat.

6.6.2. Indicateurs de l'équipement

Indicateur	El Ksour	Gouvernorat
Abonnés Electricité	3503	58700
Communaux	1339	31600
Non communaux	2164	27200
Taux Electrification (%)	97.6	98.5
Abonnés en Eau potable	3489	55300
Taux de Branchement (%)	97.19	86.54
Eau consommée (M m3)	466376	7721549
Routes bitumées (km)	163.5	2061
Routes non bitumées (km)	20.5	191
Bureaux de poste	2	27
Guichets de poste	6	79
Centraux électroniques	2	23
Centre public de télécommunication	10	242
Maisons de jeunes	1	14
Jardins d'enfants	3	79
Bibliothèques	2	18
Taux de raccordement aux réseaux d'assainissement(%)	89	92

6.6.1. Indicateurs de la population

Indicateur	El Ksour	Gouvernorat
Population 2004	17100	258790
Population Masculine	8606	127767
Population Féminine	8494	131023
Pop. Communale	5352	128671
Pop non communale.	11748	130119
Ménages	3451	54000
Logements	3589	63901
Population féminine (%)	49.67	49.7
Population communale (%)	31.3	49.7
Personne par Ménage	4.96	4.38
Personne par Logement	4.76	4.05
Superficie (km ²)	454.1	5081
Densité 2004 (Hab. /km ²)	37.65	51
Secteurs	06	87

6.6.3. Indicateurs de l'éducation

Indicateur	El Ksour	Gouvernorat
Ecoles	15	194
Salles	49	688
Elèves primaires	1657	22753
Instituteurs	94	1933
Salle par Ecole	3.26	3.54
Elève par Salle	33.81	33.07
Elève par Instituteur	17.62	11.77
Collèges	2	27
Salles	53	601
Elèves	783	11866
Professeur	64	966
Salle par Etablissement	26.5	22.25
Elève par Salle	391.5	439.5
Elève par Professeur	12.23	12.28
Lycées secondaires	1	19
Salles	35	608
Elèves secondaires	875	12789
Professeur	71	1045
Salle par Etablissement	35	32
Elève par Salle	25	21.03
Elève par Professeur	12.32	12.23

6.6.4. Indicateurs de la santé

Indicateur	El Ksour	Gouvernorat
Hôpital régionale	-	1
Hôpital local	1	5
Centre de santé de base	6	88
Lits	6	471
Centre de maternité et d'enfance	1	8
Dentistes privés	-	17
Médecins privés	3	68
Médecins publics	3	105
Pharmaciens privés	1	29
Infirmiers	31	732
Le nombre de cliniques privées	-	1
Nombre de lits dans le secteur privé	-	15

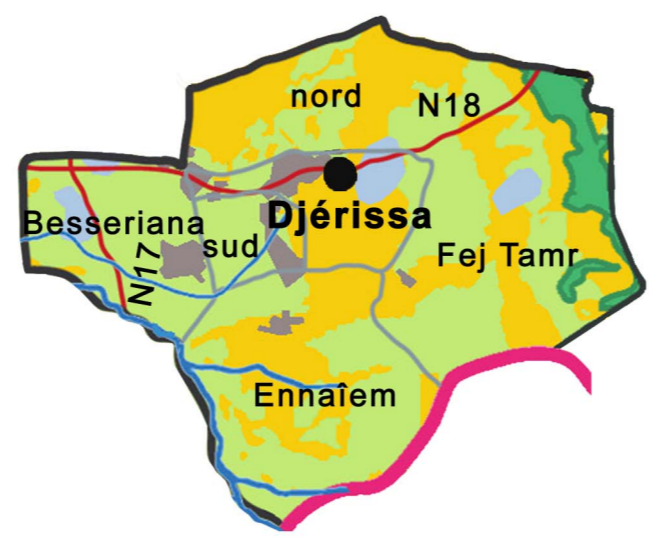
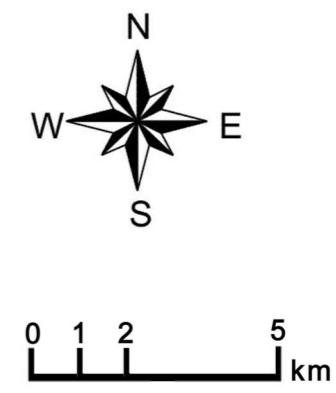
6.6.5. Indicateurs de l'agriculture

Indicateur	El Ksour	Gouvernorat
Terres agricoles (ha)	44200	483258
Périmètres irrigués (ha)	1307	15500
Périmètres irrigués publics	515	5365
Périmètres Irrigués publics (%)	39.4	34.61
Arboriculture (ha)	988	10167
Oléiculture	3406	40000
Oléiculture/ Arboriculture(%)	77.5	80
Céréaliculture	17850	202640
Cultures maraichères (ha)	255	5962
Légumineuses (ha)	-	2600
Ovins (têtes)	35000	340000
Caprins (têtes)	1800	20000
Bovins (têtes)	910	16050
Ruches d'abeilles	150	6800

6.6.6. Indicateurs de l'économie

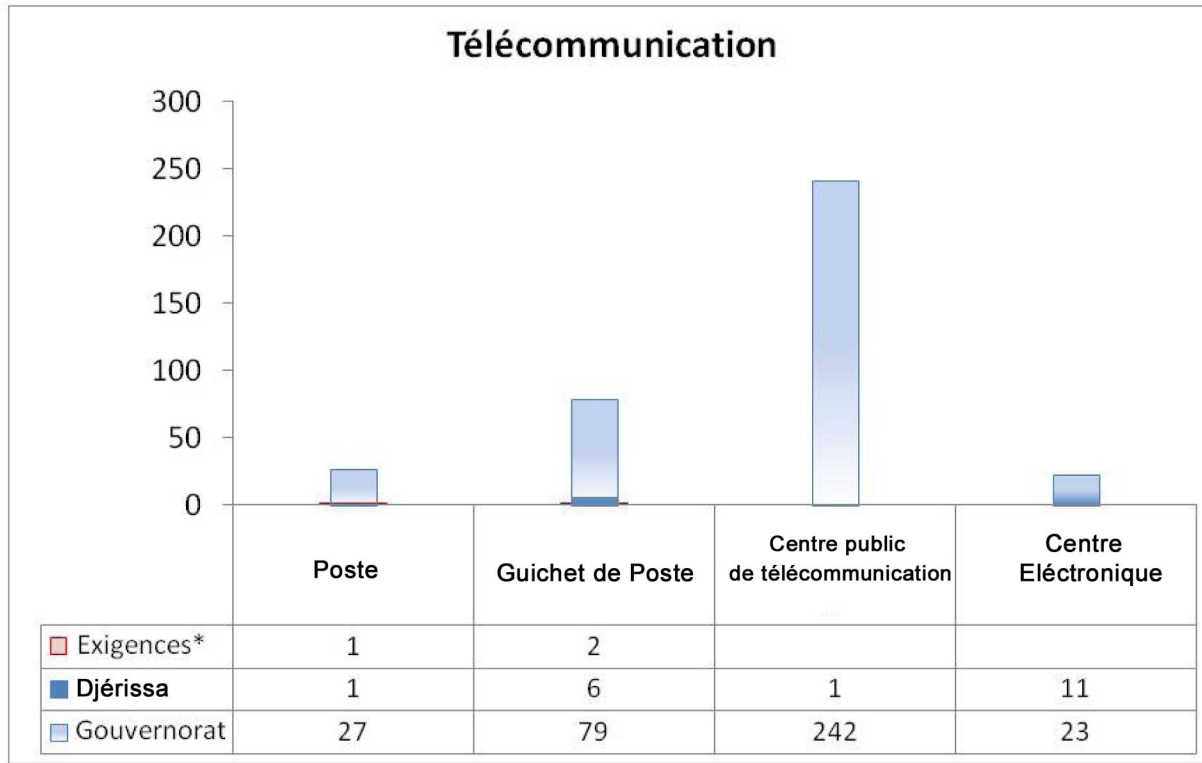
Indicateur	El Ksour	Gouvernorat
Hôtels	-	8
Lits touristiques	-	350
Artisanat	326	5380
Banques	-	19
Grossistes	-	85
Taxi	5	228
Louage	9	254
Transport rural	44	407
Emplois industriels	450	3171

6.7. Délégation de Djérisa

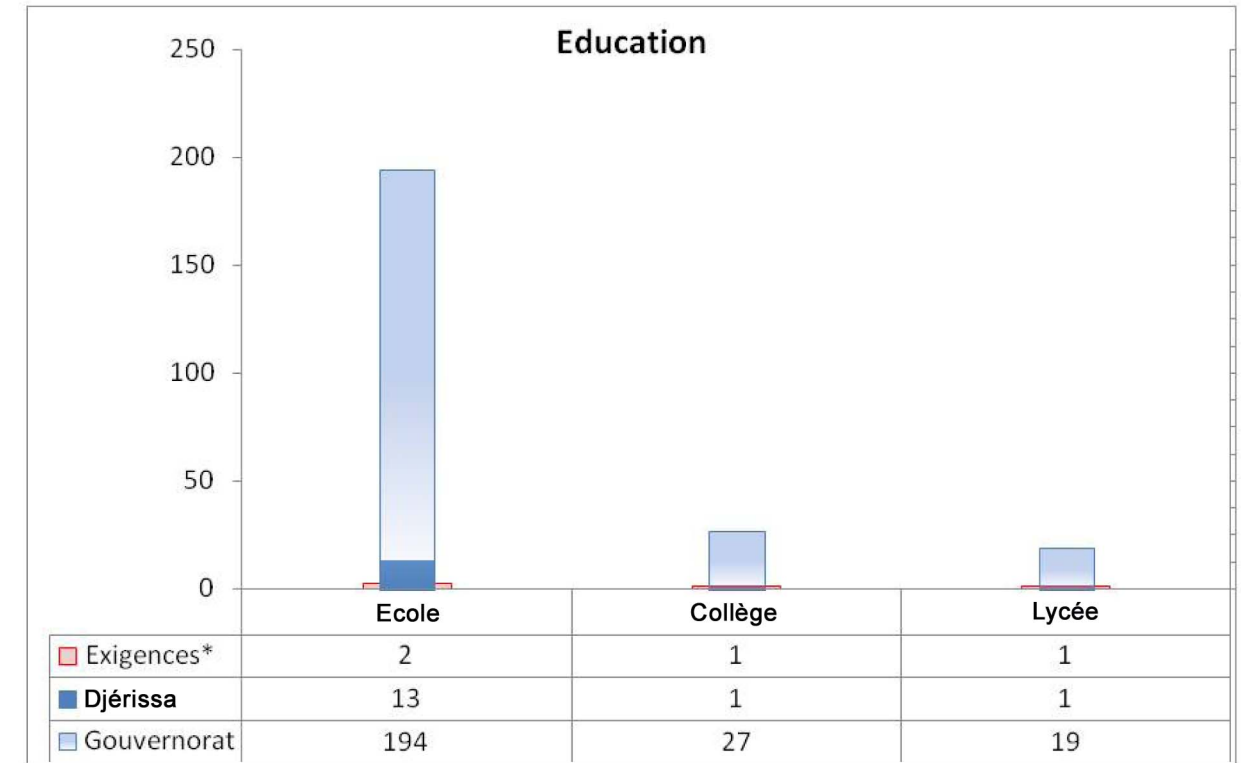


Légende:

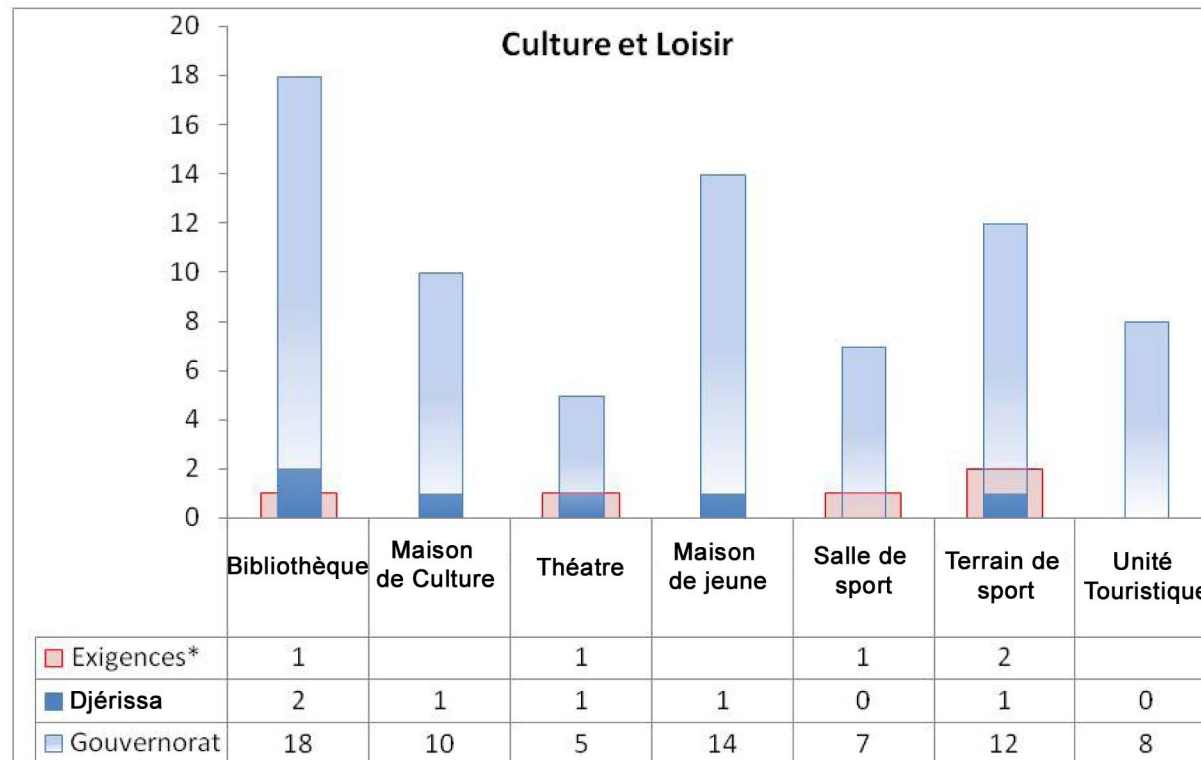
- | | | | | | |
|---|-----------------------|-----------|-------------------|------------------|-------------------|
| Grandes cultures | Limite du gouvernorat | Education | Télécommunication | Santé | Culture et Loisir |
| Zone favorable à l'irrigation intensive | Limite de délégation | Ecole:14 | Bureau de poste:2 | Hôpital local: 1 | Bibliothèque:2 |
| Forêt | Limite du secteur | Lycée: 1 | | | Maison de jeune:1 |
| Parcours | Route Nationale | | | | |
| Urbain | Route Régionale | | | | |



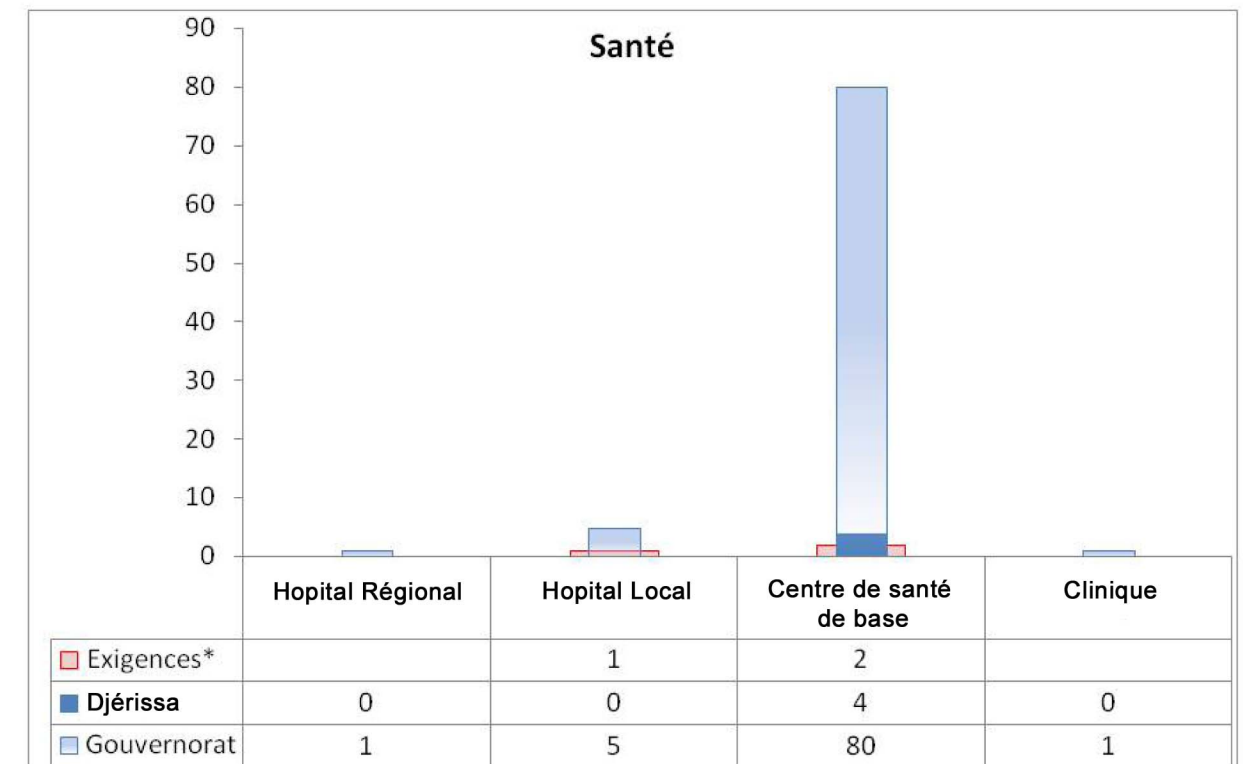
* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.



* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.



* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.



* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.

Kalaât Sénan

La délégation de Kalaât Sénan est située au Sud-Ouest du gouvernorat du Kef. En 2004 la délégation comptait 16 454 habitants soit 6,3 % de l'ensemble du gouvernorat. La population communale est de 11 403 habitants d'où un taux d'urbanisation de 69,3 %. La densité de population atteint 32.05 Hab. /Km².

Le taux d'électrification est de 98.5% , le taux d'alimentation en eaux potable est de 60.28 % et, le taux de raccordement au réseau d'assainissement est de 98 %. Cette délégation est suffisamment équipée en infrastructure éducative à l'exception des collèges, qui sont limités à un seul établissement au lieu de deux exigés par la grille des équipements socio-collectifs. L'infrastructure sanitaire est constituée par un nombre élevé de centres de santé de base mais il n'existe pas un hôpital local.

Les équipements de la poste sont en avance par rapport au seuil des exigences ; ils sont constitués par 3 bureaux pour un total de 6 guichets. La délégation est dotée d'un nombre suffisant

d'établissements de culture et de jeunesse, mais elle atteste d'un manque au niveau des équipements de sport, elle ne compte qu'un seul terrain au lieu des 3 exigés par la grille des équipements socio-collectifs.

Les terres agricoles couvrent une superficie de 50 106 Ha ce qui représente 10,4 % de la surface des terres cultivées dans le gouvernorat. Le secteur d'élevage est constitué de 30 000 têtes ovines, de 2 000 têtes caprines et de 520 têtes bovines ce qui représente respectivement 8,8 %, 10 % et, 3,2 % de l'ensemble des cheptels du gouvernorat

6.7.2. Indicateurs de l'équipement

Indicateur	Djérissa	Gouvernorat
Abonnés Electricité	3028	58700
Communaux	3083	31600
Non communaux	-	27200
Taux Electrification (%)	97.9	98.5
Abonnés en Eau potable	3093	55300
Taux de Branchement (%)	100	86.54
Eau consommée (M m3)	306080	7721549
Routes bitumées (km)	60.5	2061
Routes non bitumées (km)	9.5	191
Bureaux de poste	1	27
Guichets de poste	6	79
Centraux électroniques	11	23
Centre public de télécommunication	1	242
Maisons de jeunes	1	14
Jardins d'enfants	3	79
Bibliothèques	2	18
Taux de raccordement aux réseaux d'assainissement(%)	47	92

6.7.1. Indicateurs de la population

Indicateur	Djérissa	Gouvernorat
Population 2004	11298	258790
Population Masculine	5507	127767
Population Féminine	5791	131023
Pop. Communale	11298	128671
Pop non communale.	-	130119
Ménages	2787	54000
Logements	3093	63901
Population féminine (%)	51.25	49.7
Population communale (%)	100	49.7
Personne par Ménage	4.05	4.38
Personne par Logement	3.65	4.05
Superficie (km ²)	173.7	5081
Densité 2004 (Hab. /km ²)	65.04	51
Secteurs	06	87

6.7.3. Indicateurs de l'éducation

Indicateur	Djérissa	Gouvernorat
Ecoles	13	194
Salles	48	688
Elèves primaires	902	22753
Instituteurs	113	1933
Salle par Ecole	3.7	3.54
Elève par Salle	18.8	33.07
Elève par Instituteur	8	11.77
Collèges	1	27
Salles	28	601
Elèves	414	11866
Professeur	35	966
Salle par Etablissement	28	22.25
Elève par Salle	414	439.5
Elève par Professeur	11.82	12.28
Lycées secondaires	1	19
Salles	33	608
Elèves secondaires	617	12789
Professeur	61	1045
Salle par Etablissement	33	32
Elève par Salle	18.7	21.03
Elève par Professeur	10.11	12.23

6.7.4. Indicateurs de la santé

Indicateur	Djérisa	Gouvernorat
Hôpital régionale	-	1
Hôpital local	-	5
Centre de santé de base	4	88
Lits	-	471
Centre de maternité et d'enfance	-	8
Dentistes privés	-	17
Médecins privés	1	68
Médecins publics	2	105
Pharmaciens privés	1	29
Infirmiers	20	732
Le nombre de cliniques privées	-	1
Nombre de lits dans le secteur privé	-	15

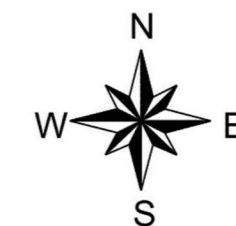
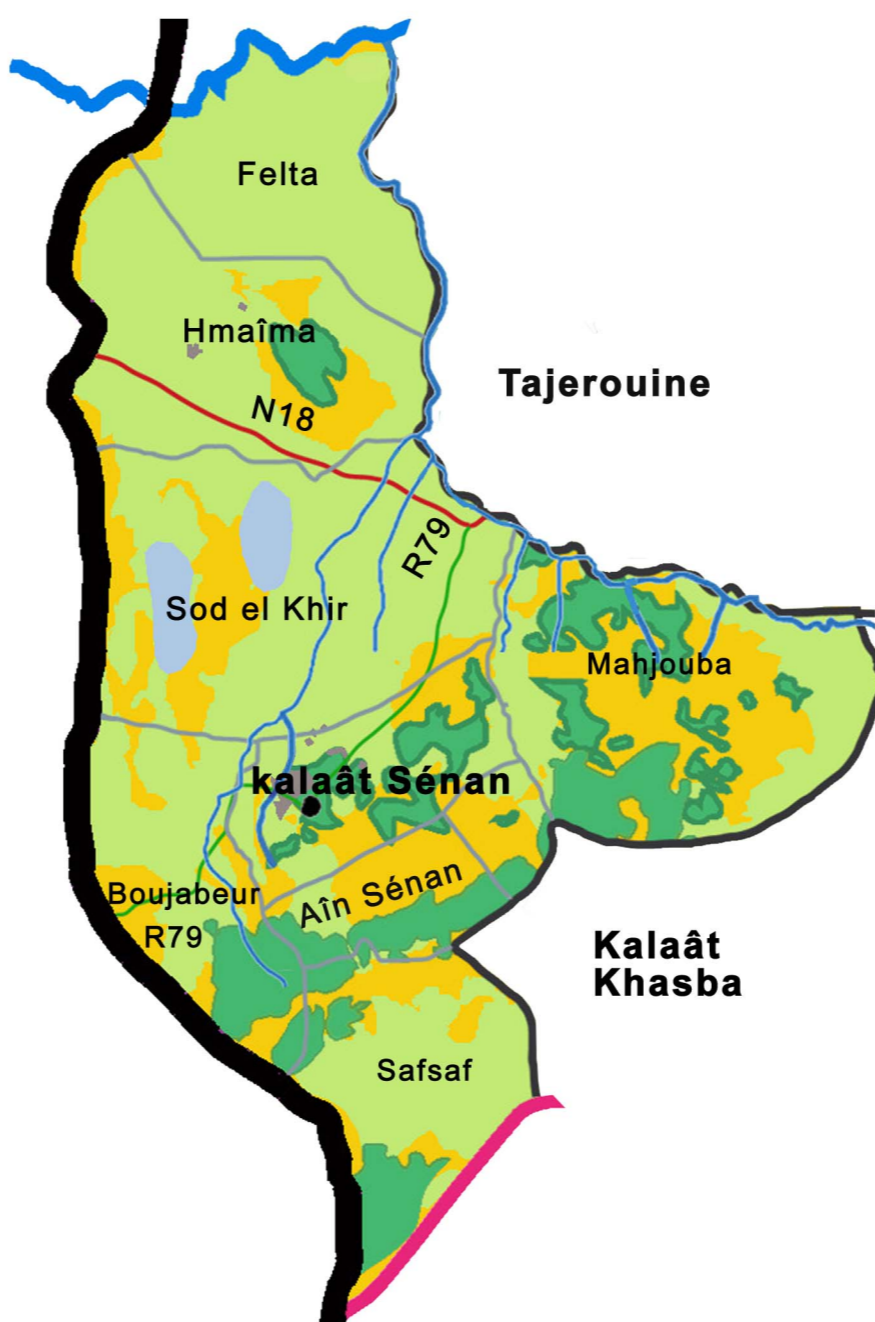
6.7.5. Indicateurs de l'agriculture

Indicateur	Djérisa	Gouvernorat
Terres agricoles (ha)	16261	483258
Périmètres irrigués (ha)	727	15500
Périmètres irrigués publics	50	5365
Périmètres Irrigués publics (%)	6.87	34.61
Arboriculture (ha)	295	10167
Oléiculture	760	40000
Oléiculture/ Arboriculture(%)	72	80
Céréaliculture	11525	202640
Cultures maraichères (ha)	9	5962
Légumineuses (ha)	-	2600
Ovins (têtes)	10000	340000
Caprins (têtes)	500	20000
Bovins (têtes)	180	16050
Ruches d'abeilles	150	6800

6.7.6. Indicateurs de l'économie

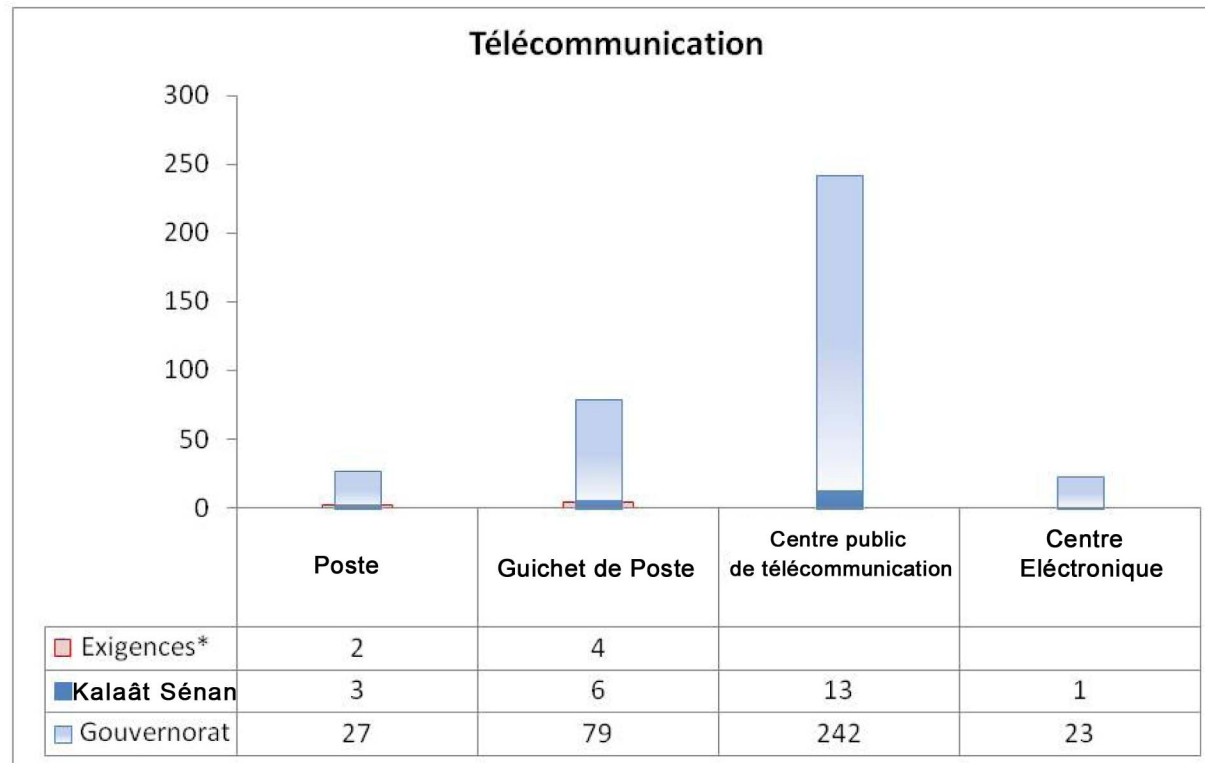
Indicateur	Djérisa	Gouvernorat
Hôtels	-	8
Lits touristiques	-	350
Artisanat	350	5380
Banques	2	19
Grossistes	5	85
Taxi	15	228
Louage	4	254
Transport rural	6	407
Emplois industriels	78	3171

6.8. Délégation de Kalaât Sénan

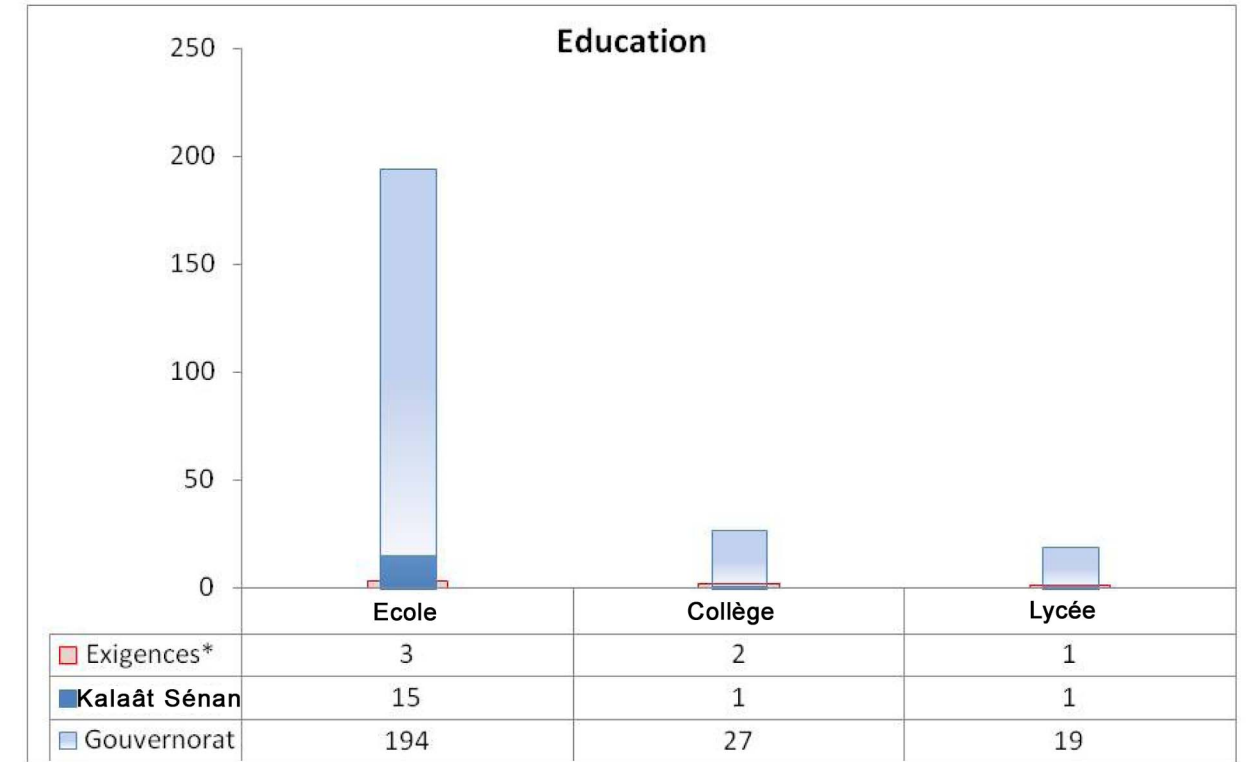


Légende:

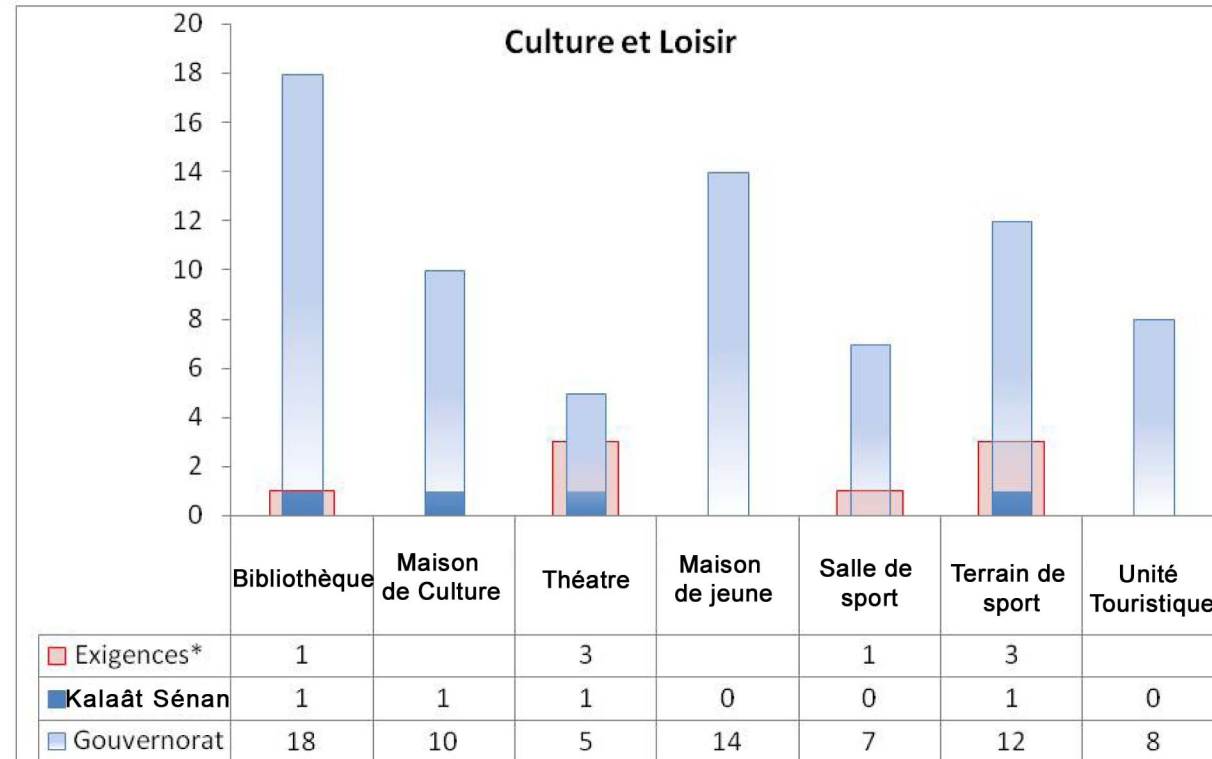
Grandes cultures	Limite du gouvernorat	Education	Télécommunication	Santé	Culture et Loisir
Zone favorable à l'irrigation intensive	Limite de délégation	Ecole: 16	Bureau de poste: 3	Hôpital local: 1	Bibliothèque: 1
Forêt	Limite du secteur	Lycée: 1			Maison de jeune: 1
Parcours	Route Nationale				
Urbain	Route Régionale				



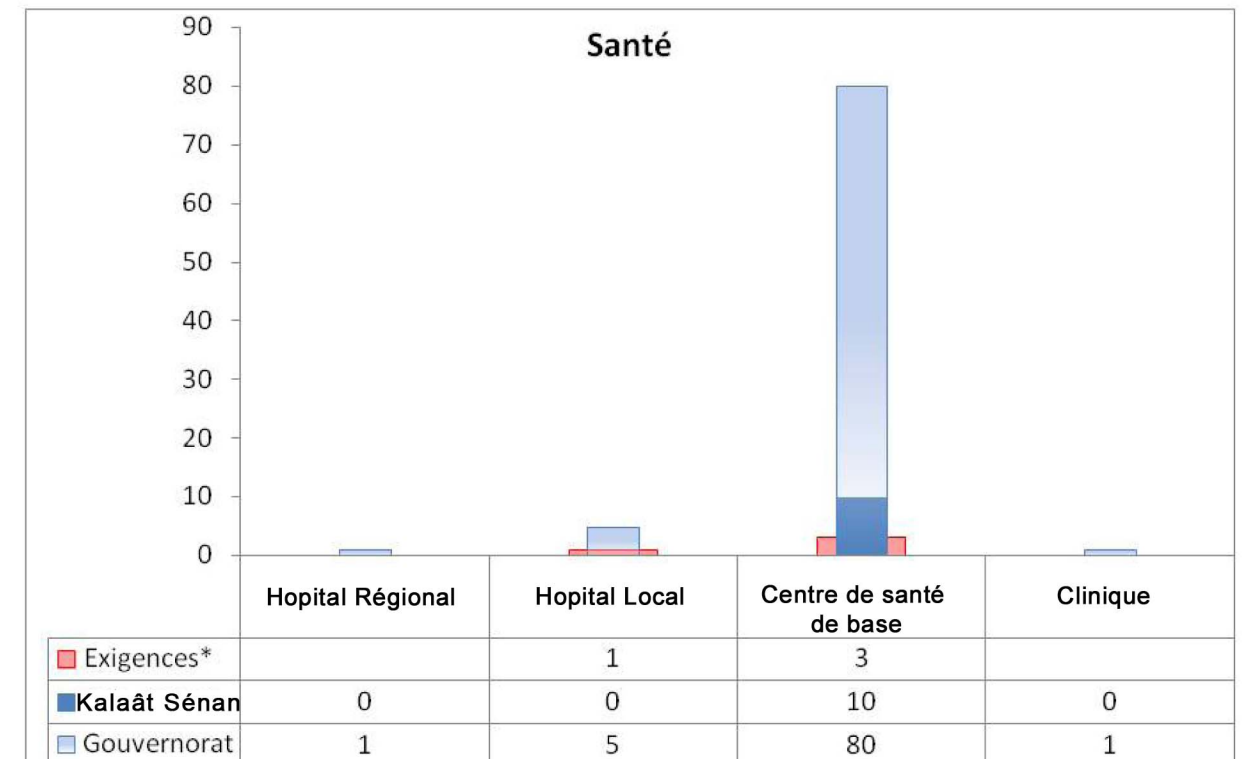
* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.



* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.



* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.



* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.

Kalaât Sénan

La délégation de Kalaât Sénan est située au Sud-Ouest du gouvernorat du Kef. En 2004 la délégation comptait 16 454 habitants soit 6,3 % de l'ensemble du gouvernorat. La population communale est de 11 403 habitants d'où un taux d'urbanisation de 69,3 %. La densité de population atteint 32.05 Hab. /Km².

Le taux d'électrification est de 98.5% , le taux d'alimentation en eaux potable est de 60.28 % et, le taux de raccordement au réseau d'assainissement est de 98 %. Cette délégation est suffisamment équipée en infrastructure éducative à l'exception des collèges, qui sont limités à un seul établissement au lieu de deux exigés par la grille des équipements socio-collectifs. L'infrastructure sanitaire est constituée par un nombre élevé de centres de santé de base mais il n'existe pas un hôpital local.

Les équipements de la poste sont en avance par rapport au seuil des exigences ; ils sont constitués par 3 bureaux pour un total de 6 guichets. La délégation est dotée d'un nombre suffisant

d'établissements de culture et de jeunesse, mais elle atteste d'un manque au niveau des équipements de sport, elle ne compte qu'un seul terrain au lieu des 3 exigés par la grille des équipements socio-collectifs.

Les terres agricoles couvrent une superficie de 50 106 Ha ce qui représente 10,4 % de la surface des terres cultivées dans le gouvernorat. Le secteur d'élevage est constitué de 30 000 têtes ovines, de 2 000 têtes caprines et de 520 têtes bovines ce qui représente respectivement 8,8 %, 10 % et, 3,2 % de l'ensemble des cheptels du gouvernorat

6.8.1. Indicateurs de la population

Indicateur	Kalaât Sénan	Gouvernorat
Population 2004	16454	258790
Population Masculine	8014	127767
Population Féminine	8440	131023
Pop. Communale	5051	128671
Pop non communale.	11403	130119
Ménages	3828	54000
Logements	1384	63901
Population féminine (%)	51.30	49.7
Population communale (%)	30.07	49.7
Personne par Ménage	4.30	4.38
Personne par Logement	11.88	4.05
Superficie (km ²)	513.4	5081
Densité 2004 (Hab. /km ²)	32.05	51
Secteurs	09	87

6.8.3. Indicateurs de l'éducation

Indicateur	Kalaât Sénan	Gouvernorat
Ecoles	15	194
Salles	27	688
Elèves primaires	1451	22753
Instituteurs	58	1933
Salle par Ecole	1.8	3.54
Elève par Salle	53.74	33.07
Elève par Instituteur	25	11.77
Collèges	1	27
Salles	33	601
Elèves	728	11866
Professeur	49	966
Salle par Etablissement	33	22.25
Elève par Salle	728	439.5
Elève par Professeur	14.85	12.28
Lycées secondaires	1	19
Salles	34	608
Elèves secondaires	727	12789
Professeur	54	1045
Salle par Etablissement	34	32
Elève par Salle	21.38	21.03
Elève par Professeur	13.46	12.23

6.8.2. Indicateurs de l'équipement

Indicateur	Kalaât Sénan	Gouvernorat
Abonnés Electricité	4093	58700
Communaux	1375	31600
Non communaux	2718	27200
Taux Electrification (%)	98.5	98.5
Abonnés en Eau potable	2505	55300
Taux de Branchement (%)	60.28	86.54
Eau consommée (M m ³)	232680	7721549
Routes bitumées (km)	184	2061
Routes non bitumées (km)	4	191
Bureaux de poste	3	27
Guichets de poste	6	79
Centraux électroniques	1	23
Centre public de télécommunication	13	242
Maisons de jeunes	-	14
Jardins d'enfants	5	79
Bibliothèques	1	18
Taux de raccordement aux réseaux d'assainissement(%)	98	92

6.8.4. Indicateurs de la santé

Indicateur	Kalaât Sénan	Gouvernorat
Hôpital régionale	-	1
Hôpital local	-	5
Centre de santé de base	10	88
Lits	-	471
Centre de maternité et d'enfance	1	8
Dentistes privés	1	17
Médecins privés	2	68
Médecins publics	4	105
Pharmaciens privés	2	29
Infirmiers	31	732
Le nombre de cliniques privées	-	1
Nombre de lits dans le secteur privé	-	15

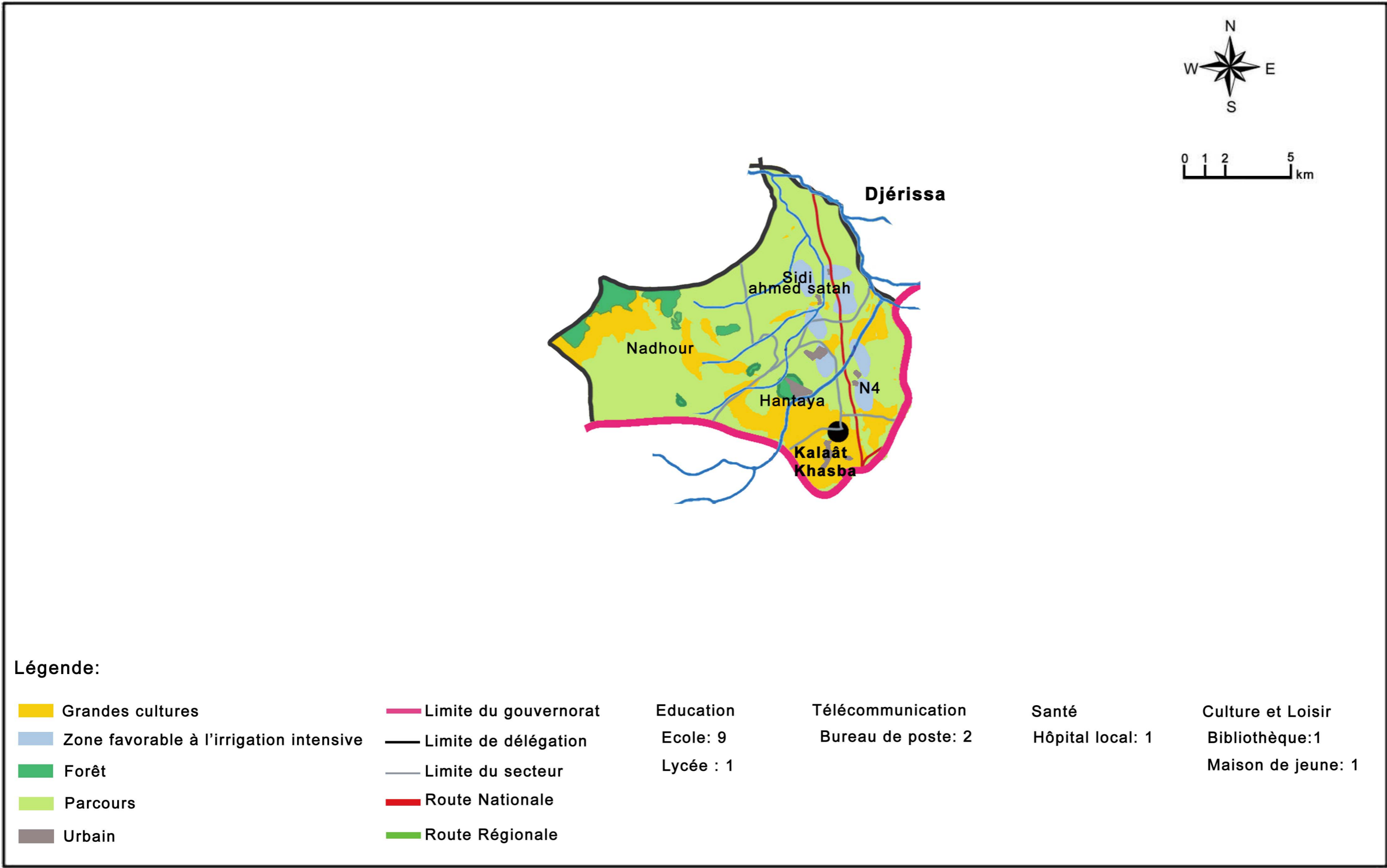
6.8.5. Indicateurs de l'agriculture

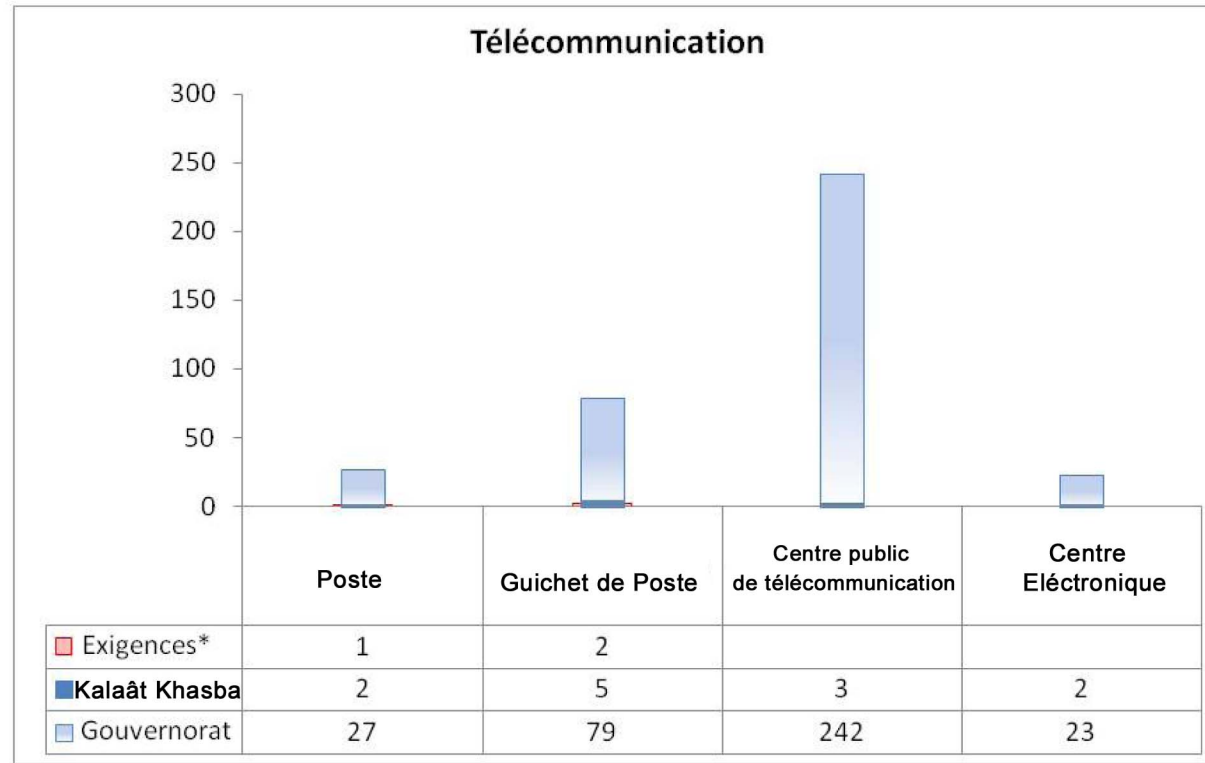
Indicateur	Kalaât Sénan	Gouvernorat
Terres agricoles (ha)	50106	483258
Périmètres irrigués (ha)	819	15500
Périmètres irrigués publics	95	5365
Périmètres Irrigués publics (%)	11.6	34.61
Arboriculture (ha)	511	10167
Oléiculture	1200	40000
Oléiculture/ Arboriculture(%)	70.13	80
Céréaliculture	22950	202640
Cultures maraichères (ha)	11	5962
Légumineuses (ha)	-	2600
Ovins (têtes)	30000	340000
Caprins (têtes)	2000	20000
Bovins (têtes)	520	16050
Ruches d'abeilles	500	6800

6.8.6. Indicateurs de l'économie

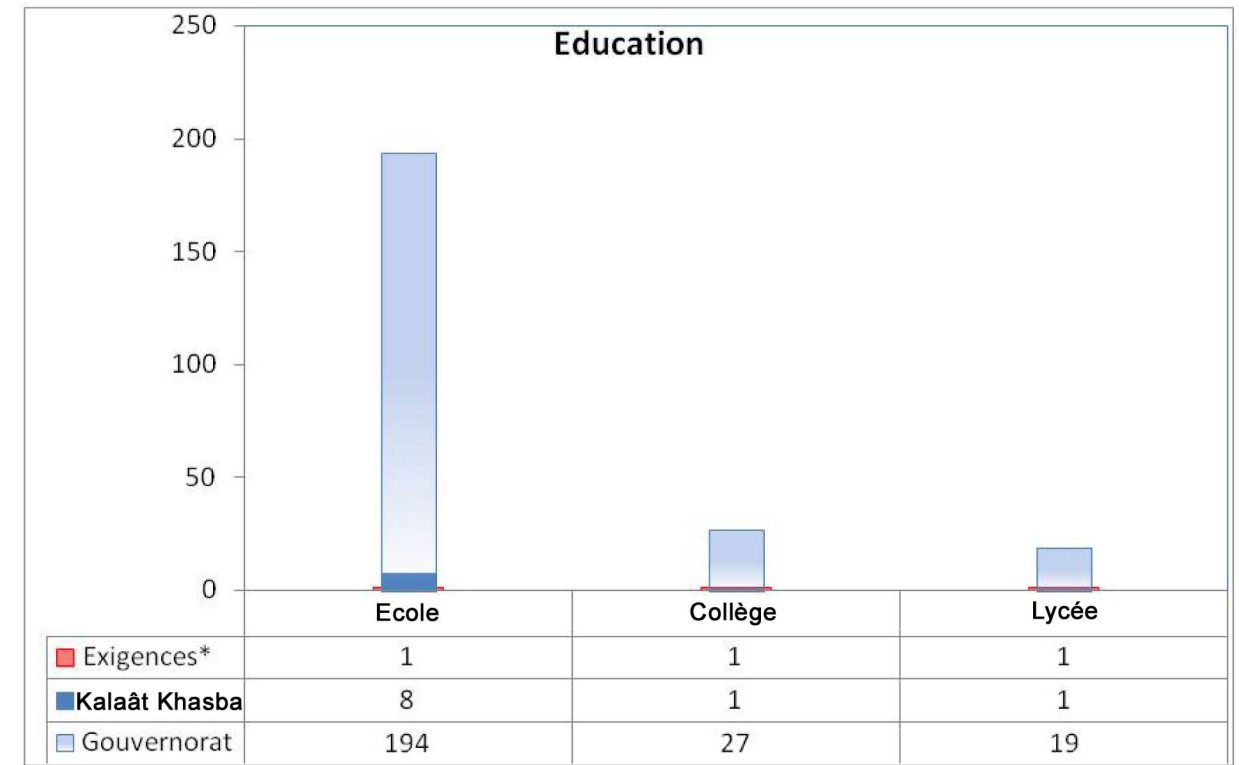
Indicateur	Kalaât Sénan	Gouvernorat
Hôtels	-	8
Lits touristiques	-	350
Artisanat	164	5380
Banques	1	19
Grossistes	2	85
Taxi	2	228
Louage	23	254
Transport rural	20	407
Emplois industriels	55	3171

6.9. Délégation de Kalaât Khasba

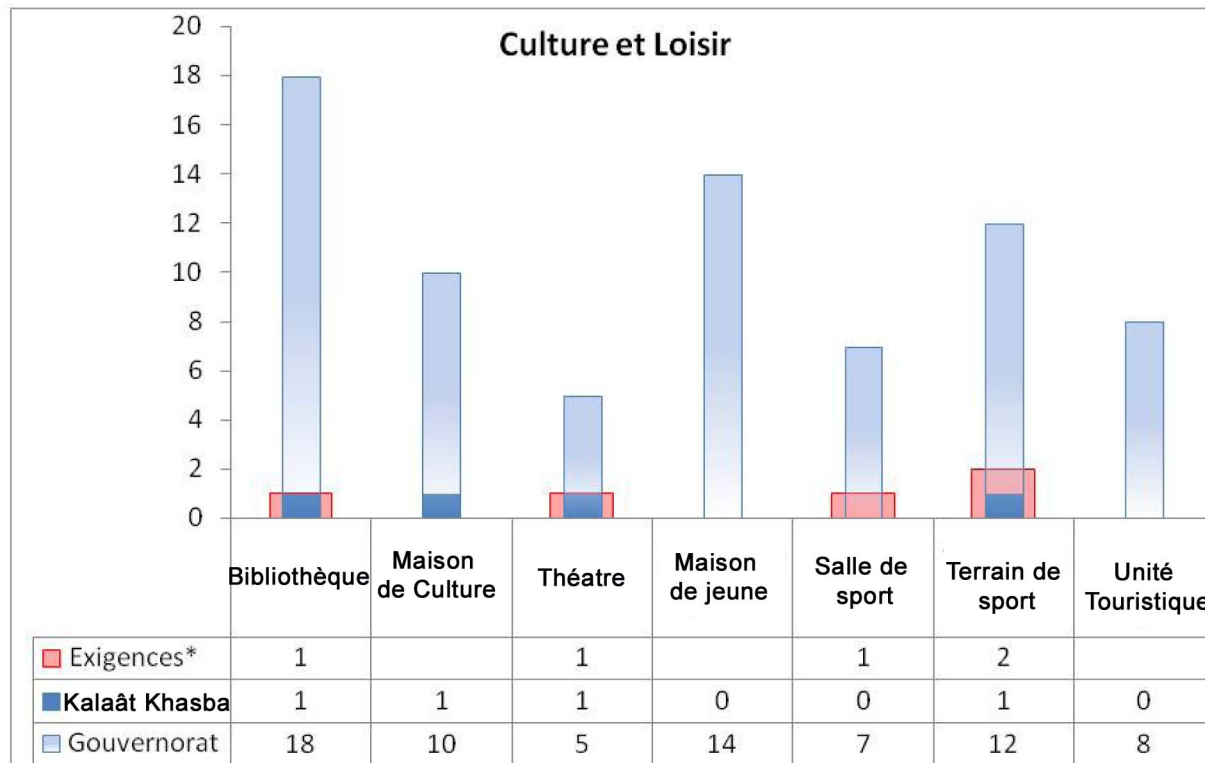




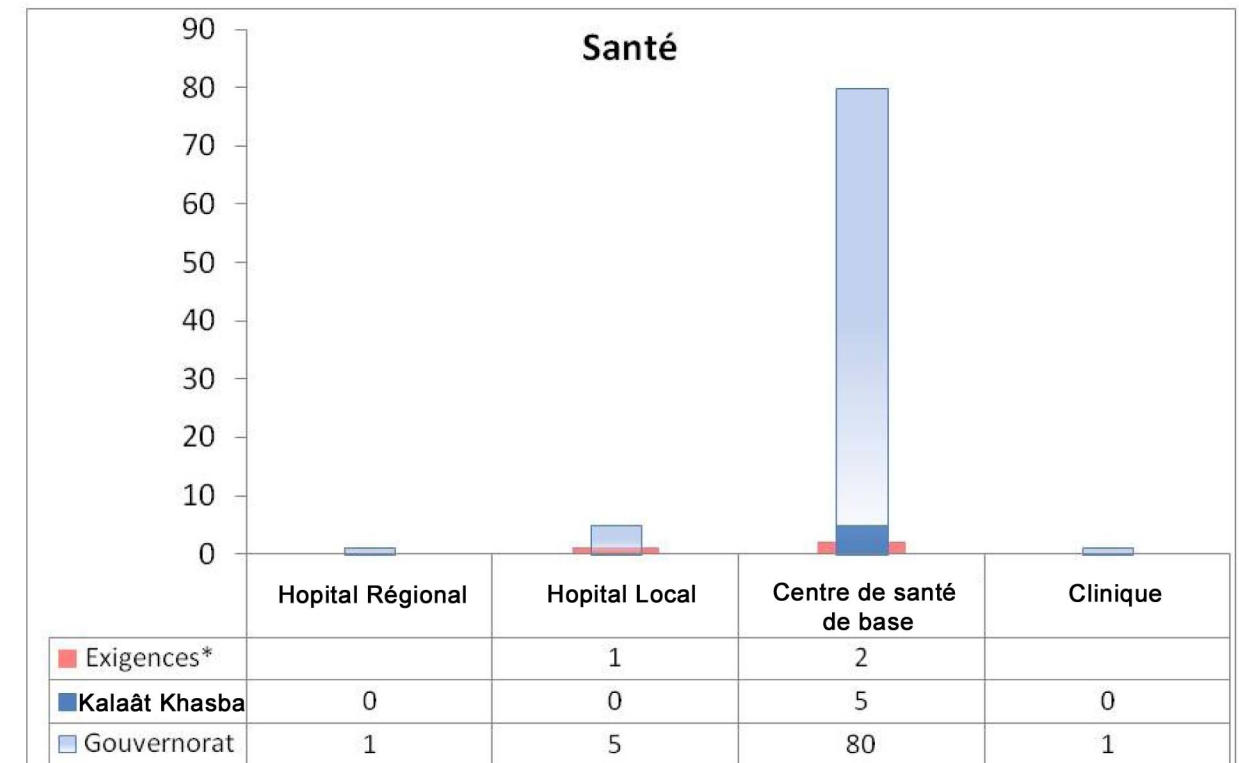
* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.



* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.



* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.



* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.

Kalaât Khasba

La délégation de Kalaât Khasba est située au Sud-Ouest du gouvernorat du Kef. En 2004 la délégation comptait 7 353 habitants soit 2,8 % de l'ensemble du gouvernorat. La population communale est de 2 868 habitants d'où un taux d'urbanisation de 39 %. La densité de population est de 36.18 Hab. /Km².

Le taux d'électrification est de 97.9 % , le taux d'alimentation en eaux potable est de 99.06 % et, le taux de raccordement au réseau d'assainissement est de 96 %.

Cette délégation est suffisamment équipée en infrastructure éducative elle compte 8 écoles, un collège et un lycée. L'infrastructure sanitaire est constituée par un nombre élevé de centres de santé de base mais il lui manque un hôpital local. Les équipements de la poste sont constitués par 2 bureaux pour un total de 5 guichets. La délégation est dotée d'un certain nombre d'établissements de culture et de jeunesse, mais il lui manque une salle et un terrain de sport. L'agriculture dans la délégation du Kalaâ Khasba n'est pas au même degré d'importance que dans les autres délégations du gouvernorat du Kef, en raison des conditions climatiques. Les terres agricoles couvrent une superficie de 20 560 Ha ce qui ne représente que 4,2 % de la surface des terres cultivées dans le gouvernorat. L'effectif du cheptel est un peu faible constitué de 10 000 têtes ovines, de 300 têtes caprines et de 130 têtes bovines ce qui représente respectivement 2,9 %, 1,5 % et, 0,8 % de l'ensemble des cheptels du gouvernorat.

6.9.2. Indicateurs de l'équipement

Indicateur	Kalaât Khasba	Gouvernorat
Abonnés Electricité	1798	58700
Communaux	735	31600
Non communaux	1063	27200
Taux Electrification (%)	97.9	98.5
Abonnés en Eau potable	1819	55300
Taux de Branchement (%)	99.06	86.54
Eau consommée (M m ³)	761018	7721549
Routes bitumées (km)	74.5	2061
Routes non bitumées (km)	11	191
Bureaux de poste	2	27
Guichets de poste	5	79
Centraux électroniques	2	23
Centre public de télécommunication	3	242
Maisons de jeunes	-	14
Jardins d'enfants	1	79
Bibliothèques	1	18
Taux de raccordement aux réseaux d'assainissement(%)	96	92

6.9.1. Indicateurs de la population

Indicateur	Kalaât Khasba	Gouvernorat
Population 2004	7353	258790
Population Masculine	3535	127767
Population Féminine	3818	131023
Pop. Communale	2868	128671
Pop non communale.	4485	130119
Ménages	1744	54000
Logements	737	63901
Population féminine (%)	52	49.7
Population communale (%)	39	49.7
Personne par Ménage	4.22	4.38
Personne par Logement	10	4.05
Superficie (km ²)	203.2	5081
Densité 2004 (Hab. /km ²)	36.18	51
Secteurs	04	87

6.9.3. Indicateurs de l'éducation

Indicateur	Kalaât Khasba	Gouvernorat
Ecoles	8	194
Salles	33	688
Elèves primaires	540	22753
Instituteurs	234	1933
Salle par Ecole	4.12	3.54
Elève par Salle	16.36	33.07
Elève par Instituteur	2.3	11.77
Collèges	1	27
Salles	18	601
Elèves	342	11866
Professeur	26	966
Salle par Etablissement	18	22.25
Elève par Salle	342	439.5
Elève par Professeur	13.15	12.28
Lycées secondaires	1	19
Salles	25	608
Elèves secondaires	430	12789
Professeur	36	1045
Salle par Etablissement	25	32
Elève par Salle	17.2	21.03
Elève par Professeur	11.94	12.23

6.9.4. Indicateurs de la santé

Indicateur	Kalaât Khasba	Gouvernorat
Hôpital régionale	-	1
Hôpital local	-	5
Centre de santé de base	5	88
Lits	-	471
Centre de maternité et d'enfance	-	8
Dentistes privés	-	17
Médecins privés	-	68
Médecins publics	2	105
Pharmaciens privés	1	29
Infirmiers	17	732
Le nombre de cliniques privées	-	1
Nombre de lits dans le secteur privé	-	15

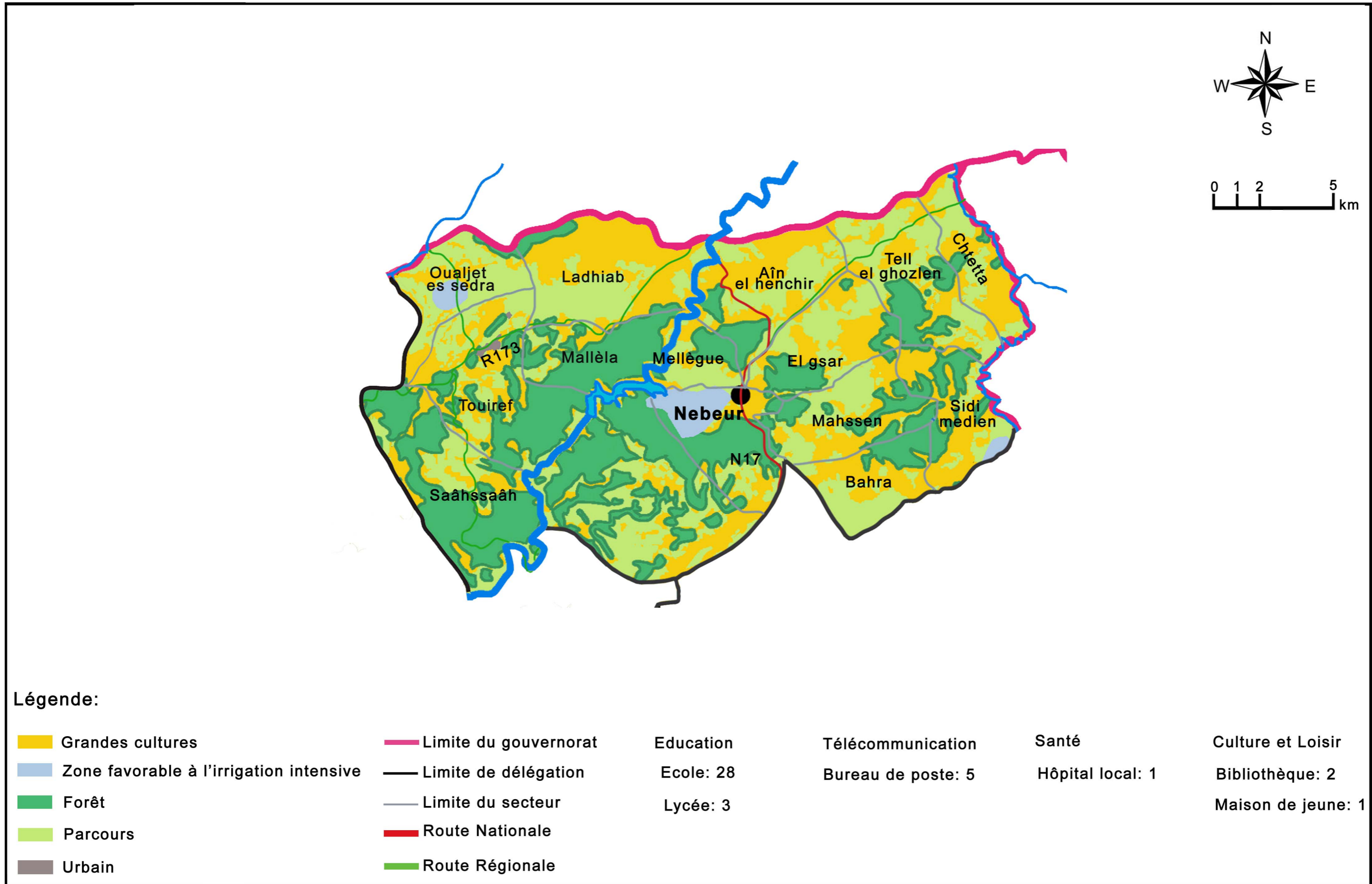
6.9.5. Indicateurs de l'agriculture

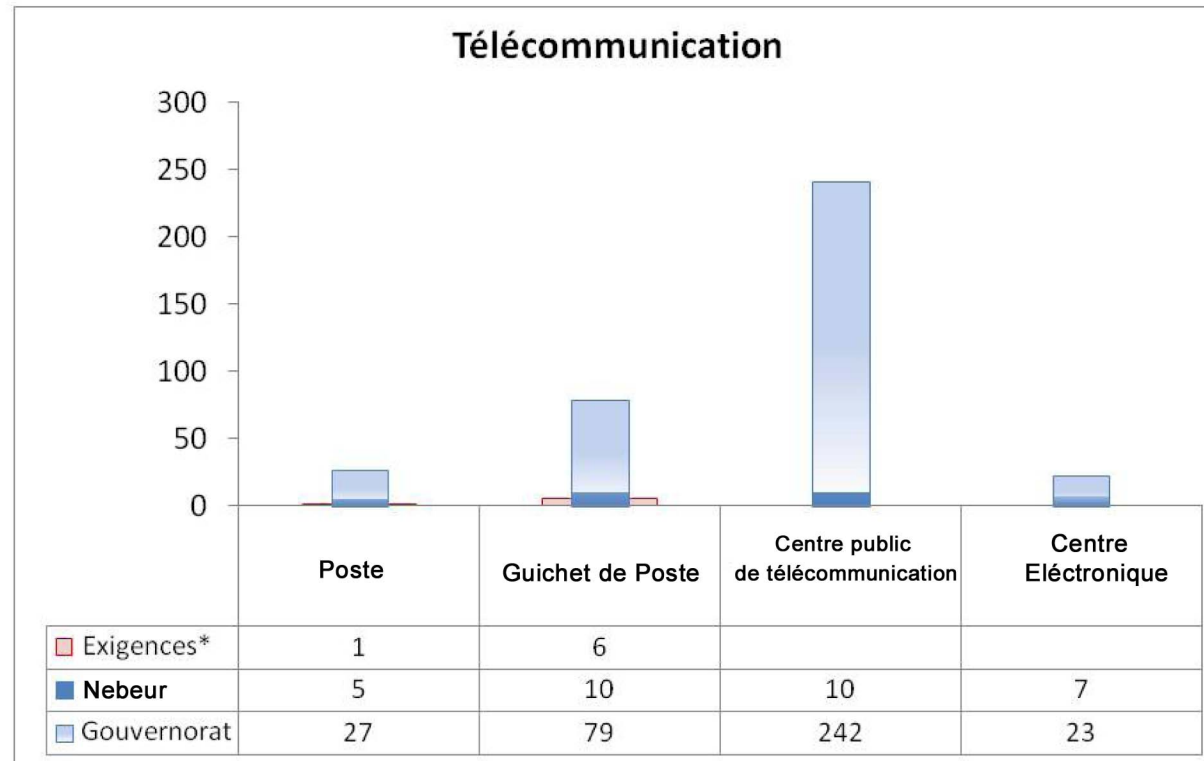
Indicateur	Kalaât Khasba	Gouvernorat
Terres agricoles (ha)	20560	483258
Périmètres irrigués (ha)	1431	15500
Périmètres irrigués publics	585	5365
Périmètres Irrigués publics (%)	40.88	34.61
Arboriculture (ha)	821	10167
Oléiculture	1793	40000
Oléiculture/ Arboriculture(%)	68.6	80
Céréaliculture	13300	202640
Cultures maraichères (ha)	155	5962
Légumineuses (ha)	-	2600
Ovins (têtes)	10000	340000
Caprins (têtes)	300	20000
Bovins (têtes)	130	16050
Ruches d'abeilles	200	6800

6.9.6. Indicateurs de l'économie

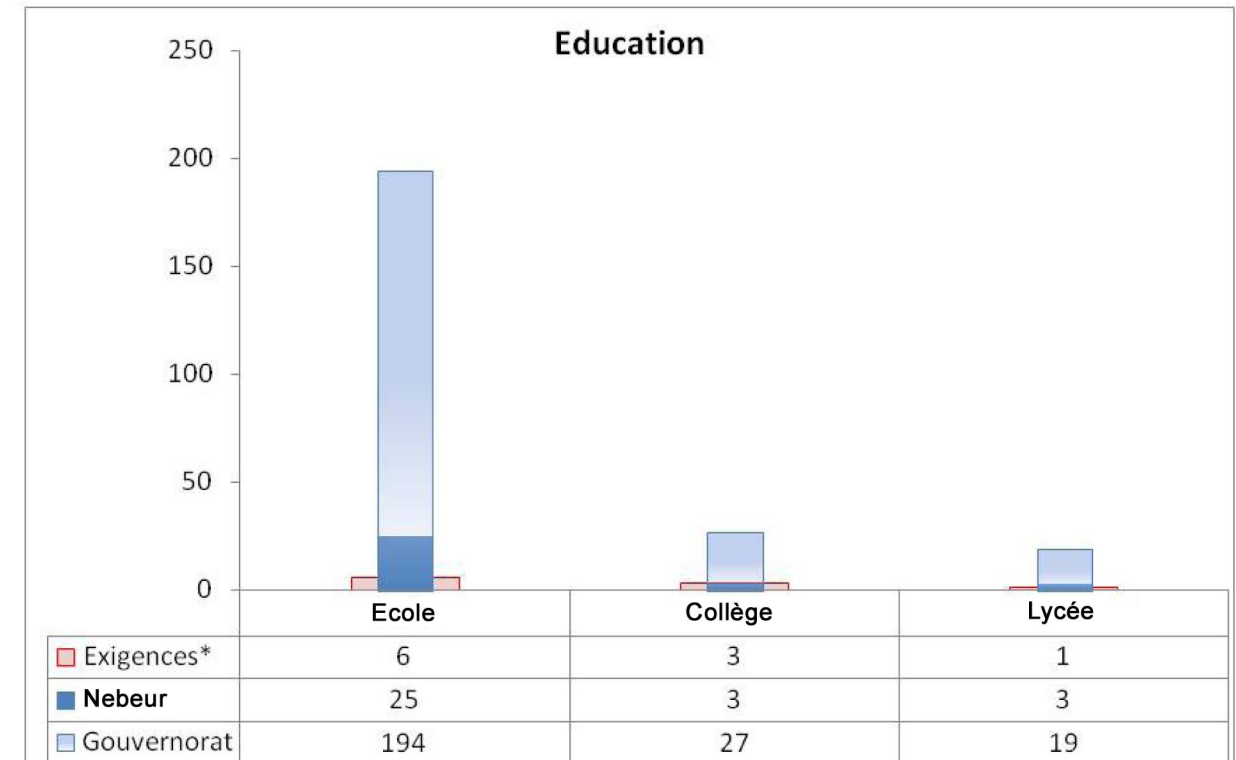
Indicateur	Kalaât Khasba	Gouvernorat
Hôtels	-	8
Lits touristiques	-	350
Artisanat	104	5380
Banques	-	19
Grossistes	-	85
Taxi	-	228
Louage	4	254
Transport rural	3	407
Emplois industriels	30	3171

6.10.Délégation de Nebeur

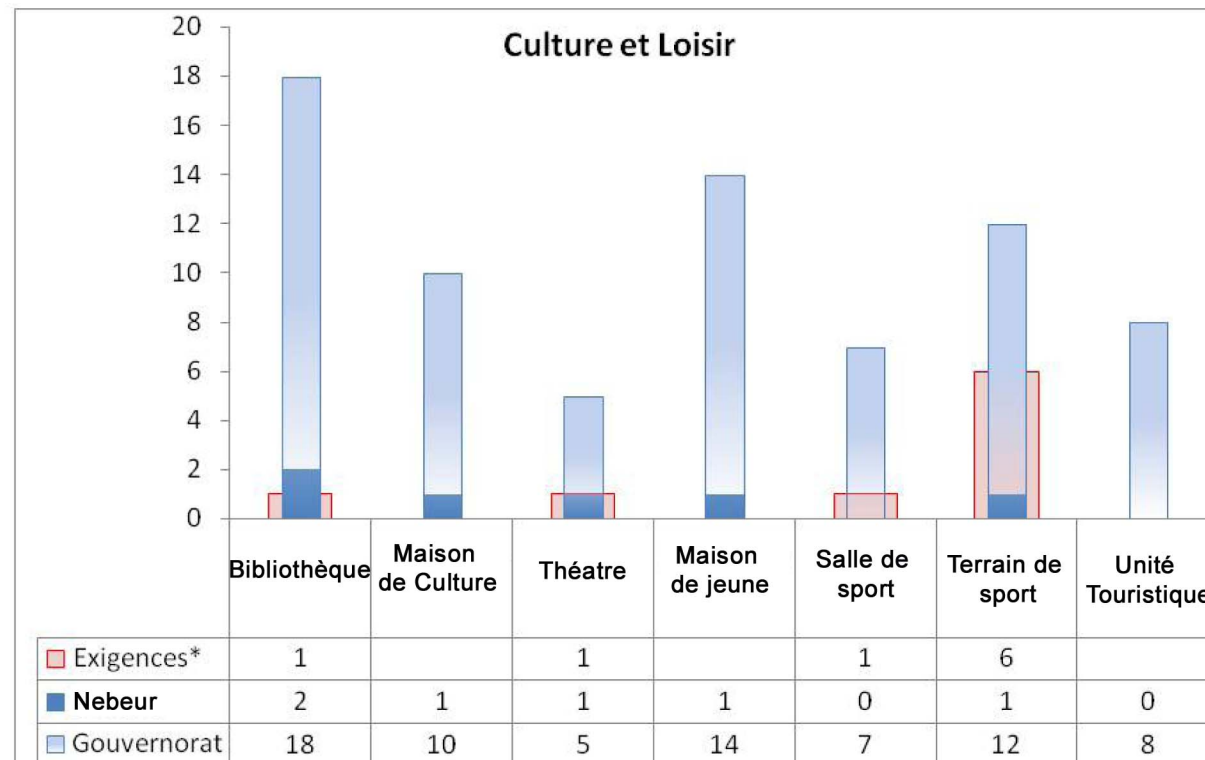




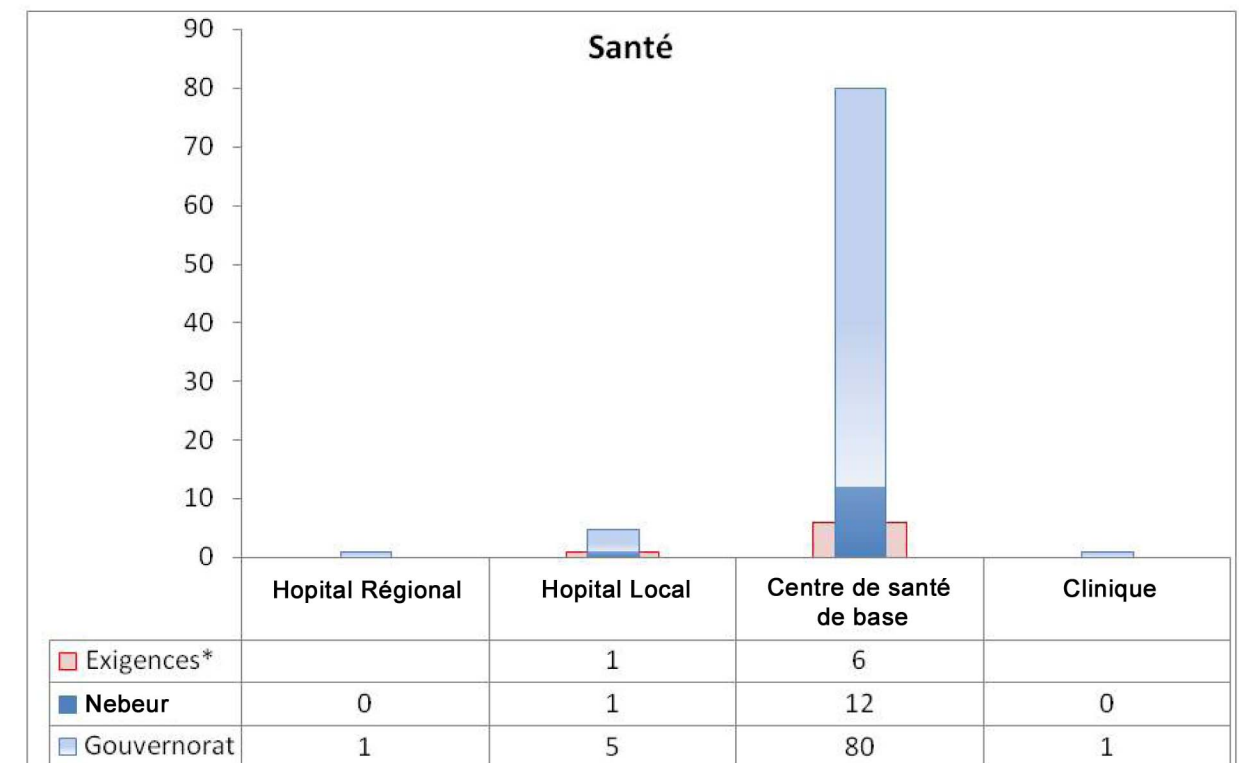
* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.



* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.



* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.



* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.

Nebeur:

La délégation de Nebeur est située sur oued Mellègue au Nord du gouvernorat du Kef. En 2004 la délégation comptait 28 328 habitants soit 11 % de la population totale. La population communale est de 6 317 habitants d'où un taux d'urbanisation de 22,3 %. Ce taux relativement bas est dû à l'importance de l'agriculture dans cette délégation. La densité de population est de 35.61 Hab. /Km².

Le taux d'électrification est de 89 %, le taux d'alimentation en eau potable est de 99.7 % et, le taux de raccordement au réseau d'assainissement est de 87.4 %.

Cette délégation présente un bon niveau d'équipements éducatifs du fait que le nombre des écoles et des lycées dépasse les exigences de la grille des équipements socio-collectifs notamment pour les écoles qui sont au nombre de 25. L'infrastructure sanitaire compte un hôpital local et 12 centres de santé de base, d'où un niveau capable de répondre aux besoins de la population.

Les équipements de la poste sont en avance par rapport au seuil des exigences ; ils sont constitués par 5 bureaux pour un total de 10 guichets. La délégation est dotée d'un certain nombre d'établissements de culture et de jeunesse, mais elle présente un déficit en matière des équipements de sport, elle ne compte qu'un seul terrain au lieu des 6 exigés par la grille des équipements socio-collectifs.

La délégation de Nebber est connue par l'importance de son activité agricole présentant un potentiel de 71440 Ha de terres agricoles soit 14.8 % du total des terres cultivées du gouvernorat. Elle se caractérise par la prédominance de la céréaliculture, les cultures oléicoles et une forte concentration de effectifs du cheptel constitué de 40 000 têtes ovines, de 2 100 têtes caprines et de 4 310 bovines ce qui représente respectivement 11,8 %, 10,5 % et, 26,2 % de l'ensemble des cheptels du gouvernorat.

6.10.2. Indicateurs de l'équipement

Indicateur	Nebeur	Gouvernorat
Abonnés Electricité	6630	58700
Communaux	1567	31600
Non communaux	5063	27200
Taux Electrification (%)	89	98.5
Abonnés en Eau potable	6724	55300
Taux de Branchement (%)	99.7	86.54
Eau consommée (M m ³)	455196	7721549
Routes bitumées (km)	300	2061
Routes non bitumées (km)	12	191
Bureaux de poste	5	27
Guichets de poste	10	79
Centraux électroniques	7	23
Centre public de télécommunication	10	242
Maisons de jeunes	1	14
Jardins d'enfants	5	79
Bibliothèques	2	18
Taux de raccordement aux réseaux d'assainissement(%)	87.4	92

6.10.1. Indicateurs de la population

Indicateur	Nebeur	Gouvernorat
Population 2004	28328	258790
Population Masculine	13792	127767
Population Féminine	14536	131023
Pop. Communale	6317	128671
Pop non communale.	22011	130119
Ménages	6255	54000
Logements	5183	63901
Population féminine (%)	51.31	49.7
Population communale (%)	22.3	49.7
Personne par Ménage	4.53	4.38
Personne par Logement	5.46	4.05
Superficie (km ²)	795.4	5081
Densité 2004 (Hab. /km ²)	35.61	51
Secteurs	13	87

6.10.3. Indicateurs de l'éducation

Indicateur	Nebeur	Gouvernorat
Ecoles	25	194
Salles	57	688
Elèves primaires	2494	22753
Instituteurs	130	1933
Salle par Ecole	2.28	3.54
Elève par Salle	43.75	33.07
Elève par Instituteur	19.18	11.77
Collèges	3	27
Salles	68	601
Elèves	1451	11866
Professeur	108	966
Salle par Etablissement	22.66	22.25
Elève par Salle	483.66	439.5
Elève par Professeur	13.43	12.28
Lycées secondaires	3	19
Salles	76	608
Elèves secondaires	1299	12789
Professeur	96	1045
Salle par Etablissement	25.33	32
Elève par Salle	17.09	21.03
Elève par Professeur	13.53	12.23

6.10.4. Indicateurs de la santé

Indicateur	Nebeur	Gouvernorat
Hôpital régionale	-	1
Hôpital local	1	5
Centre de santé de base	12	88
Lits	6	471
Centre de maternité et d'enfance	1	8
Dentistes privés	-	17
Médecins privés	1	68
Médecins publics	5	105
Pharmaciens privés	1	29
Infirmiers	40	732
Le nombre de cliniques privées	-	1
Nombre de lits dans le secteur privé	-	15

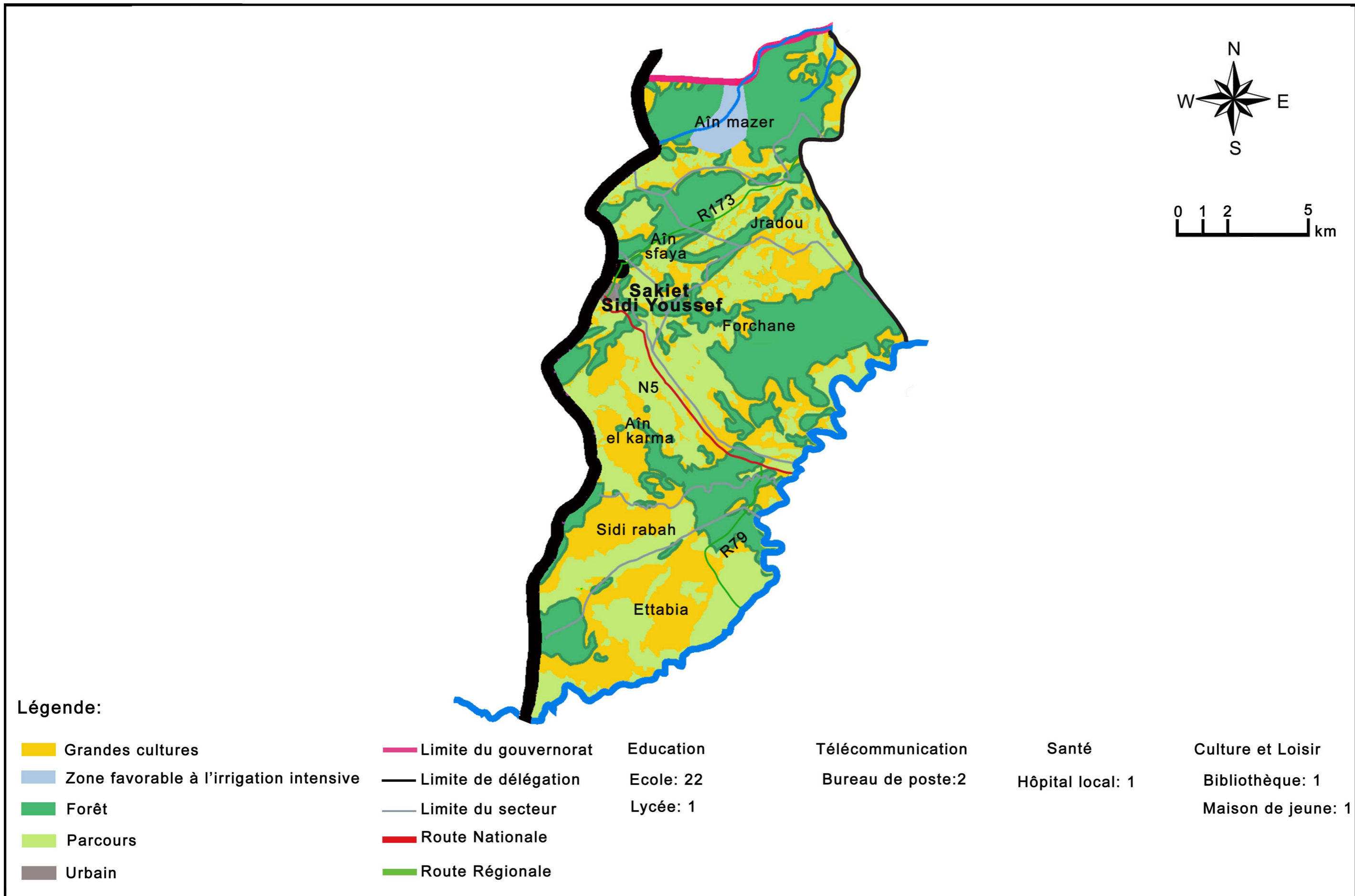
6.10.5. Indicateurs de l'agriculture

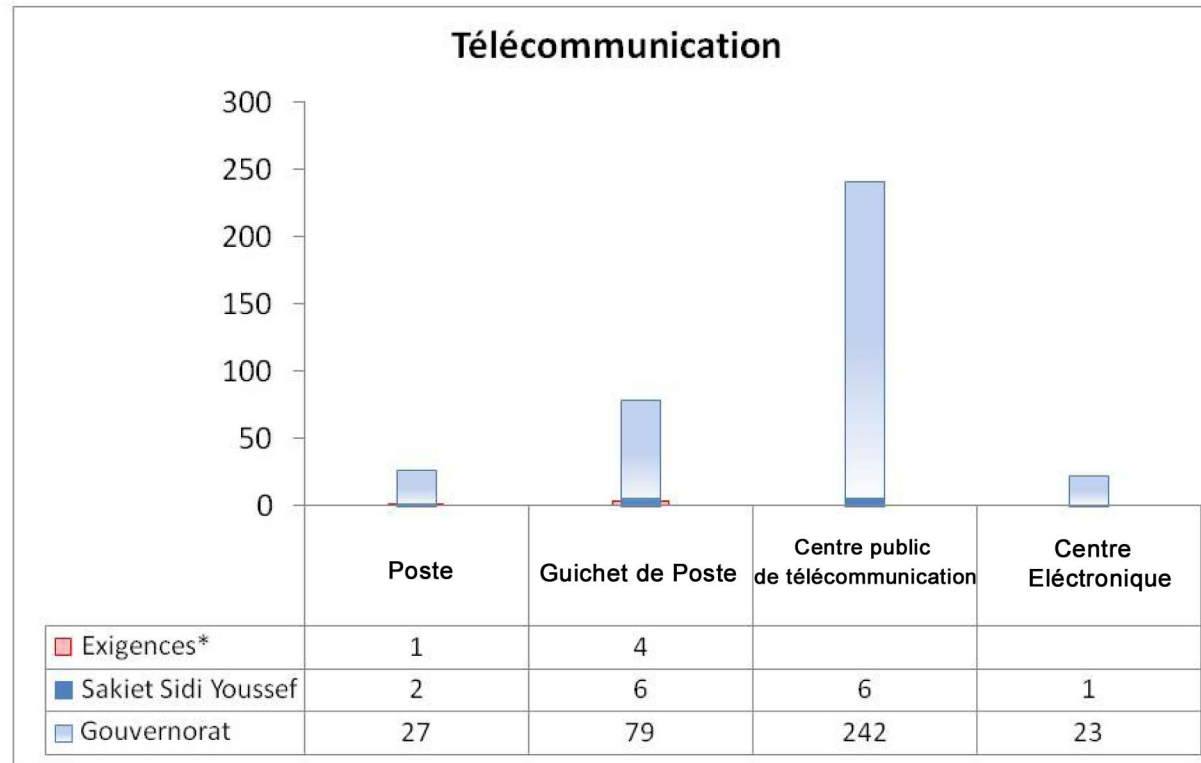
Indicateur	Nebeur	Gouvernorat
Terres agricoles (ha)	71440	483258
Périmètres irrigués (ha)	1842	15500
Périmètres irrigués publics	1208	5365
Périmètres Irrigués publics (%)	65.5	34.61
Arboriculture (ha)	1432	10167
Oléiculture	7682	40000
Oléiculture/ Arboriculture(%)	84.3	80
Céréaliculture	26300	202640
Cultures maraichères (ha)	260	5962
Légumineuses (ha)	2050	2600
Ovins (têtes)	40000	340000
Caprins (têtes)	2100	20000
Bovins (têtes)	4310	16050
Ruches d'abeilles	1100	6800

6.10.6. Indicateurs de l'économie

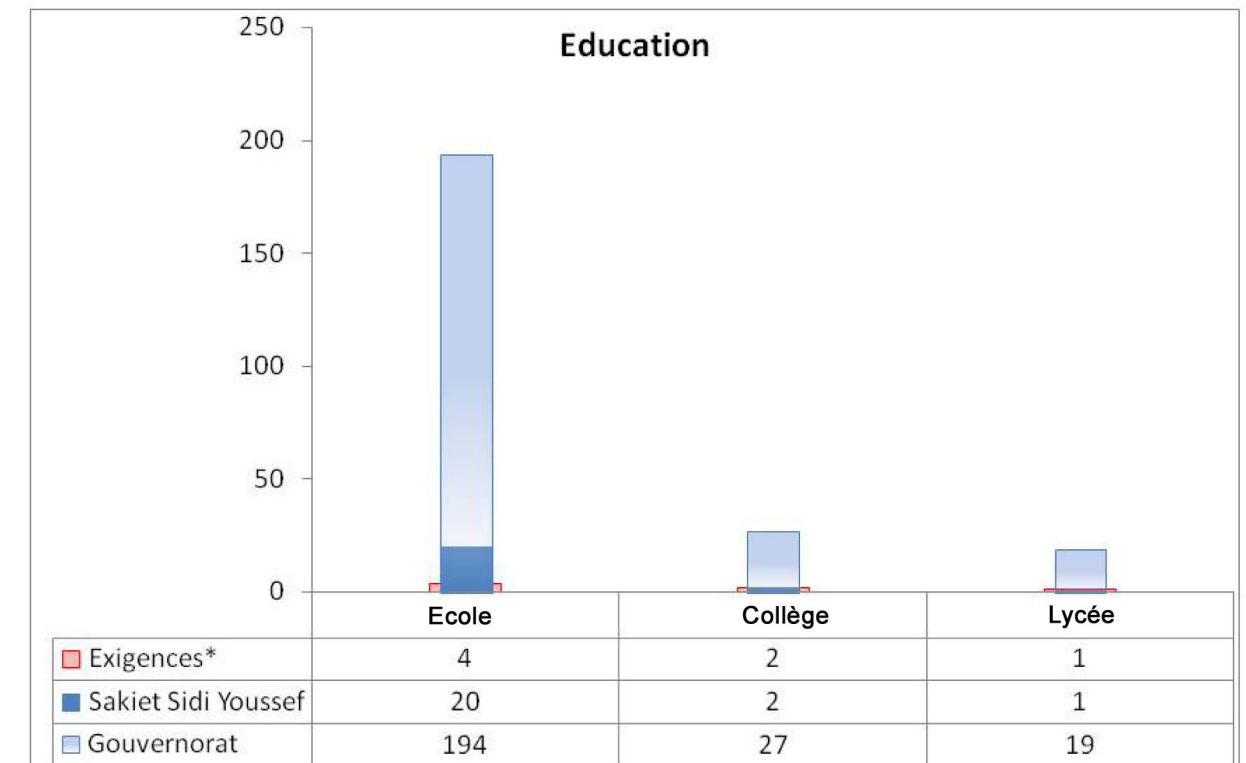
Indicateur	Nebeur	Gouvernorat
Hôtels	-	8
Lits touristiques	-	350
Artisanat	386	5380
Banques	-	19
Grossistes	4	85
Taxi	-	228
Louage	7	254
Transport rural	76	407
Emplois industriels	169	3171

6.11. Délégation de Sakiet Sidi Youssef

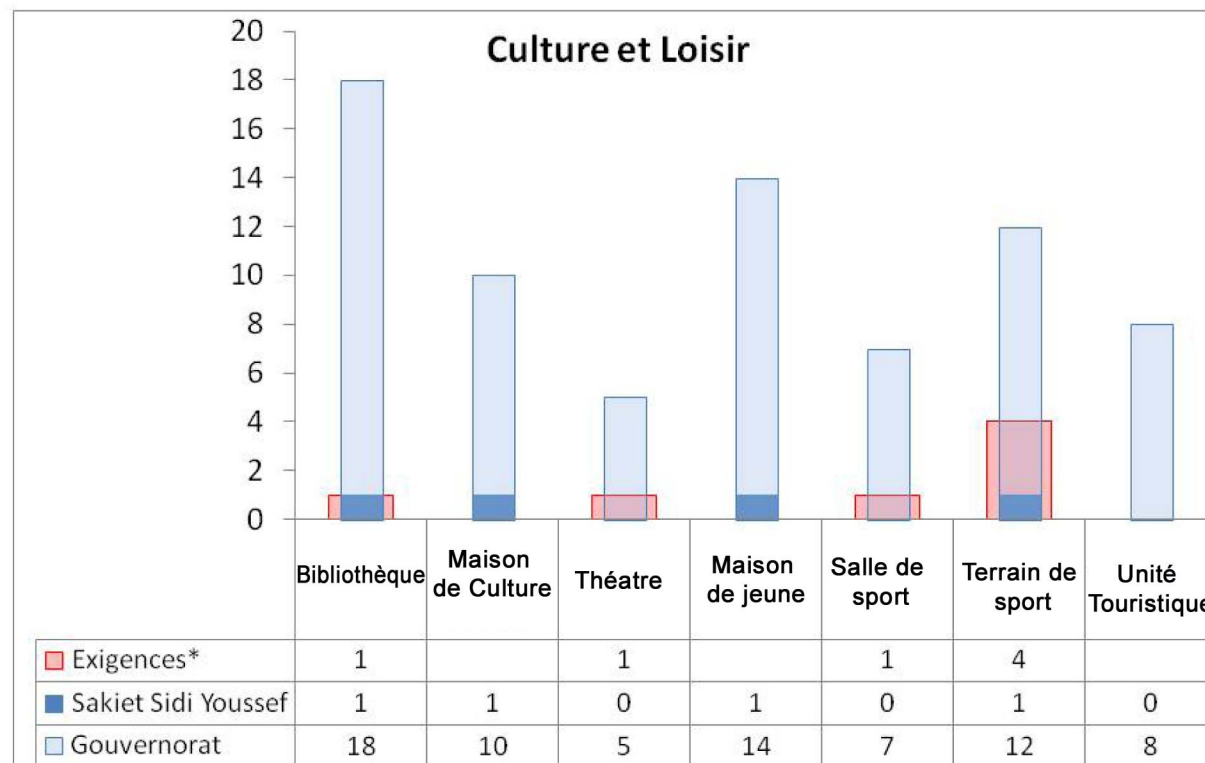




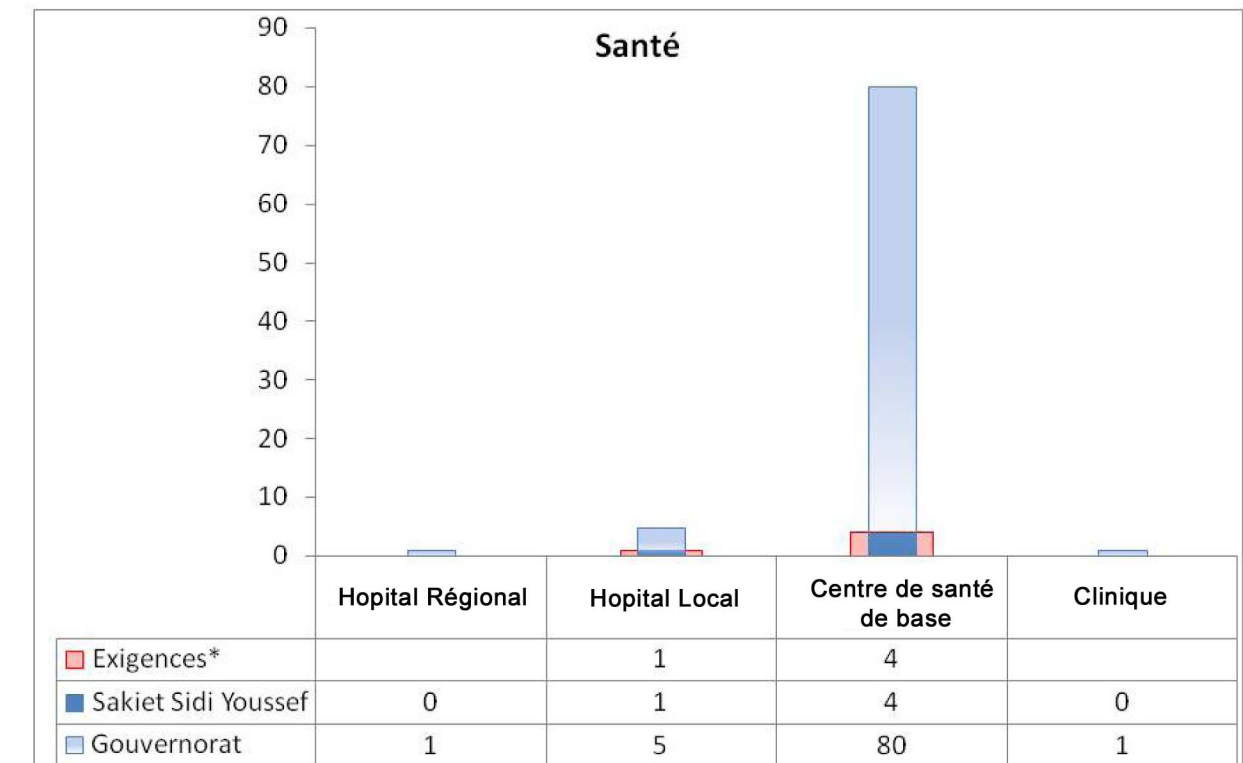
* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.



* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.



* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.



* Exigences calculées selon la grille des équipements socio-collectifs.

Sakiet Sidi Youssef:

La délégation de Sakiet Sidi Youssef est située au Nord-Ouest du gouvernorat du Kef. En 2004 la délégation comptait 20 527 habitants soit 8 % de l'ensemble du gouvernorat. La population communale est de 6 200 habitants d'où un taux d'urbanisation de 30,2 % et la densité de la population est de 31.26 Hab. /Km².

Le taux d'électrification est de 97.5 %, le taux d'alimentation en eaux potable est de 84.28 % et, le taux de raccordement au réseau d'assainissement est de 95 %.

Cette délégation est suffisamment équipée en infrastructure éducative tant que pour le premier et le deuxième cycle de l'enseignement de base que pour les établissements de l'enseignement secondaire. Le nombre des écoles dépasse les exigences de la grille des équipements socio-collectifs, ils sont au nombre de 25.

L'infrastructure sanitaire est en conformité avec les besoins déterminés par la grille des équipements socio-collectifs, elle est constituée par un hôpital local et 4 centres de santé de base. Les équipements de la poste sont en avance par rapport au seuil des exigences ; ils sont constitués par 2 bureaux pour un total de 6 guichets. La délégation est dotée d'un certain nombre d'établissements de culture et de jeunesse, mais il lui manque un théâtre, une salle de sport et des terrains de sport, du fait qu'elle présente un seul terrain au lieu des 4 exigés par la grille des équipements socio-collectifs.

Avec une superficie de terres agricoles qui atteint 71 831 Ha soit 14.9% des surfaces cultivées du gouvernorat, la participation de la délégation de Sakiet Sidi Youssef dans la production agricole à l'échelle du gouvernorat est limitée, à l'exception de sa part des produits céréaliers qui atteint 11.1 % de la production du gouvernorat. En ce qui concerne le secteur de l'élevage elle dispose d'un cheptel constitué de 30 000 têtes ovines, de 4 000 têtes caprines et de 660 têtes bovines ce qui représente respectivement 8,8 %, 20 % et, 4 % de l'ensemble des cheptels du gouvernorat. Cependant on remarque l'importance des superficies forestiers dans cette délégation, d'où l'abondance des ressources et des produits forestiers tels que; le bois, les fourrages...

6.11.2. Indicateurs de l'équipement

Indicateur	Sakiet Sidi Youssef	Gouvernorat
Abonnés Electricité	5015	58700
Communaux	1802	31600
Non communaux	3213	27200
Taux Electrification (%)	97.5	98.5
Abonnés en Eau potable	4335	55300
Taux de Branchement (%)	84.28	86.54
Eau consommée (M m3)	178954	7721549
Routes bitumées (km)	313.5	2061
Routes non bitumées (km)	34	191
Bureaux de poste	2	27
Guichets de poste	6	79
Centraux électroniques	1	23
Centre public de télécommunication	12	242
Maisons de jeunes	1	14
Jardins d'enfants	5	79
Bibliothèques	1	18
Taux de raccordement aux réseaux d'assainissement(%)	95	92

6.11.1. Indicateurs de la population

Indicateur	Sakiet Sidi Youssef	Gouvernorat
Population 2004	20527	258790
Population Masculine	10169	127767
Population Féminine	10358	131023
Pop. Communale	6200	128671
Pop non communale.	19907	130119
Ménages	4645	54000
Logements	3341	63901
Population féminine (%)	50.46	49.7
Population communale (%)	30.2	49.7
Personne par Ménage	4.42	4.38
Personne par Logement	6.14	4.05
Superficie (km ²)	656.5	5081
Densité 2004 (Hab. /km ²)	31.26	51
Secteurs	08	87

6.11.3. Indicateurs de l'éducation

Indicateur	Sakiet Sidi Youssef	Gouvernorat
Ecoles	20	194
Salles	74	688
Elèves primaires	1659	22753
Instituteurs	172	1933
Salle par Ecole	3.7	3.54
Elève par Salle	22.41	33.07
Elève par Instituteur	9.64	11.77
Collèges	2	27
Salles	39	601
Elèves	805	11866
Professeur	55	966
Salle par Etablissement	27.5	19.5
Elève par Salle	402.5	439.5
Elève par Professeur	14.63	12.28
Lycées secondaires	1	19
Salles	36	608
Elèves secondaires	774	12789
Professeur	72	1045
Salle par Etablissement	36	32
Elève par Salle	21.5	21.03
Elève par Professeur	10.75	12.23

6.11.4. Indicateurs de la santé

Indicateur	Sakiet sidi youssef	Gouvernorat
Hôpital régionale	-	1
Hôpital local	1	5
Centre de santé de base	10	88
Lits	30	471
Centre de maternité et d'enfance	1	8
Dentistes privés	-	17
Médecins privés	1	68
Médecins publics	4	105
Pharmaciens privés	1	29
Infirmiers	35	732
Le nombre de cliniques privées	-	1
Nombre de lits dans le secteur privé	-	15

6.11.5. Indicateurs de l'agriculture

Indicateur	Sakiet sidi youssef	Gouvernorat
Terres agricoles (ha)	71831	483258
Périmètres irrigués (ha)	361	15500
Périmètres irrigués publics	106	5365
Périmètres Irrigués publics (%)	29.36	34.61
Arboriculture (ha)	1107	10167
Oléiculture	3528	40000
Oléiculture/ Arboriculture(%)	76	80
Céréaliculture	1910	202640
Cultures maraichères (ha)	30	5962
Légumineuses (ha)	70	2600
Ovins (têtes)	30000	340000
Caprins (têtes)	4000	20000
Bovins (têtes)	660	16050
Ruches d'abeilles	750	6800

6.11.6. Indicateurs de l'économie

Indicateur	Sakiet sidi youssef	Gouvernorat
Hôtels	-	8
Lits touristiques	-	350
Artisanat	426	5380
Banques	-	19
Grossistes	3	85
Taxi	-	228
Louage	22	254
Transport rural	46	407
Emplois industriels	69	3171

Organismes contactés

Gouvernorat du Kef
Société Nationale des Chemins de Fer Tunisiens
Office National du Tourisme Tunisien
Office National des Mines
Agence Foncière Industrielle
Agence Nationale de Gestion des Déchets
Agence National de Protection de l'Environnement
Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation
Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle
Institut National du Patrimoine
Institut National de la Statistique
Commissariat Régionale du Développement Agricole du Kef
Direction Régionale de l'Équipement du Kef
Direction Régionale de l'Enseignement du Kef
Direction Régionale de la santé publique du Kef
Direction Régionale du transport du Kef
Direction Régionale du commerce
District de la S.T.E.G. du Kef
Direction Régionale de Tunisie Telecom
District de la SONEDE du Kef
Direction Régionale de l'ONAS du Kef

Références bibliographiques

- Bonniard, F, 1934. La Tunisie du Nord, le Tell septentrional. Etude de géographie régionale. Paris Geuthner.
- Boudy P, 1952. Guide forestier en Afrique du Nord; La maison rustique.
- Despois, J. 1950. Le milieu physique en initiation à la Tunisie (collectif). Librairie d'Amérique et d'Orient A drien-Maisonneuve, Il rue Saint Sulpice-Paris (6ème).
- El Hamrouni. A, - 2002. Montagnes et forêts en Tunisie : (l'année de la montagne, édit Mhiri).
- Ministère de l'Equipement de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire
Schéma Directeur d'Aménagement de la Région Economique du Nord-Ouest
- Ministère de l'Equipement de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire
Etude d'Aménagement et de Développement des Zones Frontalière
- Ministère de l'Equipement de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire
Atlas du gouvernorat du Kef Version 1998